صكنا من الاصل

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 471 — 34 PAGES — VENDREDI 29 SEPTEMBRE 1978

Premier attentat des Brigades rouges depuis trois mois

UN MORT A TURIN

LIRE PAGE 34

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 730 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 280 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,70 fr.; U.S.A., 55 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS — CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

La France dans le monde

Le discours prononcé mercredi 27 septembre par M. de Guiringaud devant l'Assemblée générale des Nations unies constitue une bonne synthèse de la politique étrangère française. Seul, nous semble-t-il, un chapitre laisse à désirer : celui de l'Afrique. Mais ce n'est pas nouveau : la diplomatie et la présence françaises en Afrique sont trop empreintes d'ambiguïtés, trop lourdes de contradictions, pour que l'on puisse se satisfaire des explications embarrassées du ministre français sur la « non-ingérence » de la France dans certains pays africains comme le Tchad, le Zaïre, les Comores ou la Mauritanie. Le constater n'est pas minimiser certains progrès récents, qui restent cependant à concrétiser, en particulier dans l'affaire du Sahara occidental. Ce n'est pas non plus donner systématiquement raison aux pays et aux parties auxquels se heurte la France dans ces affaires, mais affirmer simplement la nécessité de ne pas se cantonner dans une politique à courte vue et parfois bien hasardeuse.

Cette nécessité est d'autant plus impérative qu'elle semble avoir été comprise en ce qui concerne l'Afrique australe, où la France a redressé la barre dans une bonne direction. Reste à savoir si elle saura la maintenir, alors que, comme l'a dit M. de Guiringaud, « le temps passe, les intransigeances se fortifient et l'orage menace ».

L'Afrique n'est que l'un des trois points chauds du globe mentionnés à juste titre par le chef de la diplomatie française : l'Asie et le Proche-Orient ne peuvent pas être oubliés, même si l'influence française n'y est pas si forte que sur le continent noir. Ne pas céder à la tentation simpliste de « jouer » la Chine contre l'U.R.S.S. paraît fondamental : il y va sans doute de la paix du monde, même si certains apprentis sorciers peuvent être tentés de réaliser rapidement quelques succès à court terme. De ce point de vue, M. de Guiringaud a raison de rappeler que la politique de détente reste la seule raisonnable. Ce qui ne devrait exclure aucune fermeté lorsqu'un certain nombre d'impératifs sont en jeu, qu'il s'agisse de droits de l'homme ou de la sécurité de la France.

Ce n'est pas le retour de la France au comité des Nations unies sur le désarmement qui compromettra cette sécurité. Cette décision, qu'on avait annoncée officieusement depuis la session consacrée au printemps par l'ONU au problème, devrait en revanche combler une lacune dans la politique française du tout ou rien. En particulier en Europe, dont le sort ne doit pas être abandonné aux seuls intérêts des deux super-puissances. Les idées défendues par M. de Guiringaud peuvent être jugées très restrictives. Il n'empêche qu'elles constituent un progrès, à condition bien sûr qu'elles ne restent pas dans les cartons des experts.

Sur le Proche-Orient, le ministre français a défendu des positions déjà ébauchées et a rappelé à juste titre que les accords de Camp David ne vaudront que par la suite qui leur sera donnée. Le scepticisme dont il a fait preuve ne constitue pas cependant une condamnation des efforts actuellement déployés, encore que la bombe libanaise puisse à tout moment les compromettre. Car il est vrai qu'on a trop tendance à oublier ce pays, aujourd'hui déchiré, divisé, menacé dans son existence même.

• Il y a un an, je constatais que la situation du monde n'était ni bonne ni rassurante. Les événements survenus depuis douze mois n'incitent guère, hélas ! à modifier ce jugement », a déclaré M. de Guiringaud. Sans doute. On peut cependant espérer que la France est prête aujourd'hui à mieux les affronter, sinon à les résoudre.

(Lire nos information pages 6-7.)

Le Parlement israélien a ratifié à une large majorité les accords de Camp David

Les combats ont repris à Beyrouth entre troupes syriennes et milices chrétiennes

La président Carter a interrompu mercredi 27 septembre *un discours qu'il prononçait à Washington* pour annoncer à son auditoire que la Knesset israélienne venait de ratifier les accords de Camp David par 84 voix contre 19 et 17 abstentions. « Ceci est une très bonne nouvelle, a-t-il déclaré, à l'assistance qui l'acclamait. La Knesset vote pour la paix. Je suis très fier de cette décision. »

● AU CAIRE, M. Hermann Eilts, ambassadeur des Etats-Unis, a annoncé qu'une délégation israélienne arriverait dès jeudi dans la capitale égyptienne et qu'il était possible qu'une délégation égyptienne se rende à son tour en Israël, afin de commencer les négociations en vue de la mise en pratique de la première étape du retrait israélien du Sinaï ». La délégation israélienne serait composée de techniciens, selon M. Eilts, et les Etats-Unis participeraient à ces réunions.

● A BEYROUTH, les combats et les tirs d'artillerie ont repris mercredi entre les soldats syriens de la Force arabe de dissuasion (FAD) et les milices chrétiennes. Le renouvellement éventuel du mandat de la FAD, qui expire le 28 octobre, et la nouvelle situation créée dans la région par les accords de Camp David font craindre une nouvelle extension des troubles au Liban. (Lire page 8).

De notre correspondant

Jérusalem. — Beaucoup de bruit, et même de la fureur. L'effervescence qui régnait en Israël depuis près d'une semaine a atteint son comble lors des derniers débats de la Knesset. « *Décision pénible* », « *sacrifice* », « *déchirement* », « *risques énormes* », « *prix trop élevé* »... Ces formules ont résonné *crescendo* au cours des derniers jours. Employées aussi bien à droite qu'à gauche, elles ont été au cœur de tous les commentaires, de toutes les *discussions*, et sont devenues l'inévitable leitmotiv des discours de la quasi-totalité des membres du Parlement. Depuis la signature des accords de Camp David, une fois passé un premier moment de surprise et d'euphorie à l'idée que la paix au Sud était enfin toute proche, la décision d'évacuer les colonies du Sinaï a soudain mobilisé tous les esprits, devenant la cause d'innombrables réunions politiques, aussi houleuses qu'interminables, et l'objet d'incessantes manifestations. Dans tous ces remous, on a presque oublié que la paix était à la clé.

Certes, le choix est particulièrement grave. Indiscutablement, les colons qui devront regagner Israël ont des motifs de se plaindre. Ils peuvent même penser qu'on les a trompés. Assurément, les partisans du premier ministre, les fidèles de sa « famille combattante », ceux qui ont toujours soutenu dans le passé le Begin du sionisme le plus irréductible, ont des raisons d'être troublés. Le caricaturiste du *Jerusalem Post* a récemment traduit l'impression de beaucoup d'Israéliens aujourd'hui déroutés en représentant un groupe de faucons désemparés et furieux voyant s'éloigner l'un des *leurs métamorphosé en colombe*. « *Qui l'eût cru !* » : c'était la légende, et c'est aussi l'exclamation qui revient désormais sur toutes les lèvres.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 8.)

Le débat au sein de la gauche

- **M. Fiterman : le P.S. joue « double jeu »**
- **M. Mitterrand : les élections partielles justifient notre ligne**
- **M. Rocard : la « pratique politique » doit être renouvelée dans le parti**

Le débat soulevé au sein de la gauche par son échec électoral du mois de mars se poursuit dans les rangs du P.C.F. et du P.S.

Devant le comité central du parti communiste, M. Fiterman a pris acte de certaines « erreurs tactiques » commises par sa formation, mais il a renouvelé ses attaques contre la « stratégie du double jeu » des socialistes.

Au P.S., M. Rocard condamne derechef « l'archaïsme » et réclame « un langage neuf et une pratique politique renouvelée », tandis que M. Mitterrand juge « significatifs du succès d'une ligne politique » les succès électoraux que remporte son parti.

Depuis les élections législatives des 12 et 19 mars, un peu plus de six mois se sont écoulés tout au *long desquels les deux principales* formations de la gauche ci-devant unie ont fait la France tout entière *témoin de leur commune incapacité* à réfléchir sur elles-mêmes, à approfondir, et surtout à se taire.

Depuis l'échec électoral, bien plus encore qu'avant, on a entendu jour après jour, les communistes et les socialistes affirmer contre toute évidence qu'ils sont seuls blanc comme neige, et que le jour n'est pas plus pur que le fond de *leur propre cœur*. Quelle est la semaine pendant laquelle le P.C.F. n'a pas accusé le P.S. de trahison du *programme commun*, de « virage à droite » ou de « double jeu » ? Quelle semaine s'est écoulée sans *que le P.S. ne lasse grief au P.C.F.* d'avoir saboté la victoire possible parce qu'il ne « voulait pas du pouvoir » et n'entendait pas l'exercer sans l'assurance d'être dominant au sein de la coalition victorieuse ?

Alors que pendant plus de cinq ans ni le P.C.F. ni le P.S. n'avaient eu la prétention déraisonnable et outrecuidante de revendiquer pour lui seul le mérite et la paternité des victoires unitaires issues du courant créé par la signature du programme commun du 27 juin 1972, *ils se sont acharnés tous deux à* démontrer que le naufrage printanier de la gauche n'est imputable qu'à *un seul : l'autre*.

Consentiront-ils à en finir ? C'est ce que se demandent tantôt avec tristesse tantôt avec exaspération ceux qui ne veulent pas désespérer de la résurrection d'une opposition unie. Il semble que ceux-là soient nombreux si l'on en juge par la remarquable persistance du « réflexe unitaire » qu'ont illustrée les seconds tours des élections législatives partielles de la Seine-Saint-Denis (23 juillet), du Pas-de-Calais (10 septembre) et de la Meurthe-et-Moselle (24 septembre).

Un dégel est-il possible ? On est porté à ne guère y croire si l'on considère la démarche du P.C.F. et le contenu du rapport que son comité central a entendu mercredi 27 septembre. M. Fiterman ne conteste certes pas que les récents déboires électoraux de son parti soient « à juste titre préoccupants », que le P.C.F. ait commis une « erreur tactique » *dans le Pas-de-Calais, que* bon nombre de ces électeurs se soient abstenus ou aient voté socialiste dès le premier tour des « partielles ».

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 10.)

Le Sénat américain adopte le compromis sur le gaz naturel établi avec le président Carter

(Lire page 34 l'article de Michel TATU.)

AU JOUR LE JOUR

Nouvelles Semeuses

Les Etats-Unis mettront prochainement en circulation une pièce de 1 dollar à l'effigie de Susan B. Anthony, qui avait milité dans les années 1870.

De mauvaises langues en concluront que la Banque fédérale américaine émet cette nouvelle pièce au moment où le dollar dégringole et que cette juxtaposition de la femme et de l'argent est indécente.

Grave débat assurément, mais beaucoup moins grave que celui qui naîtrait aussitôt en France si l'on décidait de remplacer la Semeuse sur les pièces de 5 francs par le profil de Jeanne d'Arc et sur celles de 10 francs par l'effigie de Mme Gisèle Halimi.

BERNARD CHAPUIS.

Les crues du Gange et du Brahmapoutre ont provoqué des dégâts d'une ampleur exceptionnelle

De nouvelles inondations auraient, selon des dépêches d'agence, recouvert depuis deux jours de vastes régions des Etats de Bihar et d'Uttar Pradesh, alors que les eaux de la crue précédente venaient tout juste de baisser. Deux cents villages proches de Bénarès auraient encore été submergés. De même, des pluies diluviennes (224 millimètres d'eau en vingt-quatre heures) qui sont tombées sur Calcutta ont envahi certains quartiers de la capitale de l'Etat du Bengale-Occidental.

Si elles semblent avoir été peu meurtrières, les crues qui ont frappé le nord de l'Inde au début du mois de septembre, ont causé des dommages matériels d'une ampleur exceptionnelle.

Malgré l'importance inhabituelle des inondations, cette année, il ne semble pas que les responsables de New-Delhi soient en mesure techniquement, financièrement et politiquement d'accélérer les études et les réalisations capables d'éviter à l'avenir de semblables catastrophes.

Il faudra encore quinze à vingt ans pour *maîtriser les eaux du Gange, de ses affluents* et du Brahmapoutre, estiment les experts.

De graves défaillances des autorités de New-Delhi

New-Delhi. — Les habitants du quartier populaire de Jehangipuri, dans la banlieue nord de la capitale indienne, reprennent peu à peu possession de leurs minuscules logements de briques non jointoyées dont ils furent chassés, il y a trois semaines, par les crues. Chaque bloc d'habitations a été préalablement désinfecté par des équipes de volontaires. Singulier destin que celui des cent vingt mille habitants de ce quartier, où ils furent installés — sur un site inondable — après avoir été chassés, pendant l'état d'urgence proclamé par l'administration de Delhi (à l'instigation de Sanjay Gandhi, le fils cadet de Mme Gandhi), des bidonvilles ou des taudis « non autorisés » qu'ils occupaient aux abords de la vieille ville.

De notre envoyé spécial
GÉRARD VIRATELLE

Sous le régime actuel, la même administration municipale ne se conduit pas autrement en faisant procéder, aujourd'hui, pour les mêmes raisons, à des démolitions d'habitations dans d'autres quartiers.

Pendant trois années consécutives, la Yamuna (l'affluent du Gange qui passe à Delhi) coulant à peine à 3 kilomètres de Jehangipuri, est sortie de son lit. Mais, cette fois, son niveau est monté de 3 mètres. A Jehangipuri, la marque de la crue est encore visible à la hauteur du toit des maisons du lotissement. Un million de personnes autour de la capitale, disent les autorités, sont ainsi menacées, chaque année, et *sont contraintes à une évacuation* précipitée lors de la montée des eaux.

Combien sont-elles, dans toute l'Inde, installées sur des terrains « sujets aux inondations », à la suite notamment du développement anarchique des grandes villes ?

Certes à Jehangipuri, comme dans la plupart des centres d'hébergement provisoires installés aux portes de la capitale, les organisations de secours donnent plutôt bonne impression : vaccinations collectives massives (les cas de choléra ont été limités), soins gratuits aux blessés, distribution de rations alimentaires au prix de formalités fastidieuses *pour les sinistrés* (New-Delhi a puisé, à cet effet, dans ses réserves de céréales), mais il est vrai, aussi, que les nombreuses organisations charitables nationales ou étrangères, opérant en Inde, sont habituées aux opérations de secours (avec le cyclone de l'Andhra-Pradesh on en est à la seconde catastrophe en un an).

(Lire la suite page 5.)

TAHAR BEN JELLOUN

Moha le fou, Moha le sage

"Teher Ben Jelloun encre son récit dans le *tradition et lui donne* une dimension lyrique."
Claude Bonnefoy
Les Nouvelles littéraires

"Moha. La mémoire totale, celle d'un peuple... il est lui, de ces morts qu'on n'enterre pas !"
André Miquel
Le Monde

Roman 192 p.39F.

SEUIL

«LA VIE MODE D'EMPLOI»

L'exploit monstrueux de Georges Perec

En 1965, Georges Perec a obtenu le prix Renaudot pour « les Choses », son premier livre, publié dans la collection Les Lettres nouvelles de Maurice Nadaud. On peut dire que ce jour-là le jury a eu du flair. Treize ans après, avec un énorme roman qui est une somme, une fresque, un jeu, Perec s'affirme comme un des créateurs les plus originaux et les plus considérables de la littérature moderne.

Entre ce point de départ et ce sommet conquis, Perec, qui a aujourd'hui quarante-deux ans, nous a donné une dizaine d'ouvrages dont la diversité frappe. On dirait qu'il s'est efforcé à ne jamais écrire le même livre, qu'il s'est essayé à tous les genres. Tantôt (« Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ? », 1966) c'est une pochade en langue parlée, la fameuse « Cataverrousso » de Quensou dont il est un disciple, membre, comme lui, de l'OULIPO et comme lui amateur de jeux sur le langage et de connaissances encyclopédiques ; tantôt il s'amuse à écrire autant d'histoires qu'il peut en s'interdisant l'emploi de la lettre « e » (« la Disparition », 1969) ; tantôt il renouvelle l'autobiographie (« W. ou le souvenir d'enfance. », 1975) et on apprend alors l'origine juive polonaise de sa famille, son enfance quasi orpheline marquée par la mort du père en 1940, par celle de la mère à Auschwitz. Ou bien il collectionne ses rêves (« la Boutique obscure », 1973) ou bien il ausculte ses souvenirs (« Je me souviens », 1978). Il a tiré un film d'un de ses récits, « Un homme qui dort » (prix Vigo 1974) ; il a écrit des pièces de théâtre...

Il lui manquait jusqu'ici un roman de grande dimension. C'est ce que nous apporte « la Vie mode d'emploi », où il renouvelle cette fois le genre picaresque. Tout en laissant l'humour et l'ironie travailler sa création, il y atteint, par les moyens les plus cocasses, la vraie profondeur.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire page 15.)

Le Monde

idées

INFORMATIQUE

Une télématique conviviale ?

par ALAIN MAMOU-MANI et MAURICE RONAI (*)

LA seule façon de maîtriser le destin d'une société est d'identifier à temps les facteurs qui le déterminent. La télématique est désormais au cœur des choix de société. Le rapport Nora-Minc contribue à ce débat décisif. S'il expose une stratégie industrielle et administrative (« plan banque de données », nécessité d'une normalisation, lancement de satellites, création d'un ministère des télécommunications), il énonce aussi un projet de société (socialisation de l'information, paisabre informatisée, agora informationnelle...) qui reprend des thèmes chers aux écologistes.

La conception du pouvoir politique qui se dégage du rapport, visant à « *harmoniser le projet régalien et les aspirations des groupes autonomes* » interpelle les écologistes : « *la floraison d'expérimentations, l'émergence du mouvement écologiste, l'essor de la vie associative, témoignent d'une nouvelle capacité de la société civile à s'affirmer... Il est illusoire d'escompter la décentralisation du mouvement spontané de la société, mais plus encore d'imaginer que les pouvoirs publics peuvent organiser leur propre dessaisissement à partir d'une volonté unique et centrale. L'Etat ne peut imposer le changement : il lui faut créer les conditions où autrui pourra le réaliser* ».

Mais le plus grave c'est la possibilité qu'offre l'informatique de reporter les échéances, de repousser les choix. Historiquement, elle a permis la survie d'ensembles administratifs ou productifs que leur taille, leur poids démesurés ou leur engorgement condamnaient à disparaître. Elle rend désormais viable le fonctionnement d'organisations géantes traitant une masse considérable d'informations. Un exemple : on a pu atténuer la saturation automobile des cités par la coordination informatique des feux de circulation et l'optimalisation des flux ; on a éludé ainsi des choix majeurs, qu'il s'agisse de voirie, de transports collectifs ou d'implantation des lieux de travail, de loisirs et d'habitation. On a rendu tolérable une situation de crise sans s'attaquer aux causes.

L'expérience récente du débat sur les radios libres montre que les pouvoirs publics légifèrent sur des enjeux de civilisation mais qu'ils polarisent l'attention de l'opinion sur des problèmes conjoncturels qui ne permettent pas de mesurer l'ampleur du débat.

Si l'on ne veut pas « rationaliser l'inévitable », c'est-à-dire enfourcher comme projet ce qui se fait déjà, pourquoi cet avenir prometteur apporté par la télématique n'est-il pas l'objet d'un débat national ? Qui décide des grandes options ? Alors que nous n'avons pas eu de véritable débat sur les choix énergétiques, aurons-nous la chance de débattre des choix télématiques sans laisser des « informatocrates » décider pour nous de notre avenir ?

Ce débat ne saurait se limiter au « bon usage » d'une technologie. La miniaturisation, la baisse des coûts, l'extension de la micro-informatique ne sont pas en eux-mêmes les garants d'une démocratisation. La multiplication, la décentralisation des réseaux des banques de données ne conduisent pas nécessairement à une société conviviale.

Les écologistes et, au-delà, les citoyens, sont interpellés par le rapport NORA-MINC. Les promesses de la télématique sont limitées par le contexte dans lequel les choix de société sont effectués aujourd'hui. L'informatique a jusqu'à présent permis de faire reculer ces choix. C'est pourquoi il est nécessaire de diversifier les vecteurs de transformation de la société. De la même manière qu'il faut renoncer au tout électrique, au tout automobile, au tout nucléaire, il faut combattre le tout informatique.

Toujours la compétitivité

Cet accroissement important de la productivité doit profiter directement à tous les citoyens. Travailler vingt heures n'est plus utopique. Le temps ainsi libéré serait consacré davantage à la création d'information qu'à la consommation de loisirs qui s'accompagne aujourd'hui d'une destruction d'énergie. Les pouvoirs publics et les industriels doivent aborder de façon concrète ce problème, contribuant ainsi à la réduction du chômage.

Or le rapport Nora privilégie la compétitivité de l'industrie française en affectant à cet impératif la totalité des gains de productivité. Les personnes rendues « disponibles » seront employées pour satisfaire des demandes potentielles de services collectifs et autres « aménités ». De ce fait, il exclut délibérément toute réduction du temps de travail.

La télématique peut susciter ensuite une remise en cause du monopole étatique de transmission de l'information. Les satellites de télécommunications rendent désuets les monopoles nationaux. Cette transformation des canaux de circulation de l'information devrait s'accompagner d'une évolution du schéma traditionnel unilatéral (radio monologante, télévision, télétype) vers des réseaux bilatéraux (radios locales ouvertes, télévision câblée, micro-ordinateurs).

Cependant le bureau juridique de l'Union internationale des télécommunications a délimité en 1977 les zones couvertes par les satellites, en préservant les souverainetés nationales. Il a sauvegardé ainsi les monopoles. De même, en matière de radio, le brouillage des radios libres manifeste la capacité de résistance de l'Etat à de nouvelles formes de communication.

La télématique pourrait entraîner enfin une transformation du modèle de consommation qui prendrait en compte une décentralisation des activités et un foisonnement de la vie associative. L'essor de la micro-informatique et des réseaux de télétraitement susciterait l'émergence de multiples groupes créatifs inventant de nouvelles applications et de nouveaux produits. Ainsi, aux U.S.A., des milliers de clubs de micro-informatique sont nés. Journaux, bourses d'échange, mini-réseaux de quartier, témoignent de la vitalité de ce mouvement. N'est-ce pas l'ébauche d'une « informatique verte » ? Mais cette spontanéité résistera-t-elle à l'armée de fonctionnaires des services collectifs prévue par les auteurs du rapport ?

En effet la télématique est aussi porteuse de risques. Depuis quelques années, on dénonce les menaces en matière de libertés individuelles, l'interconnexion des fichiers et la mise en mémoire magnétique des citoyens. On évoque moins souvent la mise en relation de ces informations apparemment anodines, ce traitement par ordinateur permet de cataloguer les citoyens comme le ministère de la santé le fait déjà pour les enfants à risque avec le système GAMIN. Pour échapper à une catégorie « handicapante », les citoyens ne seront-ils pas tentés d'autocensurer leur comportement pour rester dans la norme ? Ils éviteront de déménager, de divorcer, de tomber malade trop souvent, de déclarer les accidents de voiture pour ne pas être classés dans la catégorie « instable ».

Quant à la transparence sociale qu'autorise l'informatique, elle n'est pas gênante seulement pour les fraudeurs : que restera-t-il de nos zones d'ombres, du droit à l'oubli pour les événements du passé ?

★ Commission « informatique et écologie » des Amis de la Terre.

"BUSINESS CRASH!" L'ANGLAIS DES AFFAIRES.

Nouvelle formule de cours. 5 participants. 75 heures, 4 semaines.

Début des cours : 9 octobre.

Opéra : 742.13.39 – Champs-Élysées : 720.41.60
Nation : 371.11.34 – Panthéon : 633.98.77
Saint-Augustin : 522.22.23 – Boulogne : 609.15.10
La Défense : 773.68.16 – Versailles : 950.08.70
St-Germain-en-Laye : 973.75.00.

100 BERLITZ® ANS
Depuis 1878
Langues vivantes. Organisme privé.
Service Traductions-Interprétations.

L'ordinateur crée des emplois

par CLAUDE SALZMAN (*)

LE rapide développement de l'informatique soulève de nombreuses craintes. On accuse notamment l'ordinateur de menacer les libertés individuelles, voire de compromettre l'indépendance nationale et *surtout de créer du chômage*. Cette dernière crainte, très répandue, suscite des angoisses profondes et mérite que l'on s'y arrête. En cette période de chômage croissant, si un tel phénomène s'avérait exact, ne serait-il pas sage de chercher à freiner le fulgurante croissance de l'industrie informatique ?

Certains experts sont formels. Simon Nora, dans son récent rapport sur *l'informatisation de la société*, prévoit que : « Les conséquences *d'une informatisation massive sur l'emploi (sont)... une course de vitesse entre le dégagement de main-d'œuvre lié aux gains de productivité et l'accroissement des débouchés pouvant résulter d'une compétitivité ainsi améliorée. Des sondages sur quelques secteurs-clés montrent que les services dégageront du personnel et que les grandes entreprises se développeront à effectifs constants.* » En automatisant, l'ordinateur supprime des tâches jusque-là dévolues aux hommes et les prive donc de travail. Pour justifier l'achat d'un ordinateur, on calcule fréquemment le nombre de postes qu'il permettrait de gagner. Par exemple, un ordinateur coûtant 4 millions de francs, loué environ 1 million de francs par mois, n'est rentable que s'il permet de faire l'économie des salaires de quinze à vingt personnes.

Un leurre

Plusieurs raisons font que la réduction d'effectifs par l'informatique est un leurre. L'expérience montre, en effet, que les plans informatiques qui ne répondraient qu'au seul souci de supprimer quelques emplois sont très difficiles à réaliser et mènent parfois à de graves échecs. En effet, la création d'un système informatique va engendrer, dans un premier temps, de nouveaux emplois ; une équipe d'informaticiens doit d'abord travailler pendant de longs mois, voire plusieurs années, à concevoir et à développer le système, ensuite, lors de son lancement, on laissera fonctionner pendant trois à six mois les deux systèmes en parallèle.

Par la suite, on arrive effectivement à dégraisser les effectifs, mais, après quelque temps, on constate qu'ils sont revenus au niveau d'origine et même parfois le dépassent.

L'expérience montre que pour qu'une opération informatique soit réussie l'ordinateur doit permettre de :

— Développer de nouvelles opportunités en réalisant des opérations qui seraient impossibles sans lui ;

— Effectuer des travaux administratifs, notamment de copie et de tenue de livre, pour lesquels il est de plus en plus difficile de trouver du personnel ;

— Améliorer l'efficacité de l'entreprise, par exemple en réduisant les *stocks* ou les en-cours et en raccourcissant les délais de production ou la durée des cycles administratifs.

L'informatique est pleinement efficace lorsqu'elle est source de profits ou si elle permet de faire disparaître des goulets d'étranglement. Mais les réductions de coûts ou d'effectifs grâce au seul ordinateur sont un mythe. Le fait qu'il existe encore aujourd'hui des entreprises qui poursuivent ce type d'objectif n'est pas en soi une preuve convaincante.

Seule, l'observation des faits permet de décider quel est l'impact réel de l'emploi des ordinateurs. Prenons l'exemple des services comptables et financiers, qui sont la fonction de l'entreprise qui a subi de plein fouet les effets de l'informatisation.

Tout indique que le nombre de salariés de ce secteur aurait dû diminuer. Or il n'en est rien ! Une récente enquête de la CEGOS sur les coûts, les effectifs et les délais des services comptables et financiers des entreprises françaises nous a permis de procéder à une mesure indirecte de l'efficacité de l'informatique. A cet égard, nous aurons fait plusieurs constatations :

● Les services comptables et financiers sont et restent les premiers clients des services informatiques, qui travaillent pour eux à 50 % de leur temps.

● Entre 1971 et 1977, on a constaté, contre toute attente, un fort accroissement du nombre de personnes participant directement ou indirectement à l'activité comptable et financière. Cet effectif est passé de 3,4 % à 4,6 % du total des salariés des entreprises, ce qui représente une augmentation de plus du tiers, soit une croissance annuelle de 5 % en moyenne. A ce rythme, le nombre des comptables double tous les quatorze ans et demi ;

● Cette augmentation des effectifs condamne donc l'idée simpliste que l'ordinateur soit un facteur de chômage. Non seulement il ne supprime pas de postes, mais, au contraire, il en crée tant au sein du service informatique que dans tous les autres services de l'entreprise ;

● La productivité administrative a augmenté en moyenne au rythme annuel de 3 % par an. Non seulement l'ordinateur n'induit pas une baisse de productivité, mais, au contraire, il participe à l'effort d'efficacité.

On arrive cependant à constater un curieux paradoxe : simultanément, la productivité administrative et les effectifs croissent alors que les volumes globaux d'opérations à traiter restent dans l'ensemble stables. Nous sommes ici au cœur même du phénomène complexe liant l'informatique et l'emploi. En fait, la croissance des effectifs semble due à une croissance insuffisante du rythme de productivité.

En effet, alors que la productivité administrative croît au rythme de 3 % par an, la productivité globale des entreprises s'accroît au rythme moyen de 8 % par an. Tous les ans la productivité administrative prend un retard de 5 %, ce qui se traduit par une croissance d'autant des effectifs administratifs et particulièrement ceux des services comptables et financiers. Ce phénomène de croissance différentielle des productivités est un élément très important. Comme c'est une tendance très profonde elle peut nous permettre de mieux préciser ce que sera l'avenir.

Un défi majeur

Tant que les rythmes de croissance des productivités resteront à leurs niveaux actuels on est en droit d'assister à une *irrésistible augmentation* des effectifs administratifs de l'ordre de 4 à 5 % par an. Ce qui représente pour la seule fonction comptable environ trente mille emplois nouveaux par an. En extrapolant cette tendance on s'aperçoit qu'en soixante-dix ans environ, vers 2050, tous les salariés des entreprises françaises participeront directement ou indirectement à la comptabilité. Cela est bien entendu absurde, mais cela illustre bien l'importance et la profondeur du phénomène.

Si on souhaite enrayer ce mouvement deux tactiques sont possibles. On peut soit chercher à réduire le rythme moyen de la productivité globale, ce qui n'est évidemment pas souhaitable, soit réussir à accroître très fortement le rythme de croissance de la productivité administrative. Cette dernière solution constitue un défi majeur posé aux entreprises françaises. Seul l'ordinateur et un surcroît d'effort d'organisation permettront dans les années à venir de relever ce défi.

★ Kit Grindley et John Humble : MAITRISEZ VOTRE ORDINATEUR, éditions Hommes et Techniques, Paris, 1978.

(*) Ingénieur-conseil à la CEGOS.

RÉPLIQUE A...

André Danzin

M. Christophe Genon, étudiant, de Paris (16e), nous écrit :

S'IL convient de remercier André Danzin pour son exposé lucide (*le Monde* du 14 septembre) sur les diverses conséquences d'une généralisation de l'informatisation, il faut néanmoins demeurer sceptique sur trois points :

— La validité d'une thèse sociale de l'information ;

— La notion de liberté envisagée ;

— La recherche d'un type social non hiérarchique.

Ce scepticisme ne se porte pas sur l'objet pensé par les théories de l'information, à savoir si le processus d'essai-sélection serait applicable à la société humaine, mais sur sa façon même de penser. Pourquoi vouloir parler des rapports humains en termes de « modèles », de « processus » ? A quel choix politique mondial correspond cette volonté de techniciser les rapports humains ? Peut-on oublier si facilement la leçon de *2001, l'odyssée de l'espace* pour croire qu'un cerveau humain est assimilable à un circuit électronique, façonné justement par ce cerveau — pardon, ce « matériel » ? Pourquoi vouloir objectiver des sujets ?

« *Les courants nouveaux de la pensée scientifique* » ne présenteront pas « *tôt ou tard des résurgences vives dans la pensée philosophique* », car la philosophie a déjà montré combien il était dangereux de comprendre l'*humanitas* en termes de cybernétique et d'information. La façon de penser des informaticiens n'est en rien nouvelle. Elle est la poursuite d'une mathématisation du monde humain, d'une rationalisation à outrance qui ne se porte plus sur les objets scientifiquement analysables, mais sur l'analyste même qui retourne contre lui son propre instrument d'examen. Comprendre logiquement le monde comme un texte indéchiffrable aboutit à comprendre la parole comme « *logiciel* ». Après s'être rendus « *comme maîtres et possesseurs de la nature* », les logiciens de l'information voudraient-ils se rendre comme maîtres et possesseurs des sociétés ? A qui irait le profit d'une telle maîtrise ? Jusqu'où s'établirait-elle sans se duper sur son entreprise ?

Il est permis aux informaticiens de ne pas lire Heidegger (1), d'ignorer le mouvement historique et philosophique de rationalisation mondiale dont ils sont l'expression, mais il ne leur est pas permis d'aliéner la liberté humaine.

Grâce à l'information, la liberté « *n'est plus seulement réductible à une philosophie des droits de l'homme* », apprend-on ! Pour être clair : la division Est-Ouest n'aura plus de sens dans un monde contrôlé par une technologie omnipotente, omnisciente, omniprésente. Depuis quand la liberté se réduit-elle à des droits humains qui n'en sont que la conception juridique, non essentielle ? La liberté répond à plusieurs concepts, dont celui d'initiative, la possibilité d'être ; départ autonome d'un enchaînement. La liberté authentique est la plénitude de son actualité dans la nécessité reconnue de son essence, est l'autodétermination depuis la loi propre à son essence.

Etre un serf et libre de le rester !

L'essence humaine est-elle à ce point mathématique qu'elle en vienne à mathématiser par des « *évaluations* » la vie d'homme ? La liberté serait « *le jeu nécessaire dans les engrenages sociaux pour que certaines finalités s'accomplissent* ». La nécessité de la liberté ne peut sûrement pas être l'ensemble des déterminations extérieures (2) à l'individu ou au groupe (qu'est-ce qu'un « groupe » ?), parce qu'alors cette liberté soi-disant nouvelle ne serait qu'un maquillage électronique des vieilles « *contraintes sociales* », des hétéronomies finalement contingentes : il est nécessaire que le boulanger joue à faire du pain pour que, par « *engrenage* », la finalité nutritive s'accomplisse ! Belle formule de mécaniciens pour une banalité de concierge ! Mieux ! La liberté serait « *l'instrument d'exploitation des structures usées de la naissance des structures pertinentes, elles aussi provisoires* ». L'informaticien devient mécanicien, et botaniste, et sage-femme, et structuraliste ! Voilà la nouvelle : la liberté est un « instrument » intérieur aux structures sociales ! Pour être clair : je suis libre de servir mes structures, libre de travailler — bref, je suis moi-même l'instrument, je suis un serf et libre de le rester ! Une structure usée ? Changeons-là — jusqu'à la prochaine, provisoire elle aussi ? Pourquoi ne pas changer de liberté ? En effet, en tant qu'« instrument » elle fait partie intégrale du jeu d'engrenage dans la structure ! Et même pourquoi ne pas changer d'informaticiens, eux aussi éléments provisoires et déterminés d'une structure complexe ? Cela nous économisera tous les changements conséquents à venir ! Et même mieux : pourquoi ne pas changer la *société* qui fait apparaître de tels informaticiens ?

Des études se poursuivent pour trouver un fonctionnement social non hiérarchique ni anarchique : « *Il subsiste des contraintes* organisationnelles *précises, mais à un niveau juste suffisant.* » Bref, l'économie du pouvoir permise par ce type d'organisation serait, en fait, une façon de reléguer le pouvoir aux instances « *organisationnelles* », aux programmateurs. Le principe de décentralisation alors en vigueur conduirait vers l'autogestion fondée non sur le principe d'égalité des informations, mais sur le principe d'efficacité maximale, où l'ordre serait de fait la hiérarchie des programmes selon une hiérarchie des fins sociales prioritaires. Or une telle structure sociale, fondée sur l'utilité d'une organisation provisoire dont les fins internes sont, par voie de conséquence, provisoires, peut-elle assurer une revendication inutile et non provisoire : être heureux ?

(1) Heidegger : « *La fin de la philosophie et la tâche de la pensée.* »
(2) Extérieures étant ici les déterminations non essentielles.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

Italie

Diverses causes expliquent l'inquiétude et la morosité des principales formations de la majorité

De notre correspondant

Rome. — La rentrée politique en Italie est bien agitée. On ne compte plus les « petites phrases » à double sens, les interviews fracassantes, les menaces de toutes sortes qui ne se traduisent par rien de concret.

Une crise gouvernementale en perspective ? Nul ne s'y attend dans l'immédiat. On serait presque tenté de dire que c'est la solidité du cadre politique qui autorise tant d'agitation. Le gouvernement démocrate-chrétien de M. Giulio Andreotti — *soutenu* au Parlement par une écrasante majorité qui comprend les communistes et les socialistes — ne semble pas être arrivé au bout de sa course. Personne, en tout cas, ne propose une formule de rechange. Pas même les républicains, qui annoncent comme « *probable* » leur passage à l'opposition. Un hebdomadaire titre avec ironie : « *Andreotti, c'est assez ! Tes siècles sont comptés.* »

Malgré leur caractère artificiel, ces manœuvres illustrent le malaise des principales formations de la majorité. C'est un mélange d'inquiétude et de morosité auquel on peut trouver quatre explications.

La première est l'affaire Moro. Quatre mois et demi après l'assassinat du président de la démocratie chrétienne, elle n'est pas digérée ni même terminée. Les mystères qui demeurent et ceux qui surgissent (*le Monde* du 26 septembre) viennent d'être recensés dans une proposition d'enquête parlementaire : ils seraient au nombre de trente. Au lieu de se sentir globalement visée par les terroristes, la majorité d'union nationale réagit en ordre dispersé. Les communistes se posent en principales victimes d'un complot ; les démocrates-chrétiens, divisés entre eux, se disent que l'intransigeance du P.C. a faussé les choses dès le départ ; et les socialistes se sentent seuls contre tous. L'affaire Moro évoque, de plus en plus, une bombe à retardement. Elle n'explose pas, mais paralyse la majorité.

Le malaise des partis politiques s'explique aussi par les résultats déroutants des scrutins (référendum et élections partielles) qui ont eu lieu depuis le drame. Le net recul des communistes et la légère récupération des socialistes ne se sont pas toujours vérifiés. Depuis le référendum sur le divorce (mai 1974), les votes ont *toujours* démenti les prévisions du monde politique. Il devient périlleux de jouer sur des élections anticipées, éternel sujet de discussion à Rome. Le nouveau président de la République, M. Sandro Pertini, laisse d'ailleurs entendre qu'il n'est pas disposé à dissoudre les Chambres sans une raison impérieuse. Les partis vont se mesurer en tout cas, en juin 1979, lors des élections du Parlement européen. Elles seront un test de première importance, m o i n s faussé qu'en France, puisque personne ne s'oppose au Marché commun.

Les trois coups réglementaires

Autre cause d'agitation, plus grave celle-là : les problèmes non résolus. Ce sont surtout les dirigeants communistes — harcelés par leur base — qui souffrent des révoltes hebdomadaires des chômeurs à Naples, de la stagnation du Midi en général, des lois non appliquées et des incohérences de l'Etat. Celui-ci fait de grandes proclamations pour défendre la politique d'austérité à la veille du renouvellement des conventions collectives. Parallèlement, il est en train de distribuer sous la table divers avantages aux fonctionnaires pour entretenir ses clientèles politiques. L'économie n'est pas seule en cause. Aucun parti ne peut assister sans crainte aux « retours de vacances » des terroristes et des gangsters. Il y a eu, ce mois-ci, des attentats et des enlèvements en série qui rappellent de bien mauvais souvenirs. Bref, ni l'élimination de Moro ni la démission forcée du président de la République n'ont changé grand-chose aux problèmes italiens et à la manière de les affronter : cette rentrée politique donne un sentiment de déjà vu.

L'agitation s'explique enfin par les prochains congrès nationaux de la démocratie chrétienne et du parti communiste, prévus l'un et l'autre en mars. A l'heure actuelle, aucune des deux équipes dirigeantes n'est menacée. Elles représentent chacune une ligne largement majoritaire, même si beaucoup de militants, à la D.C. comme au P.C., discutent la manière dont ces lignes sont appliquées.

Le parti communiste reste un monde secret. Ses courants internes sont masqués par une unanimité de façade. Mais les critiques transparaissent de plus en plus : à la base, où nombre de militants se demandent ce que rapporte la politique de collaboration avec la D.C. ; et même au niveau des secrétaires de fédérations régionales qui se laissent interviewer par des journaux non communistes et soulignent les difficultés du recrutement, la bureaucratie excessive, le manque de démocratie interne. Ce parti qui participe depuis deux ans à la gestion de l'Etat découvre de nouveaux horizons et traverse une crise d'identité. Ses rapports avec la société italienne se compliquent. M. Berlinguer n'a-t-il pas prôné, dans son récent discours de Gênes, la constitution d'un « nouveau bloc social » comprenant les marginaux ? Le prochain congrès exprimera, d'une manière ou d'une autre, ces évolutions. Les statuts vont être modifiés et plusieurs postes changeront de titulaire.

Après avoir eu très peur de la poussée communiste aux élections de 1975 et de 1976, la démocratie chrétienne a maintenant l'impression que le temps joue pour elle. Elle se renforce en laissant les autres s'épuiser. Même la droite du parti ne parle plus de renvoyer tout de suite les communistes dans l'opposition. Par la bouche de M. Amintore Fanfani, elle vient seulement de réclamer à ses dirigeants un peu plus de cohérence et d'énergie. « *Il ne suffit pas de parler de « confrontation » avec les communistes : il faut préciser ce que l'on met derrière ce mot* », a dit le président du Sénat qui va jusqu'à se réclamer d'Aldo Moro, son concurrent de toujours.

Avant leurs congrès respectifs, les deux grands partis ne peuvent changer de ligne. Les socialistes eux-mêmes viennent à peine de se *prononcer* (c o n g r è s national de mars 1978) pour l'union nationale. Mais, dans ce cadre, chacun peut manœuvrer à sa guise. Le P.S.I. ne s'en prive d'ailleurs pas. Il continue à dénoncer le léninisme du P.C.I. ; il développe ses rapports avec l'extrême gauche comme avec la droite démocrate-chrétienne ; il fait des ouvertures en direction de l'Eglise. Les communistes le soupçonnent de vouloir revenir en force au gouvernement et d'obtenir même la présidence du conseil. Ce ne serait pas le centre-gauche mais la « gauche-centre ». Et le P.C.I. se verrait dire : « *Vous avez soutenu un gouvernement démocrate-chrétien ; pourquoi ne soutiendriez-vous pas un gouvernement plus à gauche ?* »

Agacé par ces insinuations, le secrétaire général du parti socialiste, M. Bettino Craxi, vient de déclarer : « *Le jour où nous déciderons de faire tomber le gouvernement, nous frapperons d'abord les trois coups réglementaires.* »

Mais entendra-t-on les trois coups si ce tintamarre continue ?

ROBERT SOLÉ.

UN COLLOQUE DE L'INSTITUT FRANCO-ALLEMAND

Des « élites » pour l'Europe ?

De notre envoyé spécial

Ludwigsburg. — L'Institut franco-allemand (1) a organisé du 21 au 23 septembre, avec le concours de la Fondation Bosch, un colloque consacré au thème : « *France-Allemagne, des élites pour l'Europe ?* », qui a rassemblé à Ludwigsburg, près de Stuttgart, un certain nombre de personnalités des deux pays.

Dès le début des travaux se sont manifestées les divergences d'appréciation qui existent de part et d'autre du Rhin sur la question des « élites ». Il s'est d'abord agi d'une controverse sur le sens même du mot (*qu'est-ce que l'élite ? A partir de quel degré de notoriété, de savoir ou de revenu en fait-on partie ?*), controverse dans laquelle les Français se sont, en général, montrés plus restrictifs que les Allemands.

Mais c'est surtout lorsqu'on a abordé l'étude des origines sociales et de la fonction des élites que la différence d'appréciation entre les représentants de l'un et de l'autre pays a été la plus nette. Du côté français, en effet, plusieurs orateurs ont tenu sur les élites des propos d'une sévérité un peu inattendue dans la bouche de gens qui y appartiennent manifestement. M. Guy Rossi-Landi, professeur à l'Institut d'études politiques, a décrit la succession d'« *inégalités des chances* » qui conduit à faire partie de l'élite. Et il a évoqué, non sans humour, « *ceux qui intriguent en France pour se faire attribuer un petit numéro minéralogique* », et pour qui « *la publication d'une tribune libre dans* le Monde » fait également partie du *cursus honorum* du Parisien dans le vent.

Si M. Christian V u l l i e r, de l'Ecole des hautes études commerciales, a pu noter à bon droit que « *la société française n'aime ni son économie, ni les dirigeants de cette économie* », ce qui contribue à ternir le prestige social des élites de l'industrie et du commerce, par rapport aux universitaires, en revanche on a constaté, du côté allemand, de bien moindres préventions de l'opinion à l'égard de cette catégorie. M. Karl Ulrich Mayer, professeur à l'université de Mannheim, a ainsi souligné la relative mobilité de la société germanique par rapport à la société française. « *Les élites politiques de la R.F.A. ne sont pas issues d'une couche supérieure ou moyenne homogène, et elles ne sont pas, non plus, représentatives de la stratification sociale qu'a connue la génération de leurs parents* », a-t-il noté. Il a également rappelé qu'une étude faite en 1972 avait montré que sur quatre-vingt-quatre membres du gouvernement de Bonn ou de ceux des Länder, on comptait douze fils d'ouvriers. Ce chiffre a visiblement laissé rêveurs ses auditeurs français.

Ce sont en revanche les participants allemands au colloque qui ont laissé paraître leur perplexité lorsque M. Jean-Luc Bodiguel, responsable des Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, a évoqué — sans le reprendre à son compte, il est vrai — l'argument assez souvent opposé à ceux qui soutiennent que les écoles normales supérieures jouent un rôle important dans la promotion sociale, « *et qui consiste à dire qu'en offrant une chance aux élèves doués venant de familles modestes, ces écoles écrèment en réalité la classe ouvrière de ses meilleurs éléments* ».

« *Démocratiques* » ou non, ces élites françaises et allemandes peuvent-elles contribuer à l'édification de l'Europe ? « *Oui* », ont répondu, avec des degrés divers dans la conviction, la plupart des participants. « *De toute façon, l'Europe unie, comme toute institution, secrétera des élites. Il faut donc les préparer* », a estimé M. Michel Lafon, directeur de l'Institut Auguste-Comte pour l'étude des sciences de l'action. Mais de nombreux obstacles demeurent. La totale équivalence des diplômes français et allemands permettrait déjà d'en *surmonter* quelques-uns. M. André Tunc, professeur de droit à l'université de Paris-I, a également évoqué à ce sujet les efforts concrets de l'U.E.R. VII de cette université en faveur de l'internationalisation des études juridiques.

Un autre obstacle a été évoqué à Ludwigsburg : celui des langues. « *Tant que nous seront obligés d'écouter, dans ce genre de colloque, la traduction simultanée des propos de nos interlocuteurs allemands, alors que je ne vois guère ceux-ci mettre leurs écouteurs lorsque c'est nous qui parlons*, a noté un participant français avec autant de modestie que de lucidité, *nous ne serons pas tout à fait à égalité pour parler de l'Europe. Ou de toute autre chose.* »

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Deutsch-Französisches Institut. Asperger Strasse 34-38 7140-Ludwigsburg (R.F.A.).

Portugal

Le parti socialiste pourrait se prêter à un compromis sur la formation du gouvernement

Les relations entre M. Soares et le président de la République portugaise, très tendues depuis la chute du gouvernement dirigé par le secrétaire général du P.S. au mois de juillet dernier, semblent s'améliorer. Telle est l'impression donnée par les déclarations du leader socialiste à l'issue d'une longue entrevue d'une heure et demie qu'il a eue à sa demande avec le général Eanes, mercredi 27 septembre. « Nous avons eu une conversation tournée vers l'avenir », a précisé M. Soares. « A mon avis, il ne faut plus insister sur les polémiques du passé. »

De notre correspondant

Lisbonne. — Cet assouplissement des positions du P.S. à l'égard du chef de l'Etat a été l'élément nouveau d'une crise qui s'éternise, mais les contours du prochain gouvernement qui doit remplacer celui de M. Nobre da Costa, dont le programme a été rejeté par le Parlement jeudi 14 septembre, restent toujours à définir.

Les délégations des quatre principaux partis politiques, P.S., P.S.D., C.D.S. et P.C.P., ont été reçues au palais de Belem mardi 26 et mercredi 27 septembre, afin qu'elles choisissent entre les quatre « scénarios » proposés par le général Eanes quelques jours plus tôt : gouvernement majoritaire issu d'un accord entre les partis; investiture d'un premier ministre chargé de former un cabinet qui, sans être de coalition, engloberait des éléments appartenant à plusieurs formations politiques et disposerait ainsi d'un appui majoritaire de la Chambre; désignation d'un cabinet intérimaire qui préparerait des élections législatives anticipées; présentation successive de deux gouvernements de façon à provoquer les trois rejets qui, selon la Constitution, entraînent automatiquement la dissolution de l'Assemblée.

Aucune formation politique n'a publiquement souhaité l'application d'une des deux dernières hypothèses. Pourtant, les partis sont loin de se mettre d'accord sur la procédure à suivre. Les centristes et les sociaux-démocrates paraissent préférer la solution d'un gouvernement de coalition malgré l'opposition des socialistes et des communistes. Pour le C.D.S., le nouvel exécutif devrait obligatoirement exclure les communistes. Le P.S.D. de M. Sa Carneiro pourrait, de son côté, participer à ce gouvernement à trois (P.S., P.S.D. et C.D.S.) à condition qu'il intègre dans son programme un projet de révision de la Constitution qui, selon les sociaux-démocrates, serait « *trop à gauche* ».

Pour le P.S., il n'est pas question de participer à un gouvernement « *en tant que parti* » avant les nouvelles élections, mais les socialistes sont prêts à laisser entrer certains de leurs hommes politiques dans un gouvernement qui ne soit pas de coalition. Ils exigent pour cela que le prochain cabinet, contrairement à ce qui s'est passé avec M. Nobre da Costa, émane d'un accord entre le P.S. et le président de la République.

Enfin, les communistes, qui ont réuni récemment leur comité central, « *attirent l'attention sur les dangers* » que représenterait une coalition sans eux. Selon le P.C.P., la formule idéale serait un gouvernement fondé sur un accord entre socialistes et communistes — qui disposent ensemble d'une majorité au Parlement — avec l'agrément du président de la République. En cas d'élections anticipées, le P.C.P. propose la constitution immédiate d'un gouvernement de transition, regroupant des membres des quatre principales forces politiques, « *afin de garantir une totale impartialité dans la préparation du scrutin* ».

En attendant, le gouvernement démissionnaire dirigé par M. Nobre da Costa a quelques difficultés à déterminer en quoi consiste la « *gestion des affaires courantes* ». Les négociations en vue de l'entrée du Portugal dans le Marché commun doivent commencer le 16 octobre prochain. Un gouvernement qui a été renversé par l'Assemblée peut-il prendre des décisions en la matière ? Socialistes, centristes et sociaux-démocrates pensent qu'il vaudrait mieux ne pas interrompre le processus d'adhésion entamé en 1977. Les communistes, en revanche, insistent pour que de telles discussions soient ajournées.

JOSÉ REBELO.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Plusieurs membres de l'opposition sont libérés

Le président Anastasio Somoza a annoncé, mercredi 27 septembre, la remise en liberté de ses adversaires politiques arrêtés au cours de l'offensive sandiniste, « *à l'exception de ceux qui se sont rendus coupables de crimes contre l'ordre public, d'attaques contre des garnisons de la garde nationale, de terrorisme ou de meurtre* ». Six membres du Front élargi d'opposition, parmi lesquels M. Adolfo Calero Portocarrero, dirigeant du parti conservateur, ont été immédiatement libérés mercredi. Le Front élargi d'opposition avait demandé, préalablement à toute négociation avec le gouvernement, la libération des personnes arrêtées depuis un mois et la levée de l'état de siège. Le secrétaire de presse de la présidence a annoncé que celui-ci serait levé le 12 octobre.

L'opposition serait maintenant prête à rencontrer le président Somoza mais s'inquiète des « restrictions apportées à l'« amnistie ». Elle estime qu'il y a environ trois cent cinquante prisonniers politiques dans le pays et que les mesures annoncées ne concernent qu'un petit nombre d'entre eux. Les négociations à venir excluent, d'autre part, les sandinistes qui ont pourtant constitué le fer de lance de l'insurrection.

Pour l'opposition, il ne fait pas de doute que c'est sur la pression des Etats-Unis, représentés par l'envoyé spécial du président Carter, M. William Jorden, que le président Somoza s'est décidé à négocier. Les trois p a y s latino-américains qui doivent participer aux conversations entre le gouvernement et l'opposition n'ont pas encore été choisis. A Washington, un porte-parole du département d'Etat a déclaré mercredi que les Etats-Unis seraient « probablement » présents à ces conversations.

Le département d'Etat a, d'autre part, affirmé que, selon les renseignements parvenus aux Etats-Unis, Cuba n'avait pas fourni d'aide directe aux sandinistes.

Selon une source proche du parti conservateur, M. William Jorden aurait obtenu du président Somoza l'assurance que ce dernier quitterait le pouvoir dans les six mois, donc bien avant l'expiration de son mandat, prévue pour mai 1981. Des juristes étudieraient actuellement les moyens de p r é p a r e r la création d'un gouvernement de transition dans les formes constitutionnelles. — (*A.F.P., UPI*)

A TRAVERS LE MONDE

Haute-Volta

● LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION FRANCO-VOLTAIQUE a figuré au centre des entretiens que le général Sangoule Lamizana, président de Haute-Volta, a eus mercredi 27 septembre avec M. Giscard d'Estaing à l'occasion d'un déjeuner de travail à l'Elysée.

A l'issue du déjeuner, le chef de l'Etat voltaïque a indiqué qu'il avait demandé à M. Giscard d'Estaing un accroissement de l'aide à son pays, tout en rendant hommage à l'« *effort considérable* » déjà consenti par la France.

Indonésie

● MILLE TROIS CENT VINGT-QUATRE PRISONNIERS POLITIQUES ont été libérés mercredi 27 septembre à Java, a annoncé un porte-parole de l'armée indonésienne. Ils figurent parmi les dix mille « *véritables communistes* » arrêtés après le coup d'Etat de 1965 et dont l'élargissement a été décidé cette année par le gouvernement. — (*Reuter.*)

Namibie

● LE PARTI AKTUR, branche locale du Parti national au pouvoir en Afrique du Sud, participera aux élections organisées en Namibie en décembre, a annoncé le président de cette formation, M. Abraham du Plessis, mercredi 27 septembre à Windhoek (*le Monde* du 28 septembre).

Le Parti de l'alliance démocratique Tunrhalle (D.T.A.) était jusqu'à présent le seul à avoir annoncé sa participation au scrutin. Les trois autres grandes formations du territoire, dont l'Organisation populaire du Sud-Ouest africain (SWAPO), refusent toujours d'y participer. — (*A.F.P.*)

Suède

● M. OLOF PALME a été réélu, jeudi 28 septembre, président du parti social-démocrate suédois au cours du 27e congrès national, réuni du 23 septembre au 1er octobre (*le Monde* du 28 septembre). — (*A.F.P.*)

Tchad

● LE GENERAL FELIX MALLOUM, chef de l'Etat tchadien, a regagné mercredi 27 septembre N'Djamena au terme d'une visite officielle en Chine. Une série d'accords de coopération ont été signés entre le Tchad et la Chine, prévoyant notamment l'édification à N'Djamena d'un complexe sportif destiné à accueillir, en 1981, les troisièmes Jeux d'Afrique centrale, la construction d'un pont reliant la capitale tchadienne à la ville camerounaise de Kousseri, l'accroissement de la participation chinoise à la mise en valeur de la région rizicole de Bongor. — (*Reuter.*)

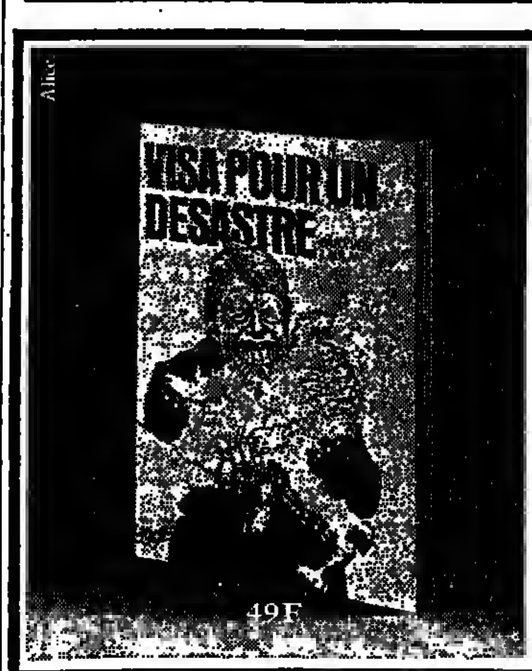

VISA POUR UN DÉSASTRE.

Par Yves Laulan.

EN 1944, les légions américaines débarquaient sur les rivages européens pour les libérer. Elles n'en sont jamais reparties. Or, depuis vingt ans, la chrysalide européenne s'efforce, sans succès, de se dégager de son cocon.

Et, si un sursaut européen n'intervient pas, l'Europe est condamnée à rester ce qu'elle est, c'est-à-dire peu de chose. Ce sursaut, qui autoriserait l'Europe à entrer dans l'âge adulte et l'amènerait enfin à affronter les problèmes de sa sécurité avec la grandeur, et aussi les risques qui y sont attachés.

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

le
BAROMÈTRE
de la
REPRISE sera le

MARCHÉ INTERNATIONAL
DE LA SOUS-TRAITANCE
le plus important au monde

- 1.100 exposants français et étrangers
- 11.000 m² de stands
- 20.000 visiteurs attendus
- Nouveautés 78 :

• Bureaux de contacts de grands donneurs d'ordres.
• Catalogue informatique par le groupe C.I.C.
• Journées techniques dont : Colloque européen des acheteurs industriels. Table ronde : Qualité industrielle, avenir de la sous-traitance.

HORAIRES :
9 - 18 h sauf le 6 octobre, 9 - 17 h

ASIE

EN VISITE A PÉKIN

Une délégation de la C.E.E. a reçu l'assurance que les sociétés étrangères pourront bientôt ouvrir des bureaux permanents en Chine

De notre correspondant

Pékin. — Les membres de la délégation des organisations européennes, qui étaient arrivés à Pékin avec un nombre très réduit de rendez-vous (*le Monde* du 27 septembre), ont, en fait, beaucoup travaillé pendant les quatre jours qu'ils viennent de passer dans la capitale chinoise. L'importance politique que la République populaire donne à cette visite a été soulignée, mercredi 27 septembre, par une entrevue avec le président Hua Kuo-feng, qui a exclusivement parlé devant ses hôtes de problèmes de politique internationale, insistant, comme à l'accoutumée, sur les méfaits de l'hégémonisme soviétique.

Des conversations d'intérêt économique ont eu lieu, d'une part, avec le vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien, et le ministre du commerce extérieur, M. Li Chiang, d'autre part, avec les responsables de nombreux ministères ou départements techniques. Le chef de la délégation, M. Haferkamp, vice-président de la Commission européenne, se déclare « *convaincu que de vastes et durables possibilités* » s'ouvrent pour la coopération entre la Chine et la C.E.E. La commission mixte, prévue par l'accord signé en avril dernier, se réunira au début de l'année prochaine à Pékin et des experts des deux parties vont être chargés d'approfondir les sujets abordés cette semaine. La délégation a trouvé les dirigeants chinois ouverts à tous les modes de crédits en usage dans le monde, à l'exception des prêts de gouvernements et des investissements étrangers directs en Chine. Toutes les opérations concevables de banque à banque — fusent-elles soutenues par les gouvernements — peuvent, en revanche, être envisagées.

La Chine, rapporte M. Haferkamp, se propose de financer des implantations d'équipement et de technologie par des exportations diverses, et particulièrement des métaux non ferreux, titane notamment, dont elle est riche. On apprend, d'autre part, que les ventes de pétrole et de charbon chinois ont été également discutées.

M. Haferkamp ne prévoit pas dans l'immédiat l'ouverture d'une représentation permanente de la C.E.E. à Pékin, mais les dirigeants chinois ont, en revanche, pris la décision de principe d'autoriser les sociétés étrangères à établir des bureaux permanents en Chine.

Parallèlement à ces conversations, des contacts fructueux ont été pris par les hommes d'affaires qui faisaient partie de la délégation. Entre autres exemples, le président d'une grande compagnie française, qui était arrivé sans ambition déterminée, a été l'objet de propositions précises et importantes.

Les entretiens de la délégation européenne ont, d'autre part, éclairé sur les intentions chinoises en matière de développement. Une conversation particulièrement intéressante à cet égard a eu lieu avec M. Li Hsien-nien, qui a notamment déclaré : « *Il nous faut deux ans de préparation avant de lancer notre programme... De plus, il faut du temps pour négocier avec vous.* » Ces propos témoignent d'un désir de réflexion qui ne correspond pas au style assez précipité qui a *caractérisé récemment certaines décisions* dans le domaine de l'édification économique, par exemple dans le secteur sidérurgique. Les délégués de la Communauté européenne n'ont pas rencontré M. Teng Hsiao-ping, qui avait, au contraire, personnellement conduit l'essentiel des négociations avec le Japon.

ALAIN JACOB.

● *M. Raymond Barre* a présidé mercredi 27 septembre, à l'hôtel Matignon, une réunion de travail consacrée à l'examen des échanges commerciaux entre la France et la Chine. MM. André Giraud, ministre de l'industrie, René Monory, ministre de l'économie, Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères participaient à cette réunion.

● *M. Michel Poniatowski*, en visite à Pékin (*le Monde* du 28 septembre), n'a pas été reçu mercredi 27 septembre par M. Hua Kuo-feng comme cela était prévu. La rencontre aura sans doute lieu à la fin de la semaine, et on précise à Pékin que son report n'a pas de signification politique.

Le premier établissement de préparation à
SC.PO
2 centres : Neuilly et St-Guillaume
• examen d'entrée en A.P.
• entrée directe 2e année.
• soutien en cours d'A.P.
CEPES Groupement libre de professeurs
57, rue Ch.-Laffite, 92 Neuilly
722.34.34 — 745.69.19

Reçu par M. Giscard d'Estaing

M. Lee Kuan Yew veut « donner un coup d'accélérateur » à la coopération entre la France et Singapour

M. Lee Kuan Yew, premier ministre de Singapour, a été reçu mercredi 27 septembre par M. Giscard d'Estaing. Il avait auparavant été l'hôte à déjeuner de M. Barre. A sa sortie de l'Elysée, il a exprimé l'espoir que sa visite « fera plus que donner un coup d'accélérateur à la coopération économique et aux échanges culturels » franco-singapouriens. Il doit s'entretenir avec plusieurs membres du gouvernement français avant de quitter Paris vendredi pour les Etats-Unis.

Un anticommuniste résolu

M. Lee Kuan Yew fêtera bientôt ses vingt ans à la tête de l'île-Etat. C'est, en effet, en 1959 que ce jeune avocat de trente-six ans, de formation anglophone, remportait largement les élections organisées dans ce qui était encore colonie de la couronne. Il était alors considéré comme un dangereux gauchiste, et d'aucuns disaient que, sous sa direction, Singapour serait bientôt un second Cuba. Il ne mit guère de temps à démentir ces prévisions et, en 1961, l'opération « chambre froide » lui permettait de faire mettre en prison les responsables de l'aile gauche de son parti, le PAP (People's Action Party) ; certains y sont encore, sans avoir été jugés, en vertu d'une stricte législation sur l'état d'urgence.

Que de chemin parcouru au cours de ces dix-neuf années ! Singapour a connu la période coloniale, une brève union (de 1963 à 1965) avec la Malaisie voisine, avant de devenir, le 9 août 1965, une République indépendante. M. Lee a fortement ancré, politiquement mais surtout économiquement, son pays à l'Occident et est devenu le plus fervent partisan de la libre entreprise dans la région. En 1976, à son initiative, le PAP a quitté l'Internationale socialiste, qui critiquait les violations des droits de l'homme à Singapour.

Homme de caractère, M. Lee n'a pas l'habitude de mâcher ses mots ni de se montrer magnanime à l'égard d'une opposition, absente du Parlement depuis dix ans. Fort de ses succès — il a consolidé l'indépendance de son pays, développé le rôle économique, financier et commercial de la place de Singapour, — doté d'une personnalité qui se sent à l'étroit sur l'île, il ne dédaigne pas de faire la leçon, y compris aux Occidentaux. C'est ainsi qu'il a dénoncé récemment la décadence des pays occidentaux, ou leur « hypocrisie avec des airs de petits saints » à l'égard des réfugiés indochinois, voire leur faiblesse à l'égard d'un communisme considéré comme le danger principal.

Cet anticommunisme sans concessions a parfois poussé M. Lee Kuan Yew à voir des complots « rouges » dans ce qui n'était que des manifestations d'opposition à un régime de parti unique. Cette hantise explique aussi que Singapour, en dépit de sa population aux trois quarts d'origine chinoise, n'ait toujours pas de relations diplomatiques avec Pékin, si ce n'est autant de la politique actuelle de Hanoï, en qui il voit avant tout un pion de Moscou.

P. de B.

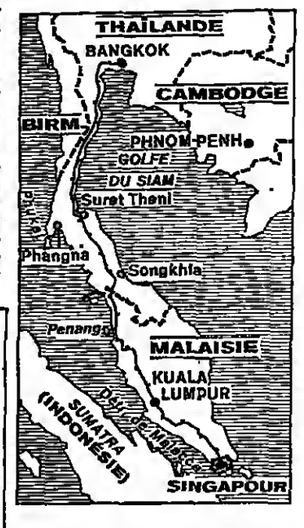

Indépendante depuis le 9 août 1965, l'île de Singapour a une population d'environ 2,3 millions d'habitants (sur une superficie de 587,6 km2), dont près des trois quarts sont d'ethnie chinoise ; il existe aussi une importante minorité malaise et une communauté indienne.

Dépourvue de ressources naturelles, obligée d'importer jusqu'à l'eau ou la terre utilisée pour gagner de précieux hectares sur la mer, l'île-Etat a su tirer profit de sa position stratégique. Un des premiers ports du monde, gigantesque entrepôt des produits de la région, Singapour est aussi devenu une importante place bancaire et a considérablement développé les activités industrielles de transformation fondées sur une main-d'œuvre importante, docile, et dont les salaires sont strictement contrôlés par l'Etat. Le tourisme est aussi important dans ce port franc. En dehors des pays voisins (Malaisie et Indonésie), les principaux partenaires sont le Japon et les Etats-Unis.

Singapour fait partie de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est), qui comprend aussi l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande.

● *La querelle sino-vietnamienne.* — Pékin a accusé mercredi 27 septembre le Vietnam d'intensifier ses préparatifs de guerre le long de la frontière. Selon l'agence Chine nouvelle, Hanoï se livre à « *une escalade dans sa campagne anti-chinoise* » et « *suscite un climat de guerre* ». Mercredi également, le chef de la délégation chinoise aux conversations bilatérales sur le sort des Chinois du Vietnam, le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Chung Hsi-tung, a quitté Hanoï pour rentrer à Pékin. Enfin, Radio-Hanoï a accusé la Chine d'avoir envoyé au Cambodge plusieurs dizaines de milliers de conseillers et de soldats. Ceux-ci construisent officiellement des routes, mais, en fait, ils commandent les forces armées khmères, affirme la radio — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Des conversations américano-vietnamiennes* sur la normalisation des relations entre les deux pays ont eu lieu à New-York les 22 et 27 septembre entre M. Nguyen Co Thach, vice-président des affaires étrangères de Hanoï, et M. Richard Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint. La dernière rencontre officielle avait eu lieu à Paris en décembre dernier. Selon le porte-parole du département d'Etat, aucun de ces entretiens n'a été « *une session officielle de négociations et aucune date pour une prochaine rencontre n'a été fixée* ». — *(Reuter.)*

● *Le Comité des patriotes du Kampuchéa démocratique en France* (1) organise les 30 septembre et 1er octobre à Paris, à l'Association Plaisance, 32, rue Olivier-Noyer, une série de manifestations à l'occasion du dix-huitième anniversaire de la fondation du P.C. khmer. Des films seront projetés et un meeting aura lieu le 30 septembre, à 14 heures.

(1) 53, avenue Lénine, 94250 Gentilly, tél. 655-85-17.

Publicité

Vient de paraître le numéro 4 de
PEUPLES NOIRS-
PEUPLES AFRICAINS
La seule grande publication francophone contrôlée entièrement par des Africains.
Où va l'Eglise catholique africaine ?
Contre Robert Cornevin.
Giscard d'Estaing, l'ennemi principal.
192 pages - 25 F
Abonnement annuel
(six livraisons) : 120 F.
341, rue des Pyrénées, 75020, Paris
Tél. : 366-80-94.
C.C.P. PEUPLES NOIRS,
2169192 Y PARIS.

EXPOSITION
ART DE CHINE
JAPON
Collections - Pierres Dures
Travaillées - Coraux
Malachites - Turquoises - Jade
Du 28 septembre
au 3 octobre inclus
HOTEL WESTMINSTER
13, rue de la Paix - PARIS
Tél. : 261-57-46.
De 11 h. à 20 h. sans interruption. Estimation de collection sur place

Préparations
SCIENCES PO
Octobre à Juin
• Plein Temps
• Parallèle
IPEC
46, Bd St Michel, 75006 Paris
033 45 87 / 633 81 23 / 329 03 71
enseignement supérieur privé
documentation sur demande

22.100 F
c'est l'apport suffisant pour acheter un
3 pièces à Clichy
habitable immédiatement

L'apport personnel habituellement demandé pour accéder à la propriété représente bien souvent un capital difficile à réunir.
C'est pourquoi Hampton & Sons a décidé de faciliter l'achat de votre appartement à l'Olympe en vous permettant d'emménager tout de suite* après le versement de :

18.400 F pour un 2 pièces de 51 m²
prix ferme et non révisable : 247.000 F.
après une location-vente de 24 mois : 291.460 F maxi.
22.100 F pour un 3 pièces de 67 m²
prix ferme et non révisable : 299.150 F.
après une location-vente de 24 mois : 352.997 F maxi.
28.000 F pour un 4 pièces de 86 m²
prix ferme et non révisable : 381.705 F.
après une location-vente de 24 mois : 450.412 F maxi.
33.800 F pour un 5 pièces de 100 m²
prix ferme et non révisable : 454.030 F.
après une location-vente de 24 mois : 535.760 F maxi.

Puis, vous payez votre loyer, comme vous le feriez pour tout appartement en location ; et, au bout de 24 mois, votre versement initial, votre caution, et 90% du montant total des loyers que vous avez versés, sont réunis pour former votre apport personnel.

Vous constituez vous-même votre capital-pierre tout en jouissant de votre appartement.

Important : si vous avez souscrit à un plan épargne logement, vous n'êtes plus obligé d'en attendre la clôture pour habiter chez vous : vous anticipez votre accession à la propriété et vous cessez de payer des loyers à fonds perdu.

Une chose encore : si vous êtes déjà propriétaire d'un appartement que vous souhaitez revendre, la formule Hampton & Sons, appliquée à l'Olympe, vous permet de vivre immédiatement dans votre nouvel appartement sans brader votre patrimoine. Vous avez tout le temps devant vous pour en tirer le meilleur prix.

Enfin, à l'Olympe, vous pouvez bénéficier du nouveau prêt conventionné du Crédit Agricole qui vous permet des mensualités très abordables pour un appartement plus grand.

Venez visiter l'Olympe, tous les renseignements vous seront donnés sur place, tous les jours de 11 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi, 8, rue des Cailloux à Clichy 92110, ou par téléphone au 737.33.60.

(Ces prix moyens établis le 1.5.78 peuvent être minorés ou majorés en fonction de l'étage choisi).

l'Olympe
8, rue des Cailloux - 92110 Clichy
Un immeuble préconisé par :
Hampton & Sons
Conseil International en Immobilier

Pour recevoir une documentation gratuite sur l'Olympe, retournez ce bon à :
Hampton & Sons
19, av. F. Roosevelt 75008 Paris
Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____

* après acceptation du dossier.

gilles charpentier & associés

ASIE

Les inondations en Inde

(Suite de la première page.)

Les dons de l'étranger en espèces sont jugés préférables à des dons en matériels qui n'ont pas toujours leur utilité. Une campagne de donations sans précédent continue, d'autre part, à travers le pays, et les grandes sociétés ont été invitées à prendre à leur charge la réinstallation de villages. La plupart de ceux-ci devront toutefois compter « sur leurs propres forces » pour reprendre une vie normale, la période d'assistance étant de courte durée. Que deviendront, en particulier, les petits paysans et les ouvriers agricoles du Bihar ou du Bengale-Occidental qui ont « mangé » leurs réserves lorsqu'ils étaient isolés par les inondations ? Sans doute devront-ils, une fois encore, se tourner vers les propriétaires terriens - usuriers ou partir vers la ville à la recherche d'un hypothétique gagne-pain.

Si elles n'ont pas été très meurtrières, les inondations ont, en revanche, causé, cette année, des dégâts matériels considérables. Et elles ont souligné des défaillances humaines et techniques parfois graves : enclavement des régions rurales qui, en cas de crues, peuvent rester plusieurs jours complètement isolées étant donnée l'insuffisance ou même l'absence de moyens de communications ; faiblesse voire effondrement de l'appareil administratif ; manque de coordination entre services régionaux et nationaux. L'Inde ne possède pas l'équivalent d'un plan ORSEC à l'échelon national. l'organisation des secours relevant de la souveraineté des Etats fédérés. Et cela explique en partie l'espèce de « flottement » que l'on constate généralement dans des cas semblables au niveau du pouvoir central.

Le district de Midnapore, dans le Bengale-Occidental, a été l'un des plus éprouvés en raison d'une double défaillance : celle d'un jeune administrateur inexpérimenté qui ne sut pas apprécier le danger et donner l'alerte, et celle de techniciens qui relâchèrent brusquement les eaux de retenue d'un barrage, alors que les rivières en aval étalent déjà en crue. Ces deux fautes provoquèrent des dévastations et la mort, pense-t-on, de plusieurs centaines de personnes.

L'envasement des réservoirs et des canaux

De nombreux ouvrages, qui devaient remplir une fonction de protection de la nature et des populations, se sont dégradés par suite d'un mauvais entretien. Parfois même, ils ne répondent plus à une situation qui a évolué. C'est ainsi que l'érosion de digues en terre, l'ensablement des réservoirs de retenue et des canaux, et même l'irrigation, lorsque celle-ci diminue l'efficacité du drainage naturel, rendent les crues plus menaçantes chaque année. Il est admis que la majorité des réservoirs villageois, creusés depuis des siècles pour retenir l'eau des pluies de la mousson, en particulier dans les plaines du Bengale et du sud du pays, se sont envasés.

Plusieurs grands réservoirs de barrages produisant parfois de l'électricité se trouvent dans une situation semblable. C'est le cas du grand lac formé derrière le barrage de Bahkra sur la Sutley, dans l'Etat d'Himachal-Pradesh : un autre ouvrage, indiquent les experts, inauguré en 1976 et prévu pour durer cent quatre-vingt-cinq ans, s'ensable à une vitesse telle qu'il sera hors de service dans quarante-huit ans.

Il en est de même des canaux partant d'un réservoir sur la Kosi (dans l'Etat du Bihar) : le débit y a diminué de 20 % en quelques années. La végétation, d'autre part, envahit le commencement du grand canal du Rajasthan (Etat voisin du Pakistan) alors qu'il n'est pas encore achevé. Enfin, il va falloir consolider le barrage de Farakka, construit à grands frais pour détourner une partie des eaux du Gange vers l'une des branches, la Bhagirathi, afin d'améliorer le drainage du port de Calcutta. Pourquoi ce laisser-aller dans l'entretien de réalisations coûteuses et jugées parfois vitales ? Sans doute peut-on trouver une explication dans le fait que le système socio-politique favorise plus la corruption que la conscience professionnelle et attribue généralement au lampiste la responsabilité des fautes.

Quoi qu'il en soit, les inondations provoquent parfois de profondes mutations. L'érosion et les changements de cours des rivières peuvent être spectaculaires. Ainsi, en certains points, la distance entre le Gange et la Bhagirathi au Bengale - Occidental a-t-elle considérablement diminué et n'est plus, cette année, que de 2 kilomètres. De même Ballia, située non loin du confluent du Gange et de la Ghaghra (affluent plus puissant que le fleuve), a dû changer quatre fois de site pendant les temps historiques.

La fréquence des inondations pourrait, d'autre part, conduire à préférer un autre type d'habitat que la hotte de terre battue avec toit de chaume, très vulnérable aux crues. C'est ce que suggère le gouvernement communiste du Bengale Occidental.

Sauvegarder l'Himalaya

Cette année aucune région du nord de l'Inde n'a, à dire vrai, été épargnée. Mais le système de drainage est beaucoup plus élaboré dans le Nord-Ouest où l'irrigation a permis la « révolution verte » et la constitution d'une classe d'agriculteurs aisés. Ce n'est donc pas un hasard si cette région privilégiée connaît des inondations moins fréquentes et moins graves que les régions où des rapports sociaux iniques fondés sur les castes et des relations agraires néo-féodales s'opposent à tout progrès.

Ces inondations sont généralement considérées par les Indiens comme un phénomène inévitable présentant même des aspects beaucoup plus bénéfiques que néfastes puisque la mousson conditionne les récoltes. L'idée dominante est que l'Inde devra « vivre avec les inondations » et, si les grands travaux faits en Chine pour contrôler les eaux suscitent parfois de l'admiration, les responsables de New Delhi n'envisagent pas de suivre cet exemple pour mobiliser les masses inoccupées autrement que dans le cadre réduit de quelques programmes de « nourriture pour du travail ».

Au rythme où vont les choses, il faudra donc quinze à vingt ans pour maîtriser les eaux du Gange et du Brahmapoutre, et encore si toutes les parties concernées collaborent à l'entreprise, rappellent divers experts. Constituée en 1975, la commission des inondations a été invitée à déposer son rapport d'ici à décembre. Mais ce travail ne sera sans doute pas suivi de décisions rapides et cette commission ne semblait pas, jusqu'à maintenant, s'intéresser à tous les facteurs concourant aux inondations. Aucun organisme n'est chargé, d'ailleurs, de cette synthèse.

La prise de conscience des dommages causés à l'environnement depuis de nombreuses années est récente et limitée à une élite de scientifiques et de journalistes. *« Il faut soigner le mal à la racine et d'abord sauvegarder l'Himalaya »*, nous a déclaré M. B. G. Verghese, directeur de *Voluntary Action*, mensuel écologique et de développement rural, auteur d'une remarquable plaquette sur un *« Développement intégré du bassin du Gange et du Brahmapoutre »*. La déforestation, y souligne-t-il, est alarmante dans l'Himalaya, d'où proviennent les eaux du Gange et de ses affluents. Des personnalités ont lancé un appel pour sauver le « Toit du monde », apportant leur soutien à un mouvement de protection des populations locales : des entrepreneurs aussi bien népalais qu'indiens, avides de profits, déboisent les pentes en dépit des lois protégeant la forêt himalayenne. Dans le même temps, le surpâturage fait disparaître la végétation.

Ces deux causes conjuguées accroissent l'érosion, les glissements de terrain et contribuent à augmenter les crues liées à la fonte des neiges et à la saison des pluies. Depuis des générations, le bois est le combustible populaire par excellence, ce qui aggrave la situation dans la plaine du Gange. La densité démographique y est si forte que, malgré des campagnes de reboisement et la reprise vigoureuse de la végétation à l'époque de la mousson, le sol est mis à nu. Enfin, des coupes importantes ont été pratiquées dans la mangrove du delta du Gange pour y installer, contre leur gré, des réfugiés du Bengale-Oriental à l'époque où cette province faisait partie du Pakistan.

S'il est vrai que les risques d'inondations pourront difficilement être réduits aussi longtemps que le problème ne sera pas traité dans son ensemble et à l'échelle du bassin du Gange et du Brahmapoutre, il est non moins vrai qu'un tel problème exige des solutions politiques.

Ce bassin couvre tout le nord du sous-continent indien. La population y est de trois cent cinquante millions d'habitants, et presque le dixième du potentiel hydro-électrique mondial y est installé. Les sécheresses y précèdent fréquemment les inondations et sont tout autant meurtrières que les crues. Pourtant on y enregistre les pluies les plus fortes au monde et la nappe souterraine regorge d'eau à quelques mètres seulement sous la surface du sol. Pour le moment la coopération, pourtant indispensable, entre les trois principaux pays intéressés (Inde, Bangladesh et Népal) n'existe, entre eux, qu'à un niveau... bilatéral. Venant de l'Inde, toute initiative suscite la suspicion de ses voisins. Les ressources hydro-électriques pourraient être pour le Népal ce qu'est le pétrole pour le Koweït. C'est son plus grand capital, et il est continuellement renouvelable, souligne M. Verghese. Mais il ne peut guère le mettre en valeur sans l'appui technique de l'Inde, principal débouché « naturel » de cette ressource.

Les difficultés de la coopération internationale

Enfin, toute protection de l'Himalaya implique une étroite collaboration entre New-Delhi et Katmandou. Celle-ci a été relancée après le départ de Mme Gandhi et les Indiens doivent installer, « clef en main », un barrage sur la Karnali. Trois autres projets communs sont à l'étude, mais ils ne seront pas réalisés, dans la meilleure hypothèse, avant 1990. Combien de crues y aura-t-il d'ici là ? Les barrages construits depuis vingt ans, tant en Inde qu'au Népal, note encore M. Verghese, n'ont qu'un effet limité sur les crues. De petits ouvrages plus économiques, faciles à construire et à entretenir seraient préférables.

A l'est du sous-continent, l'accord provisoire auquel sont parvenus l'Inde et le Bangladesh, en septembre 1977, sauvegarde les intérêts immédiats des deux pays, en partageant entre eux les eaux du Gange pendant la saison sèche pour une durée de cinq ans. Il reste à établir une coopération plus vaste et à coordonner les politiques de contrôle et d'utilisation des eaux, tant du Gange que du Brahmapoutre. A cet égard, les positions sont diamétralement opposées et rien ne laisse prévoir qu'elles pourront s'harmoniser dans un proche avenir. New-Delhi défend un projet de grand barrage sur le Brahmapoutre, en Assam, et de canal transférant une partie du fleuve dans la Bhagirathi (ce qui tendrait à prouver que le barrage de Farakka remplit insuffisamment son rôle). Le Bangladesh estime qu'un canal de deux cent cinquante mètres de large coupant le nord de son territoire y représenterait une saignée aux conséquences écologiques, mais aussi socio-économiques, et finalement politiques, qui pourraient être catastrophiques et que ne viendraient pas compenser les bénéfices de l'irrigation. Dacca s'oppose absolument à ce projet et plaide en faveur d'un système de retenues installées sur l'amont des cours d'eau, dans le massif himalayen.

Un autre projet retient l'attention. Il vise à relier le Gange, au niveau de Patna, à la Cauvery, rivière du sud du Deccan, grâce à différents aqueducs et mécanismes de pompages. L'eau serait ainsi répartie à travers plusieurs régions semi-arides, du Rajasthan à l'Andhra-Pradesh. Cela permettrait de remédier à certaines inégalités nationales dans la répartition de la mousson. Un projet encore plus gigantesque proposé par un ingénieur privé prévoirait de recueillir les eaux des rivières himalayennes au pied de la chaîne, depuis l'Assam jusqu'à l'Himachal-Pradesh, et de les amener par tout un système de canaux dans toute la péninsule indienne. Ce projet est jugé utopique et d'un coût trop prohibitif pour séduire les pouvoirs publics, néanmoins divers organismes internationaux (bureau des Nations unies pour le développement, F.A.O., Banque mondiale) ainsi que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne porteraient intérêt à ces divers projets.

M. Desai, premier ministre, a demandé qu'il soit mis fin au gaspillage des ressources hydrauliques. Mais les dirigeants indiens ont jusqu'à maintenant reculé devant les difficultés économiques et politiques que comporte une lutte efficace contre les inondations.

GÉRARD VIRATELLE.

éditions sociales

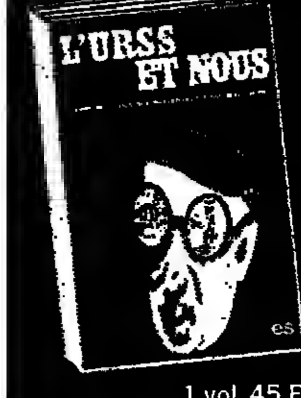

La sortie de "L'URSS et nous" est un moment important dans l'histoire du P.C.F. R. Barillon "Le Monde".

... sans complaisance, sans animosité, avec lucidité... Le Bureau Politique du P.C.F. 30 août 1978.

L'URSS et nous

Alexandre ADLER, Francis COHEN, Maurice DECAILLOT, Claude FRIOUX, Léon ROBEL

1 vol. 45 F

41ème mille !

alfa romeo
NOUVELLE GARANTIE TOTALE
GAP PANTIN
122 R. VAILLANT COUTURIER
93130 NOISY-le-SEC
843-93-39

1 AN PIÈCES ET M.O. ET 2 ANS SUR LA PEINTURE
2 ANS OU 100.000 KM SUR LE MOTEUR

l'école des secrétaires de direction

vous fait obtenir le B.T.S.S. et surtout

vous donne un métier que vous pourrez pratiquer dans tous les pays

esd

15 rue Soufflot 75005 Paris. Tél.: 325.44.40

Secrétariat ouvert tous les jours y compris le Samedi.

le nouveau régime ATKINS

contre la fatigue l'anxiété et les états dépressifs

la diététique super-énergétique du Dr. Atkins

par l'auteur de la révolution diététique

BUCHET/CHASTEL 18, rue de Condé 75006 Paris

29 boulevard de Port Royal

UN PETIT IMMEUBLE DE STANDING

STUDIOS 2 ET 3 PIECES EQUIPES

parkings et boxes

Prix fermes et définitifs. Livraison immédiate.

Capteurs d'énergie solaire installés. (Economie d'énergie: charges moins élevées)

Pour tous renseignements:

immovery 59 rue Desnouettes, 75015 PARIS tél.: 533.68.91

Appartement témoin et bureau de vente sur place. Ouvert: Tous les jours de 14 h à 19 h Sauf mardi et mercredi

Je désire recevoir des informations sur votre immeuble, 29 bd de Port Royal. Je suis intéressé par un ☐ studio ☐ 2 pièces ☐ 3 pièces

Nom
Adresse
Code Ville

Bon à retourner à IMMOVERY 59 rue Desnouettes 75015 PARIS

DIPLOMATIE

L'Assemblée générale

• M. de Guiringaud confirme la prochaine participation de la France aux travaux du comité sur le désarmement

L'Assemblée générale des Nations unies a poursuivi mercredi 27 septembre son débat général at a entendu notamment M. de Guiringaud. Le ministra français des affaires étrangères a défini dans son disconrs — dont nous donnuns ci-dessous les principaux extraits — la politique française. Il a notamment confirmé qua la France participerait dorénavant aux travaux du cumité des Nations unies sur la désarmement. Au méme moment, à Paris, à l'issue dn conseil des ministres, M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, annonçait la même nouvelle, précisant qu'après l'abolitiun da la coprésidence américano-soviétique, « la France sera présente à Genève at probablement très active » (voir page 11).

Ontre M. de Guiringaud, l'Assemblée générale de l'ONU a antendu mercredi M. Owen, secrétaire an Foreign Office, M. Wojtaszek, ministre polnnais des affaires étrangères, M. Forlani, ministre italien des affaires étrangères, M. Rallis, ministre grec des affaires étrangères, le président soudanais Nemeiry, et M. Puja, ministre hongrois des affaires étrangères.

Alors que M. Puja a condamné en termes modérés les accords de Camp David, la président Nemeiry a affirmé qu'il fallait « mettre en valeur les élémants positifs de cette initiative » ; il n'en a pas moins salué « la juste lutte des Palestiniens pour récupérer leur patrie », M. Owen, en revanche, a approuvé sans réserves les résultats da la conférence de Camp David. Le secrétaire au Fnreign Office, qui a longuement traité du dialogua Nord-Sud, a également évoqué le danger d'une intervention étrangère en Afrique australe au cas où la situation an Rhodésia na serait pas réglée rapidement.

A propos de la Namibie, il a condamné les

Le discours du ministre français

Voici les principaux extraits du discours prononcé mercredi 27 septembre par M. de Guiringaud devant l'assemblée générale des Nations unies :

« Il y a un an, de cette même tribune, je constatais que la situation du monde n'était ui bonne ni rassurante. Les événements survenus depuis douze mois n'incitent guère, hélas ! à modifier ce jugement. Les principaux foyers de tension demeurent. D'autres sont apparus. D'autres encore sont réapparus. Les déséquilibres économiques et les inégalités persistent et parfois même s'aggravent. Si les principes dont s'inspire notre Charte ne sont pas contestés, force est bien d'admettre que leur application reste insuffisante. Enfin, les droits de l'homme subissent toujours de nombreuses atteintes.

» Ce constat peut paraître sévère. Il ne se veut pas pessimiste. (...) En se rapprochant toujours plus de l'universalité, notre Organisation prend un poids croissant dans les affaires du monde. Membre fondateur des Nations unies et intégrant pleinement dans sa propre philosophie politique leurs objectifs et leurs principes, la France se félicite de cette évolution. Comme elle l'a montré cette année même, elle est prête à s'associer directement aux efforts de notre Organisation en faveur de la paix. En effet, plus que jamais, elle est convaincue de la valeur des actions collectives et de la nécessité d'una authentique coopération internationale, sans laquelle notre quête de paix et de prospérité serait illusoire.

» Cette politique, la France la met en œuvre, au premier chef, dans son environnement naturel, l'Europe. Avec ses huit partenaires, elle poursuit l'œuvre entreprise depuis plus de vingt années pour construire une communauté prospère et pacifique en mesure d'affirmer sa contribution à la vie internationale. (...)

La coopération avec l'U.R.S.S.

» Au-delà de cet horizon des Neuf, la France applique en Europe les principes de la détente qu'elle a contribué à dégager et auxquels elle demeure profondément attachée. Quelles qu'en soient les vicissitudes ou les accrocs, cette politique demeure la seule raisonnable. Elle exige donc d'être poursuivie et approfondie dans toutes les dimensions que lui reconnaît l'Acte final d'Helsinki. Elle exige aussi d'être étendue ailleurs dans le monde tant il est vrai que des régions extérieures à l'Europe ne sauraient devenir un objet ou un enjeu de confrontation entre les principales puissances sans que le processus même de la détente en soit atteint.

» Ayant, depuis longtemps, noué sans réticence des liens avec des nations européennes aux régimes sociaux différents du sien, mon pays affirme son attachement à la coopération avec l'Union soviétique et les pays de l'Europe orientale. De la même manière, il se félicite des relations qu'il développe avec la République populaire de Chine. (...)

» Maintenir la paix et la sécurité internationales, tel est le premier objectif que la Charte assigne à nos Etats.

» Or, plus encore que l'an passé, des tensions persistantes ou des conflits en cours mettent en danger la paix internationale. Nous les avons tous à l'esprit : ils se situent surtout au Moyen-Orient, en Afrique et dans la péninsule indochinoise. Le texte sur le maintien de la paix, dont mon collègue de la République fédérale d'Allemagne, au nom de la Communauté européenne, a exposé le projet, mérite de retenir toute votre attention car il nous invite très opportunément à apporter à l'Organisation notre concours dans ce domaine essentiel de la sécurité collective.

La crise libanaise

» Les occasions — il faut hélas le déplorer ! — ne manquent pas.

» Devant la crise provoquée par l'intervention israélienne au Sud-Liban, mon gouvernement a décidé, en mars dernier, de participer à la force intérimaire des Nations unies au Liban. En mettant un contingent à la disposition de l'Organisation, il a fourni une manifestation concrète de son attachement, souvent réaffirmé, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de ce pays ami et de son appui aux efforts du président Sarkis pour asseoir l'autorité de l'Etat et réconcilier les communautés libanaises. (...)

» Il était donc légitime que la communauté internationale apportât aux Libanais, déjà si durement éprouvés, un témoignage direct de soutien, au lendemain de l'occupation du Sud-Liban par les forces armées israéliennes. L'opération engagée par les Nations unies n'a malheureusement pas encore atteint tous les objectifs qui lui étaient fixés. Si le retrait des forces israéliennes a été obtenu, celles-ci continuent d'apporter ouvertement leur appui sur la frontière aux éléments réfractaires qui, refusant de se soumettre à l'autorité libanaise légitime, entretiennent la tension par de dangereux harcèlements. La sécurité n'a pas encore pu être rétablie sur l'ensemble de la zone en raison, notamment, de l'impossibilité où se sont trouvés les contingents de la Force de se déployer aux abords de la frontière.

» Quant à la restauration de l'autorité dn gouvernement de Beyrouth, les obstacles auxquels elle se heurte ne sont pas de ceux que la FINUL a la vocation ou les moyens de surmonter. Celle-ci ne peut se substituer à lui dans l'exercice de sa souveraineté. (...)

» La FINUL serait détournée de son objectif véritable si la protection qu'elle assure permettait au *statu quo* de se perpétuer et aux parties de camper sur leurs intransigeances, sourdes aux épreuves infligées aux populations et aveugles aux périls qu'entretient l'abcès. Telle a été la signification de la décision du Conseil de sécurité, qui a, le 18 septembre dernier, renouvelé le mandat de la Force pour quatre mois. La stabilité de la région exige que des mesures soient prises sans tarder pour restaurer l'autorité et la souveraineté libanaises et tous ceux qui le comprennent trouveront un encouragement dans la prolongation de ce mandat. Mais la limitation de celui-ci doit servir d'avertissement à ceux qui entretiendraient l'illusion que la présence de la force constituerait désormais une donnée permanente de la situation.

» Je ne quitterai pas ce sujet du Liban sans marquer la préoccupation de mon gouvernement devant la persistance des tensions dans d'autres régions de ce pays et, en particulier, à Beyrouth. Je tiens à rappeler une fois de plus notre position constante selon laquelle il ne peut exister de solution à la crise libanaise qui ne soit fondée sur le respect de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de ce pays. (...)

Le conflit israélo-arabe

» La situation an Liban ne peut se dissocier de celle du Proche-Orient dont cet Etat, plus que tout antre dans la région, subit le contrecoup. Après l'initiative historique du président Sadate, lorsqu'il s'est rendu à Jérusalem, à l'automne dernier, une situation nouvelle a été créée. L'ont reconnu ceux qui ont approuvé comme aussi ceux qui ont contesté. Chacun a perçu que l'enjeu n'était plus l'existence d'Israël, mais les modalités de sa coexistence avec les pays arabes.

» De cette brèche ouverte dans le mur de méfiance qui séparait depuis trente ans Israël et ses voisins, tout le parti espéré n'a pas été tiré : le processus amorcé l'hiver dernier s'est trop vite enrayé. Le président Carter a tenté de lui imprimer un nouvel élan et je rends hommage au courage et à la ténacité avec lesquels il a'est engagé personnellement dans l'entreprise de « Camp David ». Cette réunion, d'un style sans précédent, a entamé une nouvelle étape. A l'évidence, celle-ci comporte encore de grandes incertitudes. Mais, nous voulons espérer que sous l'ombre des ambiguïtés, des précautions et des silences, les textes complexes, adoptés par deux des parties directement concernées, pourront être utilisés en vue de faire progresser le règlement nécessaire.

» Pour que l'étape soit décisive et qu'elle conduise à la paix, il faut à nos yeux qu'elle ouvre la voia à un règlement d'ensemble conforme aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, auquel soient associées toutes les parties intéressées y compris les représentants du peuple palestinien. Ce règlement, je le rappelle, doit se fonder sur le retrait des territoires occupés en 1967, sur la reconnaissance du droit des Palestiniens à disposer d'une patrie, sur la prise en considération des légitimes préoccupations de sécurité de tous les Etats de la région, dont naturellement Israël, ainsi que sur la reconnaissance réciproque des frontières et sur l'établissement progressif des relations pacifiques entre les Etats concernés. Seul le respect de ces principes peut conduire à la paix juste et durable à laquelle aspirent les peuples de la région.

» A Chypre, nous déplorons que les efforts renouvelés de notre secrétaire général n'aient guère permis de sortir de l'impasse. Confirmer l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Chypre, restaurer la confiance entre les communautés exige que celles-ci reprennent leurs conversations et qu'elles soient disposées à les mener sur une base raisonnable. Le fait accompli ne peut devenir la loi, les préalables ne peuvent conduire à la négociation. (...)

Les épreuves de l'Afrique

» L'Afrique a connu cette année de nouvelles épreuves sans qu'aient encore été réglés certains problèmes dont notre organisation est depuis trop longtemps saisie. (...)

» En Rhodésie, l'évolution récente accroît les menaces. Le régime illégal de Salisbury continue de défier la communauté internationale. L'accord conclu en mars dernier entre Ian Smith et certains chefs nationalistes, en vue de promouvoir une solution dite interne, a accentué les divisions et aviré les tensions. Alors que l'application du plan anglo-américain élaboré l'an dernier, à cette époque, aurait sans doute ouvert la voie à une indépendance acceptée du Zimbabwe, nous constatons aujourd'hui un développement des violences. Seules des négociations directes entre tous les intéressés, sous l'égide de la puissance administrante, permettraient l'avènement pacifique d'un Zimbabwe indépendant. Mais le temps passe, les intransigeances se fortifient et l'orage menace. Il est grand temps d'entendre raison.

« En renonçant à la mise en œuvre du plan de règlement de la question de Namibie qu'elle avait accepté quatre mois auparavant, l'Afrique du Sud a ouvert une crise dont les conséquences pourraient être graves si le gouvernement de Pretoria ne reconsidérait pas la position qu'il a prise au défi de l'opinion internationale.

» La France affirme de nouveau qu'il n'y a pas de différence essentielle entre les propositions de M. Waldheim et le plan de règlement des Cinq. En voulant tirer argument de quelques adaptations qui n'en altèrent ni l'esprit ni les dispositions fondamentales, l'Afrique du Sud paraît chercher des prétextes pour se dérober. En accord avec ses partenaires occidentaux, la France a demandé que le Conseil de sécurité se réunisse au plus tôt afin d'adopter les propositions du secrétaire général.

» Forte de l'adhésion des pays africains, et en premier lieu de ceux de la ligne de front, consciente des souffrances du peuple namibien, qui attend depuis trop longtemps que lui soit reconnu le droit à l'autodétermination, assurée, ainsi que ses quatre partenaires, de l'appui de la Communauté internationale, la France adjure de nouveau l'Afrique du Sud, de la façon la plus solennelle, de ne pas s'engager dans une voie sans issue qui ne peut que la conduire à un isolement suicidaire. J'ajoute que l'indépendance de la Namibie ne sera effective que si elle est préparée en coopération avec la communauté internationale.

» Dans la corne du continent, théâtre l'an dernier de violents affrontements, la situation demeure préoccupante. Il est grand temps que les différends opposant entre eux des Africains soient laissés aux seuls Africains afin qu'ils recherchent les voies d'un règlement, dans le cadre de leurs propres procédures. Il revient donc à l'O.U.A. de continuer ses efforts de rapprochement faute de quoi se perpétueront tensions et ressentiments.

» Trois situations, encore, retiennent plus spécialement notre attention. Elles concernent le Tchad, le Sahara occidental et le Zaïre. J'en parlerai un peu plus longuement, car on n'a pas toujours compris, ni parfois voulu comprendre, l'attitude de la France. Parce qu'elle a été conduite, à trois reprises, a apporter un concours direct aux Etats concernés, certains ont prétendu qu'elle voulait jouer je ne sais quel rôla de « gendarme de l'Afrique ». Je tiens à faire justice, une nouvelle fois, de ces accusations qui méconnaissent l'inspiration de notre politique. Celle-ci se fonde sur deux principes (...).

» Il appartient aux pays africains de résoudre eux-mêmes leurs différends. Ceci exige que leur indépendance, leur souveraineté et leur intégrité territoriale soient mises à l'abri de toute ingérence qui ferait de l'Afrique le champ de rivalités extérieures au continent, et qu'ils demeurent libres de définir eux-mêmes leurs options politiques.

» C'est dans le strict respect de la souveraineté des Etats que la France manifeste sa solidarité à l'égard de l'Afrique. L'Afrique aux Africains, ce n'est pas renoncer à cette solidarité, ni faire table rase des amitiés.

» Si la France a été amenée à intervenir sur le continent africain, elle l'a toujours fait à la demande expresse du gouvernement reconnu du pays intéressé, et en limitant le volume et la durée de son assistance aux nécessités de la situation. Dans chaque cas, il s'est agi de répondre à l'appel d'Etats, victimes d'une agression extérieure ou appuyée de l'extérieur, qui cherchaient à se défendre à l'intérieur de leurs frontières et qui ne disposaient pas encore des moyens militaires d'assurer leur propre sécurité.

» Mnn pays reste ainsi fidèle à la politique de non-ingérence, mais de coopération, qui a toujours été la sienne. Nul ne saurait l'accuser de s'en être écarté dans de prétendus desseins néo-colonialistes ou autres.

» Ces actions de soutien n'impliquent, bien entendu, aucune prise de position de notre part sur le fond des problèmes, aucune tentative pour imposer une solution. Le règlement des différends est, pour nous, du ressort exclusif des parties.

» Au Tchad, c'est l'agression caractérisée qui s'est developpée, au printemps, en violation des accords de cessez-le-feu de Sebha et de Benghazi, agression manifestement appuyée de l'extérieur, qui a conduit le gouvernement tchadien à demander notre soutien. Notre action a eu pour seul objet de permettre le rétablissement de la sécurité nécessaire à la recherche, par les Tchadiens, et par eux seuls, de la réconciliation nationale. Cette entreprise est aujourd'hui largement engagée, comme chacun peut le voir.

» Dans la situation différente qui prévaut à l'extrémité occidentale du Sahara, la France a répondu de même à l'appel de la Mauritanie, pays sans grandes ressources matérielles, ni forces militaires, et qui était l'objet, sur son territoire non contesté d'une agression soutenue de l'extérieur. Liée par des attaches anciennes à tous les Etats concernés par le conflit, la France, dans cette affaire n'a qu'un seul désir, celui qu'ils rétablissent entre eux une coopération amicale et fructueuse. Aussi relevons-nous avec intérêt qu'une évolution plus favorable à un apaisement s'est récemment dégagée. Nous souhaitons qu'elle s'affirme. N'ayant nulle part aux accords de Madrid, nous ne serions pas partie au dialogue qui pourrait se nouer. Mais nous sommes disposés à l'encourager.

LE CHEF DE L'ÉTAT MALGACHE SE DÉCLARE « ASSEZ SATISFAIT » DE SON VOYAGE EN FRANCE

Reçu par M. Giscard d'Estaing, mercredi 27 septembre, pour la deuxième fois depuis le début de sa visite en France, M. Didier Ratsiraka, chef de l'Etat malgache, a déclaré, à sa sortie de l'Elysée, qu'il était « assez satisfait » de son voyage.

Le président malgache a annoncé qu'il avait rencontré mardi M. Georges Marchais et qu'il devait recevoir ce jeudi M. François Mitterrand. « Si d'autres leadere politiques m'avaient demandé rendez-vous, je n'aurais pas refusé », a-t-il indiqué à ce propos.

Parlant de ses entretiens avec ses hôtes officiels, M. Ratsiraka a indiqué au sujet du problème des biens français nationalisés : « La plupart des cas ont été réglés d'une manière satisfaisante. « Un compromis est toujours très difficile à trouver. Un bon compromis est celui qui ne satisfait personne, mais, en fait, les deux parties sont satisfaites », a fait remarquer le président malgache. Interrogé à propos du départ des Comores de M. Bob Denard, le président Ratsiraka a affirmé : « Nous disons tout simplement qu'au vingtième siècle de telles choses ne devraient pas arriver : qu'un mercenaire puisse être pratiquement le chef d'Etat d'un pays indépendant. »

MM. DE LABOULAYE ET TINE ÉLEVÉS A LA DIGNITÉ D'AMBASSADEUR DE FRANCE

Sur proposition du ministre des affaires étrangères, le conseil des ministres du 27 septembre a adopté les mesures suivantes :

M. Geoffroy Chodron de Courcel, ambassadeur da France, est admis à la retraite.

M. François Lefebvre de Laboulaye, ambassadeur de France aux Etats-Unis, et M. Jacques Tine, représentant permanent de la France auprès du conseil da l'OTAN, sont élevés à la dignité d'ambassadeur de France.

Croisière autour de l'Amérique du Sud.

Voici une croisière où vous découvrirez les civilisatinns de l'Amérique Latine. Le 4 janvier, vous embarquez à Cannes, sur l'Achille Lauro et pendant 2 mois, aous l'été anstral, vous visiterez le Brésil, l'Argentine, le Chili, le Pérou, Panama, le Venezuela... Nous vous rappelons également nos croisières de 14 jours en Méditerranée à bord du prestigieux "Daphné".

flotta lauro Anprès de votre agence de vnyages

on :

5, boulevard des Capucines
75002 Paris Tél : 266.46.50
16, avanue da Verdun
06048 Nice Tél : 87.81.69
9, boulevard de la Croisette
06400 Cannas Tél : 39.47.82
16, place dn Général de Gaulle
13001 Marseille Tél : 33.66.00

Je désire recevoir votre documentation « Croisière en Amérique du Sud »
Nom
Adresse

COURS DE LANGUES
en enseignement continu
méthode audio-visuelle
cours intensifs - tous niveaux
Inscription toute l'année
Préparation aux B.T.S. : tourisme et secrétariat
CAFPA, 169, r. du Fg-St-Antoine 75011 PARIS.
Tél. 387-95-57, 345-65-69, 346-69-47.
Enseignement Technique Privé.

AFRIQUE

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

Nouakchott admet avoir eu plusieurs contacts avec le Polisario

Commentant, mercredi 27 septembre, les informations données par le journal *Afrique-Asie* (*le Monde* du 38 septembre), M. Cheikhna Ould Mohamed Laghdaf, ministre mauritanien des affaires étrangères, n'a pas exclu que des entretiens « *à un échelon inférieur* » aient eu lieu à plusieurs reprises, au cours des deux derniers mois, entre des représentants de la Mauritanie et du Polisario, annonce une dépêche A.F.P., datée de Nouakchott. En revanche, le ministre a précisé que le gouvernement mauritanien n'avait pas engagé de « *négociations directes et secrètes* » du 9 au 16 septembre à Paris, à un échelon ministériel, avec le Polisario. Il a souligné qu'il avait été le seul ministre à séjourner dans la capitale française les 7 et 8 septembre, et qu'il n'avait pas eu de contact avec des émissaires sahraouis.

M. Laghdaf a rappelé que son pays a déclenché une « *dynamique de paix* » devant aboutir prochainement à la mise en place d'un comité de l'O.U.A. chargé d'examiner « *toutes les données du problème* », y compris le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, afin de parvenir à un « *règlement global du conflit* ». Enfin, répondant à la mise en garde formulée par le quatrième congrès du Polisario, il a souhaité que les Sahraouis ne fassent rien qui puisse « *compromettre* » le processus engagé.

A ce propos, on laisse entendre dans les milieux proches des dirigeants sahraouis réunis à Oued-Nasr, que le Polisario maintiendrait son cessez-le-feu provisoire et accorderait, aous certaines conditions, un nouveau délai au gouvernement mauritanien afin qu'il réponde, par un « *geste réciproque* », à ses avances. On note aussi que, contrairement à ce qui s'était produit au précédent congrès, aucun slogan hostile aux gouvernements français et mauritanien n'a été entendu.

Par ailleurs, se référant à des sources marocaines informées, l'agence Reuter précise que le chargé d'affaires marocain à Madrid a remis au ministère espagnol des affaires étrangères une vigoureuse protestation de Rabat, au sujet de la présence d'une délégation de l'Union du centre démocratique, parti gouvernemental, au récent congrès du Polisario, en soulignant les « *sérieuses conséquences d'un tel geste* ». Du côté espagnol, on justifie cette présence par des raisons humanitaires, le Polisario détenant huit pêcheurs espagnols, qui devraient être prochainement libérés.

هكذا من الاصل

صكذا من الاصل

des Nations unies

• MM. Vance et Gromyko relancent le dialogue américano-soviétique

récentes initiatives de Pretoria qui feraient, si elles entraient en application, « un nouveau Transkei de ce territoire, intensifieraient la lutte armée et la confrontation entre l'Afrique du Sud et le reste du monde ».

Le dialogue américano-soviétique a repris mercredi, en marge de l'Assemblée générale. M. Gromyko, remis de sa défaillance de la veille, a rencontré M. Vance pendant plus de deux heures. La conversation, qui devait se poursuivre ce jeudi et à la fin de la semaine à Washington, a porté essentiellement sur la négociation d'un nouvel accord SALT. M. Vance s'est refusé à toute déclaration à l'issue de ce premier entretien.

Pendant que les deux ministres se rencontraient à New-York, M. Brejnev recevait à Moscou deux dirigeants américains du Conseil économique et commercial américano-soviétique et leur rappelait tout le prix qu'il attache au développement des échanges entre les deux pays. « Pour parvenir à cet objectif, a déclaré le secrétaire général, il ne faut pas compliquer les choses mais au contraire supprimer les obstacles qui existent. » M. Brejnev faisait ainsi allusion à la législation adoptée en 1974 par le Congrès américain et qui lie l'octroi à l'U.R.S.S. de crédits gouvernementaux et du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée à une libéralisation de sa politique d'émigration.

Toujours mercredi, à New-York, M. Vance a eu un entretien avec M. Okcun, le ministre turc des affaires étrangères ; la rencontre aurait porté sur l'éventuelle réouverture des bases américaines en Turquie. M. Gromyko a rencontré de son côté M. Sonoda, le chef de la diplomatie japonaise. L'entretien entre les deux hommes aurait été assez vif, à la suite de la normalisation des relations sino-japonaises.

des affaires étrangères

afin qu'une solution pacifique puisse enfin être trouvée, avec le concours, le cas échéant, des organisations internationales. En ce qui nous concerne, c'est dans le cadre des Nations unies que nous nous sommes prononcés en faveur de l'autodétermination des populations.

» Pour la deuxième année consécutive, le Zaïre a eu à souffrir, dans sa province du Shaba, d'une incursion sanglante d'éléments venus de l'extérieur. Sans un appui international rapide, tout porte à croire que le coût humain et matériel de cette attaque eût été encore plus lourd. Alors que nos soldats ont depuis longtemps regagné leurs bases sur notre territoire, qui pourrait aujourd'hui mettre en doute les motifs strictement humanitaires qui nous inspiraient ? (...)

» A propos des Comores, j'avais souligné l'an dernier que la France se sentait solidaire des pays auxquels l'histoire l'avait plus particulièrement liée et qu'elle était prête à le manifester à l'égard de ce nouvel Etat.

» Je me félicite donc que des relations diplomatiques aient maintenant été établies entre les Comores et la France, et que la voie soit ainsi ouverte à notre coopération. Celle-ci ne peut que faciliter une meilleure compréhension entre les Comoriens et leurs voisins de Mayotte qui ont choisi librement un destin différent, mais qui auront, je le rappelle, la faculté de se prononcer à nouveau sur leur avenir.

» Etait-il donc besoin d'inscrire à notre ordre du jour la question de l'île de Mayotte ? Vous me permettrez d'exprimer des doutes sur l'utilité d'un tel débat si l'objectif poursuivi doit être, comme chacun devrait le souhaiter et s'y employer, le rétablissement d'un climat de confiance entre les populations intéressées.

» En Asie du Sud-Est, la France ne peut que déplorer les hostilités qui ont repris dans la péninsule indochinoise (...). Elle souhaite que tous les Etats de la région puissent se consacrer aux tâches prioritaires du développement et établir entre eux une coopération véritable dans le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chacun d'entre eux, à l'abri de toute ingérence indue de puissances extérieures à la zone.

Les droits de l'homme

» L'une des conséquences des plus douloureuses des situations d'affrontement que nous déplorons est l'exode d'une partie de la population. La France, terre traditionnelle d'accueil, ne pouvait rester insensible, notamment lorsque les épreuves touchaient des populations qui lui étaient jadis liées. Nous avons ainsi accueilli 150 000 réfugiés, dont près du tiers sont originaires de la péninsule indochinoise, et nous maintenons nos portes ouvertes, dans la limite d'un millier par mois, à d'autres réfugiés de cette région. Puisqu'il s'agit d'une tâche éminemment humanitaire, il est souhaitable que la charge en soit largement partagée entre les membres de la communauté internationale.

» Lorsque le sort et la protection de la personne humaine sont en cause, comment ne pas évoquer un engagement que nos Etats ont contracté en adhérant à la charte, à savoir respecter les droits de l'homme ? (...)

» Constatant les violations dont ces droits continuent d'être l'objet, il nous faut bien admettre que l'écart demeure grand entre les proclamations les plus solennelles et la vérité des comportements.

» La persécution politique, la discrimination raciale, la torture, l'arbitraire des sentences sont aujourd'hui encore une réalité douloureuse. L'actualité nous en offre trop d'exemples trop quotidiens. Entre les droits de l'homme, qu'ils soient individuels ou collectifs, ni hiérarchie ni priorités arbitraires ne doivent s'établir. Tolérer une sélection, c'est légitimer à l'avance toutes les violations.

» Sans respect pour la primauté de l'individu, nul progrès ne pourra être obtenu en faveur de l'égalité et la dignité des hommes, l'une et l'autre se verraient bafouées, ici au nom des impératifs économiques, là des nécessités de la sécurité. (...)

» Je voudrais rappeler notre condamnation résolue de la politique d'apartheid. Nous la dénonçons non seulement comme la manifestation d'un inqualifiable mépris de l'être humain, mais aussi comme un détonateur pouvant conduire à de dangereux affrontements. La France s'est associée aux sanctions prises, en novembre dernier, contre un régime dont l'aveuglement fait de ce mépris une politique constante. Elle applique donc strictement l'embargo sur les ventes d'armes à Pretoria.

Le dialogue Nord-Sud

» Accorder aux hommes et aux peuples toutes les libertés civiles et politiques et les moyens d'en jouir paisiblement, telle était, il y a encore quelques décennies, la finalité de nos Etats. Aujourd'hui, nous admettons tous qu'il nous faut aussi veiller à leur donner les moyens économiques de les exercer. Au surplus, le développement qui doit corriger les inégalités économiques les plus criantes est lui-même un facteur de paix. N'a-t-on pas dit, à cette même tribune, que le développement est le nouveau nom de la paix ?

» Quand nous parlons de développement, prenons garde cependant à la lassitude des peuples : nous touchons au terme de la deuxième décennie du développement. Qu'a-t-elle apporté aux plus déshérités ? Quel a été son impact réel sur la faim dans le monde ? Avons-nous au moins mis en place les conditions qui permettraient, à partir du décollage d'une économie nationale, un processus d'auto-développement ? Hélas ! cela n'apparaît guère.

» Pour que l'opinion, celle des pays développés comme celle des bénéficiaires de la coopération pour le développement, ne se décourage pas, la troisième décennie doit répondre plus concrètement aux besoins des peuples et s'exprimer avec cohérence (...).

» A cet égard, on peut se féliciter de l'accord récemment intervenu à Buenos-Aires : il ouvre des perspectives nouvelles à la coopération technique internationale au service du développement.

» Des éléments nouveaux sont également à attendre de la cinquième CNUCED qui se réunira à Manille l'an prochain, de la conférence des Nations unies sur la science et la technique au service du développement et de la troisième conférence de l'ONUDI. Ces éléments devront toutefois être intégrés dans un ensemble cohérent et inspiré d'idées fortes propres à éclairer les esprits et à mobiliser les volontés.

» Sans attendre passivement les orientations qui seront données par l'Assemblée générale extraordinaire de 1980, il nous appartient de commencer, d'ores et déjà, à réfléchir individuellement et collectivement sur ce que pourraient être les lignes directrices de cette troisième décennie (...).

» La lutte contre les effets les plus tragiques de la pauvreté est certainement une tâche à la mesure des possibilités de notre organisation, une tâche qui lui permettrait de répondre aux espoirs que les peuples placent en elle.

» Une base existe pour un tel projet. Il s'agit du programme d'action, adopté à l'unanimité en 1976 par la Conférence mondiale tripartite sur l'emploi. Mais il doit être traduit en termes de stratégie par un travail de conception, ainsi qu'une large concertation, en vue notamment d'éliminer tout malentendu. C'est la voie qu'a ouverte, en particulier, la Conférence des pays non alignés qui s'est tenue au mois de juillet dernier à Belgrade. La politique définie à Genève, a-t-elle d'abord précisé — et je ne rallie à son jugement, — s'inspire de la nécessité de promouvoir un ordre économique international nouveau (...).

» J'ajouterai que cette politique, à juste titre attentive au développement rural et aux problèmes des concentrations urbaines incontrôlées, ne saurait être invoquée pour négliger l'indispensable redéploiement géographique de l'industrie.

» D'autre part, comme les pays en développement eux-mêmes, nous sommes hostiles à toute division internationale du travail, ancienne ou nouvelle, qui cantonnerait certains peuples dans certaines tâches. Au prix de réels sacrifices imposés à nos entreprises et à nos travailleurs, nous avons choisi, face à la concurrence, dans certains secteurs, de jeunes industries du tiers-monde, de refuser la facilité de mesures protectionnistes. Nous avons laissé s'opérer adaptations et conversions, dans la liberté des échanges et la vérité des prix. Nous estimons avoir à cet égard servi honnêtement les intérêts de tous.

» La troisième décennie du développement, ai-je dit, a besoin d'idées fortes. Elle requiert aussi un esprit de méthode et des instruments pour sa mise en œuvre. A cet égard, la restructuration en cours de l'appareil de notre organisation dans le domaine économique et social, qui a comporté l'institution d'un poste élevé au sein du secrétariat, confié à M. Kenneth Dadzie, renforce notre confiance dans les capacités du système. La mise en œuvre de la résolution de l'assemblée générale doit se poursuivre, notamment en ce qui concerne le renforcement du rôle et de l'efficacité de l'ECOSOC.

» Je relève, toutefois, dans la complexité de notre système, une lacune sérieuse et paradoxale, à savoir l'absence de tout cadre de concertation véritable sur la question fondamentale de l'énergie. Par là, je ne vise pas cette « crise de l'énergie » qui a fait les grands titres de la presse, mais la crise qui est devant nous : celle qui devrait nous contraindre tous à cette politique active d'économie d'énergie dans laquelle mon pays s'est engagé avec détermination et succès : celle qui nous impose un choix certes difficile, mais inévitable entre diverses sources d'énergie, dans le souci du développement équilibré de toute la planète, de la protection de notre environnement naturel et humain et, pour l'énergie nucléaire, en garantissant son usage pacifique. A cet égard, si la France s'est interdit d'exporter des matériels sensibles susceptibles de faciliter l'accès à l'arme nucléaire, elle est également soucieuse de ne priver personne des bénéfices de l'énergie nucléaire pacifique et des avantages des technologies les plus prometteuses. C'est pourquoi nous nous sommes engagés, en attendant le résultat des consultations en cours dans le cadre du programme international d'évaluation, à garantir à nos partenaires éventuels tous les services du cycle du combustible. (...)

Le retour de la France à Genève

» Sans la sécurité à laquelle nos nations ont un droit légitime, il n'est pas en effet de développement possible. Encore faut-il qu'elle ne conduise pas à prélever une part excessive de nos ressources. C'est dire que l'entreprise du désarmement est une nécessité évidente et qui nous concerne tous.

» La dixième session extraordinaire de notre assemblée générale, en marquant précisément que le désarmement devait être l'affaire de la communauté internationale tout entière et non celle de quelques-uns, a enfin placé le débat dans sa véritable perspective. Ce n'est pas son seul mérite. Elle nous a aussi permis de nous doter des moyens de le poursuivre.

» A cet égard, la volonté de la France ne saurait faire de doute. La participation personnelle du président de la République aux travaux de la session extraordinaire en témoigne. La présence de la France, à la place qui lui a été réservée au sein du nouveau comité du désarmement, présence que je tiens à annoncer formellement du haut de cette tribune, confirme que cet élan sera entretenu.

» La reconnaissance du rôle central qui doit revenir à l'Organisation des Nations unies, la forme des mécanismes de négociation et de délibération qui en résulte, avec une plus large participation, un meilleur équilibre régional et un fonctionnement plus démocratique par l'abandon de la co-présidence à Genève, garantissent, à nos yeux, qu'une nouvelle étape peut maintenant s'engager. Il devient donc possible à la France de s'y associer. Il devient nécessaire qu'elle y prenne la part qu'appelle l'importance de l'enjeu pour l'ensemble de nos Etats. (...)

» Soutenus par des mécanismes rénovés, les travaux esquissés en juin dernier pourraient maintenant s'engager. Des principes et un programme d'action leur fournissent déjà une référence utile, bien que, pour certains aspects, notamment dans le domaine nucléaire, il nous semble qu'un langage différent aurait mieux répondu aux données réelles de la situation. Ce document, qui s'efforce d'embrasser un ensemble de problèmes particulièrement complexes et sensibles, n'en apporte pas moins le témoignage d'une remarquable unité de vues de la communauté des nations sur quelques points essentiels.

» Je citerai :

» — Le droit de tous les Etats à la sécurité ;

» — La responsabilité particulière qui incombe aux plus grandes puissances en matière de désarmement puisqu'elles reconnaissent elles-mêmes détenir des arsenaux très largement supérieurs aux exigences de l'équilibre stratégique ;

» — L'importance non seulement du désarmement nucléaire mais aussi du désarmement conventionnel, dès lors que l'accumulation des armes classiques, notamment en Europe, constitue une menace de plus en plus grave pour la paix ;

» — La nécessité d'un contrôle efficace des mesures de désarmement ;

» — Et enfin l'affectation au développement économique et social des ressources ainsi libérées.

» La France a d'ailleurs présenté quelques suggestions concrètes sur certains de ces points dont l'étude devrait être poursuivie ici même ou dans les enceintes spécialisées. Je pense à un projet d'agence de satellites de contrôle, à celui d'un fonds de désarmement pour le développement, ainsi qu'à l'établissement d'un institut de recherches sur le désarmement, toutes initiatives dont l'utilité a été largement reconnue.

» L'approche réaliste du désarmement qu'il convient de promouvoir nous conduit à recommander l'étude de mesures à caractère régional. (...)

TANINO CRISCI
COLLECTION
PRINTEMPS 79
Salle d'exposition
116, Champs-Elysées

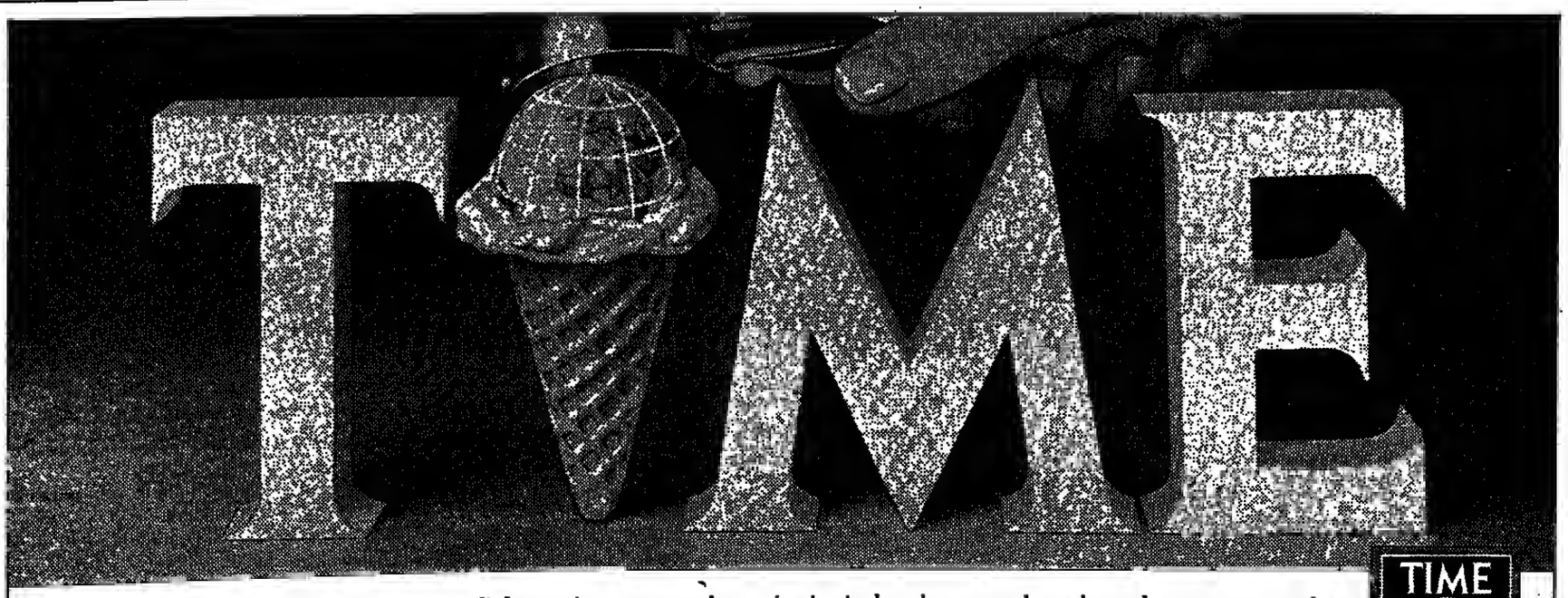

D'origine américaine, TIME est mondialement reconnu pour sa vue globale. Chaque semaine, TIME répond aux intérêts de 26 millions de lecteurs dans 145 pays. Avec sa rédaction dans le monde entier—l'équipe la plus grande de tout magazine—TIME sait découvrir ce qui est de plus important et de plus grande valeur dans une semaine d'événements mondiaux. TIME donne à l'information une perspective qu'ont peu d'autres publications nationales.

TIME Magazine: L'esprit ouvert sur le monde.

PROCHE-ORIENT

Israël

La Knesset a ratifié les accords de Camp David

(Suite de la première page.)

Mais, en dépit de tous ces doutes, de ces hésitations et de ces contestations spectaculaires, le résultat du vote de la Knesset était, à peu de chose près, connu [d'a]vance. Dès le lendemain des [acc]ords de Camp David, la plupart des observateurs prévoyaient que ces accords, et même l'évacuation des colonies du saillant de Rafah, seraient approuvés à une large majorité. Ce résultat était tellement assuré que certains députés et commentateurs se sont livrés à un calcul auquel plus d'un dirigeant politique — quelle que soit sa tendance — pensait en secret : fallait-il systématiquement conspuer ceux qui se déclaraient résolus à voter « contre » ou à s'abstenir ? Ne serait-il pas préférable que l'approbation des accords ne se fasse qu'à quelques voix de majorité, afin de mieux faire comprendre à MM. Carter et Sadate combien difficile était le choix demandé aux Israéliens ?

Est-il vraiment possible pourtant d'exagérer l'ampleur du sacrifice que fait Israël ? Certes l'acceptation d'évacuer tout le Sinaï représente une concession importante. On ne peut oublier cependant que l'État d'Israël n'a jamais revendiqué le Sinaï, qu'il a déjà signé avec l'Égypte deux accords de dégagement et que le plan Beghin approuvé à la Knesset par une forte majorité dès le mois de décembre 1977 prévoyait *« le retrait des forces israéliennes sur la frontière internationale »*, sans faire la moindre allusion au maintien des colonies dans le Sinaï.

Les implantations : une monnaie d'échange

D'autre part, les Israéliens voient maintenant exaucés leurs vœux les plus chers : des négociations directes sans passer par Genève, et surtout une paix séparée à laquelle le président Sadate s'était toujours refusé.

Chacun à Jérusalem reconnaît qu'en fin de compte un traité de paix avec l'Égypte — qui semble garantir pour longtemps la division du monde arabe — vaut bien une concession, si pénible soit-elle. On ne doit pas s'étonner qu'au vu de ces avantages les lamentations des derniers jours aient provoqué de l'irritation dans certains milieux diplomatiques de Tel-Aviv, américains notamment. Car les événements tendent à prouver que la fameuse théorie israélienne de la « sécurité par les implantations » était quelque peu fallacieuse.

La multiplication des implantations en territoires occupés n'avait apparemment d'autre but que de servir de monnaie d'échange pour une négociation. M. Ariel Sharon, ministre de l'agriculture et grand promoteur des colonies, l'a d'ailleurs reconnu ouvertement au lendemain des accords de camp David : *« Les efforts faits en matière d'implantations ont permis à M. Begin de faire preuve de générosité et de souplesse sans mettre en danger la sécurité d'Israël »* (*le Monde* du 19 septembre). Si la colonisation avait une utilité, c'était au sens les plus politique ou diplomatique du terme. Cet aveu suscite immanquablement des commentaires désabusés chez la plupart des Palestiniens de Cisjordanie, et l'un d'entre eux nous a déclaré à ce sujet : *« Les Israéliens ont l'air de faire des cadeaux avec ce qui ne leur appartient pas.* Et *de surcroît ils ont le front de souligner la valeur de leur geste »*.

L'avenir d'autres négociations gravement hypothéqué

Bien qu'elles divisent profondément la coalition gouvernementale, les craintes qui viennent d'être proclamées semblent rendre un signalé service à M. Begin. Celui-ci ne serait-il pas aussi intransigeant qu'on le pensait ? En tout cas une partie importante de l'opinion israélienne paraît aujourd'hui l'être presque autant que lui. Les réticences exprimées jusque dans les rangs de l'opposition travailliste laissent penser que M. Begin a pris un grand risque et qu'il ne se sent pas autorisé à faire davantage de concessions. Si cela est vrai, l'avenir d'autres négociations se trouve gravement hypothéqué. Cela diminuerait encore, s'il en était besoin, les chances de parvenir à une solution d'un problème autrement plus délicat : celui des Palestiniens et du statut de la Cisjordanie et du territoire de Gaza.

FRANCIS CORNU.

84 députés sur 120 ont apporté leur soutien à M. Begin

19 ont voté contre, 17 se sont abstenus

De notre correspondant

Jérusalem. — Après une séance qui a duré près de dix-sept heures, la Knesset a approuvé tôt ce jeudi matin par 84 voix sur 120 les accords de Camp David, y compris l'évacuation des implantations du nord du Sinaï. Dix-neuf députés ont voté contre et dix-sept se sont abstenus. Parmi les opposants et les abstentionnistes, les membres de la coalition gouvernementale sont les plus nombreux. Ce résultat n'en est pas moins confortable pour M. Begin, mais il ne reflète pas le climat des débats qui ont précédé, et qui ont toujours été très passionnés, fréquemment émaillés d'interruptions et d'interpellations. M. Begin lui-même, depuis le banc du gouvernement, est intervenu à plusieurs reprises pour répliquer aux différents orateurs qui le mettaient en cause. Même les députés favorables à l'adoption des accords n'ont pas manqué, pour la plupart, de faire état de leurs craintes et de leur réserve.

Au sein du Likoud, conformément à l'état d'esprit qui régnait depuis plusieurs jours dans la coalition, certains députés se sont livrés aux plus vives attaques. M. Moshe Shamir, en déclarant que les accords qui venaient d'être signés marquaient la fin du sionisme dans le Grand Israël, a ajouté sur un ton dramatique : *« M. le premier ministre, je n'ai pas confiance dans la voie que vous avez choisie, je n'ai pas confiance dans votre politique et je n'ai pas confiance en vous. »* M. Moshe Ahrens, président de la commission des affaires étrangères et de la défense, a estimé pour sa part que l'on demandait à Israël de céder à un « ultimatum » et que le retrait des implantations dans le Sinaï mettait en danger la sécurité d'Israël. Toujours en proie à une vive émotion, Mme Geula Cohen (qui, lundi, avait empêché M. Begin de parler en réclamant sa démission et avait dû être expulsée de l'hémicycle), a accusé M. Begin d'avoir trahi à la fois la confiance de ses partisans et celle des colons du Sinaï. *« Le sionisme*, a-t-elle dit, *signifie que l'on a à sacrifier la paix pour le Grand Israël et non le contraire. »*

Avec plus de mesure, et tout en affirmant qu'ils soutiendraient les décisions du gouvernement (1), les membres de l'opposition travailliste n'ont pas ménagé leurs critiques, comme l'avait déjà fait M. Shimon Pérès lundi. M. Ytzhak Rabin, ancien premier ministre, a souligné qu'il restait bien des *« incertitudes »* et que les difficultés pour parvenir à un accord à propos de la Cisjordanie risquaient de menacer même les négociations pour le traité de paix avec l'Égypte. M. Ygal Allon, ancien ministre des affaires étrangères, s'est montré plus sévère à l'égard du gouvernement en affirmant que le président Sadate était, en fait, assuré d'obtenir gain de cause et de récupérer la totalité du Sinaï depuis son voyage à Jérusalem, en novembre 1977. M. Allon s'est abstenu. Comme prévu, le Maarakh (parti travailliste et parti Mapam) a présenté sa propre motion, relativement ambiguë. Dans un premier point, le parti de l'opposition déclare qu'il approuve les accords, mais dans le second il demande que le gouvernement fasse tout son possible, au cours des négociations à venir, pour préserver l'existence des implantations israéliennes du Sinaï.

Dans sa réponse aux différentes interventions, M. Begin, en lançant un appel à l'unité nationale, a redit qu'il avait été aussi loin qu'il pouvait aller pour tenter d'obtenir du président Sadate un compromis sur les implantations du nord du Sinaï. Il a ajouté que ses efforts et ceux du président Carter avaient été vains, car le chef de l'État égyptien ne voulait pas regagner Le Caire sans avoir obtenu la restitution complète du Sinaï.

Tout au long de la journée de mercredi et tard dans la nuit plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés devant la Knesset et ont protesté bruyamment contre l'approbation des accords de Camp David. Sur plusieurs banderoles, on lisait : *« Au secours. »* — F. C.

(1) Toutefois, trois travaillistes ont voté contre et trois autres se sont abstenus.

Liban

Les combats ont repris à Beyrouth entre l'armée syrienne et les milices chrétiennes

Beyrouth. — Le canon tonnait intensément, une fois de plus, ce jeudi 28 septembre, dans tous les quartiers du secteur Est (conservateur chrétien) de Beyrouth. Au milieu de la matinée, les rues étaient désertes et les déplacements entre les deux secteurs de la capitale interrompus. La dernière flambée de violence s'était produite samedi dernier 23 septembre : elle avait été beaucoup plus brève que celle-ci.

C'est à 6 h. 15 que les rares habitants d'Achrafieh et de l'ensemble du secteur chrétien :

De notre correspondant

Badaro, Jitaoui, Sursock, Sodeco, etc., — ces quartiers demeurant désertés par la majorité de la population depuis le mois de juillet — ont été réveillés par la canonnade. Mais cela faisait deux nuits que les accrochages prenaient de l'ampleur dans la banlieue de Ain-Remmaneh entre les milices chrétiennes et des troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion (FAD). Chacune des deux parties accuse l'autre de provocation.

Si les causes directes de l'affrontement et des bombardements qui l'ont suivi sont obscures, le contexte dans lequel ils se sont produits est relativement clair.

L'opposition de M. Chamoun

Le Liban approche de la date d'expiration — le 28 octobre — du mandat de la FAD. Le président de la République, après avoir temporisé aussi longtemps que possible, s'est décidé, dans un message à la nation le 23 septembre, à annoncer qu'il allait demander son renouvellement, contre lequel le Front libanais (droite chrétienne) s'insurge. Ce qui n'a pas empêché le président Assad de Syrie de ne montrer aucun empressement à recevoir son homologue libanais, qui demande à le rencontrer pour déterminer les conditions de ce renouvellement.

Le président du Front libanais, M. Camille Chamoun, ne veut en entendre parler sous aucune forme, et il l'a encore répété le 26 septembre. L'attitude des phalanges est plus nuancée. Tout en soulignant que *« la sécurité est absente là où se trouve la FAD, alors qu'elle est venue pour la rétablir »*, le chef de ce parti, M. Pierre Gemayel, a implicitement admis son maintien en déclarant, le jour même où M. Chamoun se montrait aussi catégorique : *« La reconduction du mandat de la FAD devrait être assortie de nouvelles mesures de sécurité. »* Mais son fils, M. Bechir Gemayel, commandant des milices chrétiennes, est plutôt proche de la position de M. Chamoun.

Que ce renouvellement officiellement demandé par le Liban à la Ligue arabe le mercredi 27 septembre, soit l'occasion d'échauffourées, comme celles auxquelles on assiste actuellement, ou d'une grande explosion dépend pour l'essentiel de protagonistes non Libanais : Israël et la Syrie. L'attitude de l'un et de l'autre sera dictée par des considérations étrangères au problème libanais et liées à la crise du Proche-Orient.

Un démenti du gouvernement

On peut aussi bien imaginer Israël provoquant la Syrie au Liban par milices chrétiennes interposées, pour l'occuper et faire diversion aux accords de Camp David et en faciliter l'exécution, que la Syrie cherchant une compensation au Liban, lançant une offensive pour briser la résistance de la droite chrétienne. Damas a jusqu'ici affiché publiquement son intention de se maintenir dans ce pays et d'y affirmer son autorité. Mais, dans les couloirs du sommet du Front de la fermeté, le schéma d'un retrait syrien, si le mandat de la FAD n'était pas renouvelé dans des conditions satisfaisantes pour Damas, était envisagé.

Ce schéma, comme les deux précédents, mènerait tout droit à la guerre, mais sous une forme différente : l'armée syrienne se retirant (officiellement), les combats reprendraient entre les milices chrétiennes, disposant alors de l'appui direct d'Israël, et les palestino-progressistes, soutenus, tout aussi directement par la Syrie.

Une hypothèse optimiste est cependant formulée : le maintien de la présence militaire syrienne au Liban ayant les faveurs non dissimulées des États-Unis, Israël serait amené à freiner les milices conservatrices chrétiennes. Auquel cas, après quelques violences, la situation se tasserait.

Quant à la rumeur concernant une initiative américano-franco-égyptienne au Liban, elle a fait l'objet d'un démenti du gouvernement libanais, venant après celui de l'Élysée : *« Il n'existe pas de plan sérieux susceptible d'être exécuté, ni d'initiative digne de ce nom nulle part au monde, tout au plus y a-t-il de bonnes intentions »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères, M. Fouad Boutros. Il paraît aberrant, à Beyrouth, de penser que la Syrie tolérerait une entrée en scène de l'Égypte au Liban, sous quelque forme que ce soit ; et l'envoi de troupes étrangères, quelles qu'elles soient.

LUCIEN GEORGE.

Iran

LE CHAH IMPOSE UN « CODE DE BONNE CONDUITE » A LA FAMILLE IMPÉRIALE

Téhéran (A.F.P.). — Le chah d'Iran a banni sa famille du monde des affaires, celles de l'État comme celles du secteur privé. Un « code de bonne conduite », de vingt pages, ordonnant à la famille impériale d'Iran de « s'abstenir de tout acte contraire aux fonds des secteurs public et privé », mardi 26 septembre.

Aux termes de ce code, les membres de la famille impériale sont tenus d'abandonner tous les postes qu'ils occupent à la tête ou au sein de la direction des sociétés, organismes ou « fonds » des secteurs publics et privé. Ils doivent « s'abstenir de toute intervention, transaction ou association directe ou indirecte » avec des organismes commerciaux ou industriels. Un comité veillera à la bonne exécution de cet ordre, qui date en fait du 24 mai, mais est révélé officiellement au moment où une vaste campagne d'épuration contre la corruption se développe en Iran. La dernière victime en date est M. Akbar Etemad, vice-premier ministre et président de l'organisation de l'énergie atomique, qui a démissionné mardi de ces deux fonctions.

Le souverain avait fait part, le 1er août dernier, à des correspondants occidentaux de sa décision d'empêcher sa famille de « faire de l'argent ». Cette nouvelle mesure concerne l'impératrice Farah et sa famille, les cinq frères du souverain, ses trois sœurs (les princesses Shams, Achraf et Fatemeh), leurs nombreux ascendants et descendants, les multiples alliés, ainsi qu'un nombre incalculable de « clients » qui évoluent autour d'eux.

Le Monde
PUBLIE
CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT
ÉCONOMIQUE

UN PAYS EN CRISE !
POUR COMPRENDRE
LES CAUSES DU CHAOS
L'IRAN
par Mehdi MOZAFARI
Professeur
à l'Université de Téhéran
L.G.D.J.
20, rue Soufflot - 75005 PARIS
Prix : 75 F - Franco. 85 F

Lentilles
de contact
souples
On les met
et on les oublie...
Fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau, spécialement destinées aux yeux sensibles, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...
Essayez
YSOPTIC

80, Bd Malesherbes
75008 PARIS
Tél. 522.15.52
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

روزنامه مستقل سیاسی ایران
هرماه آینده (جمعه ها)
در سطح جهانی منتشر میشود

IRANSHAHR ایرانشهر

سردبیر: احمد شاملو

Est publié :
— Pour refléter le plus précisément possible les nouvelles et les problèmes d'Iran ou en rapport avec l'Iran et les Iraniens.
— Pour présenter des analyses scientifiques et réalistes des problèmes de notre société.
— Pour casser le mur de censure et propager la culture iranienne.
— Pour créer une atmosphère saine afin de promouvoir un débat d'idées.
— Pour lutter contre la dictature qui s'abat sur l'Iran et soutenir les revendications démocratiques des masses populaires, et enfin pour établir des liens entre les Iraniens du monde entier.

Les éditions TIRAGE (enregistrées en Angleterre)
éditées à Londres et à New-York - Début de publication 20 octobre 1978
ABONNEMENT : 12 mois - par voie normale 14 livres ; par avion 18 livres.
6 mois - par voie normale 8 livres ; par avion 10 livres.

Nous proposons une réduction de 25 % sur les tarifs ci-dessus pour toute souscription reçue avant le 12 octobre.
Si vous désirez être abonné à notre journal ou recevoir gratuitement ses trois premiers numéros, il vous suffit de compléter le bon ci-dessous et de nous le faire parvenir.

دفتر روزنامه ایرانشهر: من مایلم سه شماره اول روزنامه را رایگان دریافت کنم / با استفاده از تخفیف مخصوص روزنامه را برای یکسال / شش ماه مشترک شوم (لطفاً قسمتهای اضافی را خط بکشید) نام ونشانی (با حروف لاتین بزرگ) ....
....
....
Iranshahr: P.O. Box 39 London SW19 1LE Tel : 01-543 3466

از کمکهای داوطلبانه هموطنان علاقمند در تهیه اخبار و مطالب و یا توزیع روزنامه به گرمی استقبال میکنیم

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

LA FRETTE-SUR-SEINE (95) - PAVILLON - Dépend., 860 m2
117, quai de Seine - MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
Vente sur saisie au Palais de Justice à Pontoise (95), le 12 octobre, à 14 h.
S'adr. à Me MALHERBE, avocat à Pontoise (95), T. 464-17-16.

VENTE SUR LICITATION AU PALAIS DE JUSTICE A VERSAILLES, le MERCREDI 11 OCTOBRE 1978, à 10 heures
D'UN IMMEUBLE SIS A CONFLANS-SAINTE-HONORINE
5, rue Jean-Jaurès
Comprenant : au rez-de-chaussée boutique et arrière-boutique et à chacun des trois étages un appartement de deux pièces, W.-C., terrain avec remise - 143,25 m2 - LIBRE - MISE A PRIX : 400.000 FRANCS avec faculté de baisser d'un quart à défaut d'enchères.
S'adresser à VERSAILLES à Me RAVIART, avocat, 13 bis, avenue de Saint-Cloud, tél. 950-03-12 ; Me JOHANET, avocat, 21, rue des États-Généraux, tél. 950-02-62 ; et pour visiter à Me PROUTIÈRE, huissier à CONFLANS-SAINTE-HONORINE, tél. 919-79-04.

VENTE sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance de PARIS, le JEUDI 5 OCTOBRE 1978, à 14 heures, EN UN LOT,
TROIS LOCAUX A USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL
une Cave et deux Parkings sis à
PARIS (20e) - 10 et 10 bis, rue du Cambodge
LOT No 199 : LOCAL no 3 situé au rez-de-chaussée droite du hall d'entrée.
LOT No 200 : LOCAL no 4 situé au rez-de-chaussée à droite du local no 3.
LOT No 147 : UNE CAVE portant le no 47 au 2e sous-sol.
LOT No 201 : LOCAL no 5 situé au rez-de-chaussée à droite du local no 4.
LOT No 195 : UN EMPLACEMENT DE PARKING no 13 situé au r.-de-ch.
LOT No 196 : UN EMPLACEMENT DE PARKING no 13 bis, sit. au r.-de-ch.
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser : Me Jacques SCHMIDT, avocat, 17, rue Faraday, 75017 PARIS. Tél. : 924-14-13 ; et sur place pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance à Paris, le JEUDI 5 OCTOBRE 1978, à 14 heures - EN UN LOT
UN IMMEUBLE sis à GENTILLY (Val-de-Marne)
45 et 47, rue de la Division-Leclerc, composé de :
Un immeuble en façade sur rue élevé en partie sur caves d'un rez-de-chaussée et de 2 étages carrés avec terrasse ; un bâtiment à droite élevé d'un rez-de-ch. et d'un étage av. grenier au-dessus, le tout sur terre-plein ; autre bâtiment derrière les précédents, élevé d'un rez-de-ch. et d'un étage. Le tout d'une contenance de 301 m2 - MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
S'adresser à Me Jacques SCHMIDT, avocat, 17, rue Faraday, 75017 Paris, tél. 924-14-13 ; et sur les lieux pour visiter.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE A PARIS
LE JEUDI 26 OCTOBRE 1978, à 14 heures - EN UN SEUL LOT
APPARTEMENT GRAND STANDING A PARIS
SUR TROIS NIVEAUX - 500 m2 ENVIRON
Dépendant de l'immeuble sis à PARIS (7e)
20, AVENUE CHARLES-FLOQUET
Comprenant : au rez-de-chaussée et à l'entresol, un grand salon, petit salon, salle à manger, jardin d'hiver, vestibule de service, cuisine, laverie, office, salle des gens, cinq chambres à coucher de maîtres, deux salles de bains, quatre cabinets de toilette, deux W.-C. de maîtres, trois chambres et W.-C. domestiques ; au sous-sol, buanderie, caves à bois, à vin et à charbon, salle de débarras, salle d'armes, une chambre, garage, W.-C., cour
MISE A PRIX : 1.800.000 FRANCS
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :
Me Jacques SCHMIDT, avocat au Barreau de Paris, 17, rue Faraday, 75017 Paris, tél. 924-14-13 ; et sur les lieux pour visiter.

Étude de Mes René, Jean et Michel DESHAYES, notaires assoc., 5, rue Guillaume-le-Conquérant, à Caen, tél. 85-06-34 : ADJ. à Trouville-s.-Mer, de l'Imm. mis en vente le samedi 19 oct. 1978, à 15 h., d'une
MAISON D'HABITATION
située à TROUVILLE-SUR-MER
42, rue d'Aguesseau (à l'angle de la rue Léon-Tellier), compren. : 5 P. ppales, dépend., jard., garage, cadastrée pour 5 a 59 ca.
MISE A PRIX : 300.000 F
S'adr. pr vis. à M. CARRE, E.D.F., 8-10, prom. du Fert, Caen, 84-81-86, p. 3076, et pr tous rens. à l'Étude.

صكذا من الاصل

L'U.D.F. et le R.P.R. ne sont d'accord ni sur l'Europe ni sur l'attitude à adopter à l'égard du gouvernement

Les journées parlementaires de l'U.D.F. et celles du R.P.R. ont mis en évidence que les deux grandes composantes de la majorité ne s'accordent ni sur les relations qu'elles doivent entretenir avec le gouvernement ni sur l'Europe.

En ce qui concerne les relations avec le gouvernement, le discours prononcé à Biarritz par M. Claude Labbé a fait apparaître que les motifs de « désillusions » des gaullistes sont *suffisamment nombreux* pour justifier leur crainte d'être progressivement « marginalisés » au sein d'une majorité où ils sont pourtant majoritaires.

La formule employée par M. Labbé : (« Nous soutenons un gouvernement auquel nous participons mais nous n'inspirons pas sa politique »), pour définir ces relations, exprime plus de sa part un regret qu'une volonté délibérée. Le souhait de M. Labbé est en effet de « normaliser » les rapports avec le gouvernement *en permettant* au R.P.R. de retrouver une influence « dominante mais non dominatrice ».

Les critiques du R.P.R. ont permis à M. Jean Lecanuet de mettre en évidence le loyalisme des giscardiens. Aux yeux du président de l'U.D.F., la progression du courant giscardien s'explique par le netteté de son attitude, car il faut « soutenir ou combattre ».

L'U.D.F. ne souhaite pas pour autant se priver du droit d'amender la politique qu'elle soutient. D'une part, M. Lecanuet a précisé qu'il *ne sera jamais* « le godillot de personne », d'autre part les élus giscardiens ont fait connaître aux ministres qu'ils recevaient (et notamment mercredi à M. Papon) leur désir d'amender les projets du gouvernement, à commencer par le projet de budget. M. Papon a d'ailleurs entendu beaucoup de critiques que les parlementaires U.D.F. n'avaient pas osé adresser directement, lundi dernier, à M. Barre.

Les différences de comportement entre l'U.D.F. et le R.P.R. sont plus nettement affirmées lorsqu'il s'agit des questions européennes. S'il y a unanimité chez les giscardiens pour approuver l'élection du Parlement européen au suffrage universel et l'élargissement de la Communauté à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal, M. Lecanuet peut, sans risquer d'être démenti, souligner qu'un problème se pose à l'intérieur du R.P.R.

Pierre Charpy souligne, certes, dans « la Lettre de la nation » de ce jeudi 28 septembre, que le document adressé par M. Jacques Chirac aux fédérations du R.P.R. sur ce sujet (« le Monde » du 27 septembre) ne contient que des « éléments de réflexion », qui ne sont eux-mêmes qu'un « condensé des analyses déjà faites par MM. Chirac, Debré, Couve de Murville et d'autres ». Mais il existe au R.P.R. un courant européen, qu'incarnent notamment MM. Guichard et Chaban-Delmas, fort éloigné des thèses de M. Michel Debré. M. Chirac pourrait *donc* éprouver quelque *difficulté* à mettre sur pied une synthèse d'ici le congrès extraordinaire du mouvement, prévu à la mi-novembre.

En tout cas, M. Michel Debré n'a pas attendu. Il vient de poser une question orale avec débat demandant au premier ministre « un réexamen urgent des termes de l'accord » sur l'élection du Parlement européen à la suite « tant des graves ambiguïtés qui subsistent sur les pouvoirs de cette Assemblée que des perspectives d'élargissement de la Communauté ». Ces « ambiguïtés » font écrire à Pierre Charpy que le R.P.R. conteste que M. Lecanuet puisse tenir pour acquise la date des élections européennes, au motif qu'il n'est pas établi que, d'ici le mois de juin 1979, le Conseil européen aura approuvé les dispositions indispensables pour éviter que l'Assemblée européenne soit en mesure d'« outrepasser ses droits ».

Ces divergences entre gaullistes et giscardiens n'entament pas l'assurance du premier ministre. A la veille de la rentrée parlementaire, deux mots reviennent invariablement dans la bouche des conseillers de M. Raymond Barre : sérénité et détermination. Le chef du gouvernement se montre insensible aux « états d'âme » du R.P.R. et confiant dans l'attitude du groupe parlementaire au moment du vote. Il se rendra « dès que possible » devant les députés gaullistes pour leur présenter le projet de budget.

CHRISTIAN COLOMBANI.

M. Lecanuet : il faut soutenir ou combattre

De notre envoyé spécial

Ollioules. — Les journées d'étude des parlementaires de l'U.D.F., qui s'étaient ouvertes lundi à Ollioules, prennent fin ce jeudi 28 septembre. Au cours de la journée de clôture, députés et sénateurs doivent notamment visiter certains bâtiments de la marine nationale en rade de Toulon.

Mercredi matin, les élus avaient consacré leurs travaux à la mise en place de leur formation dans les départements et ils avaient discuté de cette question avec le conseil politique de l'U.D.F., que préside M. Jean Lecannet.

Après, devant la presse, ce dernier devait déclarer : « *En mars dernier, par son soutien à l'action du président de la République, par sa doctrine, par son tempérament d'ouverture, l'U.D.F. a contribué d'une manière décisive au succès de la majorité. En particulier par l'adhésion d'électeurs qui, sans elle, auraient choisi le parti socialiste. Plus que jamais, nous avons l'intention d'être une formation démocratique d'ouverture sociale.* » Il a poursuivi : « *Des symptômes, des évolutions, sont apparus qui montrent ou sein de l'opposition l'impossibilité pour le P.C. et le P.S. de définir une action de gouvernement. De même, dans la majorité, des oppositions montrent le dynamisme de l'U.D.F. On voit dès lors que la compétition s'établit entre nous-mêmes et le parti socialiste. Ce sera un affrontement calme, pacifique, entre nous-mêmes, force d'espérance et de progrès, et le P.S.* »

A propos de l'Europe, le président de l'U.D.F. a réaffirmé le soutien total de sa formation à la politique du chef de l'Etat. Commentant la lettre adressée par M. Jacques Chirac aux militants du R.P.R., il a indiqué : « *Nous comprenons que des problèmes puissent se poser à l'intérieur du R.P.R. pour définir une politique commune sur l'avenir de l'Europe. A l'U.D.F., en revanche, personne ne soulève de questions, ne pose de problèmes dépassés. Nous sommes unanimes à souhaiter franchir ensemble l'étape de l'année prochaine : les élections au Parlement européen auront lieu au mois de juin. C'est un futur précis à inscrire au calendrier.* »

M. Lecanuet a ensuite souligné, à propos des rapports entre l'U.D.F. et le gouvernement : « *Une des raisons de notre progression est la netteté de notre attitude. Nous soutenons. On ne peut pas participer et ne pas soutenir franchement, loyalement. Là, le jugement populaire rejoint la morale politique. Il faut soutenir ou combattre.* » Le président de l'U.D.F. a ajouté : « *Cela dit, je n'ai jamais été et ne serai jamais le godillot de personne...* »

M. Maurice Papon, ministre du budget, est venu mercredi après-midi au centre culturel d'Ollioules pour s'entretenir avec les élus U.D.F. du budget de 1979. Il a, semble-t-il, entendu beaucoup des critiques que les députés et sénateurs n'avaient pas pu adresser à M. Raymond Barre. Rendant compte de ces travaux à huis clos devant la presse, il a seulement déclaré : « *Des critiques pertinentes et constructives ont été formulées. Le miel que j'ai butiné ici, il me faut maintenant le mettre en pots.* »

NOEL-JEAN BERGEROUX.

M. Labbé : nous soutenons mais n'inspirons pas

De nos envoyés spéciaux

Biarritz. — Après les discours d'ouverture prononcés mercredi matin 27 septembre par MM. Bernard Marie, député des Pyrénées-Atlantiques, maire de Biarritz ; et Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, les parlementaires gaullistes qui participent aux journées d'études du R.P.R. organisées à Biarritz ont consacré leur après-midi au traditionnel périple à travers les communes dirigées par des maires sympathisants.

C'est ainsi qu'ils ont visité notamment Urrugne, Sare, Bonloc, Urcuit et Bayonne. A Bonloc, l'arrivée des parlementaires a déclenché une grève-surprise dans les ateliers de l'entreprise Boncolac, productrice de crème glacée, dont les deux cent cinquante ouvriers ont cessé le travail pour exposer leurs problèmes à leurs visiteurs. Le dialogue qui s'est instauré s'est déroulé sans incident.

Dans son allocution de bienvenue, mercredi matin, M. Bernard Marie, député et maire de Biarritz, rappelle que la discussion budgétaire sera pour son groupe l'occasion « *de faire comprendre au gouvernement que le saupoudrage n'a rien résolu, sinon de mécontenter tout le monde. Avec Jacques Chirac, conclut-il, nous serons ceux qui construirons la France de l'an 2000* ».

M. Claude Labbé, président du groupe de l'Assemblée nationale, analyse la situation actuelle du R.P.R. : « *Nous ne voulons pas être progressivement conduits vers une situation marginale dans une majorité où nous sommes majoritaires. Nous soutenons un gouvernement auquel nous participons, mais nous n'inspirons pas sa politique. Nous pratiquons la concertation, mais pas la participation. On nous soumet en aval des projets que nous n'avons pas examinés en amont. Ceci provoque parfois ce que l'on appelle la « fronde », c'est-à-dire la critique publique d'un projet que nous découvrons en même temps que l'opposition. Nous apportons nos idées ; quand elles semblent bonnes, on nous les prend sans le moindre droit d'auteur.* »

Selon M. Labbé, le R.P.R. ne met pas en cause la légitimité du chef de l'Etat, mais s'étonne « *que l'on tente constamment de remettre en cause la signification des dernières élections* ».

M. Labbé poursuit : « *L'impression s'est installée que notre victoire n'était pas complète et que la défaite des autres n'était pas totale. On a vu les chefs de l'opposition parader à l'Elysée alors que notre action et surtout l'extraordinaire performance de Jacques Chirac était minimisée et gommée. On ne joue pas au bridge avec des partenaires qui ne connaissent que le poker menteur.* »

Revenant sur l'analyse des dernières élections, M. Labbé constate que le vote de mars « *c'était un refus non seulement du parti communiste et du programme commun, mais aussi des socialistes* ». Quant aux récentes élections partielles elles démontrent à son avis que l'accord entre communistes et socialistes se porte bien malgré les polémiques. Il précise : « *Croire que tout danger est maintenant écarté serait une illusion. Notre première mission est de combattre, non de pactiser, d'attirer à nous un électorat et non des personnalités dont le poids devient nul dès que la ligne de démarcation est franchie.* »

M. Labbé conclut : « *Nous posons ici le premier jalon d'une nouvelle politique parce qu'il est de l'intérêt des Français de faire cesser une situation équivoque qui nous voit paradoxalement accuser soit de suivisme soit de contestation. Il convient de pratiquer une politique de vérité.* »

A. P. et P. Fr.

Le contentieux entre l'État et Paris

Le premier ministre devra trancher

M. Lucien Lanier, préfet de Paris, préfet de la région de l'Ile-de-France, a précisé, mercredi 27 septembre, alors qu'il était reçu par la presse municipale, que la commission mixte Etat-Ville de Paris, constituée pour tenter de redéfinir les relations financières entre l'Etat et la municipalité, a achevé ses travaux. Toutefois le rapport de cette commission se limite à un exposé détaillé des thèses en présence.

Les dix réunions de la commission ont donc permis, selon M. Lanier, « de débloquer le terrain et *de clarifier le problème* » sur les chapitres qu'elle avait retenus (frais de police, aide sociale, transports en commun, pompiers, culture, taxation des courses de chevaux, retraite des personnels de police et définition de la richesse de la Ville par rapport aux autres grandes métropoles).

Le rapport a été remis au premier ministre, à qui il appartient désormais de décider de la suite qu'il souhaite donner à ce dossier. Le fond du problème reste donc tel que le maire de Paris l'avait exposé devant l'assemblée parisienne le 4 juillet dernier (*le Monde* du 5 juillet). La proximité du débat budgétaire au Parlement et les impératifs de la préparation du budget municipal devraient encourager le gouvernement à se décider rapidement.

M. Lanier a également indiqué que le reliquat des sommes destinées au financement du déficit des transports en commun, que le Conseil de Paris avait refusé d'inscrire au budget de 1978, sera inscrit d'office à ce budget conformément au droit commun municipal.

(Publicité)

CESP

Companhia Energética de São Paulo

BRESIL

La Centrale d'Agua Vermelha est entrée en production

La COMPANHIA ENERGETICA DE SAO PAULO — CESP — est la compagnie d'électricité la plus importante du continent sud-américain ; elle est aussi connue sur le plan mondial pour le dynamisme de son développement : elle vient, en quatre ans, de doubler sa production.

En mars 1974, elle signait avec un groupement de sociétés françaises intitulé CONSORTIUM INDUSTRIEL FRANÇAIS le contrat de fourniture des équipements électromécaniques destinés à la Centrale d'AGUA VERMELHA. Située sur le RIO GRANDE, au nord-ouest de l'Etat de SAO PAULO, cette centrale s'appuie sur un barrage de 2 500 mètres de longueur et 63 mètres de hauteur, avec une retenue de 6 000 millions de m3. Elle comporte :

— six turbines hydrauliques de 240 000 kW,
— six alternateurs de 250 000 kVA,
— un poste de départ et d'interconnexion sur le très important réseau CESP à 460 000 V.

Elle sera capable d'une production annuelle voisine de 10 milliards de kilowatts-heures.

Le premier groupe a été couplé par la CESP sur le réseau en août, dans les délais prévus ; il apporte, depuis début septembre, sa contribution aux besoins énergétiques du Brésil et de l'Etat de Sao Paulo. L'accroissement de la consommation dans cet Etat est de l'ordre de 10 % par an.

Le CONSORTIUM INDUSTRIEL FRANÇAIS a été constitué sous l'égide d'ALSTHOM ATLANTIQUE.

Il est piloté industriellement par CGEE ALSTHOM qui assure la coordination d'ensemble en France et sur le site grâce, en particulier, à sa filiale brésilienne CGEE ALSTHOM DO BRASIL.

Il comprend également les sociétés suivantes : ALSTHOM UNELEC, BVS, CREUSOT-LOIRE, DELLE ALSTHOM, JEUMONT SCHNEIDER, MERLIN GERIN, NEYRPIC et SPIE BATIGNOLLES.

La mise en commun de l'expérience de ces différentes sociétés dans le domaine des centrales hydroélectriques à l'exportation est faite à travers la Société ALSTHOM SCHNEIDER, créée récemment, dont AGUA VERMELHA représente déjà l'une des plus belles références.

"Comment peut-on faire comprendre aux Français qu'on ne peut raisonner comme hier ?"

F. Simon "Le Monde"

RAPPORT SUR L'ADAPTATION DU 7ème PLAN

Projet soumis par le Gouvernement à l'avis du Conseil Économique et Social. 108 p.

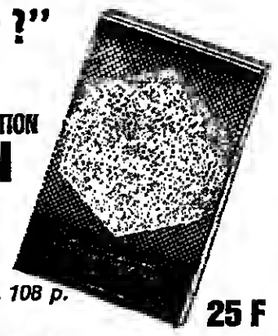

25 F

ÉDITIONS LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

Une merveilleuse tenue pour les week-ends d'automne

C'est un costume coordonné. La veste, coupée comme une veste de chasse avec de larges emmanchures, est en velours à grosses côtes 100 % coton. Elle existe en bronze au beige et son pantalon coordonné, en cheviotte pure laine, est dans des tons de vert et brun légèrement chinés (1650 F). Un chef-d'œuvre de confort que Lanvin 2 vous suggère de compléter d'un col roulé en cachemire (590 F) et de chaussettes... également en cachemire (51 F).

LANVIN

2, rue Cambon, Paris 1er - Tél. 260.38.83

POLITIQUE

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

Le parti socialiste fait dépendre son accord sur l'élargissement de la C.E.E. de quatre conditions préalables

De notre envoyé spécial

Montpellier. — *C'est d l'unanimité et dans une ambiance que chacun s'est attaché d détendre ou maximum que les parlementaires socialistes — dont M. Michel Rocard, mais non M. Pontillon, président de l'anion des P.S. européens, qui n'était pas venu — ont ratifié, mercredi 27 septembre, à Montpellier, la position définie par le bureau exécutif du P.S. sur le problème de l'élargissement de la Communauté européenne. Les socialistes, qui sont en principe d'accord aoec ce processus, ne ratifieront le traité d'élargissement que si quatre conditions préalables sont remplies. Ces quatre conditions concernent la politique agricole commune, l'industrialisation, le développement réglanal et les étapes transitoires.*

A ces quatre conditions de fond s'ajoute une revendication de forme. Le P.S. réclame un débat parlementaire avant que ne s'ouvrent les négociations internationales. Conscients du fait que sans leurs voix le processus d'élargissement risque fort d'échouer, les socialistes veulent exploiter cet avantage en imposant aux négociateurs français — donc d M. Valéry Giscard d'Estaing et au gouvernement — un mandat précis et contraignant.

Cette position face à l'élargissement de la C.E.E. est traduite par les parlementaires socialistes, selon l'idée que les uns et les autres se font du processus d'intégration européenne, soit par la formule « Oui, à condition de... », soit par » Non, jusqu'à ce que... ». C'est peut-être ce qui explique que M. Georges Sutra, auteur du rapport sur l'élargissement, ait jugé la position de son parti « difficile », terme que M. Mitterrand a d'ailleurs immédiatement contesté.

De fait, l'attitude du P.S., si elle se veut réaliste et courageuse, laisse subsister un certain flou, dont le P.C. n'a pas manqué de s'emparer pour accuser d nouveau le P.S. de pactiser avec le pouvoir. Il est vrai que, dans le Midi méditerranéen, le dossier européen peut se traduire pour les deux partis de gauche par un déplacement de l'un vers l'outre d'une centaine de milliers de voix. Cet enjeu n'est sous-estimé ni par les dirigeants socialistes ni par les dirigeants communistes.

M. Georges Frêche, ancien député, maire de Montpellier qui préside la séance, attire l'attention sur les problèmes de la régioa Languedoc-Roussillon. Il explique que la crise agricole se plaque eur une région qui ne peut connaître la révolution industrielle, où, donc, les reconversions sont impossibles. Il souligne que les societistes du Languedoc-Roussilloa comprennent la nécessité de l'élergissement de la Communauté économique européenne, mais il remercie le P.S. d'avoir pris en considération « le *cri des habitants* ».

Après M. Gaston Defferre, qui présente la position du parti socialiste comme « *à la fois constructive et intransigeante* », M. Georges Sutra expose les grandes lignes du rapport qu'il a élaboré sur le problème de l'élargissement de la C.E.E. (voir *le Monde* des 27 et 28 septembre).

M. François Mitterrand donne alors lecture de la résolution adoptée à l'unanimité par le bureau exécutif du parti socialiste, le 26 septembre. Ce document indique :

« *Le parti socialiste a l'intention et la volonté de contribuer d l'élargissement de la C.E.E., à la Grèce, ou Portugal et à l'Espagne. Il y va du sort d'une démocratie encore fragile en Europe du Sud. Le traité de Rome, le programme du parti socialiste, le programme commun de gouvernement de lo gouche, ne fixaient pas d'autres conditions à l'ouverture de négociations pour l'élargissement que la chute des dictatures qui opprimaient les peuples de ces pays. Ceux-ci sont aujourd'hui aptes, au regard de la démocratie, à poser leur candidature à l'Europe.*

» *Cependant, si la participation de ces trois nouveaux pays aux institutions politiques de la Communauté est souhaitable, l'ampleur des difficultés économiques soulevées par l'élargissement est considérable (...).*

» *La perspective de l'élargissement suscite, chez les travailleurs et dans les milieux professionnels concernés, des inquiétudes justifiées. Aussi le parti socialiste subordonne-t-il son accord d l'adoption d'un certain nombre de mesures qui lui paraissent indispensables.*

» *En l'immédiat, comme l'a écrit François Mitterrand, au premier ministre, un large débat parlementaire doit nécessoirement précéder toute négociation. (...)*

» *Pour les socialistes, la première [des] conditions sera la refonte radicale de la politique agricole commune. Celle-ci devra comporter une véritable organisation des marchés pour les productions affectées par l'élargissement (viticulture, fruits et légumes, en particulier), afin de garantir les revenus et d'améliorer les conditions de vie et de travail. Les spéculations sur la fluctuation des monnaies et les pratiques de dumping pourraient être prévenues, conformément à l'article 44, paragraphe premier, du traité de Rome si l'on appliquait à l'Europe élargie le système minimum de prix vérifiés aux frontières dans la monnaie officielle des pays d'importation. Des offices par produits mis en place au plus tôt, des mécanismes régulateurs assureraient l'application de cette politique.*

» *La deuxième condition concerne l'industrie. Il convient de dénoncer l'accord franco-espagnol de 1970 signé par Jacques Chirac, qui établit entre les deux pays une inégalité de traitement douanier intolérable. Des dispositions devront intervenir après discussion avec les travailleurs intéressés et leurs organisations syndicales afin de permettre aux secteurs en situation difficile (sidérurgie, chantiers navals, textile, chaussures) de maintenir et de développer leur activité.*

» *La troisième condition est un plan détaillé de renforcement de la politique régionale. (...)*

Les « engagements hâtifs » de M. Giscard d'Estaing

» *Enfin, les socialistes estiment qu'un élargissement de la C.E.E. suppose des transitions par étapes multiples et différenciées dont on ne peut déterminer par avance la durée. S'il apparaît souhaitable que, dès la ratification de l'accord le concernant, chaque pays candidat participe pleinement aux institutions de la Communauté, en revanche, l'intégration économique ne se conçoit que sur une longue période. Les conditions du passage d'une étape à la suivante devront être vérifiées à mesure par le conseil des ministres de la C.E.E. statuant d l'unanimité, afin de protéger les droits légitimes de toutes les parties.*

» *M. Valéry Giscard d'Estaing a déjà pris des engagements hâtifs vis-à-vis des pays candidats, sans procéder à la moindre consultation. Trop souvent dupées par les promesses gouvernementales, les populations intéressées ne sauraient se contenter de promesses, de « garanties » qui suivraient le fait accompli de l'élargissement. Le parti socialiste affirme que la définition précise dans l'acte d'adhésion des mesures indiquées ci-dessous ou, en d'autres termes, l'engagement à mettre en oeuvre, pris par l'ensemble des Etats qui composent actuellement la C.E.E. et par ceux qui la composeraient, constitue, dans l'intérêt de notre paye et de l'Europe, un préalable à l'élargissement.*

» *Le parti socialiste ne peut suivre ni ceux qui affirment avec M. Giscard d'Estaing un oui sans condition d l'élargissement, ni ceux qui, avec le parti communiste, ferment définitivement la porte à l'Europe du Sud, par un « non, jamais ». Il ne prendra sa position définitive que lorsque, lo négociation étant terminée, il sera à même d'en apprécier le résultat au regard des conditions préalables ainsi définies. Le bon sens rejoint ici lo volonté d'une défense efficace des intérêts de la France.* »

M. François Mitterrand, commentant ce document, a déclaré : « *Oui, les socialistes sont disponibles pour cette négociation sur l'élargissement de la C.E.E.* » Il a expliqué ensuite que M. Giscard d'Estaing s'était privé d'un moyen d'imposer les conditions nécessaires à la France en acceptant d'ores et déjà le principe de l'entrée dans la Communauté de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne. De même, selon le député de la Nièvre, le P.C. s'est placé hors jeu en refusant l'élargissement, et donc en ne pouvant dès lors défendre les intérêts français. M. Mitterrand a d'ailleurs souligné que le P.C.F. est désavoué sur ce sujet par les communistes italiens et espagnols.

Le premier secrétaire du P.S. a également relevé que le R.P.R. se montre défavorable à l'ouverture des négociations. Selon lui, les gaullistes ont voulu « *se livrer à une surenchère nationaliste* ». « *Quel Français, a-t-il ajouté, ne comprendra pas que c'est le simple bon sens que d'aller vers l'Europe en défendant bec et ongles les intérêts des travailleurs et des producteurs français ? Notre solitude fera notre force. Nous sommes déterminants.* »

THIERRY PFISTER.

M. Rocard : oui, j'ai dit « archaïsme »

Se référant aux propos que M. Michel Rocard avait tenus le dimanche 17 septembre devant le « Club de la presse » d'Europe 1, M. Claude Estier, membre du secrétariat national du P.S., y avait vu le jeudi suivant, dans l'hebdomadaire « l'Unité », « une critique, pour ne pas dire plus, de l'action et du comportement du premier secrétaire du parti, représentant celui-ci tout entier ». Il avait fait observer que « derrière l'idée d'un changement de langage se dissimule souvent celle d'un changement de ligne ».

Le député de la 3e circonscription des Yvelines, membre du comité directeur et du bureau exécutif du P.S., réplique dans « l'Unité » du jeadi 23 septembre. Nous publions ci-dessous le texte de sa réponse.

« Oui, j'ai dit » *archaïsme* ». Et j'ai dit aussi : « *Les élections partielles nous confirment que la gauche est potentiellement majoritaire. Mais, les 12 et 19 mars, confrontée aux problèmes de l'Etat et de la gestion économique, la gauche a rencontré des Français qui ne lui ont pas donné leur confiance.* » J'ai ajouté plus tard, après avoir évoqué le manque de confiance de l'opinion à l'égard de l'ensemble de ses dirigeants politiques : » *C'est par rapport d ce mouvement d'opinion que les sondages nous donnent une réponse. Et cette réponse, c'est probablement qu'un certain style politique, ou qu'un certain archaïsme politique est condamné, qu'il faut parler plus vrai, plus près des faits.* »

» Je maintiens ces deux phrases. J'espère, oa va le voir, coavaincre tous les militants que notre projet socialiste aura d'autant plus de chances de s'imposer qu'il sera mieux adapté à la réalité d'aujourd'hui. Je ne peux dès lors que laisser à Claude Estier le lourde responsabilité d'avoir mêlé le nom de notre premier secrétaire à un débat qui ne saurait concerner isolément des individus, mais bien des forces sociales et des règles du jeu, en bref la vie politique française tout entière.

» De quoi s'agit-il en effet ? D'une crise de confiance à l'égard de l'ensemble des dirigeants politiques. Cette crise n'est d'ailleurs pas propre à la France : au travers de manifestations diverses (indifférence politique croissante, marginalisation de la jeunesse, montée du terrorisme en Europe occidentale), c'est l'ensemble des systèmes politiques démocratiques qui est aujourd'hui affecté. D'où vient cette crise ? Précisément, à mon sens, d'une certaine incapacité de l'action et du discours politique traditionnel à prendre en charge les problèmes réels de notre temps.

» Tous les gens qui se donnent la peine de regarder autour d'eux savent que l'un des grands problèmes actuels de aotre pays et plus largement des sociétés industrielles développées, est celui de la démocratie, de l'autogestion pour tout dire. S'ils refusent cette évidence les responsables politiques seront balayés ou devront recourir à la répressioa.

» Souhaiter l'approfoadissement de la démocratie sans regarder en face les obstacles qui se dresseat aujourd'hui devant elle, contre elle, sans se pénétrer des problèmes à résoudre, serait, plus qu'une erreure, une lâcheté. (...)

» A l'inverse, ne pas saisir toutes les opportunités qui s'offrent à nous pour résoudre les problèmes serait le signe que le coeur a'y est pas et qu'au fond les objectifs qu'on s'est fixés ne soat que « paroles verbales ». Les moyens existent pour dépasser contradictions et obstacles, les hommes et les femmes qui composent la gauche ne sont pas démunis ; les régions veulent vivre et n'attendent plus le salut des seuls fonctionnaires parisiens ; les travailleurs prennent leurs affaires en main ; l'explosion culturelle et l'enrichissement de la vie associative forment les bases pour une vie collective plus intense, plus riche, mieux informée ; le liberté d'esprit et l'imagination des jeunes ne demandent qu'à s'investir dans des réalisations noavelles d'où sortiront emplois, services, nouvelles formes d'entreprises.

» La gauche est au coeur de cette société vivante. Les hommes et les femmes qui la composent soat frappés les premiers par des difficultés souvent intolérables. Ils sont aussi ceux qui portent toutes les raisons d'espérer et donc de se battre. Mais quelle place tous ces problèmes, sur lesquels se jouent peut-être la mort ou, si nous le voulons vraiment, la vie des générations actuelles et à venir, ont-ils dans les congrès, les tracts, les affiches, les face-à-face télévisés de toutes les forces politiques françaises ? La gauche est, certes, heureusement proche de ces problèmes. Mais comment ne pas voir que aous sommes encore loin du compte ? Comment ne pas constater notamment les conséquences dramatiques que provoque depuis deux ans le volonté délibérée du parti communiste de ne pas dire la vérité aux Français sur la rigueur économique qu'exigerait toute politique de transformation en profondeur de notre société ? Comment ne pas nous inquiéter de l'écho que rencontre cette attitude dans notre parti ? Comment ne pas aous alarmer nous-mêmes, s'agissant de la gauche socialiste, de la distance qui s'est peu à peu réinstallée entre la jeunesse et aous, entre une bonne partie des organisations sociales qui ont lutté ces dernières années et notre parti ? Pourquoi ne pas dire que nous serions infiniment plus crédibles, pour donner au mouvement ouvrier et populaire sa traduction politique, si nous avions des dizaines d'Yvon Toadon, non seulement dans notre groupe parlementaire mais eussi à le direction de notre parti ?

» Ces questions, je ne suis ni le premier ni le seul à les poser : elles reviennent dans chaque réunion, dans chaque meeting, dans chaque fête du parti socialiste. Ceux qui les posent ne cessent pas pour eutant de se battre pour le socialisme. Ce sont les mêmes militants qui assurent notre victoire avec les élections partielles et qui s'interrogent sur notre échec aux élections législatives, lorsque se trouve posé dans toute sa force le problème du gouvernement et du pouvoir. Ce sont les mêmes qui militent et qui se demandent si notre type d'organisation politique et de militantisme n'est pas à bien des égards « archaïque ». (...)

» Tels sont les vrais problèmes et voilà pourquoi il nous faut non seulement un langage neuf mais une pratique politique renouvelée. Est-ce là une nouvelle stratégie, un refus de l'union de la gauche, un désir de se rapprocher du pouvoir ? Certains osent, à mi-voix, le prétendre. J'attends qu'on me cite en trente ans de militantisme politique un seul de mes actes qui n'ait été clairement engagé dans le combat de la gauche.

» Je refuse ces procès d'intention qui affaiblissent le parti. Je n'accepte pas l'amalgame qui veut que la fermeté à l'égard du parti communiste et l'approfondissemeat de l'identité socialiste soient considérés comme une attitude de droite. Quant aux camarades qui croient qu'un langage neuf peut être dangereux et masquer une autre stratégie, je leur dirai ceci : avez-vous déjà perdu le souvenir de cet hiver noir du socialisme où la plus stricte orthodoxie marxiste servait de paravent à une politique réactionnaire ? Avez-vous oublié l'époque où les slogans de congrès : rupture, classe ouvrière, révolution, avaient pour écho dans la société civile et le gouvernement : Algérie, torture, troisième force, 13 mai ?

» J'ai trop en mémoire l'époque des dissimulations et des capitulations pour n'avoir pas mis au cœur de mon action politique l'exigence de rigueur et l'attachemeat aux faits. Cette recherche permanente implique une mise ea cause de toutes les facilités, des idées et des expressions toutes faites. C'est à quoi je convie l'ensemble du parti. »

M. Mitterrand : on est toujours l'« archéo » de quelqu'un

M. François Mitterrand, qui était, jeudi matin 28 septembre, l'hôte du « petit déjeuner » de France-Inter, a commenté les résultats des dernières élections partielles, en soulignant l'accélération de la progression du P.S.

« *Ces résultats*, a-t-il déclaré, *sont d'abord significatifs du succès d'une ligne politique. Au mois de mars, la gauche a offert, à l'initiative du P.C., le spectacle de ses querelles, le visage de la désunion. C'est cette situation qui a été condamnée par l'opinion, ce n'est pas l'union. Depuis, l'opinion sent que le P.S. a tenu, tout seul, à bout de bras, les chances de l'union. Des milliers de gens savent qu'il existe un espoir et que c'est le P.S.* »

Le maintien de la ligne du P.S. c'est, a expliqué M. Mitterrand, l'affirmation de sa personnalité et l'union des forces populaires. « *Le P.S.*, a-t-il ajouté, *a suffisamment de ressources pour que sa qualité de rassembleur crée un courant dont il faudra tenir compte.* »

Interrogé sur la désormais célèbre petite phrase de M. Rocard sur « un certain archaïsme politique », le premier secrétaire du P.S. a estimé qu'elle concernait la politique française en général et qu'il ne s'agissait pas spécialement du parti socialiste ou de lui-même. Il a toutefois précisé sa pensée en ces termes :

« *S'il s'agit d'une considération générale, rien à dire. S'il s'agit de moi, j'ai tellement entendu ce genre de choses que je n'y prends pas garde. S'il s'agit de mon style personnel, chacun est juge de ce que je dis et écris. Je n'ai pas l'impression que l'opinion soit si réticente. S'il s'agit de la ligne politique, elle est celle du P.S.*

» *En 1933, une importante personnalité socialiste a dit de Léon Blum qu'elle le trouvait « archéo ». Trois ans plus tard c'était le Front populaire. Je ne veux pas comparer les situations historiques, mais je constate qu'on est toujours « l'archéo » de quelqu'un...* »

Quant à savoir si M. Rocard a pris le départ pour la course à la présidence de la République de 1981, M. Mitterrand s'est borné à observer : « *C'est tout à fait son droit, comme c'est le mien si j'en décidais. Je ne crois pas qu'il soit bon de développer des compétitions personnelles par rapport d une élection qui doit se dérouler dans trois ans. Le P.S. a d'autres tâches.* »

[M. Mitterrand se réfère à la querelle entre les néo-socialistes et les archéo-socialistes, qui divisa la S.F.I.O. Les néos, conduits par Marcel Déat, Adrien Marquet, Barthélémy Montagnon, Pierre Renaudel — qui devaient être exclus en novembre 1930, — préconisaient « un socialisme d'action », fondé sur l'ordre et l'autorité, s'opposant à un internationalisme socialiste périmé pour mieux lutter contre le fascisme. Léon Blum avait été personnellement pris à partie et avait lancé : « Je suis épouvanté... C'est du fascisme. »]

La ligne du parti et le renouvellement de la pratique politique

(Suite de la première page.)

Mais il ne ve pas jusqu'à se demander si l'attitude de sa propre formation n'a pas contribué à favoriser la « formidable pression de la droite », qu'il déplore et stigmatise. Il ne songe nullement à mettre en cause les « orientations, fixées par le comité central d'avril » et reprend, sans y changer un iota, les analyses sur l' « orientation à droite » du P.S., eur sa « responsabilité écrasante » dans l'échec de mars et sur sa « stratégie du double jeu ». Il ne semble pas, dans ces conditions, que l'on puisse envisager le moindre évolution — si évolution il doit y avoir — avant le XXIIIe congrès, qui siégera au mois de mai.

La situation apparaît à la fois plus complexe et plus évolutive du côté du parti socialiste, où les initiatives de M. Rocard méritent de plue en plus de retenir l'attention. Le député de la troisième circonscription des Yvelines, membre du comité directeur et du bureau exécutif du P.S., interrogé le 17 septembre sur un sondage qui n'était guère favorable à M. Mitterrand, eveit avancé l'idée qu'un « *certain archaïsme politique est condamné, qu'il faut parler plus vrai, plus près des faits* ». Ces appréciations lui avaient valu de vives objections de M. Estier, membre du secrétariat national du P.S., qui l'avait accusé de se livrer à « *une critique, pour ne pas dire plus, de l'action et du comportement du premier secrétaire du parti représentant celui-ci tout entier* » et qui avait ajouté : « *Derrière l'idée d'un changement de langage se dissimule souvent celle d'un changement de ligne.* »

La réplique de M. Rocard, que nous publions d'autre part, est très faible eur le premier des deux points et surprend de la part d'un homme dont le « sérieux » séduit de plus en plus de monde, y compris à droite. Cet homme n'a guère de chances de convaincre qui que ce soit lorsqu'il déclare « *laisser, à Claude Estier, le lourde responsabilité d'avoir mêlé le nom de notre premier secrétaire à un débat qui ne saurait concerner isolément des individus* », mais l'essentiel est ailleurs.

Ne retranchant rien à ses propos du 17 septembre, M. Rocard persiste, au contraire, à dénoncer « *une certaine incapacité de l'action et du discours politique traditionnel à prendre en charge les problèmes de notre temps* » et à réclamer « *non seulement un langage neuf, mais une pratique politique renouvelée* ». C'est l'amorce d'une autocritique qu'attendent depuis longtemps tous ceux que lasse le verbiage fratricide de la gauche, et il est habile de chercher à éviter que ceux-là ne s'en aillent vers d'autres rivages pour y retrouver l'espérance.

On observe, d'autre part, que M. Rocard se garde soigneusement de l'autosatisfaction qu'inspirent à certains autres les succès électoraux successifs, dont peut se prévaloir le P.S. Alors que les « mitterrandistes » concluent de ces succès que le moment serait mal choisi pour changer de cap en quoi que ce soit, « *ces résultats*, a dit M. Mitterrand lui-même, ce jeudi matin, *sont d'abord significatifs du succès d'une ligne politique* » le député des Yvelines raisonne tout autrement. Il constate que « *la gauche est potentiellement majoritaire* », mais qu'elle a du chemin à faire pour que cette potentialité devienne réalité : « *Notre projet socialiste aura d'autant plus de chances de s'imposer qu'il sera mieux adapté à la réalité d'aujourd'hui.* »

Le discours de M. Rocard tranche, enfin, avec ceux dont on était abreuvé depuis des mois. Il ne se prive certes pas de déplorer « la *volonté délibérée du parti communiste de ne pas dire la vérité aux Français sur la rigueur économique qu'exigerait toute politique de transformation en profondeur de notre société* », mais il se garde de rompre d'autres lances avec une formation qui ne l'a pourtant jamais épargné. Et il s'abstient de répéter, après tant d'autres socialistes, que tout le mal de la gauche est imputable au P.C.F. et à lui seul, et que le P.S. est au-dessus de tout soupçon.

Une nouvelle orientation ? Il est assurément trop tôt pour le dire. Un ton nouveau ? Il semble bien que oui.

RAYMOND BARRILLON.

M. ESTIER : choix politique ou guerre de succession ?

M. Claude Estier, qui avait demandé des éclaircissements à M. Rocard eur son allusion à l'archaïsme politique, se demande dans *l'Unité*, hebdomadaire du P.S., *si* la capacité de rassemblement de ce parti est affectée par le débat qui se déroule chez les socialistes. Il répond :

« *Oui, si ce débat devient une querelle de personnes ou une guerre de succession, ce à quoi, trop souvent, les médias cherchent à le ramener. Non, s'il porte sur des choix politiques dont il est normal et sain dans un parti démocratique qu'ils ne soient pas, au départ, semblables chez tous ses militants et chez tous ses responsables.* »

« *Dans le second cas, la discussion devient au contraire enrichissante et ne peut que renforcer l'unité du parti — dont, en dépit des apparences, François Mitterrand a raison d'affirmer qu'elle est une réalité profonde.* »

La motion de censure du P.S. condamne une politique « devenue insupportable »

Le groupe parlementaire socialiste coprésidé par MM. Marcel Champeix, président du groupe au Sénat, et Gaston Defferre, président du groupe à l'Assemblée nationale, a accepté, mercredi 27 septembre, à l'unanimité, la proposition qui lui était faite par le comité directeur du P.S. de déposer une motion de censure lors de la rentrée parlementaire. Ce dépôt interviendra dès le lundi 2 octobre, et le débat se déroulera en principe les mercredi et jeudi suivants. Les orateurs seront MM. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., et Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche.

Le texte déposé par les députés socialistes est ainsi libellé : « *Depuis les élections législatives, la situation économique et sociale de la France n'a pas cessé de se dégrader malgré les promesses électorales du président de la République, du gouvernement et de leur majorité : récession économique, aggravation du chômage, accélération de l'inflation qui impute le pouvoir d'achat des travailleurs et des familles, reprise du déficit extérieur, déficit des finances publiques (budget, Sécurité sociale).*

« *La politique du gouvernement est devenue insupportable pour la majorité de nos compatriotes. Elle met en péril l'avenir du pays et de sa jeunesse.* »

هكذا من الأصل

LE RAPPORT DE M. FITERMAN AU COMITÉ CENTRAL

Le P.C. maintient ses orientations sans se préoccuper « d'en tirer des avantages électoraux immédiats »

Après avoir entendu le rapport de M. Charles Fiterman, analysé ci-dessous, le comité central du parti communiste, réuni les 27 et 28 septembre, a ouvert un débat conclu par M. Georges Marchais.

M. Fiterman a notamment proposé que le vingt-troisième congrès se tienne à la mi-mai, l'année prochaine.

M. Fiterman explique que « *la politique giscardienne s'inscrit totalement dans la stratégie mondiale de l'impérialisme* », laquelle sert les intérêts des trusts multinationaux. Elle se traduit par l'austérité renforcée pour les travailleurs, l'accélération des concentrations et restructurations, une quasi-croissance zéro et un chômage massif. Le rapporteur s'attache plus longuement à « *une dimension déterminante* » de cette politique : l'intégration européenne et atlantique. Cela le conduit à diminuer les effets de l'élargissement de la C.E.E. dans le domaine économique comme dans le domaine politique. L'hégémonie de l'Allemagne de l'Ouest sur l'Europe occidentale serait assurée sous la haute tutelle européenne, et l'avenir de la France serait gravement menacé. Il affirme :

« *La stratégie du grand capital et du pouvoir giscardien prépare pour le troisième millénaire une France dépendante, désarticulée, sous-traitante, sous-développée dans certains domaines, une France devenue province secondaire d'un empire dont le Charlemagne sera allemand.*

» *C'est une véritable stratégie du déclin de la France.* »

Selon M. Fiterman, c'est l'orientation à droite du P.S. qui a permis la poursuite de « *cette politique désastreuse* » et bien que « *le mécontentement et la volonté de changement demeurent profonds dans le pays* ». Les élections partielles l'ont montré, et M. Fiterman observe à ce sujet : « *Nos candidats n'ont pas bénéficié de ce phénomène et ont même connu une érosion de leurs suffrages, importante dans le Pas-de-Calais en raison de l'erreur tactique que nous avons commise, plus limitée à Nancy et plus encore dans le quatorzième arrondissement de Paris. Dans le même temps, le parti socialiste progressait très sensiblement. L'analyse du scrutin montre que le recul de nos suffrages est dû pour la plus grande part au fait que des électeurs communistes se sont abstenus. Mais certains ont voté socialiste dès le premier tour.* »

Le rapporteur ajoute : « *Ce comportement — surtout quand il s'est exprimé dans le vote socialiste — reflète quant au fond la mésestimation des conditions du changement, la tendance à vouloir* « le changement pour le changement », « l'union pour l'union ». *Il montre que ces électeurs ne voient pas clairement la nécessité, dans la situation de crise actuelle, de promouvoir une politique de réformes profondes pour changer quelque chose, et de ce fait ne mesurent pas clairement la responsabilité écrasante prise par le parti socialiste lorsqu'il a tourné le dos à une telle politique.* »

Après avoir évoqué « *la formidable pression de la droite au pouvoir* » pour détourner les électeurs du vote communiste, M. Fiterman reconnaît que des « *électeurs communistes ont cédé à cette pression au point de mêler leurs voix avec celles de la droite. Il ne faut ni se le cacher ni le leur cacher* ».

Le P.S., après s'être délié des engagements du programme commun, développe, selon le P.C., « *une sorte de stratégie du double jeu qui lui permet de devenir ce que certains appellent un parti* « attrape-tout » *regroupant les mécontentements les plus divers et les plus contradictoires* ».

Face aux efforts du pouvoir pour diviser la gauche — avec le concours de M. Robert Fabre — qui, selon le rapporteur, « *joue, une fois de plus dans cette affaire, comme il y a un an, le rôle d'aile avancée de la division.* » Face au double jeu du P.S., le parti communiste doit préserver et accroître ses forces.

« *C'est dire que, bien loin de négliger les résultats des élections partielles, nous disons qu'elles doivent retenir l'attention des communistes et les conduire à une vigoureuse riposte. Mieux encore, nous disons que cette riposte doit être offensive. (...)*

» *A cette fin, il s'agit de poursuivre avec esprit d'initiative l'application des orientations fixées par le comité central d'avril. Elles conservent leur valeur.* »

M. Fiterman rappelle ces orientations : obtenir un changement réel par la mise en œuvre de réformes s'attaquant à la domination du capital, assumer les responsabilités du gouvernement dans le cadre de l'union de la gauche, reconstruire cette union à partir de la base. Le rapporteur pense, à ce sujet :

« *Il est vrai que le développement de cette union à la base et dans l'action pose aujourd'hui des problèmes complexes. On avait, ici ou là, pris un peu l'habitude de s'en remettre aux états-majors en se reposant sur un programme commun considéré comme un édredon moelleux. Cette habitude a eu des conséquences négatives, on le sait. Il faut aujourd'hui trouver partout, et autour des préoccupations quotidiennes des travailleurs comme des grands problèmes du pays, les initiatives appropriées qui feront grandir le mouvement populaire, qui tisseront la trame de l'union combative et claire dont le pays a besoin...* »

En ce qui concerne la lutte pour l'emploi, le P.C. envisage une nouvelle initiative nationale, le 11 octobre. Ses efforts vont porter sur la défense des travailleurs intellectuels et des aspirations des femmes (avec une manifestation à la mi-novembre). Enfin, il va consacrer une grande partie de ses efforts à la préparation des élections européennes. M. Fiterman déclare à ce sujet : « *Nous combattons sans ambiguïté la politique d'intégration européenne de Giscard d'Estaing et des dirigeants actuels de la C.E.E., qui nie la souveraineté française, ainsi que les projets d'élargissement de la C.E.E., qui accentuerait la régression sociale et amputerait notre patrimoine national.* »

A l'Europe « *des multinationales et de l'atlantisme* » les communistes opposeront la conception « *d'une Europe démocratique indépendante et pacifique, une Europe des travailleurs* », tout en combattant « *toute forme de supranationalité, en veillant à la stricte application de la loi française qui rappelle les compétences limitées de l'Assemblée européenne et au maintien en vigueur de la règle de l'unanimité qui garantit la liberté de décision de tout Etat* ».

A cette fin, le P.C.F. souhaite le développement de la solidarité et des actions communes des forces démocratiques au sein des Neuf et, en premier lieu, des partis communistes.

M. Fiterman conclut : « *Notre effort n'a rien de tactique. Il n'a jamais été inspiré par l'idée courte d'en tirer des avantages électoraux immédiats. Nous labourons profond un sillon qui ira loin.* »

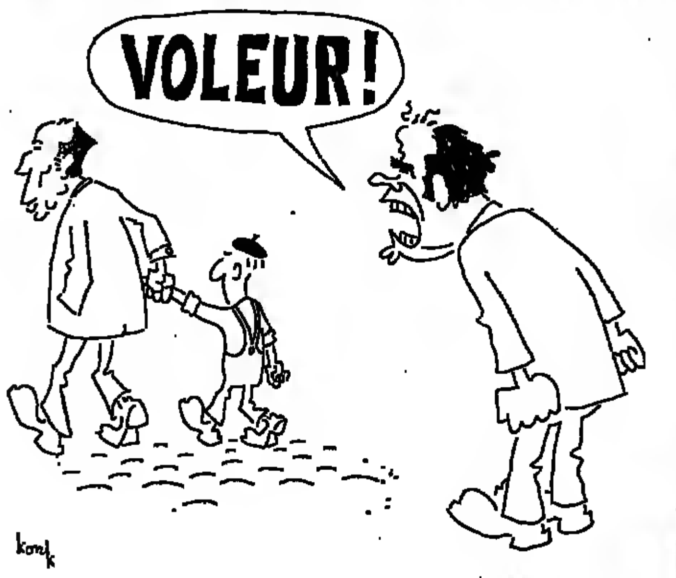

(Dessin de KONK.)

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 27 septembre 1978, au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **LA RETRAITE DES AVOCATS**

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant la Caisse nationale des barreaux français à compléter le régime d'assurance vieillesse des avocats par l'institution d'un régime complémentaire de retraite obligatoire. Ce nouveau régime sera exclusivement financé par les cotisations des assurés modulées, dans la limite d'un plafond, suivant l'importance du revenu. Il sera géré, comme le régime de base, par la Caisse nationale des barreaux français, qui déterminera le taux des cotisations, la définition des prestations et les principes de son fonctionnement.

● **CONVENTION FRANCO-JORDANIENNE**

Le conseil des ministres a adopté une convention entre la France et la Jordanie sur la protection des investissements, signée à Paris le 23 février 1978, conclue pour une durée de dix ans et tendant à encourager et à protéger les investissements français en Jordanie et jordaniens en France ; elle assure également la liberté des transferts et le recours à une procédure d'arbitrage.

● **CONVENTIONS AVEC DJIBOUTI**

Le conseil des ministres a adopté quatre projets de loi autorisant l'approbation de conventions de coopération entre la République française et la République de Djibouti, signées à Djibouti, pour les trois premières, le 27 juin 1977 et pour la dernière le 28 avril 1978 :

— Une convention relative au transfert du privilège de l'émission monétaire à la République de Djibouti ;

— Un protocole provisoire fixant les conditions de stationnement des forces françaises sur le territoire de la République de Djibouti et les principes de la coopération militaire ;

— Un accord de coopération en matière économique et financière ;

— Une convention relative au concours en personnel apporté par la France au fonctionnement des services publics de la République de Djibouti.

● **CONSEIL D'ARCHITECTURE**

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi reportant au 1ᵉʳ janvier 1984 l'obligation de consulter le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, faite aux personnes qui, édifiant ou modifiant pour leur propre compte des constructions de faible importance, sont dispensées de faire appel à un architecte.

● **RÉGION ILE-DE-FRANCE**

Le conseil a adopté un projet de loi prorogeant d'un an le délai fixé par la loi du 23 décembre 1977, pour mettre au point les modalités d'application de la loi du 6 mai 1976, créant la Région d'Ile-de-France, en ce qui concerne ses attributions en matière de transports de voyageurs.

● **ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret qui proroge, pour une durée de trois ans, des dispositions transitoires du décret du 3 décembre 1963 permettant d'une part, des promotions directes aux grades d'officier et de commandeur ainsi qu'aux dignités ; d'autre part, la remise des insignes de l'ordre national du Mérite par les membres de la Légion d'honneur.

● **RÉORGANISATION MINISTÉRIELLE**

Le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a fait une communication sur l'organisation du nouveau ministère dont les structures administratives sont simplifiées. Il comporte la direction de la jeunesse, la direction des sports, la direction du tourisme, une direction de l'administration chargée de coordonner la gestion du budget et des personnels et le service de l'équipement.

● **LA FRANCE AU COMITÉ DE DÉSARMEMENT**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères a rendu compte des conditions dans lesquelles a été fixée la composition définitive du nouvel organe de négociation des Nations unies dans le domaine du désarmement.

Le nouveau comité du désarmement des Nations unies, dont la création avait été décidée à l'issue de la dixième session extraordinaire de l'assemblée générale, se substitue à l'ancienne conférence du comité du désarmement, coprésidée depuis 1962 par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Ses travaux commenceront à Genève d'ici au mois de janvier 1979.

Le président de la République a déclaré :

« Les décisions prises concernant le nouveau comité du désarmement des Nations unies, que notre délégation avait proposée lors de la session spéciale du printemps dernier, rendent possible à la France d'occuper au sein de ce comité nouveau la place qui lui était réservée. Elle agira pour y faire progresser un désarmement réel, et qui tienne compte du droit légitime de chaque nation à la sécurité. »

● ***FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL***

Le ministre de l'économie a rendu compte des travaux de la 33ᵉ assemblée générale du F.M.I. et de la Banque mondiale qui s'est ouverte cette semaine à Washington, ainsi que de ceux du Comité de développement et du Comité intérimaire qui l'ont précédée.

Une ferme volonté de coopération internationale s'est manifestée à cette occasion et a permis d'aboutir à un accord sur les deux points essentiels figurant à l'ordre du jour : l'augmentation des quotes-parts et une allocation de droits de tirage spéciaux.

Le compromis adopté est dans les deux cas très proche de la position défendue par la France, lors de la précédente réunion du Comité intérimaire à Mexico.

● **L'ENRICHISSEMENT DES VINS**

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des travaux du conseil agricole de la C.E.E. du 26 septembre : la France a obtenu l'accord de principe du conseil pour qu'une aide à l'enrichissement des vins par les moûts concentrés soit accordée par la Communauté.

● **LES PROBLÈMES DE L'EMPLOI**

Le ministre du travail et de la participation a fait le point des consultations qu'il a engagées avec les organisations professionnelles et syndicales, ainsi qu'avec les formations politiques, sur les orientations de la politique de l'emploi présentées par le gouvernement le 6 septembre.

Le ministre du travail et de la participation poursuivra activement la mise au point des projets concernant les emplois d'utilité collective, le programme d'embauche des demandeurs d'emploi âgés, l'indemnité différentielle pour les chômeurs reclassés dans un emploi comportant une rémunération inférieure à l'indemnité qu'ils percevaient, la réglementation du travail temporaire, le meilleur fonctionnement de l'Agence nationale pour l'emploi, ainsi que ceux concernant le travail à temps partiel, en relation avec la mission confiée à M. Fabre.

Le gouvernement rappelle aux organisations professionnelles et syndicales la nécessité de conclure rapidement les négociations en cours, notamment la réforme de l'indemnisation du chômage, dans le cadre de leurs responsabilités contractuelles.

S'agissant de la réduction de la durée du travail, le gouvernement estime qu'elle ne peut constituer un remède aux problèmes de l'emploi et qu'elle risque au contraire d'affaiblir notre économie. Elle ne saurait donc intervenir que lorsque des gains de productivité viendraient compenser la diminution de la production et lorsqu'une harmonisation serait obtenue avec nos partenaires de la Communauté européenne.

Le gouvernement souhaite qu'au niveau de la Communauté économique européenne soit menée une réflexion approfondie afin d'éviter que les politiques conduites par les Etats membres en ce domaine n'entraînent des distorsions de concurrence.

● *A Fenain* (Nord), M. Emile Broutin, maire communiste, est décédé le mardi 26 septembre à l'âge de soixante-sept ans. M. Broutin avait participé à la Résistance et était membre du comité de libération de Fenain. Depuis 1944, il assurait un mandat municipal. Il avait été élu maire en 1971.

● *De nouvelles élections municipales* auront lieu le 15 octobre à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne). L'annulation des résultats de mars 1977, prononcée par le tribunal administratif pour irrégularités, avait été confirmée au début de l'été par le Conseil d'Etat, provoquant une vive protestation du maire communiste, M. Gibout.

LE WATERGATE FRANÇAIS

HENRI JANNES

(ancien expert près de la Commission des Finances du Sénat).

A la T.V. Henri Jannès a lancé un défi au gouvernement pour un débat : par des expertises bidon 5.500 milliards A.F. sont sortis des caisses de l'Etat. Devant la dérobade générale il publie le dossier et étend le défi à tous hommes politiques.

Editions RUC Jannès, 24, rue d'Aumale, 75009 Paris
Diffusion le Hameau : 15, rue Servandoni, 75006 Paris, 329.05.50

LE MOURRE : LA MEMOIRE DE L'HISTOIRE.

Roger Caillois
de l'Académie Française
... J'ai apprécié en particulier le renouvellement et l'originalité de l'iconographie de ce nouvel ouvrage...

Le Duc de Castries
de l'Académie Française
... J'ai vivement apprécié la perfection de cette réalisation...

Pierre Chaunu
Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne
... Somptueux instrument de travail...

Philippe Erlanger
... Un travail remarquable...

Emmanuel Le Roy-Ladurie
Professeur au Collège de France
... Ouvrage extrêmement précieux, pour l'historien, l'étudiant, le chercheur et pour le grand public en général...

Claude Lévi-Strauss
Professeur au Collège de France
... Cet important ouvrage rendra, j'en suis sûr, les plus grands services aux étudiants et aux chercheurs...

Dès la parution des 4 premiers volumes, le Mourre, Dictionnaire Encyclopédique d'Histoire, a suscité un intérêt unanime.

Parce qu'il rassemble une information jusqu'alors dispersée dans d'innombrables ouvrages spécialisés.

Parce qu'il prend également en compte les aspects économique, social, politique, idéologique du fait historique et qu'il ne se limite pas aux hommes et aux événements célèbres.

Le Mourre : 8 volumes (la parution en sera achevée en janvier 79), 6.000 illustrations, 384 pages en couleurs, édité par Bordas. L'histoire a enfin une mémoire.

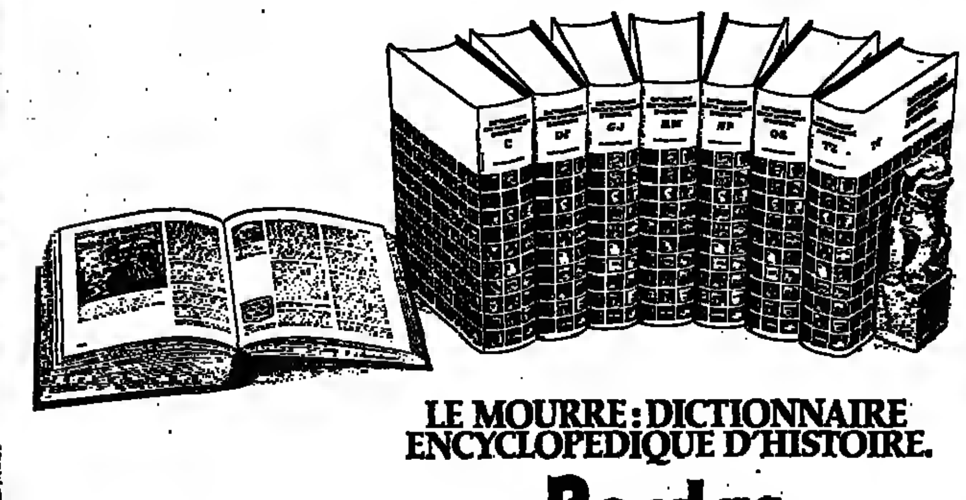

LE MOURRE : DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE D'HISTOIRE.

Bordas

Le Monde

société

ÉDUCATION

LES DIFFICULTÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Bataille de chiffres en Seine-Saint-Denis

Plusieurs lycées de la Seine-Saint-Denis, notamment ceux de Montreuil et de Noisy-le-Sec, ne sont pas vraiment « rentrés ». Leurs enseignants, appuyés par les parents et les élus locaux, observent depuis le 15 septembre une grève quasi générale pour réclamer de nouveaux postes et de nouvelles classes.

Mercredi 27 septembre, enseignants et lycéens de tout le département se sont rassemblés au lycée de Noisy-le-Sec — occupé depuis la veille — pour créer un « centre de coordination des établissements en lutte ». Un nouveau rassemblement est prévu ce jeudi 28 et une manifestation samedi 30 septembre.

Le recteur de Créteil a reçu mercredi une délégation du lycée de Montreuil comprenant les délégués des syndicats d'enseignants et d'agents, ainsi que M. Louis Odru, député (communiste) de Seine-Saint-Denis.

Les fenêtres du deuxième étage le proclament en lettres géantes : « *Lycée occupé.* » Plusieurs centaines d'élèves ont envahi le bitume rose de la cour et l'herbe des talus pour assister à la conférence de presse de la « *coordination 93* » organisée par les « *enseignants de la Seine-Saint-Denis en lutte* ». Des lycéens témoignent. D'autres appellent leurs camarades à l'aide. Un élève du lycée Albert-Schweitzer du Raincy explique : « *Nous n'avons aucun professeur avec nous. Il faut que vous veniez chez nous.* » Des élèves du lycée Georges-Clemenceau, de Villemomble, distribuent des tracts dénonçant la situation : mille cent trente inscrits pour un établissement de huit cents places ; deux cent soixante-dix-neuf heures de cours non assurées ; treize postes non pourvus ou non créés.

Un porte-parole du lycée Jean-Jaurès de Montreuil survient avec le résultat du vote des enseignants après douze jours de grève : plus des deux tiers des cent soixante professeurs ont voté la poursuite de la grève jusqu'à la satisfaction de leurs revendications : création de deux classes de seconde AB ; rétablissement des terminales C et B supprimées avec créations de postes correspondants.

Que se passe-t-il dans les lycées de Seine-Saint-Denis ? Est-ce vraiment la détresse ? L'agitation est-elle « politique », provoquée en sous-main par le parti communiste ?

Les cas de Montreuil et de Noisy-le-Sec ne permettent pas de donner une réponse nette. Au lycée Jean-Jaurès (Montreuil), par exemple, les syndicats sont unanimes pour dénoncer la surcharge des effectifs (37,6 élèves par classe en moyenne dans les huit secondes AB). Même les enseignants du SNALC (Syndicat national des lycées et collèges) et de la C.N.G.A. (Confédération nationale des groupes autonomes) — organisations autonomes et très modérées — participent activement au mouvement.

« Démagogie »

A Noisy-le-Sec, où le SGEN-C.F.D.T. est majoritaire, certains enseignants communistes se sont désolidarisés des « gauchistes » qui ont occupé le bureau de la directrice, Mme Tomi, et l'ont ensuite « *interdite de bureau* ». Dans les deux lycées d'enseignement professionnel attenants, le seul mouvement notable a été... une grève de trois quarts d'heure contre la suppression de la cantine.

Les organisateurs de la « *coordination 93* » dénoncent une politique qui viserait à diriger les enfants de Seine-Saint-Denis vers le second cycle court (enseignement technique). A l'inspection académique, on se défend : « *Il ne sert à rien de créer des secondes AB qui se vident l'année suivante* », dit M. Coumillon, l'inspecteur d'académie. Pour lui, l'orientation « *démagogique* » pratiquée par certains professeurs désorganise l'enseignement dans le second cycle long en y fourvoyant des élèves incapables de suivre. « *Faux* », répondent les enseignants, « *c'est parce que les secondes sont surchargées que les élèves travaillent mal et sont éliminés.* »

« *Même si tous les postes avaient été pourvus à la rentrée, nous serions en grève pour réclamer l'ouverture de nouvelles classes* », explique un professeur de Noisy-le-Sec. Réponse de l'inspecteur : « *Il n'est pas raisonnable de penser qu'on créera des postes alors que les maxima d'affectifs ne sont pas dépassés.* » (Trente-cinq élèves en terminale et quarante en seconde et première.) Dialogue de sourds : les uns parlent pédagogie, les autres postes budgétaires. Et l'on s'envoie les chiffres à la tête.

ROGER CANS.

UNE AFFAIRE DE CHROMOSOMES ?

« *Faut-il croire que dans les chromosomes des enfants de la Seine-Saint-Denis, il y a quelque chose qui les porte au travail manuel ?* », se demandait ironiquement, mercredi, un des porte-parole de la « coordination ». Et de citer les chiffres fournis par l'inspection académique : l'an dernier, il y avait en France 762 169 élèves dans le second cycle long et 588 272 dans le second cycle court. Soit un rapport de 1,29 en faveur de l'enseignement long (préparation du bac).

Pour Paris, ce rapport était de 1,80, soit presque deux élèves préparant le baccalauréat contre un préparant un certificat d'aptitude professionnelle ou un brevet d'études professionnelles. Dans l'académie de Versailles, le rapport est encore supérieur à la moyenne (1,47), mais il chute dans l'académie de Créteil (1,16) et « plonge » dans le département de Seine-Saint-Denis (0,95). C'est-à-dire qu'il y a un peu plus d'élèves « du technique » en Seine-Saint-Denis (19 204) que dans le cycle long (18 306).

« *Ce n'est pas une question de chromosomes, mais de sociologie*, explique M. Counillon. *Quand, dans un département, il y a plus de 40 % d'enfants de migrants dans les écoles, il ne faut pas s'étonner que beaucoup aient du mal à faire des études classiques.* » — R. C.

A l'appel du SNES

GRÈVE DES PROFESSEURS DU SECONDAIRE LE 13 OCTOBRE DANS LA RÉGION PARISIENNE

Une grève des enseignants du second degré aura lieu le vendredi 13 octobre dans les trois académies de la région parisienne (Paris, Créteil et Versailles), à l'appel du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES). Le thème de cette grève est la défense et l'amélioration des conditions d'exercice et d'emploi ». Une manifestation aura lieu à Paris.

Les sections académiques du SNES déclarent que cette action, « en assurant la coordination de toutes les batailles syndicales engagées dans de très nombreux établissements, notamment en convergence avec la lutte des enseignants éducation physique et sportive, doit permettre le déblocage de la situation catastrophique engendrée en particulier dans l'éducation nationale par la poursuite de la politique d'austérité du pouvoir (éducation physique, universités, etc.) et de la réforme ».

UN SYNDICAT DE MAITRES D'ÉDUCATION PHYSIQUE RENONCE « DANS L'IMMÉDIAT » A DE NOUVELLES GRÈVES

Le Syndicat national de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (SNEEPS), qui groupe les professeurs adjoints et les chargés d'enseignement affiliés à la Fédération de l'éducation nationale (FEN), annonce que, « dans l'immédiat », il n'appelle pas ses adhérents à de nouvelles actions de grève afin de participer aux négociations qui vont s'engager entre la FEN et M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

L'autre syndicat des professeurs d'E. P. S. affilié à la FEN, le SNEP (animé par les communistes), a, pour sa part, demandé à ses adhérents de faire grève le vendredi 29 septembre, sauf dans la région parisienne, où l'arrêt de travail a eu lieu mardi dernier.

A Paris, cependant, plusieurs lycées et collèges sont encore touchés par des grèves d'enseignants, solidaires avec leurs collègues d'E. P. S.

A l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), où l'on ne compte qu'un professeur d'E. P. S. pour cinq mille étudiants (moyenne nationale : un pour deux mille deux cent cinquante), le conseil de l'université a mandaté son président pour « exiger le maintien des huit postes existants ».

DANS LES UNIVERSITÉS

LES PARTIS DE GAUCHE ET LA FEN PROTESTENT CONTRE LA RÉFORME DES CARRIÈRES

La réforme du recrutement des enseignants non titulaires de l'enseignement supérieur instituée par le décret du 28 septembre continue à susciter des réactions (« le Monde » du 28 septembre).

M. Jacques Chambaz, membre du bureau politique du parti communiste, estime que ce texte « menace gravement l'ensemble des assistants non titulaires, dans leur emploi comme dans leur fonction, au mépris de leur qualification et de leurs travaux ».

Le parti socialiste affirme également que ce décret « accroît les risques de licenciements de ceux qui, faute d'une politique de recrutement rigoureuse et adaptée aux besoins, ont permis que soit assurée une mission essentielle de l'enseignement supérieur ». Ces deux partis, ainsi que l'UNEF, apportent leur soutien au mouvement de grève décidé pour les 28 et 29 septembre par cinq organisations d'enseignants du supérieur, ainsi qu'à la manifestation de 29 septembre à Paris.

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, réclame, pour sa part, dans une lettre au ministre des universités, des « assurances », notamment pour que les professeurs agrégés du second degré détachés dans le supérieur ne soient pas victimes d'un alourdissement de leur service et pour qu'aucun licenciement d'assistant non titulaire n'ait lieu lors de la rentrée 1978.

De son côté, l'Union nationale interuniversitaire (UNI), dont les responsables étudiants ont été reçus par Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, se « félicite » que le décret permette de dégager des postes d'assistants pour des étudiants, mais « attire l'attention du ministre sur la nécessité d'assouplir les mesures transitoires pour tenir compte des cas particuliers sociaux ».

M. LOUIS FAVOREU président de l'université d'Aix-Marseille-III

M. Louis Favoreu, doyen de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, vient d'être élu président de l'université d'Aix-Marseille-III (droit, économie et sciences). Il remplace à ce poste M. Charles Debbasch, qui avait été élu en octobre 1973, lors de la création de cette université. M. Favoreu a obtenu 54 voix sur 75 votants.

[Né en 1938 dans les Pyrénées-Atlantiques, M. Favoreu est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et agrégé de droit public. Enseignant à Aix-en-Provence depuis 1967, il a été président du centre universitaire de la Réunion en 1971-1972. Depuis 1973, il était doyen de la faculté d'Aix-Marseille et vice-président de l'université. Il a publié des ouvrages sur le Conseil constitutionnel.]

● *Plusieurs dizaines d'enseignants* ont manifesté, mercredi 27 septembre, à l'appel des sections académiques de la région parisienne du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) devant les locaux de *France-Soir*, 100, rue de Réaumur à Paris. Cette manifestation avait pour but de « sensibiliser » la presse aux problèmes de la rentrée scolaire : insuffisance des créations de postes budgétaires, vétusté des locaux, non-réemploi de plusieurs centaines de maîtres auxiliaires. Une délégation a été reçue par un membre de la rédaction en chef.

● « *Les loisirs* » est le thème du sixième numéro de la revue *les Dossiers de l'étudiant*, qui consacre quatre-vingt-seize pages à un « *inventaire de tous les moyens de mieux vivre ses temps libres* ». Les principaux thèmes de ce dossier, en vente dans les kiosques au prix de 10 F, sont la lecture, les jeux, les sports, la musique, la photo et le cinéma.

DÉFENSE

Dans une interview à « La Croix »

M. DEBRÉ : il faut une dizaine de sous-marins

M. Michel Debré déclare dans la Croix *du 26 septembre :* « Si j'avais beaucoup parlé du sixième sous-marin, c'est parce que la décision de renoncer ou de retarder sa construction était exemplaire d'un ordre de priorités en matière de défense que je n'approuvais pas.

« Une heureuse conclusion est donc apportée sur un point capital. Mais demeure l'essentiel : il faut à la France une dissuasion. Or celle-ci exige une constante modernisation. Ainsi notre flotte de sous-marins lance-engins doit aller vers la dizaine. Elle exige, en outre, que le commandement reste national, sans aucune interférence de l'étranger. »

● *Le 2e REP à Calvi.* — Douze conseillers municipaux de Calvi (Haute-Corse), émus par les déclarations répétées de leur maire, M. Xavier Colonna (indépendant de gauche), en faveur du 2e Régiment étranger de parachutistes stationné sur le territoire de la commune, avaient réclamé par lettre, le 5 septembre dernier, le vote d'un vœu demandant le départ de cette unité. Le conseil a siégé le lundi 25 septembre pour examiner ce projet. Après un large débat, le maire a déclaré la motion irrecevable, bien que quatorze conseillers municipaux sur vingt et un soient favorables à son adoption. M. Colonna a souligné qu'un changement du statut du légionnaire interviendrait à la suite de sa démarche ayant pour but de régler le problème des déserteurs, en leur donnant des possibilités de rompre leur contrat.

Après le déjeuner d'écrivains à l'Élysée

M. ÉTIENNE BORNE : l'imbécile mesure qui frappe M. Cohn-Bendit.

Commentant dans la Croix *l'interdiction de séjour* « ridicule autant qu'absurde » *de Cohn-Bendit, évoquée lors du récent déjeuner des écrivains à l'Elysée, M. Etienne Borne écrit :*

« L'imbécile mesure qui frappe encore l'anarchiste jovial, personnage majeur d'une révolution ainsi parfaitement déjouée que jouée, est marquée du sceau de la plus noire ingratitude. Car beaucoup dans l'intelligentsia qui se sentaient mal à l'aise avec leur marxisme et leur philocommunisme, et qui n'osaient les répudier publiquement de peur d'être accusés, horreur insupportable, de « virer à droite », se sont trouvés brusquement affranchis lorsqu'ils ont vu de leurs yeux un révolutionnaire si incontestablement rouge et si peu communiste sur des barricades subversives et forçant « les crapules staliniennes » à marcher à la suite des cortèges dont il prenait la tête.

« Par Cohn-Bendit a commencé le déclin des respects humains, des bigoteries, des fanatismes de la gauche traditionnelle. Précieux service rendu par la pensée et l'action libertaire au libéralisme avancé, et dont le plus éclairé et le plus libéral des princes ne pourra manquer, après ce célèbre déjeuner, de se montrer reconnaissant. Ainsi les vanités ont leur utilité et même leur philosophie. »

MÉDECINE

Le professeur Jean-Charles Sournia est nommé directeur général de la santé

Sur proposition du ministre de la santé et de la famille, le conseil des ministres du mercredi 27 septembre a nommé le professeur Jean-Charles Sournia directeur général de la santé en remplacement du Pr Denoix, qui occupait ces fonctions depuis le 15 mai 1975. Ce dernier doit reprendre la direction de l'Institut Gustave-Roussy à Villejuif, qu'il assurait avant ses fonctions au ministère depuis 1956. Le départ de M. Denoix de la direction générale de la santé intervient quelques jours seulement avant l'ouverture du Congrès international de cancérologie, qui doit avoir lieu à Buenos-Aires du 5 au 11 octobre prochain, sous l'égide de l'Union internationale contre le cancer, dont il est le président.

Un homme de fer dans « un Pentagone de carton »

« *L'administration centrale de la médecine, responsable de si grosses dépenses avec si peu de moyens, fait figure dans le monde administratif d'un Pentagone de carton.* » Cette opinion, sévère et amère, est celle du nouveau directeur général de la santé, le professeur Jean-Charles Sournia, exprimée dans son plus récent ouvrage *Ces maladies qu'on fabrique* (1).

Œil vif, sourire malicieux qui éclaire toujours des traits un peu sévères ; démarche sportive qui rappelle un peu le style « Chaban-Delmas ». Le professeur Jean-Charles Sournia n'a pas l'onctuosité et le calme de ses prédécesseurs. C'est un « patron », mais plutôt un chef d'entreprise qu'un grand mandarin de la médecine. Homme de lettres (il est l'auteur de huit ouvrages, dont les thèmes vont de la technique chirurgicale à l'histoire de la pensée médicale), c'est aussi un homme de chiffres : on ne compte plus les rapports économiques qui furent publiés sous sa signature, pendant les dix ans de son « règne » comme médecin conseil national de la Sécurité sociale.

C'est là qu'il apparut comme un militant d'une difficile transformation de la médecine, où le gaspillage serait limité par des contrôles de la qualité, mais où le bureaucratisme de la gestion planifiée serait pourtant évité. Très au fait des expériences étrangères, il ne s'est jamais caché d'une certaine admiration pour le système de santé britannique, tout en restant hostile à la nationalisation de la médecine française et, surtout, au monopole de l'hospitalisation publique.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

(1) *Le Seuil* (*le Monde* du 12 janvier 1977).

[Né le 24 novembre 1917 à Bourges (Cher), le professeur Jean-Charles Sournia, après des études médicales à la faculté de médecine de Lyon, est interne des hôpitaux de Lyon, en 1943. Il s'oriente alors vers la chirurgie, et obtient l'agrégation en 1955. Entre 1953 et 1956, il est expert auprès du gouvernement syrien pour les questions de santé, puis il occupe jusqu'en 1959 un poste de professeur de chirurgie à la faculté de médecine de Beyrouth. Il revient ensuite en France, où il remplit pendant dix ans, les fonctions de chef de service temps plein à l'hôpital universitaire de Rennes où il devient titulaire de la chaire de chirurgie à la faculté de médecine.

En 1969, il est nommé médecin conseil national du régime général de Sécurité sociale, poste qu'il occupe jusqu'à sa nomination à la direction générale de la santé. Il est l'auteur de huit ouvrages de réflexions sur la pensée et sur l'exercice de la médecine (*Logique et morale de la médecine, Mythologie de la médecine moderne, Ces maladies qu'on fabrique...*) et dirige une importante collection d'ouvrages sur l'histoire de la médecine.]

● *L'ambassade d'Argentine à Paris a refusé de recevoir une délégation des signataires, à l'appel du professeur Lévy-Schwarzenberg, qui s'était rassemblée, lundi 25 septembre, pour demander la libération de médecins emprisonnés en Argentine.*

Conduite par le docteur J. Ayme, président du Syndicat des psychiatres des hôpitaux, la délégation était composée des docteurs Bossard, Kahn et de Mme Coehet, membre du Syndicat des psychologues. Dans un communiqué publié mardi, ces personnalités, « *s'indignent du refus opposé à leur légitime démarche par l'ambassade d'un gouvernement qui accueille le congrès mondial de cancérologie* » (du 5 au 12 octobre prochain) et « *attirent l'attention de tous leurs collègues sur le caractère inacceptable de ce refus* ». Rappelons que le professeur Schwarzenberg est parti pour Buenos-Aires dimanche dernier, à la tête d'une délégation médicale, afin de tenter d'obtenir la libération de membres des professions de santé emprisonnés en Argentine.

Si la CNT n'existait pas, voilà le téléphone que vous pourriez avoir.

Sans la contribution financière de la CNT, le spectaculaire développement du téléphone auquel nous assistons depuis 10 ans n'aurait pas été possible

Etablissement Public, la Caisse Nationale des Télécommunications a été créée en 1967 pour émettre des emprunts au seul bénéfice des Télécommunications françaises.

En 10 ans, la CNT a lancé, aussi bien en France que sur les grandes places financières internationales, 75 emprunts pour un total de 25 milliards de francs.

Depuis 10 ans, les souscripteurs français et étrangers ont appris à faire confiance au sérieux et à la solidité des emprunts CNT

CNT

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

9, RUE DE CHARONNE 75749 PARIS CEDEX 15

La sécurité d'un investissement rentable.

JEUNES 18 à 26 ans
Niveau BAC + 1 ou 2 ans
— Percevoir une REMUNERATION égale à 75% du SMIC
— Acquérir une FORMATION COMMERCIALE en 6 mois
— Rencontrer de multiples Entreprises offrant des emplois.
C'EST POSSIBLE
Présentez vous au :
cergic (Groupe ESSEC)
3, bis rue Alexis Carrel Paris 16e
(ex passage Louvet)
Tél : 734.70.71 – 273.22.80

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite :
EDITIONS TISSOUES BBCM
8, rue de Berri - 75008 Paris

EPPA
communique
Il ne reste plus que quelques places en Section Préparatoire (Niveau 1re, Seconde et 3e)
ÉCOLE DE PRÉPARATION A LA PRATIQUE DES AFFAIRES
Enseignement privé.
14, bd Gouvion-Saint-Cyr (17e) ou tél. : 754-58-81.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

JUSTICE

CRIME EN ANDORRE

La justice en Catalan

De notre correspondant régional

Toulouse. — En principauté d'Andorre où les crimes sont rares, un drame vient de se produire aux Escaldes, près d'Andorre-la-Vieille : un footballeur professionnel de l'équipe andorrane, de nationalité algérienne, dont la police n'a pas révélé l'identité, a mortellement blessé un citoyen français, M. Michel Granier, âgé de quarante et un ans, marié et père de deux enfants, charcutier dans la principauté.

C'est au cours d'une querelle devant un bar des Escaldes que le footballeur a porté une prise de judo à M. Granier, le projetant violemment sur la chaussée. La victime a été transportée à l'hôpital où les médecins ont constaté une fracture du crâne avec enfoncement d'une esquille dans le rocher et de multiples fractures de côtes. La victime a succombé quelques heures plus tard.

Ce drame a suscité certains mouvements xénophobes au sein de la population des Vallées, qui se plaint, d'autre part, de la faiblesse des effectifs de police urbaine et criminelle. Le chef de la police ne dispose en effet que d'une quarantaine de gardes pour les six paroisses de la principauté.

Conformément à la juridiction de la principauté, l'auteur présumé du meurtre, a été déféré devant le bailli après une garde à vue de vingt-quatre heures. La justice est rendue en Andorre, depuis les *réformes* intervenues en avril 1976, par les battles ou baillis représentant les deux coprinces : le président de la République française et l'évêque d'Urgel. Le juge d'appel est nommé pour cinq ans par l'un des coprinces, et le fiscal général, qui soutient l'accusation, par l'autre co-prince pour la même durée.

Chacun des procureurs a un substitut. Jusqu'en 1976 la justice était encore rendue dans l'esprit médiéval des paréages de 1278. C'était les cortes qui jugeaient les crimes, très rares d'ailleurs, et les inculpés devaient présenter leur défense par écrit. Depuis deux ans, les accusés ont droit à un avocat qui plaide la cause devant le tribunal. Mais les représentants des conseillers des Vallées, autrement dit le Parlement, ont la possibilité d'intervenir par le truchement des « parladora », véritable contre-procureur, qui, en langue catalane, peuvent intervenir en faveur de l'accusé pour faire valoir les circonstances atténuantes.

LÉO PALACIO.

● *La décision danoise concernant la demande d'extradition de M. Patrick Rouxel* vient d'être, une fois de plus, renvoyée. Motif officiel de ce nouvel ajournement au 7 novembre : le Bordelais, dont la France demande depuis des mois l'extradition pour un double meurtre commis à Bordeaux le 5 juillet 1977 (*le Monde* des 28 juillet et 1er août) — extradition acceptée par le ministère danois de la justice. — est malade. Les autorités refusent de dire de quoi il souffre. Il ne peut cependant pas comparaître devant le tribunal de première instance de Copenhague. — *(Corresp.)*

● *Après la mort d'une pensionnaire au foyer Kennedy, à Charenton.* — Le parquet de Créteil a ouvert une information afin de rechercher les causes de la mort d'une jeune fille âgée de quinze ans, décédée dans la nuit du 19 au 20 septembre au foyer Kennedy à Charenton (Val-de-Marne), après avoir inhalé du trichloréthylène (*le Monde* daté 24-25 septembre). Quelques jours après la mort de la jeune fille, le maire de Charenton, M. Alain Griotteray (P.R.), avait annoncé qu'il avait déposé une plainte contre X..., en déclarant que le décès « *était survenu au cours d'une « drogue-party » qui se déroulait dans l'établissement.* » Cette affirmation avait été démentie par les enquêteurs et les responsables de l'association Jean-Coxtet, qui gère le foyer.

UN PSYCHIATRE ET UN SOCIOLOGUE POURSUIVIS POUR UNE SÉRIE DE HOLD-UP

Les « paumés » des assises

Ils sont deux dans le box des accusés de la cour d'assises de Paris. Deux jeunes garçons à l'air bien sage. Costumés, cravatés, le cheveu court, polis, déférents même.

Ils parlent peu, comme avec réticence, comme si cela les ennuyait de s'expliquer encore. L'un, Jean-Dominique Leccia, est médecin psychiatre, âgé de trente-deux ans. L'autre, Emmanuel Loi, est sociologue. Il a vingt-huit ans.

Deux intellectuels égarés sur le chemin de la *délinquance*. Pas n'importe quelle délinquance, non, le « braquage » de banques. Neuf en total, commis à Paris, entre le 23 janvier 1975 et le 14 octobre 1976, jour de leur arrestation place de la Nation. Sept hold-up accomplis par Emmanuel Loi et deux par Jean-Dominique Leccia. Bilan : 254 000 F environ. Le scénario est toujours le même. « *Toujours la même médiocrité* », comme dira Leccia. Une banque est choisie, jamais n'importe laquelle, pour Emmanuel Loi. La première parce qu'il y a un signal d'alarme et un policier pas loin. La seconde parce qu'elle est près de chez lui et que les employés le connaissent. La troisième parce que les portes sont grandes ouvertes. « *Mon but était de me faire foudroyer, tuer* », avoue-t-il.

Des hold-up suicide. Pas de précautions, pas de masques. Emmanuel Loi sort de son sac de sport sa carabine 22 long rifle chargée, dont il a scié la crosse et le canon. « *C'est un hold-up, ne bougez pas* », et il tend son sac de sport avant de repartir tranquillement à pied, en voiture, voire en taxi, chez lui, à Vincennes. Un vol à main armée ordinaire.

« Un héroïsme de pacotille »

Drôle de garçon qu'Emmanuel Loi. Etudiant attardé, en rupture avec sa famille et la société, doué d'une intelligence supérieure, il n'arrivera jamais à s'adapter véritablement. Etudiant en lettres, puis en psychologie, puis en sociologie, il sera tour à tour infirmier puis vendeur chez Manufrance. Un jour, on retrouvera cet enfant de mai 68 en train de faire la circulation dans les rues d'Aix-en-Provence. C'est un anxieux, un hypersensible.

Pendant les vacances de 1976, il retrouve son camarade de faculté Jean-Dominique Leccia, à Aix-en-Provence. Tous deux « montent » à Paris. Leccia, mis au courant des braquages, passe lui aussi à l'action. Pourquoi ? « *Une obsurdité*, reconnaît-il. *Je l'ai fait pour moi par culte de l'acte héroïque. Parce que, là, on prend ses responsabilités. Je n'ai jamais eu d'argent et l'argent ne m'intéresse pas. C'était le prétexte.* »

Aujourd'hui, après une détention qu'il qualifie de douloureuse, Jean-Dominique Leccia avoue qu'il ne s'agissait en réalité que d'un « *héroïsme de pacotille, d'une fuite en avant dérisoire* ». « *L'héroïsme*, dit-il, *c'est vivre quotidiennement d'une manière authentique les rapports avec les gens* ».

Des hold-up commis sans violence, sans coups de feu. Aujourd'hui, Jean-Dominique Leccia s'excuse, auprès des employés de banque, des menaces qu'il a pu exercer, et Emmanuel Loi pense qu'« *il faut être arrivé bien bas pour menacer avec une arme des gens qui n'ont rien fait* ». Un désarroi candide proche de la détresse. *Quand Loi est dans* la banque Leccia l'attend tranquillement sur un banc. Quand Leccia agit, Loi est là, « *pour le soutenir* ». « *Je n'ai fait que toucher un désastre en lui*, dira Leccia de son ami. *Notre union n'a fait qu'entraîner un désastre commun. On peut persévérer dans le maléfice en cherchant de l'aide quand même* ».

Pourtant Jean-Dominique Leccia, lui, avait réussi. Pupille de la nation, élève brillant, après une tentative en Sorbonne, il deviendra médecin puis psychiatre. En mai 68, il sympathisera avec les trotskistes et les pro-Chinois. Compétent, consciencieux et dévoué, ses collègues n'ont qu'à se *louer de son travail. Cependant*, une personnalité perturbée et des tendances pré-psychotiques le font sans cesse osciller entre la dépression et l'euphorie. Pendant son incarcération, il sera soigné à l'hôpital psychiatrique de Villejuif. Mais l'ordre des médecins décide, en juillet dernier, qu'il peut continuer à exercer sa profession.

Deux êtres un peu paumés qui distribuent l'argent qu'ils ont volé. Deux intellectuels perturbés qui, le jour de leur arrestation, ont commis deux hold-up à deux heures d'intervalle. Lors du dernier, Jean-Dominique Leccia referme son sac de sport en disant au caissier : « *Ça suffit pour aujourd'hui.* » Avant de ranger sa carabine dans le même sac et de sortir avec à ses trousses les employés. La police les arrête peu après, au terme d'une course-poursuite. Ils avouent tout, presque sans résistance, comme soulagés.

Ce jeudi 28 septembre, les témoins de la défense viendront parler de ces deux braqueurs amateurs auxquels les experts ont reconnu une atténuation de responsabilité.

MICHEL BOLE-RICHARD.

NOMINATIONS

Le conseil des ministres du mercredi 27 septembre a adopté les mesures suivantes :

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice :

M. Robert Hirsch, M. Paul Alba et Mme Claire Gaudfernau, sont nommés membres de la commission nationale de l'informatique et des libertés.

M. Guy Braibant, M. Guy Schmeltz et M. Justin Marcel, maîtres des requêtes au Conseil d'Etat, sont nommés conseillers d'Etat.

Extradition de James McCann : décision repoussée.

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui examinait, mercredi 27 septembre, la demande d'extradition formulée par le ministère de la justice de R.F.A. à l'encontre du militant politique britannique, M. James Kennedy Mc-Cann, a décidé de repousser au 11 octobre son avis, notamment en raison d'éléments contradictoires sur son identité (« le Monde » du 23 septembre).

Ce dernier, incarcéré à Marseille depuis le 16 août, a affirmé, en effet, se nommer Peter Joseph Kennedy, être âgé de trente-six ans et n'avoir jamais été terroriste ; ses avocats, Me Paul Lombard, Gilbert Collard, Patrick Arnaud, Larrony et Pons-deboll, ont fait valoir en ce sens que James McCann, commandant d'un bataillon de l'IRA, a été tué le 16 avril 1972 à Belfast, au cours d'affrontements avec l'armée britannique ; ils ont également contesté que les empreintes digitales du militant incarcéré soient celles de James McCann, et mis l'accent sur le caractère politique de cette affaire.

FAITS DIVERS

Victime d'une agression à Paris

UN PRÉPOSÉ DES P.T.T. MEURT DES SUITES DE SES BLESSURES

M. Georges Habert, préposé à la distribution, est mort, mercredi 27 septembre, des suites des blessures qui lui avaient été infligées, la veille, au cours d'une agression dans le vingtième arrondissement. M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., s'est rendu à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière pour s'incliner devant la dépouille mortelle de la victime. Pour protester « *contre l'inertie coupable de l'administration et des pouvoirs publics* », les agents du centre postal « Paris-XX » ont cessé, mercredi, le travail.

Orego de Dunlopillo. S'il vous plait, 132 tissus.

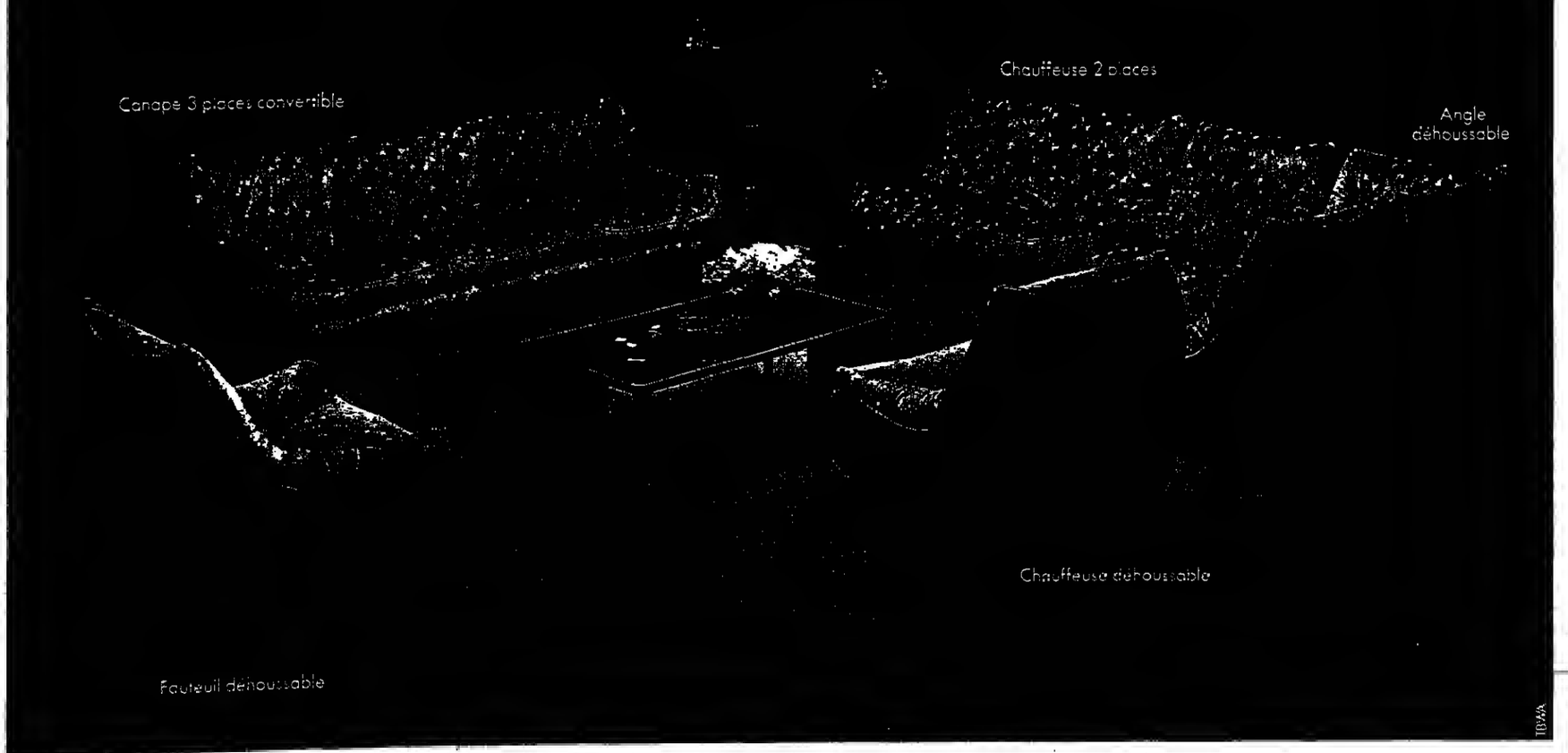

"Création Bernard Govin".

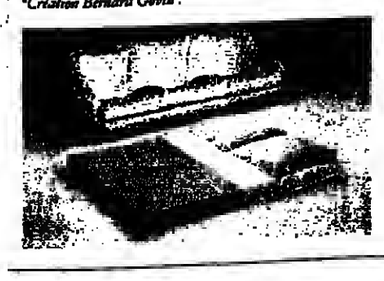

L'atelier Dunlopillo a créé, pour votre confort, Orego. Dans la plénitude du confort sans ressort.

De la mousse de haute résilience, à densités compensées, pour assurer un maintien parfait.

Des habillages en tissu et en cuir pour vous permettre de choisir celui qui s'harmonise avec votre intérieur. Il en existe 132.

De l'ingéniosité pour offrir deux lits supplémentaires, sans manipulation extravagante.

De la solidité partout, et notamment aux coutures pour tenir, ça compte : Dunlopillo oblige !

Des prix moussus pour que votre confort soit vécu sans remords.

Des points de vente nombreux dans toute la France, spécialistes d'ameublement et grands magasins.

S'il vous plaît, Orego peut être, demain, votre confort de fin d'année. Vous l'avez bien mérité.

Atelier Dunlopillo

Information et documentation
62, rue Quincampoix PARIS 4e Tél. 271.09.50

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

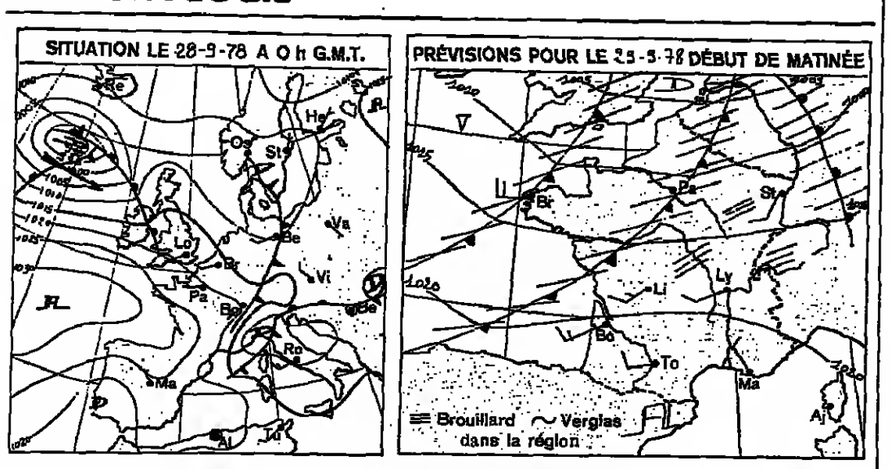

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 28 septembre à 0 heure et le vendredi 29 septembre à 24 heures :

Dirigée par une profonde dépression, dont le centre atteindra l'Ecosse, une perturbation océanique traversera la plus grande partie de la France.

Vendredi 29 septembre, le sud des Alpes et du Midi méditerranéen bénéficieront d'un temps assez ensoleillé, malgré des nuages passagers qui deviendront plus nombreux en fin de journée.

Ailleurs, des pluies ou des averses se produiront, et les vents de secteur ouest se renforceront. Les pluies, surtout localisées en début de journée sur la moitié nord du pays, gagneront ensuite les autres régions, en prenant parfois un caractère orageux sur le Sud-Ouest et les Pyrénées.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 septembre; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 24 et 13 degrés; Biarritz, 19 et 13; Bordeaux, 20 et 7; Brest, 17 et 9; Caen, 17 et 6; Cherbourg, 15 et 12; Clermont-Ferrand, 17 et 9; Dijon, 15 et 9; Grenoble, 17 et 10; Lille, 16 et 8; Lyon, 19 et 9; Marseille, 21 et 14; Nancy, 15 et 8; Nantes, 20 et 5; Nice, 23 et 16; Paris - Le Bourget, 16 et 8; Pau, 20 et 9; Perpignan, 22 et 16; Rennes, 17 et 9; Strasbourg, 15 et 8; Tours, 19 et 8; Toulouse, 21 et 11; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 13 degrés; Amsterdam, 15 et 8; Athènes, 24 et 19; Berlin, 18 et 8; Bonn, 15 et 6; Bruxelles, 14 et 9; Iles Canaries, 29 et 22; Copenhague, 15 et 3; Genève, 16 et 8; Lisbonne, 30 et 17; Londres, 16 et 9; Madrid, 28 et 10; Moscou, 8 et 5; New-York, 19 et 13; Palma-de-Majorque, 26 et 12; Rome, 24 et 15; Stockholm, 10 et 8.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 190

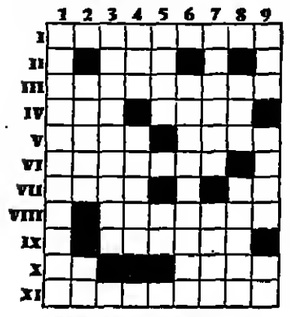

HORIZONTALEMENT

I. Qui peut inciter à glisser. — II. Participe qui s'applique à la bonne forme. — III. Sont généralement emballés quand ils sont chauds. — IV. Grecque; L'art de se déplacer en courant. — V. Administré; Nom de pays. — VI. Trop mou. — VII. En Allemagne orientale; Note. — VIII. Le bleu leur convient très bien. — IX. Capitale pour des chrétiens. — X. Utile pour coordonner; Vice. — XI. Agiras comme un lâcheur.

VERTICALEMENT

1. Qu'on ne trouvera pas à l'intérieur. — 2. A le bras long; Possessif. — 3. Mot dont il peut être utile de se souvenir quand il s'agit de mettre la gomme. — 4. Endroit où il faut frapper; Rumine dans les Pyrénées. — 5. On est vite empoisonné quand il s'arrête de travailler; Pas applaudi *(épelé)*. — 6. Est tout dévoué à l'armée. — 7. Qui a donc beaucoup servi; Ne règne plus. — 8. Annonce une nouveauté; Criera comme un fauve. — 9. Ont des ailes; Qui n'ont rien passé; Préposition.

Solution du problème n° 2 189

Horizontalement

I. Déchaussé. — II. Aar; T.I. — III. Rasséréné. — IV. Séniles. — V. Léa; Ecu. — VI. Lits; Us. — VII. Oreiller. — VIII. Né; Raides. — IX. Sep. — X. Manillon. — XI. Lumen; Ers.

Verticalement

1. Durillons. — 2. Eire; Mu. — 3. Cassate; Sam. — 4. Hase; Sirène. — 5. Arène; Lapin. — 6. Ri; Pli. — 7. Stèle; Edile. — 8. Sinécure; Or. — 9. Esus; Sens.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 28 septembre 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 12 octobre 1972 portant application de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes (conditions de vente des produits alimentaires et règles d'étiquetage).

● Portant modification du décret n° 69-515 du 19 mai 1969 relatif au régime du pilotage dans les eaux maritimes;

● Portant organisation de l'administration centrale du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs.

UN ARRETE

● Portant revalorisation des prestations des régimes d'assurance vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales, industrielles et commerciales.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES.	SOMMES A PAYER
		F.	F.
1	721	tous groupes	200
	1 831	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	3 341	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	08 851	tous groupes	5 000
2	7 692	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	08 852	tous groupes	5 000
	1 072	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
3	43	tous groupes	100
	923	tous groupes	200
	5 253	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	08 853	tous groupes	5 000
4	434	tous groupes	200
	0 194	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	2 004	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	5 424	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	8 404	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	9 284	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	08 854	tous groupes	5 000
5	5	tous groupes	50
	65	tous groupes	150
	395	tous groupes	250
	1 645	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	5 895	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	3 045	groupe 4	10 050
		autres groupes	1 050
	02 655	groupe 3	100 050
		autres groupes	10 050
	40 565	groupe 5	100 150
		autres groupes	10 150
	79 635	groupe 5	100 050
		autres groupes	10 050
	08 655	groupe 5	1 500 050
		autres groupes	15 050
6	556	tous groupes	200
	126	tous groupes	500
	796	tous groupes	500
	3 676	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
6	3 736	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	6 196	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	8 016	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	8 026	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	9 646	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	08 856	tous groupes	5 000
7	77	tous groupes	100
	8 027	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	9 507	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	08 857	tous groupes	5 000
8	018	tous groupes	200
	948	tous groupes	200
	1 288	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	08 858	tous groupes	5 000
9	0 619	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	6 639	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	9 659	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	08 859	tous groupes	5 000
	28 819	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
0	0	tous groupes	50
	20	tous groupes	250
	2 020	groupe 5	5 250
		autres groupes	750
	9 360	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	08 850	tous groupes	5 050
	36 450	groupe 2	100 050
		autres groupes	10 050

TRANCHE DE LA MOTO
TIRAGE DU 27 SEPTEMBRE 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 30 SEPTEMBRE 1978
78 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine) 43e

LOTO — TIRAGE No 39 : 23 27 34 45 47 48 — NUMERO COMPLEMENTAIRE. 17

PROCHAIN TIRAGE LE 4 OCTOBRE 1978 VALIDATION JUSQU'AU 3 OCTOBRE APRES-MIDI

LES REMISES DE LA SAMARITAINE
jusqu'au 14 Octobre
CREDIT GRATUIT "Semeuse de Paris"
• à partir de 1 000 F d'achats (après acceptation du dossier)
• 40 % comptant • 6 mois de crédit gratuit tous frais supportés par la Samaritaine.
-30%
sur des centaines d'articles d'ameublement signalés par cette étiquette
-30%
• Living • Chambres à coucher • Rangement • Meubles de cuisine
• Meubles en bois blanc • Canapés • Literie • Petits meubles
• Tapis • Revêtements de sol • Luminaires • Miroiterie • Voilages
• Quincaillerie et Tissus d'ameublement
Magasin 2, 3e et 4e étages
Samaritaine
PONT-NEUF
Parking SAMARITAINE
EN CRÉATEURS ASSOCIÉS S.A. 8810

صكناث الاصل

Le Monde DES LIVRES

L'exploit monstrueux de Georges Perec

● *Une somme, une fresque, un puzzle : la vie et son mode d'emploi.*

VOILA toute une semaine que j'explore avec passion, patience et peine, tantôt dans l'hilarité, tantôt dans l'émotion, parfois dans l'ennui, toujours dans l'étonnement, l'énorme nef que Georges Perec vient de lancer sur notre mer littéraire.

Et, tout compte fait, après m'être battue avec ces impressions contradictoires, je pense que *la Vie mode d'emploi* est un livre extraordinaire, d'une importance capitale non seulement dans la création de l'auteur, mais dans notre littérature, par son ampleur, son organisation, la richesse de ses informations, la cocasserie de ses inventions, par l'ironie qui le travaille de bout en bout sans en chasser le tendresse, par sa forme d'art enfin : un réalisme baroque qui confine au burlesque.

Grandiose et fou le projet : rien moins que peindre l'humanité, ses riches, ses pauvres, ses individus banals ou excentriques, ses activités, ses loisirs, tels que les a façonnés le monde d'aujourd'hui par sa science, sa technique, ses modes et ses dadas. Simples les moyens, mais ils deviennent extravagants par l'excès même où on les pousse. Car cette peinture va passer par des centaines d'histoires, par d'innombrables objets minutieusement décrits ou simplement énumérés. Ce n'est pas tout. Il va falloir jouer avec cette immense fresque. On en fera donc un puzzle. Et pour que l'œuvre contienne sa propre représentation, on placera en son centre un peintre, un fabricant et un joueur de puzzles.

L'immeuble de la rue Simon-Crubellier

La nef de Georges Perec est en fait un immeuble. Non pas un de ces gratte-ciel qui eussent pu paraître indispensables à qui voulait peindre la civilisation moderne. Six étages, plus de deux de combles et les caves, les escaliers, la machinerie de l'ascenseur, le hall d'entrée, la loge de la concierge, enfin particularité de cette maison bourgeoise, un magasin d'antiquités au rez-de-chaussée. Eh bien, cela suffit ! Si Georges Perec avait cru devoir choisir une tour, nous ne nous en serions pas tirés avec sept cents pages serrées.

Autre chance, le 11 de la rue Simon-Crubellier ne date que de 1875. S'il eût remonté au dix-

★ *Dessin de TIM.*

huitième... | En cent ans beaucoup de gens déjà défilent dans une maison dont on évide la façade pour regarder ici, maintenant, le 23 juin 1975, ce qui se passe dans toutes ces alvéoles privées, mais aussi ce qui s'y est passé depuis la fondation. A propos, existe-t-elle cette rue ? Aucun Bottin, aucun dictionnaire de Paris ne la donne. Flagrant délit d'imaginaire qu'il faut s'empresser de noter. Car, dans ce livre démoniaque, le vrai se mêle au faux, l'historique au fictif, le sérieux au farceur.

Prenons la description de ce faubourg de la Plaine-Monceau à l'époque où fut construit l'immeuble, « *encore voué à la petite industrie et où abondaient laveries, teintureries, ateliers, hangars, dépôts de toutes sortes, fabriques et petites usines, comme la Fonderie Monduit et Béchet, 25, rue de Chazelles* (elle existe, elle, cette rue et les détails qui suivent sont sans doute authentiques) *où, à partir de 1883, allait s'édifier, morceau par morceau, la gigantesque Liberté de Bartholdi dont la tête et le bras dépassèrent pendant plus d'un an des toits des immeubles alentour* ».

Comme les pièces du puzzle nous sont offertes en un malicieux désordre, nous ne découvrons cet historique qu'à la page 571, longtemps après qu'une rêverie de Valène, l'artiste qui projette de peindre l'immeuble, nous a fait entrevoir sa destruction. « *Les démolisseurs viendront et leurs masses feront éclater les crépis et les carrelages, défonceront les cloisons, tordront les ferrures, disloqueront les poutres et les chevrons, arracheront les moellons et les pierres : images grotesques d'un immeuble jeté à bas dont les ferrailleurs à gros gants viendront se disputer les tas.* »

Un énorme réservoir de mots

On le voit, Perec ne cesse de nommer, l'inventorier, de répertorier. Ici ce sont des matières premières, là ce seront des bibelots, des outils, des instruments, des jeux, des panoplies d'artisans, des objets de collection comme les montres animées... A propos de couvertures indiennes, il citera à la file vingt noms de chefs indiens et de leurs tribus; il énumérera les petits fours d'un buffet, les appareils électriques sophistiqués d'une cuisine ultra-moderne... Si bien que son livre apparaît d'abord comme un énorme réservoir, plein jusqu'au bord, de mots et de choses précisément désignées. Une façon de peindre la vie, notre vie, par ce qu'elle produit ou consomme.

Il peut s'en donner à cœur-joie dans ses quatre-vingt-dix-neuf chapitres qui nous introduisent méthodiquement dans les salles de bains, les chambres, les bureaux, les salons, les salles à manger, les cuisines, les mansardes, dont il détaille le mobilier avec une attention particulière portée aux tableaux, photographies, représentations diverses. Ceux-ci, pris à leur tour dans la description, en viennent à occuper tout le champ visuel et leur surcharge est telle qu'il est impossible de se les représenter.

Et, soudain, dans cette surabondance verbale, surgissent les histoires de Perec, de simples récits, sans mise en scène directe, presque sans dialogues. Qu'elles soient constituées par les vies des occupants présents et passés des lieux ou qu'elles champignonnent sur n'importe quoi, une robe de chambre accrochée à une patère, un rôle dans une pièce de théâtre, un livre, une gravure, un illustré, un cadeau de mariage, elles sont remarquables par leur variété et leur signification.

Il y en a de touchantes, d'affreuses, de comiques, de rocambolesques. Drôles, elles racontent comment on est persécuté par sa belle-mère, comment on se brouille avec sa concierge, comment on n'arrive pas à voir son chef de service pour lui demander une augmentation. Navrantes, elles relatent des déchéances souvent dues aux guerres, aux événements. Feuilletonnesques, elles accumulent les poursuites, les vengeances, les meurtres.

Elles définissent parfaitement les personnages. Mais elles font bien plus que cela. Elles se moquent de nos mœurs, de nos entreprises, de notre justice, de notre administration. Elles font éclater la stricte unité de lieu du livre, en nous transportant en Afrique, en Orient, aux antipodes. En nous projetant à travers les siècles, elles rompent son unité de temps. Car, ironie toujours, ce roman-fresque est censé se dérouler en un instant, celui où meurt Bartlebooth, le héros de la principale histoire.

C'est un personnage de Jules Verne ou de Roussel, ce Bartlebooth bien qu'à travers son nom le Bartleby de Melville se joigne au Barnabooth de Valery Larbaud. Un superbe excentrique, maniaque, richissime, dégoûté. Cherchant quoi faire de sa vie, il décide un beau jour d'apprendre l'aquarelle auprès du peintre Valène. Comme il n'est pas doué, l'apprentissage durera dix ans. Quand il est terminé, Bartlebooth part pour vingt ans peindre cinq cents marines dans cinq cents ports du globe. Il les expédie une à une à Gaspard Winckler, lui aussi locataire de l'immeuble, artisan fort habile, qui les transforme en puzzles.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 18.)

L'autobiographie d'Alain Jouffroy

● *Comment la vie devient un roman.*

TOUTE la vie d'un poète, d'un romancier, d'un créateur, d'un agitateur. Révolutionnaire par seul amour de la révolution qu'il porte d'abord en lui-même. Marginal entre tous, mais, depuis plus de trente ans, au centre de ce qui se passe, au moment même invisible, et qui ne passera pas.

Alain Jouffroy, donc, son amour des femmes, ses amours avec quelques femmes, toujours présentes dans sa vie, même si l'une l'a quitté et s'il s'est éloigné de quelques-unes.

Et cette autre histoire d'amour, cet autre amour fou : André Breton, rencontré dans un hôtel estival par l'adolescent qui ne pouvait rêver d'un hasard plus nécessaire, et, semble-t-il, moins évitable. Deux ruptures, une réconciliation définitive, alors que le temps va manquer, qu'André Breton sait qu'il va mourir.

Et ces autres amitiés pour des hommes admirés, peintres pour la plupart, de Matta à Brauner et à Fromanger. Ou cinéastes, comme Jean-Luc Godard et Philippe Garrel. Sans oublier ces poètes maudits (chaque époque a les siens) : Jean-Pierre Duprey, Stanislas Rodanski. Des hommes, des femmes qu'il nous arrive de connaître et que nous découvrons dans un éclairage différent, comme si Alain Jouffroy les avait recréés. Tous devenus romanesques dans ce *Roman vécu*.

Un roman, cette autobiographie aussi complète, audacieuse, courageuse, exacte que possible, où (à une seule exception près) tous les prénoms, tous les noms sont donnés. Un roman d'une sorte neuve.

CLAUDE MAURIAC.

(Lire la suite page 17.)

Jacques-Pierre Amette

La nuit tombante

"Le talent d'Amette (...) est extraordinairement subtil et habile."
François Nourissier
Le Point

Roman
160 pages
35F.

SEUIL

« Le Nain jaune » de Pascal Jardin
« Un amour de père » de François Soukin

Des fils en or

LES écrivains qui ont le cœur de faire des livres avec le mort de leurs parents choisissent en majorité d'enterrer leur mère, et rivalisent de chagrin blotti. Ceux, plus rares, qui dressent tombeau à leur père, se surpassent dans le bêat. Retour à l'enfance, sans doute, où chaque écolier met un point d'honneur à s'inventer un papa plus mirobolant que le voisin : le disparu prend couramment des dimensions de colosse, et sa vie une envergure d'épopée. Ces dernières années, Cheyssex a vu l'auteur de ses jours en ours de légende, et Bodard en potentat feramineux. Cavanna vient de peindre son dabe en force de la nature. Si on écouteit Pascal Jardin, son *Nain jaune* aurait égalé Giraudoux et le Roi Lear, pas moins !

On sait par *le Guerre à neuf ans* que la réalité fut plus modeste et, pour certains, critiquable. D'avril 1942 é octobre 1943, Jean Jardin a dirigé le cabinet de Pierre Laval, chef du gouvernement de Vichy, avant de raprésenter Pétain en Suisse, où it e dû demeurer quelque temps en exil eprès le guerre.

A en croire le fils, ces fonctions capitales, en pleine collaboration, n'eurelent mêlé son père à aucune décision fâcheuse. Des dossiers retrouvés et des témoignages recueillis, il ne retient que les services rendus à le Résistance, puis à le Ve République, apperamment sans rancune. On n'en attendait pas moins d'un fils, et d'un éternel adolescent, pour qui le puissance prêtée aux edultes compte plus que ce qu'ils en font.

par Bertrand Poirot-Delpech

Ce pouvoir, l'auteur en voit les preuves essentielles dans le décor où vit te famille, et dans la qualité des gens qui y sont reçus. Le paternel ne pouvait qu'écrire l'histoire, et bien, dés lora que sa moquette de Vevey avait été arpentée par Bismerk, et que défilaient é sa table Morand, Berl, Pinay, Fresnay ou Gabin. Avant-guerre déjà, comme bras droit de Deutry eux chemins de fer, ses interlocuteurs s'appelaient tout naturellement Renault ou Mermoz. L'inconnu aur qui il tira un jour deviendra proche collaborateur de Pompidou. Il y e des veinards, comme ça, qu'on dirait abonnés, prédestinés, eux rencontres augustes. Toute la famille en profite ; y compris la bonne, que lutine, paraît-il, un « ancien ministra ».

On ne nous dit pas si cele lui fait une belle jambe. L'auteur, lui, tira vanité de ces mondanités avec un élitisme qui frise le snobisme, et où il s'inclut déjà. Témoin sa fierté enfantine d'être reconnu avant son père, dans un restaurant, par un haut personnage de l'Etat.

SANS doute est-ce l'homme de cinéma, en lui, qui retrouve, face eux têtes d'affiche politico-culturelles, ces fraîcheurs de starlette. Et sans doute est-ce le dialoguiste à mots d'auteur qu'émerveillent les tirades paternelles. Car, telles qu'il les rapporte, ces tirades ne font du « nein jeune » qu'un simple produit de la classe dirigeante d'alors, persuadée que le foi maurassienne dans l'ordre divin, et le brio à table, le *légitiment* mieux *que tous les votes. S'il se singularise, c'est* par une inquiétante surenchère dans les préjugés de se caste contre le suffrage universel, les rêves de justice des pauvres, et leur capacité à gouverner

Pour le reste, rien ne le distingue d'un personnage typique de le vie politique française, et rendu banal par la vogue des Mémoires : le commis de cabinet, toujours évasif sur l'origine et l'exercice effectif de son pouvoir, d'autant plus porté à en dire les vanités qu'il lui échappe, et qui régale les dîners de citations chatoyantes, d'enecdotes cocasses ou de prophéties biaisées, sur le modèle indépassable de Giraudoux ou de Malraux.

Jean Jardin n'était pas dupe de ses numéros, notamment lorsque le rôle de Vichy s'est revalé, selon son expression à le fois cinglante et léniflante, à celui d'une « Croix-Rouge ». Son fils non plus ne s'illusionne pas trop quand il observe que cette carrière fut « *ratée* » eutant que « *brillante* », et que « *le gloire, même secrète, abîme plutôt* » les gens.

SUR l'homme privé, les faits et propos rassemblés ne nous dorsnt pas devantage le pilule. Frapper au ventre un chef de gare quand on est patron des trains, ou traiter un *ambassadeur de « débris »*, dans son dos, n'a rien d'immensément élégant ou hilerent. Ses théories sur les femmes se ramènent é l'adage sans grandeur de son milieu : toutes des saintes ou des putes. Son attitude tyrennique avec son épouse inspire plus de gêne que d'estime.

(Lire la suite page 18.)

Quand Rudnicki fait l'éloge du football

● *L'angoisse d'un gardien de but au temps du stalinisme.*

AU début des années 50, Adolf Rudnicki donna des chroniques sportives à un quotidien de Varsovie. Les bureaucrates polonais — hommes « destitués d'eux-mêmes », selon Louis Nucera — interdisaient alors à l'écrivain tout autre genre d'expression, parce qu'il avait refusé de faire une littérature de propagande. Mais, dans ce journal, sa collaboration fut assez vite jugée indésirable, car il introduisait dans ses commentaires sportifs des remarques inopportunes sur la société polonaise...

Evoquant cette époque vingt ans plus tard pour présenter le recueil de ses chroniques, il note : « *Ce furent des années dépourvues d'hommes... des années sans visages.* » Il tient les propos désabusés d'un homme qui a ressenti douloureusement l'histoire comme une traîtrise : « *L'espoir n'est vivant que là où les illusions le sont encore.* » Et, sur le même ton : « *Les rencontres avec mes œuvres anciennes sont si amères...* » Il a retrouvé toutefois ces pages sur le sport avec plaisir, car il les écrivit avec la ferveur et la sympathie légèrement ironiques des vrais *amateurs*.

Ceux qui affectionnent le football seront charmés par la manière de Rudnicki. Certains se reconnaîtront dans le portrait de ce supporter qui a vu jouer trois ou quatre fois su pins son équipe favorite, et qui se contente d'en *rêver*. Il l'a choisie, généralement, durant son enfance, et, comme on sait, « *il est aisé de s'attacher, pas facile de se libérer* ». L'auteur ne demande pas aux supporters de modérer leurs élans, ni même leurs fureurs : « *Ces débordements ne sont pas sans noblesse. Au contraire. C'est d'amour qu'il s'agit. D'amour pur.* » Mais il souhaite qo'on respecte les sentiments des partisans de l'équipe adverse, quand même on s'enflammerait pour encourager la sienne. « *Hurlons*, dit-il, *avec intelligence.* »

Les *aficionados* du football apprécieront aussi l'évocation de cet ancien joueur — « un *old boy* » — qui, réduit à l'état de spectateur, exécute en imagination les gestes de la partie. Le dimanche soir, il sera « *fatigué et bizarrement taciturne* » : il *corrigera le jeu* de ceux qui l'ont remplacé. Dans les rues, « *chacun porte*, selon l'auteur, *un fardeau de rêves* ». On peut rencontrer en Pologne, dit-il, *un* million de « *footballeurs-rêveurs* ».

Ce qui entraînait Rudnicki dans l'univers du football, c'était le désir de « *rassembler des informations sur la vie* ». Il a entendo des enfants *traiter du jeu*, « *comme de vieilles femmes parlent du caractère de leurs époux* ». Il a noté « *la finesse de jugement* » de la foule, une fois qu'elle est sortie du stade, que s'est calmé son esprit belliqueux, et que, dans la dernière fièvre du dimanche soir, elle commente un match. Rudnicki imagine la même « passion », dans les villes italiennes de la Renaissance, à propos de la peinture. Mais, donnant un furtif coup de griffe, il se demande quand les Polonais se mettront à débattre, avec la même pugnacité et la même perspicacité, de leurs conditions d'existence.

A la faveur de ces pages, l'auteur fait une discrète satire du régime. Il pratique l'art de la critique allusive comme on respire. Ainsi, pour dénoncer l'esprit bureaucratique, ou plutôt l'absence bureaucratique d'esprit, il se contente de décrire le style des joueurs moscovites. C'est « *en 1940 ou en 1941* » qu'il vit, pour la première fois, une équipe soviétique. Dans sa manière, rude et sérieuse, « *on devinait une autre société* ». Et l'auteur de conclure : « *Je ne me pardonnerai jamais de n'avoir pas écrit cela dix ans plus tôt.* » Même l'humour avance masqué dans ces chroniques savoureuses et tendres, où passe la tristesse des soirs de défaite. Rudnicki eurait aimé tenir la place du goal, cet homme solitaire dont il comprenait les tourments. Voici donc l'angoisse d'un gardien de but au temps de la « *nuit stalinienne* ».

FRANÇOIS BOTT.

★ QUE LE MEILLEUR GAGNE, d'Adolf Rudnicki, préface de Louis Nucera, traduction de Jean-Yves Erhel, Le Sagittaire, 194 p., 32 F.

(Publicité)

Collection « Futurama »

« CUL DE SAC »

par Richard COWPER

A la surface de la terre, une armée de robots diligents moissonne silencieusement un grain qu'aucun homme ne mangera. Enfouis dans les profondeurs de la planète, l'humanité survit dans un dédale de galeries depuis deux mille ans et ignore l'existence même de l'extérieur.

Jusqu'au jour où un jeune vagabond ose transgresser la Loi qui interdit de s'aventurer dans les niveaux perdus. Avec l'aide de trois compagnons et d'un être venu d'ailleurs, il entreprendra de libérer les humains de la tyrannie imposée par de lointains ancêtres et proclamera, face aux machines : « Je suis un homme ! Le monde appartient aux hommes ! ».

Presses de la Cité **8,50 F.**

Le Don Juan de Molière

Le Don Giovanni de Mozart

Bérard-Cassandre

Les autres Don Juan

Un tombeau pour Don Juan

Bibliographie-Filmographie

Analyse d'un mythe

Les numéros 4 et 5 de la revue **OBLIQUES**, *consacrés au mythe de* **DON JUAN**, *étaient depuis longtemps introuvables en librairie. Cet ensemble irremplaçable vient de faire l'objet d'une* **réédition** *intégrale,* **en un volume relié.**

Avec ses 296 pages grand format (21 × 27), ses 140 illustrations et ses soixante textes anthologiques ou études nouvelles, ce dossier constitue le panorama le plus complet voué au mythe du célèbre séducteur.

Une revue intelligente, bien faite, cossue. Le dernier numéro, sur Don Juan, est passionnant.

Pierre MARCABRU, *France-Soir.*

Obliques ajoute à la connaissance et à l'illustration de Don Juan un dossier considérable. Ajoute et surtout met à jour. C'est le quatrième numéro de cette revue pas-comme-les-autres.

Yves FLORENNE, *Le Monde.*

L'entreprise est considérable, le résultat passionnant.

Jean MONTEAUX, *Elle.*

OBLIQUES — N° 4-5 DON JUAN — Un volume sur Vélin des papeteries de LANA, relié pleine toile grise sous jaquette, fers rouges et tranchefile. Prix 150 F. Envoyé sous emballage de sécurité contre toute commande accompagnée de son règlement. **OBLIQUES B.P. 1 — LES PILLES — 26110 NYONS — FRANCE.**

NOM :

ADRESSE :

► Désire recevoir le volume DON JUAN.

► Vous prie de trouver ci-joint la somme de 150 F (chèque bancaire ou C.C.P. à l'ordre de Roger Borderie).

DATE : **SIGNATURE :**

la vie littéraire

Cami dans la guerre

En 1914-1918, la littérature aussi était « mobilisée », et notamment les humoristes. Cami, que Charlie Chaplin tenait pour « le plus grand humoriste *in the world*, fit paraître en 1917 un roman de guerre, *les Mystères de la Forêt noire*, où le lecteur allait suivre et admirer les performances du capitaine Robert d'Artix. Michel Laclos, qui présente la réédition des *Mystères* (1), soupçonne ce personnage d'être un « avatar » d'Arsène Lupin. L'anarchiste-cambrioleur passait donc « au service de la France ». Du moins, sa réplique. Les lecteurs contemporains jugeront si l'humour — en temps de guerre — est aussi meurtrier qu'on le prétend.

(1) Chez Jean-Jacques Pauvert.

Un lieu d'accueil pour les autres

Une maison qui se veut différente, un « lieu d'accueil » pour les auteurs, ainsi se présentent les Editions des Autres (48, rue de Richelieu, 75001 Paris ; tél. : 261-66-32 ; diffusion : Interforum). Avec une équipe littéraire animée par Laurent Kissel, ancien directeur de collection chez Belfond, Maurice Partouche, qui collabora à *Libération*, et Sylvie Péju, qui vient du service de presse du Seuil, cette nouvelle maison ne manque pas d'ambition puisqu'elle se propose de publier vingt-quatre livres dès sa première année. D'ores et déjà, elle annonce trois ouvrages pour octobre : une « romance » policière, *Mersonne ne m'aime*, de Nicole-Lise Bernheim et Mireille Cardot ; un roman traduit du hongrois, *les Chiens de caoutchouc*, de Georges Moldova, un écrivain contestataire « toléré » qui a écrit une satire de l'économie centraliste des pays de l'Est où se meut un génial inventeur à la recherche d'une usine... volée ; un recueil d'articles de Gaston Leroux qui couvrit pour *le Matin* la « répétition » de 1905, intitulé *l'Agonie de la Russie blanche*.

En novembre, les Editions des Autres publieront un roman d'espionnage « délirant » du cinéaste Claude Chabrol, un témoignage de François Jouffa sur les adolescents, un reportage d'Alain Leiblang sur la Coupe du monde de football insérée dans la réalité argentine et, enfin, un album de Pascal Bruckner relatant un voyage dans le Transsibérien illustré de photographies. En somme, les Editions des Autres publient pour tous.

B. A.

L'Encyclopédie africaine : rêve ou cauchemar ?

Après bien des vicissitudes, le *Dictionary of African Biography (dictionnaire de biographie africaine)*, qui comprendra vingt volumes, a commencé de paraître (1). Cet ensemble devrait, selon ses éditeurs américains, MM. Keith Irvine et John Somers, et selon son directeur ghanéen, le professeur L. H. Ofosu-Appiah (2), être achevé avant cinq ans. Le premier tome, consacré à l'Ethiopie et au Ghana, est déjà paru, et le second, qui sera consacré à la Sierra-Leone et au Zaïre, est sous presse.

Soixante-dix spécialistes appartenant aux disciplines les plus diverses ont apporté leur collaboration à la rédaction du premier tome, qui comporte les biographies de cent cinquante-cinq Ethiopiens et de cent quarante Ghanéens. Il s'agit d'un document qui devrait être le premier de la fameuse *Encyclopedia Africana*, conçue au début de ce siècle par le grand leader noir américain W. B. DuBois, qui fut l'un des pères spirituels du panafricanisme et l'initiateur d'un projet auquel il commença à travailler en 1962.

Successeur de W. B. DuBois, depuis le décès de ce dernier à Accra en août 1963, le professeur L. H. Ofosu-Appiah, qui dirige le secrétariat de l'*Encyclopedia Africana* doit faire face à d'importantes difficultés financières, dues au coût élevé du projet. C'est ainsi que la rédaction d'un édition française reste à l'étude, faute de crédits suffisants. Cependant le pire des obstacles demeure l'indifférence des Africains eux-mêmes : lors d'un récent entretien, le professeur Ofosu-Appiah nous confiait n'avoir recueilli pour l'*Encyclopedia* que onze souscriptions au Nigeria, pays anglophone de plus de quatre-vingts millions d'habitants... — Ph. D.

(1) 551 Fifth Avenue, New-York 10017, U.S.A., 39.95 dollars.
(2) POB 2797 Accra, Ghana.

Les succès de la V.P.C.

La V.P.C. : un nom de code de moins en moins mystérieux chaque jour. Il s'agit de la Vente par correspondance ; on sait le rôle qu'elle joue aujourd'hui et c'est à la diffusion du livre par cette forme de prospection commerciale qu'est réservée l'exposition ouverte à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou jusqu'au 9 octobre prochain.

Des panneaux bien documentés et illustrés présentent les différents aspects de la V.P.C. : les types de livres proposés, les avantages économiques et pratiques, le « profil » du public, etc. Organisé par le syndicat de la V.P.C. et celui de l'édition, cet ensemble informatif a été réalisé avec le concours de sociétés importantes en ce domaine : France Loisirs, le Livre de Paris, la Sélection du *Reader's Digest*, la Librairie Jules Tallandier.

Certes, bien que des préjugés et des reproches sont encore réservés à cette méthode commerciale quand elle concerne le livre, qui n'est pas un produit comme les autres. On en oublie aussi les mérites. Un chiffre en tout cas est éloquent : en 1977, le chiffre d'affaires de la V.P.C. livres a été de 1,4 milliard de francs, soit 20,5 % du chiffre de l'édition française. — P. K.

vient de paraître

Romans

CHRISTIAN DEDET : *le Soleil pour la soif.* — L'Algérie, quinze ans après l'indépendance, à travers les tribulations et les fantasmes d'Occidentaux. (Julliard, 302 p., 55 F.)

JOSÉ-ANDRÉ LACOUR : *Opéra conjugal.* — L'interrogation du couple à l'heure où l'amour n'est plus supportable et les autres peu attrayants. En arrière-plan, le chœur chanté par la famille et les amis. (La Table ronde, 258 p., 43 F.)

Nouvelles

PATRICK GRAINVILLE : *Images du désir.* — Cinq nouvelles et textes de l'auteur des *Flamboyants*, prix Goncourt 1976. (Editions Filipacchi, 153 p., 36 F.)

Roman policier

PIERRE MAGNAN : *le Commissaire dans la truffière.* — Une enquête du commissaire Lavioleine dans un village à truffières où disparaissent des hippies, par le lauréat du Prix du quai des orfèvres 1978. (Fayard, 302 p., 39 F.)

Critique littéraire

MICHEL LEMAIRE : *le Dandysme de Baudelaire à Mallarmé.* — Une étude du dandysme à travers des écrivains. (Les Presses de l'université de Montréal. (Editions Klincksieck, 331 p., 80 F.)

JEAN DUCROCQ, SUZY HALIMI, MAURICE LEVY : *Roman et société en Angleterre au dix-huitième siècle.* — Une approche sociologique et critique du roman anglais. (P.U.F., 256 p., 66 F.)

Littérature étrangère

PETER SCHNEIDER : *Lenz.* — Le deuxième récit publié en France d'un jeune écrivain allemand contemporain, né en 1940. Traduit par Nicole Casanova. (Flammarion, 194 pages, 26 F.)

ERNST AUGUSTIN : *Evelyne ou le Voyage autour de la folie.* — Ce quatrième roman raconte une séance de thérapie qui se solde par la guérison de la patiente. Une schizophrène. Par un écrivain et médecin allemand né en 1927, en Silésie. Traduit de l'allemand par Luc de Goustine. (Gallimard, 224 pages, 45 F.)

Société

FRANTZ-ANDRÉ BURGUET : *Attention campagne !...* — Le romancier, auteur, notamment, de *Vaucuse*, dénonce le mythe du retour à la terre. (Editions Ramsay, 227 p., 45 F.)

GUY AZNAR : *Non aux loisirs, oui à la retraite.* — Pionnier en Europe du « développement de la créativité », l'auteur propose de passer de la société de consommation des objets à celle du temps « investi affectivement ». (Editions Galilée, 133 p., 29 F.)

PETER L. BERGER : *les Mystificateurs du progrès.* — Du Brésil à la Chine, les planificateurs et les intellectuels contre les peuples, traduit de l'anglais par Hélène de Chavagnac et Sylvie Barjansky. (Presses universitaires de France, 282 p., 72 F.)

PIERRE JAKEZ HELIAS : *Lettres de Bretagne.* — La défense de la langue, de la culture et de la civilisation bretonnes illustrée par des textes de l'auteur du *Cheval d'Orgueil*. (Galilée, 245 p., 49 F.)

ALFRED MAX : *Californie, le nouveau Nouveau Monde.* — La formidable vitalité de l'Etat le plus riche et le plus peuplé des Etats-Unis. (Gallimard, 186 p., 39 F.)

Satire

JEAN BOURDIER : *les Marchands de légendes.* — Le rédacteur en chef de *Minute* dénonce les « manipulations » des médias et de la politique. (Presses de la Cité, 182 p., 35 F.)

Essais

LUCIEN SFEZ : *l'Enfer et le Paradis.* — Une critique de la « théologie » politique, des partis aux gourous. (P.U.F., 490 p., 56 F.)

Philosophie

RAYMOND RUYER : *l'Art d'être toujours content.* — Une initiation à la sagesse néo-gnostique par l'auteur de *la Gnose de Princeton*. (Ed. Fayard, 370 p., 55 F.)

Psychanalyse

CARL et SYLVIA GROSSMAN : *l'Analyste sauvage : Georg Groddeck.* — Une biographie d'un psychanalyste qui aimait rire. Trad. de l'américain par A. Philippe. (P.U.F., coll. « Perspectives critiques », 219 p., 54 F.)

PIERRE FEDIDA : *l'Absence.* — Une méditation sur l'« écrire » et l'« entendre » du psychanalyste, ainsi que sur la dépression et la mélancolie, le jeu et la métaphore. (Ed. Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 332 p., 75 F.)

KARL R. POPPER : *la Connaissance objective.* — Comment mettre à l'épreuve nos hypothèses scientifiques. Traduit de l'anglais par Catherine Bastyns. (Editions Complexe, 175 p., 63 F.)

Religion

MARCEL LÉGAUT, FRANÇOIS VARILLON : *Deux chrétiens en chemin.* — Un laïc et un jésuite dialoguent sur le thème : « Comment aider l'Eglise de demain à naître de l'Eglise d'aujourd'hui. » (Anbier-Montaigne, 190 p., 29 F.)

Histoire

JACQUES DEROGY et HESI CARMEL : *Histoire secrète d'Israël* (1917-1977). — De la déclaration Balfour à la visite de Sadate. (Olivier Orban, 395 p., 49 F.)

ROGER MASSIP et JEAN DESCOLA : *Il y a quarante ans, Munich.* — Un récit, une interprétation. (Plon, 265 p., 45 F.)

CHARLES-ROBERT AGERON : *France coloniale ou parti colonial.* — Pourquoi l'Empire ? (Presses universitaires de France, 302 p., 88 F.)

en bref

● **POÉSIE POLITIQUE ET HUMOUR** sera le sujet d'une rencontre qui aura lieu à la FNAC, rue de Rennes, le mardi 3 octobre à 18 heures, avec la participation de Pierre Bellefroid, auteur de « Canchibrole » et de « Adieu Pancrate » (Editions du Dauphin), Z. Milshtein, « le Rire du chat », Marc Pierret, « la Fileur du cygne ».

● **UNE EDITION DE LA CORRESPONDANCE GENERALE DE CLAUDE ADRIEN HELVETIUS** (1715-1771) et de son épouse, née Anne-Catherine de Ligniville (1722-1800) est en cours de préparation par une équipe de chercheurs à l'université de Toronto. Les éditeurs souhaiteraient connaître, à cette fin, toute lettre originale qui aurait pour destinataire ou expéditeur Helvétius ou sa femme ainsi que les renseignements sur des manuscrits inédits concernant Helvétius, son épouse ou leur œuvre. (Ecrire à D.W. Smith, French Department, 7 King's College Circle, University of Toronto, M5S, 1A1, Canada.)

● **LA REVUE TRIMESTRIELLE « CRITIQUES DE L'ECONOMIE POLITIQUE »** étudie dans trois numéros les aspects de la France de 1978 afin d'« éclairer la situation concrète à laquelle sont confrontées, et sur laquelle agissent, les classes sociales. (Editions Maspero.)

● **L'ECRIVAIN PAUL-JACQUES BONZON**, auteur de livres pour les jeunes, vient de mourir à Valence (Drôme), à l'âge de soixante et onze ans. Il avait écrit de nombreux ouvrages, très souvent traduits à l'étranger, ainsi sont, les classes sociales. »

● **LA SEMAINE ROUSSEAU DE MONTMORENCY** (28 septembre-1er octobre) offre trois cycles de conférences publiques sur « Rousseau musicien », avec un concert (le 28), « Rousseau et la femme » (le 29), « La sensibilité de Rousseau » (le 30), la représentation intégrale, dans le théâtre de verdure, de l'opéra de Rousseau, « le Devin du village » (le 29 et le 30, 21 heures) et un rallye pédestre « Sur les pas de Jean-Jacques » (le 1er octobre, après-midi). Renseignements et inscriptions : mairie de Montmorency, téléphone 989-44-31.

Une lettre de M. Jean Demélier

Invoquant le droit de réponse, M. Jean Demélier nous adresse la lettre suivante :

Bertrand Poirot-Delpech a cru devoir consacrer à mon dernier livre, *le Jugement de Poitiers*, quarante-quatre lignes de son feuilleton hebdomadaire dans le numéro du *Monde* daté du 15 septembre 1978.

Je n'ai ni le goût ni l'envie, comme vous le pensez, de polémiquer avec le signataire de cet article. D'une manière générale, j'attache peu d'importance à la critique littéraire de salon, pratique très parisienne, et spécialement à celle de M. Poirot-Delpech, le plus souvent composée de formules prétentieuses ou creuses, destinées principalement à montrer sa vaste culture.

Je remarque que dans le quatrième alinéa de la partie de sa critique relative à mon ouvrage, M. Poirot-Delpech a soigneusement sélectionné de brèves citations, dans le seul but de ridiculiser et de dénigrer mon livre, et de décourager le public de sa lecture.

Cependant, s'il n'y avait que cela, je n'aurais pas fait usage de mon droit de réponse, laissant à cet éminent critique les responsabilités qui sont les siennes. Mais ce qui n'est pas tolérable, c'est que ce monsieur écrive que je dois ranger mon stylo et prendre à sa place un revolver de type 6,35 (je le remercie de me conseiller même sur le modèle !) pour me suicider, afin de ne plus encombrer les maisons d'éditions et les vitrines des libraires.

Que, dans le cadre d'une chronique littéraire, un journaliste de profession se permette des propos de cet ordre montre le mépris qu'il a des œuvres qu'il critique, des auteurs... et aussi du public.

Si l'on en croit M. Poirot-Delpech, la qualité des œuvres se jugerait au seul chiffre de ventes, tandis que l'écrivain devrait se préoccuper au premier chef des goûts du public contemporain. Une pensée aussi désinvolte et cynique me paraît affligeante et tout à fait étrangère à ce qu'on pourrait attendre d'une critique littéraire sérieuse.

Je ne pense pas que dans les annales de la critique littéraire puisse être découverte une prose aussi plate et aussi convenue que le dernier alinéa de l'article de M. Poirot, conseillant aux écrivains, « que les lois du marché vont bientôt réduire au silence », de prendre en échange de leur stylo un 6,35 pour « viser leur face de pur génie mariole ».

∴

Faute de place, la critique littéraire se limite de plus en plus à l'éloge et laisse perdre sa vieille tradition de taquinerie. Il fallait s'attendre que des écrivains en profitent pour nous contester cette liberté. Il est plus « affligeant » que l'initiative vienne de brillants humoristes, salués comme tels et préférés, c'était dit, aux fabricants à gros tirages.

En montrant brutalement la logique suicidaire du manque de lisibilité, il s'agissait bien sûr de dissuader. La plupart des lecteurs l'ont compris, sans chercher à mordre. — B. P.-D.

هكذا من الاصل

romans

UNE POCHADE FREUDIENNE

★ *Dessin de JULEM.*

EVIDEMMENT, le livre de Catherine Clément n'est pas à mettre entre toutes les mains. Le titre déjà : *Bildungue* — version « zazifiée » et sophistiquée du terme allemand : « Bildung » (apprentissage, formation, culture...) — est là pour vous en dissuader.

Non, pour ne pas se sentir désarçonné par ce roman (léger) sur un mythe (grave) — la vie de Freud. — il est recommandé d'avoir bien potassé l'agiographie d'Ernest Jones et d'avoir eu moins parcouru les témoignages de Max Schur, de Joseph Wortis ou d'Hanns Sachs. L'idéal étant, bien entendu, d'appartenir au « petit clan », de ces freudiens érudits et passionnés avec lesquels seuls les proustiens peuvent rivaliser dans la ferveur obsessionnelle. Il faut donc s'être promené au « Prater » en compagnie du petit Sigmund ; avoir en mémoire la mort terrible d'Ernst von Fleischl-Marxow et la rupture avec Fliess ; avoir imaginé Freud en « Lederhosen » en train de cueillir des champignons ; savoir qu'il détestait le poulet, mais avait un faible pour le Rindfleisch (le bœuf bouilli) et les artichauts italiens ; avoir rêvé sur ses balades dans les parcs viennois avec Lou ; l'avoir suivi dans son exil londonien ; bref, il faut être « sehr gebildet » (très cultivé), en même temps que formé à la démarche psychanalytique selon laquelle rien dans une vie n'est jamais insignifiant.

Toutes ces conditions remplies, il en reste une pour entrer dans le livre : s'intéresser aux fantasmes que nourrit Catherine Clément au sujet de Freud. Condition facile à remplir, car son écriture est d'une telle ellégresse que très vite elle nous entraîne dans une valse endiablée où ressuscitent les ombres du passé.

Avec ce roman (?), Catherine Clément, vieillement, a d'abord voulu se faire plaisir ; et son plaisir est contagieux. Les courtes saynètes au cours desquelles elle met en scène avec beaucoup de tendresse et d'ironie son « grand homme », nous séduisent, et ce n'est pas uniquement parce qu'elles jouent avec notre complicité et notre nostalgie ; c'est bien plutôt parce qu'elles participent d'une mythologie dont le pouvoir de fascination va sans cesse croissant : celle d'un homme, Freud, et celle d'une ville, Vienne.

ROLAND JACCARD.

★ « BILDUNGUE », de Catherine Clément, Ed. Christian Bourgois, 155 p., 30 F.

Une âme « déplacée » dans la grisaille de Bruxelles

● *Pierre Mertens fait le portrait d'un révolutionnaire chilien en exil.*

PAR profession, Pierre Mertens s'occupe des personnes déplacées : ces exilés politiques et ces errants sans patrie dont la bonne conscience des Nations unies voudrait faire des êtres normaux, et qu'elle ne réussit sans doute qu'à exaspérer. Déjà, dans *les Bons Offices* (Le Seuil, 1974), il analysait tous les aspects de cette situation et mettait en scène un fonctionnaire international qui s'en trouvait de plus en plus affecté. *Terre d'asile* approfondit cette psychologie des laissés-pour-compte : cette fois, Pierre Mertens nous trace le portrait d'un militant de gauche chilien que la dictature de Pinochet, après l'avoir torturé, laisse partir en exil ; en l'occurrence sur une terre réputée d'accueil et de compassion, la Belgique.

Du temps de Victor Serge, de Charles Plisnier — en particulier celui de *Faux passeports* — ou d'André Malraux, on aurait dramatisé ces données. Aujourd'hui, depuis *La guerre est finie*, de Jorge Semprun, nous savons qu'il arrive aux révolutionnaires de se tasser, de s'étioler, de perdre leur âme : pour eux, l'exil est aussi une démission, moins involontaire à la longue qu'on ne pense. Jaime Morales, dès l'instant où on le déracine, devient l'ombre de lui-même ; gris et silencieux, il se fond dans la grisaille de Bruxelles, où on l'entoure de bonnes paroles vides et d'excellentes intentions sans lendemain.

Anti-héros

Jaime Morales dépérit sans théâtralité. Son état de santé est précaire, mais le médecin qui le soigne ne lui trouve aucun traumatisme manifeste. Sa mémoire non plus ne lui est d'aucun secours : ce qu'elle a retenu ne dépasse pas les images banales d'un passé que peuplent des camarades désormais presque sans profil, des amours qui ne blessent ni n'exaltent, des paysages à demi effacés par le brouillard, des lectures politiques sans cesse contestées, dont la leçon se perd. Il ne se morfond pas : il prend ses distances, sans se dominer vraiment.

Les amis et compagnons bruxellois, autour de lui, il ne s'en rapproche pas davantage, comme s'il ne tolérait pas de partager son expérience ou son chagrin ; ce sont des personnages épisodiques. Les femmes sont là par hasard, avec une occasionnelle pitié qui n'ose pas se déclarer. Les journées de l'anti-héros sont faites de velléités, de gestes quelconques, de promenades sans but, de vérifications d'identité et de servitudes qui ne pèsent pas trop lourd.

Jaime Morales se remet-il en cause ? Il préfère ressasser un passé dont nous ne sommes pas certains qu'il fut glorieux, et une action dont les éléments nous échappent. Qu'on imagine Meursault sans l'éclat d'un soleil tyrannique. Jaime Morales rencontre une Françoise Lalande : ce pourrait être l'amour, en silence, une chaleur salutaire, une complicité. Mais non : les êtres, pour lui, deviennent peu à peu interchangeables, et seule son indifférence a encore quelque subtilité.

Tout au plus s'émeut-il de la mort d'un ancien camarade de lutte, au Japon. Il pourrait partir pour cette capitale lointaine, car tous les lieux sont les mêmes aux yeux d'un exilé. Il lui suffira, pour bien montrer que rien ne le retient, de prendre un emploi sans intérêt à Liège : toute la planète a la couleur de l'absence.

Qui est coupable ? Morales lui-même, que sa défaite a mutilé irrémédiablement ? Les idées qu'il défendait, et qu'il n'a pas su plier à son tempérament ? L'histoire en marche, qui n'a pas le temps de se retourner sur ses victimes ? La bonne conscience occidentale, qui ne partage les drames extérieurs que du bout des lèvres, pour défendre son confort ? Personne et tout le monde, peut-être.

Cette parabole d'une âme dissoute, sans cri ni accusation. Pierre Mertens met beaucoup de mimétisme à l'écrire : langage étouffé, parfois monocorde et sans fioritures. Il met un point d'honneur à ne pas exiger pour Morales une sympathie immédiate, comme s'il nous laissait le soin de déterminer s'il est admirable ou sans intérêt. Ce révolutionnaire nous est présenté comme un « étranger » qui ne suscite ni émerveillement ni réprobation.

ALAIN BOSQUET.

★ « TERRE D'ASILE », de Pierre Mertens, Grasset, 320 p., 42 F.

Le bouquet d'un peintre flamand

● *Les débuts étonnants d'un écrivain de soixante-treize ans.*

A soixante-treize ans, Marcel Domerc est l'auteur d'un seul livre, mais de quelle densité ! La matière de dix romans incrustée dans la pâte tragique de notre avant-guerre et des années qui suivirent immédiatement le chaos. Un livre qui ne ressemble à aucun autre, difficile, envoûtant.

Des solitudes le tissent, qui se croisent un moment, s'enlacent et se séparent à jamais, heurts dérisoires, dérisoires accords dans le vacarme d'un monde qu'il faut renoncer à comprendre. Ce qu'on peut comprendre, ce sont des fragments de destinées individuelles et le relatif dans lequel tout ce qui est humain s'inscrit. Une même tendresse s'applique à tous les personnages, Antoinette, morte en déportation, et « Baisemain », exécuté par erreur à la libération, Ernst von Neuerbach, le nazi sceptique, un nazi vite réveillé du songe guerrier de sa jeunesse, et « le vivant le plus proche de lui », son ami, petit professeur d'un lycée de banlieue, Français et socialiste : nul manichéisme, on le voit.

Composé comme il l'est, le roman fait penser à ces immenses bouquets dont les peintres flamands ont fixé la fugitive splendeur : une gerbe, où chaque élément a une forme, une couleur, une intensité propres, où chacun d'eux, pourtant, est dépendant des autres, exalté ou éteint par celui qui le jouxte. Comme le regard reçoit, d'une telle luxuriance florale, une impression chamarrée et chatoyante. *Plus tard au bord du lac* provoque une espèce d'éblouissement. Aux deux sens du terme, vertige, émerveillement.

Vertige. Oui, on s'égare un peu parmi tant d'hommes et de femmes saisis, sans souci de chronologie, à des instants divers de leur existence et dont on détecte mal, tout d'abord, le rapport qui les unit — et parfois ils n'en ont pas d'autre, en effet, que l'affection d'un tiers où ils sont, sans le savoir, confondus. Il faut l'accepter, accepter cette plongée dans le chuchotement de destins dont ne s'éclaire qu'une face, dont d'autres faces seront par la suite mises en pleine lumière ou, au contraire, comme cela se passe dans la réalité quotidienne, resteront voilées d'ombre.

Alors survient l'émerveillement. On découvre, refermé le roman, comment intelligiblement, dans notre esprit, il s'articule et se recompose, quelle vigueur chaleureuse et tenace anime ce qu'on avait pris pour des silhouettes. Il a fallu beaucoup d'art pour éviter l'artifice, mais cet art-là pèse d'une main légère, on ne le sent jamais. Au lieu du papillotement qu'on aurait pu craindre, la maîtrise de ce débutant septuagénaire nous offre la palpitation même de la vie, fragile et incoercible.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ PLUS TARD AU BORD DU LAC, de Marcel Domerc, Editions Ramsay, 277 pages, 53 F.

L'autobiographie d'Alain Jouffroy

(Lire la suite page 15.)

Notre vie devient un roman, dans la mesure où, à partir d'innombrables éléments biographiques (parmi lesquels nous faisons un choix, même lorsque nous essayons de tout dire), nous édifions une œuvre entre beaucoup d'autres possible, ni plus ni moins exacte qu'une autre, cohérente jusque dans les contradictions d'où elle est née. Si tous les romans, qui ne sont pas de pur divertissement, sont plus ou moins autobiographiques, il n'est d'autobiographie que romanesque (mais non certes romancée).

Le roman, comme l'amour, est à réinventer. Alain Jouffroy les réinvente l'un et l'autre. Alléluia à la vie, cri de joie au milieu des orages, l'orgueil de ne ressembler à personne, des pages, des chapitres superbes, un beau et grand livre, oui, que j'ai lu avec passion, en attendant et en recevant parfois des illuminations.

Et Alain Jouffroy, que nous observions de loin, avec sympathie, mais non sans méfiance, (agacé par ses provocations et ce qu'il nous arrivait de prendre pour de l'ostentation), Alain Jouffroy, que nous connaissons maintenant plus que les êtres qui nous sont le plus proches. Voici que dans ses contradictions assumées, nous le comprenons, enfin, et nous l'aimons.

« Les plus grands provocateurs ne sont que des enfants par rapport à ce qui va se passer un jour sur la terre, qui changera toute limite en ouverture, toute expérience en magie. » Surréaliste hérétique, « individualiste révolutionnaire », dédaigneux de l'argent et des ambitions dérisoires, Alain Jouffroy a payé d'une misère qui ne fut pas toujours dorée, d'une solitude qui ne fut pas toujours choisie, cette volonté de changer la vie, dès aujourd'hui, en lui et hors de lui.

Ayant, par quelques femmes (une surtout), souffert de la jalousie autant que quiconque, il en est presque venu à bout et l'a étouffée comme il en a à peu près fini avec cette intolérable culpabilité, cette vieille, cette impardonnable honte. A ceux qui, comme Alain Jouffroy, tentent de ne jamais dévier d'une orientation essentielle, une fois pour toutes choisie, tout est pur, sauf l'obsédante pureté chrétienne d'autrefois, peut-être.

Chacun marquera ses désaccords. Je ne préfère pas Marat à Charlotte Corday. Et, tout en sachant que ceux qui en appellent si volontiers aux droits de l'homme devraient un peu regarder ce qui se passe chez eux, je n'écrirais pas avec cette désinvolture : *« On préfère aujourd'hui parler du Goulag... »*

Laetitia, Adriana, Mamina, Nina (qui s'appelaient Romana, Mona, dans *Un rêve plus long que la nuit*, roman de 1964 qui vient d'être réédité (Folio)... Ces héroïnes nous font rêver. Histoire d'A... *« Coïncidences ? Délire d'interprétation, cette omniprésence de la lettre A dans ma vie ? »* Non : recherche d'une de ces symétries cachées qui donnent à notre évanescente existence un ordre. Eléments de l'œuvre qu'à partir d'elles nous composons.

CLAUDE MAURIAC.

★ « LE ROMAN VECU », d'Alain Jouffroy, Robert Laffont, 355 p., 83 F.

CAVANNA
LES RITALS

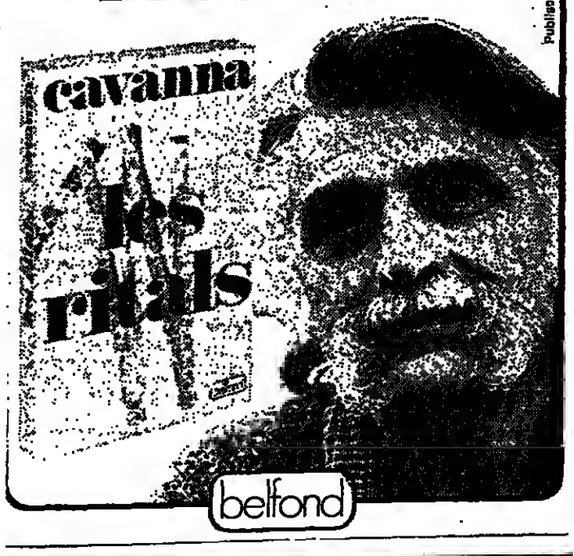

Publisiobs

2 OUVRAGES D'ACTUALITÉ PERMANENTE

« LE COMMERCE DES ARMES AVEC LE TIERS-MONDE ET SES CONSÉQUENCES », un volume, 256 pages, 36 F (franco 40)
« HALTE AUX CAMBRIOLAGES », comment protéger ses biens sa maison, sa personne, un volume, 224 pages, avec cartes, tableaux, etc. 39 F (franco 45).

EN LIBRAIRIE ET AUX ÉDITIONS GUY LE PRAT,
5, rue des Grands-Augustins - 75006 PARIS.

CARRIERES COMPTABLES
Examen probatoire du D.E.C.S.
(date prévue : Avril 1979)

Cette épreuve est la première étape de la filière des examens, menant à l'Expertise Comptable. Outre la possibilité de présenter ensuite les certificats du D.E.C.S., elle vous offrira des premiers débouchés dans les services comptables et commerciaux.

Conditions d'admission :
- Aucune limite d'âge
- Aucune connaissance comptable préalable n'est nécessaire
- Aucun diplôme n'est requis
niveau d'études conseillé : Baccalauréat ou 1re (épreuve d'Aptitude)

Méthode pédagogique
Grâce à notre méthode pédagogique personnalisée, votre préparation à distance sera répartie sur une durée de 5 à 8 mois (selon vos disponibilités particulières) et couvrira l'ensemble du programme officiel : Comptabilité - Economie - Droit
Le C.E.C. vous fera bénéficier d'un enseignement individualisé, dispensé par des professeurs qualifiés, et organisé par un établissement spécialisé dans les préparations aux diplômes comptables.

Le D.E.C.S. sera à votre portée
Vous aurez alors obtenu la formation nécessaire pour vous diriger vers le D.E.C.S., tant prisé par les employeurs, puis vers l'Expertise Comptable. A ce niveau, les débouchés qui s'offriront à vous seront particulièrement intéressants : Services Comptables, Gestion Comptable, Professions Libérales.

Le C.E.C. prépare aux épreuves suivantes :
☐ Aptitude ☐ Probatoire ☐ D.E.C.S. ☐ S.P. de Comptable
Possibilités de Cours Séparés dans chacune de ces préparations.

Demandez rapidement votre documentation gratuite "Ø 1" au C.E.C.
51, rue du Bois de Boulogne
92200 NEUILLY - 747.00.80
Etablissement d'enseignement privé à distance

Nom :
Prénom :
Adresse :
Profession : Diplômes) :

Centre Supérieur d'Etudes Commerciales

AUBIER MONTAIGNE
13, Quai Conti - Paris 6e
NOUVEAUTÉS DE SEPTEMBRE

Deux chrétiens en chemin :
MARCEL LEGAUT
FRANÇOIS VARILLON
29 F

LOPE DE VEGA
Les fortunes de Diane
nouvelles
traduction et présentation de Jeanne Agnès et Pierre Guenoun
66 F

OLIVIER LUTAUD
Cromwell, les Niveleurs et la République
38 F

JEAN-THIERRY MAERTENS
Ritologiques 4
Dans la peau des autres
42 F

DES FILS EN OR

(Suite de la page 15.)

En revanche, l'effort du fils pour changer ces travers ordineires en mérites époustouflants force l'admiration el l'ettendrissement. Si le *Nain jaune* s'est montré caustique et parfois odieux, c'est que la grippe espagnole l'a rendu à peu près bossu — d'où son surnom. Il a compensé par le charme et la violence la beauté et la force qua la nature avail refusées à son intense besoin d'être aimé. Pour mieux nous en convaincre, l'auteur de *Toupie le rage* prête eu défunt son propre goût absolu de l'amour-perdition. Il tourne la manivelle du Pathé-baby familial, où sautillent fiançailles et vecances heureuees. Sur la lancée, il enjoliva. Son nain se change en géant, saute par les lenêtres, provoque les duchesses, sidère les chirurgiens. Pour l'enfant que nous redevenons devant la tombe, il n'y e de papas que prodigieux ; at même si on le perd à quarante ans, c'est la terre entière, bien eûr, qui e'écroule !

La vrai héros du *Nain jaune* n'est pas un homme à la séduction décidément modérée, mais... l'amour filiel et ses effets miracles sur le cœur et le talent, lesquels, chez Jardin, battent d'une même fièvre.

∴

FRANÇOIS Sonkin, lui aussi, ae montre un fils en or. Son *Amour da père* mériterait de s'intituler : un amour d'enfant.

Autant qu'on sache, la papa que vient de perdre le narrateur na prétendait pas diriger la France du heut d'un hôtel de Vichy, ni la juger du fond d'une ville suissa. Dans un univers da mâchefer et de pavillon en meulière, il ae contente de *transformer* en perles des tiges da verre, d'anviar les animaux hermaphrodites, d'eimer les insectes, les objets en cuivre, les engins de précision et, d'un même amour technique, les mots rares du dictionnaire.

par Bertrand Poirot-Delpech

Male on n'est sûr de rien. Le eentiment, ici, fait plus qu'arranger la réalité. Il la transfigure sans cesse, da façon à à peine moins délirante que chez Delarue, dont Pierre Kyria évoqua ci-contra le *Fils éternel*. Seul le style demeure impassible. Entre les lignes da brefs récits aages, se dessine une passion bien plus déraisonnable que celle de Jardin.

Père et fils se révèlent proprement amoureux l'un de l'autra. Aucune lemme ne trouve place dans leur intimité, d'une intensité féerique. Celles qui s'y risquent sont bientôt épinglées comma des papillons aur leur bouchon. A peine la fila tante-t-il d'apprivoiser une mère possible, le père le « trompe » avec un jeune homme. Séduit-il une jeune fille, il y renonce aussitôt faute de lui faire partager sa passion filiale. Le jour, enfin, où eon père meurt d'hémiplégie et lui apprend à jamaie le « froid », passé et présent s'émiettent comme les perles d'autrefois.

PARMI ces perles, il feut citer plusieurs portraits de femmes, dont quelques détails de vêtement ou d'ameublement suffisent à suggérer toute la destinée, ainsi que divers objets comme seule l'enfance sait les rendre mystérieux et sacrés : un pantogrephe, source d'atroce malentendu, un certain chiffon de feutre violet enfoui dans une boite à violon... La justesse et l'économie littéraire de ces passages en font des modèles de prose intimiste, dignes d'anthologie.

Ajoutez-y une colère paternelle et una réconciliation sur fond d'orege. Avec la descente du Rhône racontée dans le *Nain jeune*, et quelques autres souvenirs d'herbes hautes ou de joues rèches, voilà de quoi désespérer de jalousie les orphelins de naissance ou presque, dont je suis.

★ LE NAIN JAUNE, de Pascal Jardin, Julliard, 218 p., 36 F.

★ UN AMOUR DE PERE, de François Sonkin, Gallimard, 176 p., 35 F.

romans

LA MAISON DU PÈRE

● *Un superbe lâcher de ballons au ciel de l'imagination en folie.*

APRES douze ans d'absence, un fils prodigue revient au foyer paternel. Il a fui le Venezuela, où il a dilapidé son héritage, vécu dans la débauche et connu la prison pour avoir aidé matériellement des révolutionnaires. Il retrouve un paysage calme, verdoyant, et s'enfonce dans une « campagne picturale et mythologique », qui ne peut être que la Suisse natale de l'auteur.

Thème convenu, dira-t-on, et l'on aura tort, car rien n'est moins convenu que la troisième roman de Claude Delarue, écrivain de nationalité suisse et mélomane averti, qui avait obtenu le prix Hermès 1974 pour *la Lagune* et le prix de la Fondation Schiller 1977 pour *l'Opéra de brousse*. Le lecteur n'a qu'à bien se tenir, il n'en croira pas ses yeux.

Un autocar dénommé « l'Univers »

A vrai dire, les noms mêmes des personnages devraient l'avertir que ce retour au pays n'est pas un banal cérémonial du souvenir : Pisse-Dru, l'adolescent, fils d'un métayer du père ; Messer Veto, le père, industriel richissime, énigmatique figure qui hante parc et château ; Major-Domus, le frère aîné du narrateur, froide silhouette baptisée aussi Prince-sans-rire ; et puis, tout à coup, comme le fils errant arrive chez lui, toute une troupe de travestis comédiens qui surgit sous la folle houlette d'un directeur, M. Immaculata, dans un autocar dénommé « l'Univers », pour donner une fête au château, car le père va se remarier.

Dès lors, place à l'imaginaire, à la comédie, à la farce, à una réalité transmuée en une suite de saynettes cocasses, tragiques, dérisoires, et toujours singulièrement insolites. Un superbe lâcher de ballons au ciel de l'imagination en folie. Les faits, les situations, les actes des personnages, vont être pris dans un enchaînement qui n'est pas celui de la logique ordinaire, mais bien plutôt celui des passions rentrées, des aspirations ténébreuses, des vertiges hypnotiques. La parole initiatique, lente, chatoyante, sourde et enivrée du fils narrateur, semble être la baguette magique d'un orchestre qui joue la vie en une symphonie fantastique jusqu'à la discordance.

De ce concert, les thèmes, les lignes mélodiques, se dégagent, reviennent, lancinants, obsessionnels. Et tout d'abord le rapport du père et du fils dans ses équivoques nuances : crise des relations amour-haine ; équivalences sado-masochistes entre qui incarne l'autorité, la loi, la contrainte, et qui l'exècre, la fuit et la recherche en même temps ; alternance virilité-féminité qui s'exprime en des scènes foudroyantes.

Ainsi lorsque le fils, revêtu des vêtements de sa mère morte, maquillé et emperruqué, apparaît devant le père, pour le défier, mais un fusil à la main avec lequel il l'a longuement visé, ou encore cette scène où l'on voit l'un des oncles-amateurs d'art, homme d'argent et da méthode, se faire sodomiser parmi ses bouddhas par un travesti.

Le père, il faudrait le toucher, mais c'est impossible ; l'idéal, pour le fils, serait de *manger du père*.

Les autres thèmes découlent de celui-là. C'est, par exemple, le procès d'une société qui vit et meurt pour l'argent : les figures mâles de la famille (où les femmes sont d'ailleurs absentes) se livrent au trafic d'armes, entreposées dans le parc. L'acier des coffres-forts et des armes à feu répond à la fausse tranquillité d'une nature qui n'est qu'un décor. De ce fait, le rachat du fils est impossible puisqu'il est pauvre.

L'innocence de la jungle originelle

Le père, détenteur du pouvoir, le lui explique cyniquement : *« Il n'y a pas une seule absolution aujourd'hui qui vaille tripette... ou plutôt, le pardon, comme n'importe quoi, ne devient valable que lorsqu'il est monnayable. »* Pour accorder son pardon, le père fera un transfert de fonds sur le compte de son fils afin que celui-ci le rembourse. Au climat passionnel correspond la logique de l'absurde.

Ainsi, la réalité n'est-elle qu'un cauchemar, la vie n'est-elle qu'un leurre. Le crime, la barbarie, la folie, sont là, présents, partout, à peine déguisés. Revenir à la terre, ce serait se confondre avec elle, comme pour s'endormir à nouveau dans le giron maternel. Et, imitant son grand-père astrologue fou, le narrateur se mettra à quatre pattes, barrissant comme pour appeler l'innocence d'une jungle originelle. Le « fils éternel » ne sera jamais véritablement un adulte.

Œuvre forte, ambitieuse, *le Fils éternel*, si riche de symboles et de résonances felliniennes, déconcerte, fascine, subjugue. Sans doute l'auteur a-t-il, dans sa colère et sa désespérance, un peu trop systématisé l'outrance. Peut-être perdra-t-on parfois un peu pied dans ce pays à fondrières où la réalité se dérobe à chaque fois qu'on croit la ramener à d'immédiates dimensions logiques ; peut-être aussi se lassera-t-on, par instants, d'approcher de fenêtres qui ne sont que des miroirs déformants. Carnaval est roi, chez Claude Delarue, au milieu de nos chères habitudes de pensée. Il n'en reste pas moins que *le Fils éternel* est l'une des œuvres les plus singulières et les plus puissantes de cette rentrée romanesque.

PIERRE KYRIA.

★ « LE FILS ETERNEL », de Georges Perec, Hachette, 700 p., 65 F. 49 F.

L'exploit monstrueux de Georges Perec

(Suite de la page 15.)

Finie sa campagne de peinture, Bartlebooth revient au bercail et pendant vingt autres années, il va reconstituer, à partir des puzzles, ses aquarelles, qu'un autre artisan de la rue Simon-Crubellier détachera de leur support de bois. Ayant retrouvé son état initial l'aquarelle est alors renvoyée sur le lieu où elle a été peinte pour y être détruite ; travail de Titan ramené au néant. Bartlebooth meurt d'ailleurs sans l'achever comme mourra Valène, à côté de sa toile blanche. Peut-on dire d'une façon plus boufonne la vanité de la vie ?

L'ironie de Perec s'attaque donc à tout : à l'œuvre qu'il construit, à l'esthétique réaliste qu'il adopte ; à la condition humaine enfin. Car, en effet, que reste-t-il de ces gens qui ont vécu là entourés, définis par tant de choses, par leurs œuvres d'art ou leurs objets de pacotille, par leur désordre ou leur ordre, par leur décor triste ou somptueux, leur réussite ou leur échec, leurs aventures ou leur banalité ? Des monceaux de débris dans les caves, qui les reflètent encore. Des traces fugitives dans la mémoire des autres ou du lecteur. Et tout d'un coup ce livre gonflé, bourré, drôle, fastidieux, érudit, saugrenu, devient poignant.

Sous l'ironie, la tendresse

C'est sa grandeur. Perec ne se contente pas d'ironiser, ou plutôt l'ironie, qui est chez lui moyen de dévoiler le réel, s'accompagne d'une tendresse à la Queneau — l'ouvrage lui est d'ailleurs dédié — pour tous ces êtres, pour toutes ces choses.

Cette tendresse est d'ailleurs affirmée au détour d'une page. Valène, qui est, avec Gaspard Winckler et Bartlebooth, une des trois figures de l'auteur, rêvant de se mettre dans son tableau, fait ce portrait de lui : *« Peut-être alors se rendrait-on compte de ce qu'il y avait toujours eu d'un peu particulier dans ce petit personnage (...), quelque chose qui ressemblerait à de la compréhension, à une certaine douceur, à une joie peut-être teintée de nostalgie. »* Que Perec se rassure : on ne laisse pas échapper l'humanité profonde de ce livre-somme, si ingénieux et si diabolique, qui renouvelle magistralement le roman picaresque.

Comme toute grande œuvre originale, celle-ci ne se livre pas d'emblée. C'est pourquoi nous avons voulu entendre l'auteur sur quelques-une des difficultés qu'elle présente. L'exceptionnelle qualité de *la Vie mode d'emploi* mérite qu'on soit attentif à ses réponses.

JACQUELINE PIATIER.

★ LA VIE MODE D'EMPLOI, de Georges Perec, Hachette, 700 p., 65 F.

« Un livre pour jouer avec »

« Vous mettez votre lecteur à l'épreuve. Pourquoi un livre si gros ?

— Il se trouve que jusqu'ici mes livres ont toujours été courts. Non, par principe. C'était leur dimension. Mais en même temps j'étais fasciné par une certaine tradition romanesque qui n'existe pratiquement plus dans la littérature contemporaine. Elle commence avec Rabelais, se continue avec Sterne, s'épanouit avec Jules Verne, Roussel. J'avais envie de me mesurer avec un grand projet où je rassemblerais tout ce que j'appelle roman.

— *C'est-à-dire ?*

— Des péripéties, des meurtres, des sagas familiales, des voyages, des aventures intérieures... Tout ce qui fait *la Vie mode d'emploi*.

» Un tel projet est aussi une épreuve pour l'auteur. Ça prend du temps. J'ai mis dix ans à écrire ce livre. Et puis il faut trouver le moyen d'agencer ces histoires, construire le système.

— *Quel système ?*

— J'ai simplement repris celui de Lesage dans *le Diable boiteux*. J'ai transformé mon immeuble en maison de poupée et je raconte la vie des gens, des objets en introduisant à peu près tout ce que j'ai trouvé dans les dictionnaires et les romans des autres.

— *Vous parlez de votre livre comme s'il ne contenait que des histoires. Mais celles-ci sont concurrencées par un amoncellement de descriptions, d'inventaires. C'est la seconde épreuve que vous imposez. Qu'attendez-vous de ces énumérations ?*

— Pour moi un plaisir enfantin, celui que j'éprouve aux énumérations-jeux de Rabelais, ou encore à celle des poissons dans *Vingt Mille Lieues sous les mers*, qui dure quatre pages. Qui ose encore faire cela ? Butor peut-être, en peinture Steinberg, avec ses tables encombrées d'objets...

— *Ces énumérations sont un plaisir pour vous, mais le lecteur, quel effet en reçoit-il ?*

— Je pense un effet proche de l'asphyxie, une sorte d'ivresse qui déforme l'image de la vie. Ecrire un roman ce n'est pas raconter quelque chose en relation directe avec le monde réel. C'est établir un jeu entre l'auteur et le lecteur. Ça relève de la séduction.

— *Et vous pensez le séduire avec le catalogue d'une manufacture d'outils de bricolage ?*

— J'ai peut-être fait là un peu de provocation, mais nous vivons avec des catalogues. Sur tous les murs en ce moment s'étale la publicité pour « le presque mille feuilles ». Ça fait partie de notre vie.

» Ce catalogue, je l'ai composé comme un poème. Il a ses strophes, ses retours de mots : vanadium, métal chromé, son refrain : « Garantie totale un *an*, garantie totale un *an*. »

— *Vous n'en tirez aucun effet comique. Ce n'est même pas le catalogue des objets introuvables de Carelmann.*

— Non, c'est autre chose. Il y a par exemple une perceuse. Généralement elle est décrite avec deux ou trois accessoires. Je les ai tous rassemblés et cela donne un objet monstrueux.

» Je m'inspire de ce qu'on appelle en peinture l'hyperréalisme. C'est en principe une description neutre, objective, mais l'accumulation des détails la rend démentielle et nous sommes ainsi tirés hors du réel.

— *Il y a une telle prolifération de descriptions et d'histoires qu'on ne peut pas embrasser votre livre dans son ensemble.*

— Non, mais on peut jouer avec. C'est pour ça qu'il est fait.

— *C'est vrai, vous nous donnez un index.*

— Oh ! j'adore les index. Dans l'Encyclopédie de la Pléiade c'est ce que je préfère lire. Je rêve d'un roman où les mots répertoriés engendreraient d'eux-mêmes les histoires. Au fond *la Vie mode d'emploi*, est déjà un peu cela.

— *Alors comment le lire ?*

— D'abord d'affilée puisqu'il y a cette histoire de Bartlebooth qui court d'un bout à l'autre. Ensuite en se servant de l'index pour reconstituer la trajectoire des personnages.

— *On en a pour son hiver.*

— Pourquoi pas ? Au début, j'ai cru que le système que j'imaginais allait faire éclater le roman. Je m'aperçois maintenant que c'est une machine à produire du roman, à le faire proliférer.

— *Ce mode d'emploi que vous proposez ironiquement de la vie, en fait une chose plutôt noire : on part de rien, pour arriver à rien, après avoir fait beaucoup de choses inutiles.*

— Oui, mais avec passion. Ce qui lie tous mes personnages entre eux, c'est la formidable passion qu'ils mettent à aller au bout du monde, à trafiquer des coquillages, à devenir acteur, à concevoir comme Valène cet immense tableau de l'immeuble.

— *A quoi s'ajoute votre passion à vous pour écrire ce livre...*

— C'est pourquoi je crois qu'il y a en lui quelque chose qui relève du bonheur. »

Propos recueillis par J. P.

EXPOSITION

Jusqu'au 14 octobre 1978
LIBRAIRIE GALERIE OBLIQUES
58, rue de l'Hôtel-de-Ville 75004 Paris

Butor Masurovsky

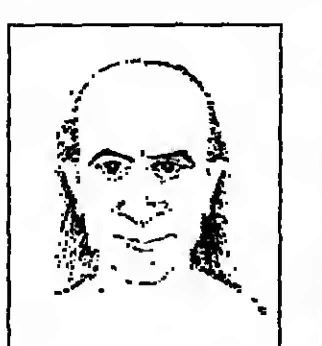

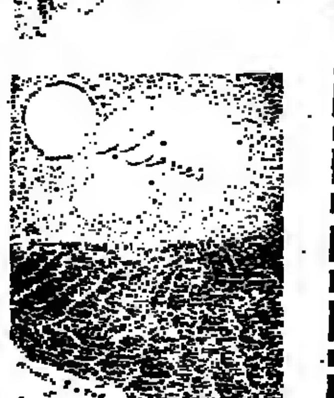

« Le peintre et graveur américain Gregory Masurovsky est un des élus de Michel Butor. Leur collaboration remonte à une quinzaine d'années et, l'un inspirant l'autre à tour de rôle, de beaux livres sont nés, des ouvrages de luxe, inaccessibles, publiés aux Etats-Unis ou en France à des tirages très limités : Litanie d'eau, Comme Shirley, Western Duo, l'Œil des Sargasses, dont illustrations portent trace. Les deux complices se livrent aussi à d'autres jeux : des « estampes-manuscrits » où texte et dessin se mêlent étroitement, le graveur aménageant l'espace que le poète doit couvrir de son écriture.

Tout ce travail en commun vient d'être reproduit en fac-similé, réduit ou non, par un merveilleux numéro de la revue Obliques qui, ainsi, les met à la porte d'un vaste public. C'est bien autre chose de lire les illustrations de Butor en ayant sous les yeux les supports de sa rêverie ! Entre les innombrables hachures, fines et vivantes, grâce auxquelles le graveur rend le jaillissement d'une vague, le mouvement de l'eau, le poudroiement du soleil sur le sable ou la mer et les litanies de mots qu'égrène le poète pour évoquer tel « génie » d'un lieu ou telle fascination devant un règne, on perçoit l'intime correspondance.

D'utiles commentaires (entretiens ou articles) éclairent le commerce entre les deux artistes. Le numéro d'Obliques devrait, par sa qualité et la modicité de son prix, servir de modèle pour l'édition de tous les textes de poètes écrits en relation avec des peintres. »

J.P., Le Monde, 5 mars 1976

Complétez votre collection d'OBLIQUES : découpez (ou recopiez) le bon ci-dessous et adressez-le à :
OBLIQUES B.P. n° 1 Les Pilles, 26110 NYONS (France).

JE SOUSSIGNE :

ADRESSE :

■ Désire recevoir le n° BUTOR-MASUROVSKY

■ Ci-joint la somme de 48 F + 2 F de port = 50 F

(Etranger : 55 F - Etats-Unis : 12 $)
Mandat, chèque bancaire ou postal
C.C.P. Roger BORDERIE 1794504 PARIS

DATE : SIGNATURE :

صكاف الامل

Une nouvelle inédite de Borgès

Voici un texte important à deux titres : d'une part, il est l'un des plus récents qu'ait écrits — ou plutôt dictés — Borgès. Il appartient à un court recueil publié en langue originale, à Madrid, l'an dernier. D'autre part, ce recueil, sous le titre Rose et bleu, *inaugure brillamment une nouvelle collection de littérature étrangère, ce dont, sur la place de Paris, on ne saurait trop se féliciter.*

La jeune maison d'édition la Différence — qui a lancé récemment la revue du même nom — sait choisir : il n'est que de considérer le futur catalogue de « Cantos », cette collection consacrée à des essais, romans, nouvelles, de langues espagnole et portugaise. Retenons, par exemple, le célèbre Tirano Banderas, *de Valle Inclan, l'ancêtre des grands romans centrés sur des portraits de dictateurs que nous ont donnés ces dernières années plusieurs grands écrivains espagnols et latino-américains.*

Cette nouvelle de Borgès conjugue, dans la meilleure veine de l'auteur, son inspiration ésotérique, son art de le ciselure. Voyez comment l'alchimiste Paracelse, abstracteur de quintessence un peu oublié aujourd'hui, ressuscite sous la plume de Borgès, comme ressuscite le rose qu'un disciple trop, ou trop peu crédule, demande au maître de faire renaître de ses cendres... Voyez comment, dans sa transparence, le récit nous entraîne insidieusement dans la spirale de cette réflexion complexe sur la savoir et la foi, que Borgès poursuit, inlassablement, depuis toujours.

★ ROSE ET BLEU, collection « Cantos », la Différence, 112 pages, 29 F, 22, rue Saint-Paul, 75004 Paris. Tél. : 285-22-45.

La rose de Paracelse

DANS son atelier, qui comprenait les deux pièces du sous-sol, Paracelse demanda à son Dieu, à son Dieu vague, à n'importe quel Dieu, de lui envoyer un disciple. Dans la cheminée, un maigre feu projetait des ombres irrégulières. Se lever pour allumer la lampe de fer eût exigé un effort trop grand. Paracelse, distrait par la fatigue, oublia sa prière. La nuit avait effacé l'athanor et les poussiéreux alambics lorsqu'on frappa à la porte. A demi-somnolent, il se leva, gravit le court escalier en colimaçon et entrouvrit l'un des battants. Un inconnu entra. Il semblait aussi très fatigué. Paracelse lui montra un banc ; l'autre s'assit et attendit. D'abord ils n'échangèrent aucun mot, puis le maître fut le premier à parler.

— Je me souviens des visages de l'Occident et des visages de l'Orient, dit-il, non sans une certaine emphase. Je ne me souviens pas du tien. Qui es-tu et que me veux-tu ?

— Mon nom n'a pas d'importance, répliqua l'autre. J'ai marché trois jours et trois nuits pour venir jusqu'ici. Je veux être ton disciple. Je t'ai apporté tous mes biens.

Il sortit un sac et, de sa main droite, le renversa sur la table : en glissa un flot de pièces d'or. Paracelse, pour allumer la lampe, avait dû lui tourner le dos. Quand il se retourna, il remarqua dans sa main gauche, une rose. La rose l'inquiéta.

Il se pencha, oignit l'extrémité de ses doigts et dit:

— Tu me crois capable d'élaborer la pierre qui transmute les éléments en or. Mais ce n'est pas l'or que je cherche, et si c'est l'or qui t'intéresse, tu ne seras jamais mon disciple.

— L'or ne m'intéresse pas, répondit l'autre. Ces pièces de monnaie ne sont rien d'autre qu'une preuve de mon envie d'apprendre. Je veux que tu m'enseignes le Grand Œuvre. Je veux t'accompagner sur le chemin qui mène à la Pierre.

Paracelse dit avec lenteur :

— Le chemin, c'est la Pierre. La Pierre, c'est le point de départ. Si tu ne comprends pas cela, tu n'as pas encore commencé à comprendre. Car le but est dans chacun de tes pas.

L'autre le regarda d'un air méfiant. Il dit d'une voix distincte :

— Mais, il y a un but ?

Paracelse se mit à rire.

— Mes détracteurs, qui ne sont pas moins nombreux que stupides, soutiennent le contraire et m'accusent d'être un imposteur. Je ne leur donne pas raison, mais il n'est pas impossible que ce soit une illusion. Ce que je sais, c'est que le chemin « existe ».

Il y eut un silence, et l'autre dit :

— Je suis prêt à le parcourir avec toi, même si nous devons voyager longtemps. Laisse-moi traverser le désert. Laisse-moi, ne serait-ce qu'apercevoir de loin, la terre promise, même si les astres m'en interdisent l'accès. Mais avant d'entreprendre ce voyage, je veux une preuve.

— Quand ? dit Paracelse, avec inquiétude.

— Tout de suite, répondit le disciple, montrant soudain une brusque détermination.

Ils avaient commencé à converser en latin, maintenant ils parlaient en allemand.

Le jeune garçon leva la rose en l'air.

— On affirme, dit-il, que tu peux brûler une rose et la faire renaître de ses cendres, grâce à ton art et industrie. Laisse-moi donc être le témoin de ce prodige. Voilà ce que je te demande, après je te donnerai ma vie.

— Tu es très crédule, dit le maître. Je n'ai que faire de la crédulité : ce que j'exige, c'est la foi.

L'autre insista.

— C'est précisément parce que je ne suis pas crédule que je veux voir de mes propres yeux l'anéantissement et la résurrection de la rose.

Paracelse l'avait prise et, tout en parlant, jouait avec elle.

— Tu es crédule, dit-il. Tu dis que je suis capable de la détruire ?

— Personne n'est capable de la détruire, dit le disciple.

— Tu te trompes. Crois-tu qu'on puisse, par hasard, renvoyer quelque chose au néant ? Crois-tu que le premier Adam a pu, dans le paradis, détruire une seule fleur, un seul brin d'herbe ?

— Nous ne sommes pas en paradis, dit obstinément le jeune garçon ; ici, sous la lune, tout est mortel.

Paracelse s'était levé.

— Et en quel autre lieu sommes-nous donc ? Crois-tu que la divinité puisse créer un lieu qui ne soit pas le paradis ? Crois-tu que la chute soit autre chose que d'ignorer, précisément, que nous sommes au paradis ?

— Une rose peut brûler, dit avec défi le disciple.

— Il reste encore du feu dans la cheminée, répondit Paracelse. Si tu jetais cette rose dans les braises, tu croirais que les flammes l'ont consumée, et que c'est la cendre qui est réelle. Je te dis que la rose est éternelle et que seul peut changer son apparence. Il me suffirait d'un mot pour que, de nouveau, tu puisses la voir.

— Un mot ? dit avec étonnement le disciple. L'athanor est éteint, les alambics sont couverts de poussière. Que feras-tu pour qu'elle renaisse ?

Paracelse le regarda avec tristesse.

— L'athanor est éteint, répéta-t-il, et les alambics sont couverts de poussière. Sur la trame de la longue journée, j'emploie d'autres instruments.

— Je n'ose demander lesquels, dit l'autre avec malice et humilité.

— Je parle de celui qu'employa la divinité pour

★ *Dessin de CAGNAT.*

créer le ciel et la terre, et que nous cache le péché originel. Je parle de la parole enseignée dans la Kabbale.

Le disciple dit avec froideur :

— Je te demande humblement de bien vouloir me montrer la disparition et l'apparition de la rose. Peu m'importe que tu opères avec le Verbe ou des alambics.

Paracelse réfléchit. A la fin, il dit :

— Si je le faisais, tu dirais qu'il s'agit d'une apparence imposée par la magie de tes yeux. Le prodige ne te donnera pas la foi que tu cherches. Donc, laisse la rose.

Toujours soupçonneux, méfiant, le jeune homme le regarda. Le maître éleva la voix et lui dit :

— En outre, qui es-tu, pour t'introduire ainsi dans la demeure d'un maître et exiger de lui un prodige ? Qu'as-tu fait pour mériter un pareil cadeau ?

L'autre répliqua, tremblant :

— Je sais bien que je n'ai rien fait. Je te demande au nom de toutes les années où j'étudierai dans ton ombre de me laisser voir la cendre puis la rose. Je ne te demanderai rien d'autre. Je croirai au témoignage de mes yeux.

Avec brusquerie, il prit la rose incarnat que Paracelse avait laissée sur le pupitre et la jeta dans les flammes. La rose changea de couleur et il n'en resta bientôt plus qu'un peu de cendre. Durant un temps infini, il attendit les paroles et le miracle.

Paracelse était resté de glace. Il dit avec une curieuse simplicité :

— Tous les médecins et tous les apothicaires de Bâle affirment que je suis un faussaire. Peut-être sont-ils dans le vrai. C'est là que repose la cendre qui fut rose et ne le sera plus.

Le jeune garçon se sentit honteux. Paracelse était un charlatan ou un simple visionnaire et lui, un intrus, avait ouvert sa porte et maintenant l'obligeait à avouer que ses fameux pouvoirs magiques n'étaient que formules creuses.

Il s'agenouilla, et il dit :

— Je suis impardonnable. Il m'a manqué la foi que le Seigneur exigeait des croyants. Laisse-moi encore regarder la cendre. Je reviendrai quand je serai plus fort, alors je serai ton disciple et au bout du chemin je verrai la rose.

Il parlait avec une authentique passion, mais qui n'était que de la pitié pour le vieux maître, si vénéré, si agressé, si remarquable et partant si creux. Qu'était-il lui, Johannes Grisebach, pour découvrir avec une main sacrilège que derrière le masque personne ne se cachait ?

Laisser les pièces d'or eût été faire une aumône. Il les reprit donc en sortant. Paracelse l'accompagna jusqu'au pied de l'escalier et lui dit qu'il serait toujours le bienvenu. Tous deux savaient qu'ils ne se reverraient jamais.

Paracelse resta seul. Avant d'éteindre la lampe et de s'asseoir dans le fauteuil usé, il renversa la petite poignée de cendre dans sa main concave et dit un mot à voix basse. La rose resurgit.

(Traduit par Gérard de Cortanze.)

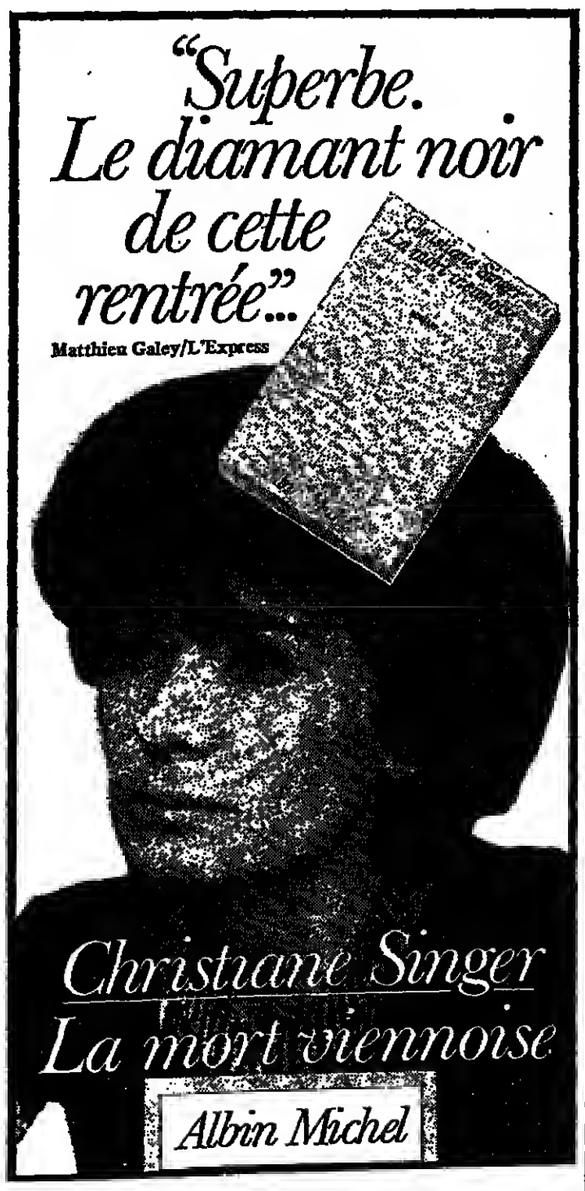

ABONNEZ-VOUS A LA REVUE DE LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
ABONNEMENT 1978 4 NUMÉROS 50 F
Pour être informé sur : Expositions – Collections – Activités.
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
M'abonne à la revue de la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
Règlement : chèque bancaire ou virement postal CCP Paris 9064-92 Y à l'ordre du Régisseur Ventes Catalogues de la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
Adresse : 58, rue Richelieu, 75084 Paris Cedex 02. Abonnement de soutien : 80 F.

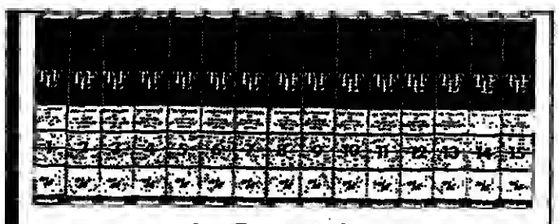

Le Tome 6 du :
TRESOR DE LA LANGUE FRANÇAISE vient de paraître

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DU 19e ET DU 20e SIÈCLE, élaboré par l'INSTITUT DE LA LANGUE FRANÇAISE (C.N.R.S., Nancy) sous la direction de B. QUEMADA, et rédigé sous la responsabilité scientifique de P. IMBS de l'Institut.

pour l'homme cultivé et le professionnel de la langue française.

- Prix de lancement (inchangé depuis la parution) pour les 5 premiers tomes parus ..... 1 270 F
- Le tome 6, 1 324 pages, relié reliuskin ..... 350 F
- La collection sera complète en 15 volumes.

Pour recevoir une documentation gratuite et sans engagement sur le TRESOR DE LA LANGUE FRANÇAISE découpez ce bon et adressez-le à votre libraire ou au diffuseur exclusif :

Klincksieck
11, RUE DE LILLE / 75007 PARIS

NOM _____
PROFESSION _____
ADRESSE _____
DATE _____ SIGNATURE _____

LA VITA NOVA

Chronique de l'Age de viande
ROMAN

Jean Olivier HÉRON

voici venir des jours où l'on vous suspendra aux crocs du boucher...

288 pages, 49 F
CERF

Pluriel
La série "Essais et Sciences Humaines" du
LIVRE de POCHE
Titres récents
Arthur Koestler
La Corde raide
Les Hiéroglyphes (oct.)
Alfred Grosser
L'Allemagne de notre temps
M. Winock et J.P. Azema
La IIIe République
Auguste Comte
Du Pouvoir spirituel
Jean-Jacques Rousseau
Du Contrat social
Daniel Halevy
Visite aux paysans du Centre
Marthe Robert
D'Œdipe à Moïse
"Pluriel marque incontestablement une date dans l'édition des Sciences Humaines"
Nicole Zand (*Le Monde*)

Vient de paraître
L'ARDECHE
la terre et les hommes du Vivarais
de Pierre BOZON
un livre touristique pour tous
édité par L'HERMÈS 31 rue Pasteur LYON
En vente à 49 F chez votre libraire.

LE CENTENAIRE DE CHARLES

Une œuvre rude et inquiète

IL y a cent ans, naissait dans le pays de Vand C.-F. Ramuz, un siècle déjà sur lequel soixante-neuf ans de vie lui furent accordés. Sa jeunesse fut témoin de la première guerre mondiale, sa maturité de la seconde, de quoi porter une grande partie de sa réflexion sur les mutations de la société, pour ne pas dire du monde. Les événements l'ont ainsi très vite emené à se poser des questions sur son propre destin et celui des hommes, mais pas l'un sans l'autre comme chez les locataires de tours d'ivoire. Ainsi s'est-il quelque peu distancé de la tradition des écrivains romands pour qui l'introspection paraît être la seule méthode pour se connaître soi-même. Le premier, il a édifié une œuvre d'envergure et de longue haleine comportant de multiples personnages, pour la plupart marginaux, comme on dirait aujourd'hui, rebelles à l'ordre établi, vers qui d'ailleurs va la sympathie de l'auteur qui, sans doute, se voit un peu représenté à travers eux. C'est peut-être une autre forme d'introspection mais dispersée dans la diversité. Toot romancier se faufile comme il peut parmi le peuple qu'il s'invente. Disons-le carrément : Ramuz fut, et reste encore, le plus grand romancier d'expression française qui soit apparu sur le sol helvétique. Il est vrai que Ramuz lui-même ne se considérait pas comme un Suisse. Il voulait échapper à la nation mais non pas au pays.

Un contemplatif

Soixante-neuf ans d'une vie tout d'abord à ouvrir les yeux sur la beauté du monde, à refuser la banalité, à vouloir à vingt ans exprimer une réalité bien concrète et visible, non pas anecdotique mais profonde, à s'atteler à l'ingrate besogne de l'écriture qui ne lui laissa aucun répit, aucun agrément, hormis, un peu tard, une réputation plus discutée qu'unanime et qui se prolonge par les festivités d'outre-tombe. L'homme Ramuz était sédentaire tandis que l'écrivain tendait à l'universel. Il véeut comme un contemplatif, c'est-à-dire qu'il accepta de demeurer dans un seul lieu, celui de ses origines, sachant que l'essentiel de l'univers se trouvait devant le pas de sa porte, dans le brin d'herbe dont l'universalité et le mystère lui paraissaient plus grands que tous les mythes. Ils se trompent largement ceux qui s'obstinent à voir dans Ramuz un écrivain régionaliste. C'est mal le lire. Ils se délectent d'une poétique de la nature sans comprendre que Ramuz a mêlé toutes choses au sort des hommes et que, par conséquent, elles aussi participent au pathétique de la vie.

Une langue pour la marche

Charles - Ferdinand Ramuz était fils d'un commerçant de « denrées coloniales », selon l'expression sans complexe d'alors. Son père venait de la région des labours, des blés et des forêts, tandis que sa mère, fille de vignerons, venait des bords du lac. Lausanne était alors un chef-lieu de canton campagnard situé dans la douceur lacustre, ayant tout à la fois la rudesse paysanne et le charme des villes que la géographie a privilégiées. Elle n'avait pourtant pas encore la mine cossue d'aujourd'hui. Les ruraux des alentours s'y retrouvaient sur la place de la Riponne, proche du commerce paternel, à l'occasion de foires, de marchés, d'échanges. On y achetait plus fréquemment des licous, des sécateurs, des faux, du raphia et des bidons d'huile que du papier carbone. En se penchant à la fenêtre de l'appartement ou en restant sur le seuil de la boutique, le petit Charles-Ferdinand assistait au va-et-vient, au charroi de toutes sortes. Il y a découvert le monde, dit-il. Non seulement les gens et les choses de sa souche, mais les produits exotiques, les épices, la vanille et la canelle, le café vert en grains dans de gros sacs ouverts, le poivre en vrac... de quoi penser plus que rêver à un fabuleux ailleurs, de quoi aussi se garder de toute tentation de régionalisme, sans cependant s'en aller toujours plus loin. « On ne part pas ! », dit Rimbaud. L'œuvre à faire exigeait de Ramuz qu'il entre en cellule.

Quel est le pays ramuzien ? Réel ou fictif, on ne sait pas très bien. Certes pas la Suisse des administrations, surtout pas toute la Suisse. Il existait chez Ramuz une excessive réserve vis-à-vis des cantons alémaniques, proches pourtant du sien. On dit que ce dédain lui fit manquer le Nobel. Son pays se borne au canton de Vaud, à une partie du Valais et de la Savoie, pays de vallées et de montagnes que le Rhône traverse ou côtoie, fleuve de la latinité, sollicitant ses riverains à descendre vers le Sud, la Provence, la mer enfin, dont Ramuz dit que de ne pas la toucher par un bout du territoire, la Suisse ignore le sens de l'aventure et de la dimension. Un pays dont la langue est d'oc, française donc mais non pas universitaire ou classique comme les professeurs l'enseignent. Que de sarcasmes ceux-ci ont essuyé de la part de quelqu'un qui souffrit beaucoup de l'école. Il redécouvrit une langue dont les inflexions, la lenteur et les répétitions volontaires lui plaisaient. Une langue pour la marche, disait-il, pour être lue à haute voix et dont il fit don aux paysans de ses romans. Beaucoup de lecteurs s'y sont achoppés. Qu'en penser aujourd'hui sinon qu'elle est un peu anachronique, un artifice qui a paru réussir — lui-même Ramuz le pensa à la fin de sa vie et regrette, paraît-il, son parti pris.

La conscience de sa différence

Ramuz quitta le pays pour une dizaine d'années avant la première guerre. Non pour l'étranger mais pour sa capitale littéraire : Paris. Il vint y vivre. Ne comptons pas un bref séjour qu'il fit à Weimar chez le comte Prozor, comme précepteur d'un enfant. A Paris, dit-il, il connut la solitude et non l'isolement dont il souffrait dans son pays. Paris le soutenait dans son obstination à devenir un écrivain, et rien que cela. Il n'était pas seul de son espèce. Jamais il ne fut traité d'oisif, de mangeur de nuages. Personne ne peut savoir combien il est agréable pour un jeune homme de n'être pas jugé pour avoir choisi une activité en apparence inutile. Paris d'ailleurs attirait alors tous ceux que dévorait le désir d'une expression, peintres, poètes et musiciens. Pour un jeune écrivain dont la langue était le français, rien n'était plus naturel que ce passage par la capitale. Et quel apprentissage de la vie dans une ville où le malheur côtoie l'insouciance, la profondeur, la légèreté ! Il alla plus loin encore en affirmant que Paris l'avait fait vaudois en lui faisant prendre conscience de sa différence. Non pas avec orgueil. Paris lui permettait d'être autre, l'y encourageait même. Il comprit qu'il appartenait à un autre lieu, à un autre ciel, non pas à une autre culture. Il avait comme le devoir d'exprimer cette autre réalité avec des mots de sa tribu. Pour mieux la servir, il rentra au pays, il fit retour aux lieux aimés, non sans avoir laissé sur Paris un témoignage de reconnaissance et d'attachement admirable qu'hélas la plupart des Français ignorent.

★ Dessin de Bérénice CLEEVE.

Pourtant les écrivains français virent très tôt l'importance et la qualité de Ramuz. En 1926 parut dans *les Cahiers de la quinzaine* un « Pour ou contre Ramuz ». Paul Clandel, Jacques Maritain, Charles-Albert Cingria, Henry Poulaille, lequel avec Bernard Grasset, se dévoua à le faire connaître, le saluèrent.

Le ton de l'Ancien Testament

C'est d'autant plus rassurant que l'œuvre de Ramuz n'est pas flatteuse. Disons qu'elle n'a ni le charme, ni l'aisance, ni le pittoresque de celle des conteurs. Ses racines sont austeres, pour ne pas dire métaphysiques. Elle est rude, inquiète, un peu morale... Parfois, elle prend le ton de l'Ancien Testament. Pour tout dire, à travers elle, Ramuz a posé les questions qu'il se posait à lui-même sans avoir l'indiscrétion d'y répondre, les angoisses qu'il éprouvait, ses thèmes obsessionnels comme ceux de la solitude, de la mort, de l'impossibilité d'être heureux. Igor Stravinsky, avec qui il collabora pour *Renard, l'Histoire du soldat, Noces*, ne se trompait pas quand il trouvait chez son ami Ramuz des accents de Tolstoï, à ceci près à mes yeux que le Russe se croit seul coupable de la misère du monde, tandis que le Vaudois croit plutôt à une culpabilité collective, assez proche de celle du péché originel qu'il ne nomme jamais, mais que l'on voit en filigrane dans son œuvre. Le puritanisme est une croix et une grandeur.

Ses admirables essais : *Une main, Taille de l'homme, Besoin de grandeur, Questions*... révèlent un homme à nu, hors des schémas et des systèmes politiques, ce qui enrage les doctrinaires. On ne pardonne pas à l'homme libre qui se refuse à manger aux râteliers intellectuels à la mode. De plus, comme s'il voulait prolonger l'agacement des coupeurs de cheveux en quatre, ces essais sont écrits dans un langage transparent les méchants disent en bon français. Ce n'est plus les paysans qui parlent là, mais Ramuz lui-même qui développe des considérations simples et constantes, inépuisables, sachant que la curiosité des hommes ne se lassera jamais de les entendre.

On ne lit guère ses romans, à part ceux qui ont bénéficié de la télévision ou du cinéma : *la Beauté sur la terre, la Grande Peur de la montagne, Farinet, la Séparation des races*... A quand *Derborence* à l'image ? On les lit en général pour le plaisir des descriptions de nature. On oublie que chez Ramuz la nature n'est jamais un décor. Au contraire, elle multiplie ses pièges et ses menaces. Entre elle et nous, les rapports sont équivoques. Nous l'aimons, mais elle s'en moque. Tous les romans finissent par un drame naturel ou passionnel, ce qui est pareil, et, par-dessus tout plane la présence de la mort. Entre la beauté des choses et nous, les malentendus sont nombreux. On dirait aujourd'hui qu'il y a incommunicabilité. Nous sommes plus asservis à elle qu'elle à nous.

Ah ! les romans de Ramuz ne sont pas des bergeries. On n'y entend pas les pipeaux. Le sentiment tragique de la vie les accompagne et presque la certitude du néant final. S'ils ont une lyrique, c'est à la manière des dramaturges grecs. Ce ne sont pas les géraniums et les pétunias aux fenêtres des citadins, ni une suite de ravissements sur le lever du jour. L'écologie sentimentale n'y trouverait pas ses petits. Certes, beaucoup d'entre eux ont vieilli, il faut le dire. Non pas par le fond, mais les paysans vaudois ou valaisans ne sont plus ceux que l'écrivain nous a fait aimer. On peut se demander aussi s'ils ont jamais été tels qu'il les a décrits ? Quelle importance après tout !

Une œuvre est une manière de retenir l'insaisissable. Non pas avec la raison du naturaliste, mais avec l'obstination de celui qui voudrait savoir un peu ce que veut dire ce que nous vivons. La vie n'est pas sordide, elle est inexplicable. Les campagnes ont cédé au confort ; le vigneron vaudois ou valaisan vient dans sa Mercedes jusqu'à sa vigne pour savoir comment elle fleurit, si le raisin est mûr. Les vendangeurs ? Des émigrés venus de Sicile ou du Portugal qui remplissent les vignes de leurs chants. C'est ainsi ! Il n'y a pas à en souffrir. Pourtant, relire Ramuz, c'est retrouver le monde d'hier qui a précipité ses légendes, ses traditions, au fond du gouffre de la rentabilité. Relire les romans de Ramuz, c'est plonger dans le regret et la nostalgie des choses perdues, voir s'éloigner définitivement une enfance qui appartient aux chroniques médiévales et à la fable. Il ne faut pas oublier le remarquable auteur de nouvelles qui ont la pudeur triste, souvent, de celles de Tchékov, et d'autres, la cruauté de Jules Renard.

GEORGES BORGEAUD.

Pour vos yeux, le meilleur choix
LEROY
OPTICIEN
104, Champs-Elysées
11, bd du Palais
158, rue de Lyon
147, rue de Rennes
18, bd Heussmann
5, place des Ternes
27, bd St-Michel
127, Fg St-Antoine
30, bd Barbès

FERDINAND RAMUZ

A la Bibliothèque nationale : un peintre du langage

PARIS, où il a vécu plus de douze ans, a eu trop d'importance dans sa formation d'écrivain, pour que le centième anniversaire de C.-F. Ramuz n'y soit pas célébré, pour que la Bibliothèque nationale n'évoque pas l'homme et l'œuvre. Voici donc l'homme, ses origines, son épanouissement, ses dernières années et leur déroulement en terre vaudoise, l'œuvre qui a chanté ce pays en le haussant à l'universel. Cette exposition nous en vient. Présentée par la Fondation C.-F. Ramuz, elle a été conseillée par Mme Doris Jacubec et préparée par Mlle Brigitte Waridel (auteur du catalogue). Le Centre de recherches sur les lettres romandes et la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne y ont collaboré.

Tout une vie est ainsi ressuscitée, au moins dans ses temps forts, par des documents originaux : manuscrits, éditions princeps, choix de correspondance. C'était une gageure, vu l'espace restreint octroyé aux organisateurs, qui n'ont pu, à regret, que reconstituer avec parcimonie le « musée imaginaire » de l'auteur qui avouait : « *Mon éducation a été chez les peintres.* » Et il a peint lui-même avec des mots.

On trouve les toiles des artistes qu'il a connus, dont il a rendu compte : Maurice Denis, Vuillard, Roussel, Hodler, A. Perrier, Félix Vallotton, Albert Muret, Alexandre Blanchet... et naturellement Alexandre Cingria et René Auberjonois, ses intimes. Sans oublier, plus tardive, une encre de Louis Soutter. On eût souhaité aussi Bonnard, qu'il mettait très haut.

Par bonheur, les photos, les agrandissements d'une perfection toute helvétique, abondent. Qui montrent d'abord le petit Charles-Ferdinand, né le 24 septembre 1878, place de la Riponne, et ses parents. Qui situent son enfance dans un décor sans doute aboli.

Il y a aussi un portrait, un très beau pastel de Caroline Cingria (mère d'Alexandre et de Charles-Albert), mais alors Ramuz a vingt-cinq ans. Licencié ès lettres, il est à Paris. Prétexte : une thèse sur Maurice de Guérin dont il n'écrira pas une ligne. Il fréquente le Louvre, les expositions, reçoit deux chocs : celui de la *Pieta* d'Avignon et celui de Cézanne. Il travaille héroïquement dans des conditions matérielles difficiles, tendu, en proie à des accès de découragement. A la recherche d'une authenticité et d'une simplicité totales. Il collabore à *la Voile latine* de ses amis de Genève, où il publie *le Petit Village*.

« Votre impitoyable syntaxe »

Il mène une existence errante de garni en hôtel, avant de se fixer, en 1909, au 24 de la rue Boissonade. Il a publié *les Circonstances de la vie*, candidat malheureux au prix Goncourt 1907, comme en fait foi un petit dossier. Lucien Descaves et Octave Mirbeau semblent avoir voté « pour ». Mais Jules Renard ? Il adoucira ses critiques (« *Si vous consentiez à serrer de plus près votre impitoyable syntaxe...* ») de compliments plus positifs.

Puis paraissent *Aimé Pache, peintre vaudois*, autobiographie à peine transposée qui emporte l'adhésion de Romain Rolland (billet du 5 juillet 1911) ; *la Vie de Samuel Belet*, qui provoque les lettres élogieuses des frères Tharaud. En 1913, Ramuz épouse Cécile Cellier, peintre au réel talent. Du mariage, Auberjonois a fait un amusant croquis rehaussé de couleurs.

A la veille de la première guerre mondiale s'accomplit le retour aux lieux aimés. Ramuz dit un pathétique *Adieu à beaucoup de personnages*, à ceux de sa période dite réaliste. C'est la grande mue qui coïncide avec la création, par Paul Budry et Edmond Gilliard, des fameux *Cahiers vaudois*. *Raison d'être*, de Ramuz, en est le manifeste. Tout rebâtir à partir de la reconquête du pays. Puis le quatrième Cahier contient ce morceau capital, *l'Exemple de Cézanne*, qui fait table rase de l'anecdote, du pittoresque, pour aller à l'essentiel. En 1915, c'est la rencontre providentielle d'Igor Stravinski, point de départ d'une association fructueuse qui culminera avec *Histoire du soldat*. On revoit l'affiche annonçant la première représentation au théâtre de Lausanne le 28 septembre 1918, avec les décors d'Auberjonois, dont il ne reste que les projets : quatre aquarelles.

La guerre finie, les frontières se rouvrent, tandis que s'élargit la vision du romancier hanté par les thèmes surnaturels. *Le Règne de l'esprit malin* emporte l'adhésion de Jacques Rivière ; *la Guérison des maladies*, celle de Claudel ; *Terre du ciel*, celle de Maritain. En dépit de ces cautions, et d'autres, le public français n'est pas touché. Il faut l'intervention enthousiaste, obstinée, d'Henri Poulaille pour décider Bernard Grasset à reprendre plusieurs titres, à éditer *la Grande Peur dans la montagne*, *la Beauté sur la terre*. De son côté, Plon fait paraître *l'Amour du monde*. Presque en même temps, un mécène lausannois devenu éditeur pour la circonstance, Henry-Louis Mermod, assure une existence moins précaire à l'écrivain, qui, grâce au prix Romand, s'installe à La Muette, à Pully, en 1930.

De nouveaux chefs-d'œuvre y naîtront : *Une main* (à peine dans ses « murs », il s'est fracturé l'humérus), *Adam et Eve*, *Derborence*... et cette étonnante trilogie : *Taille de l'homme*, *Questions*, *Besoin de grandeur*, intense réflexion sur les grands problèmes. D'autres admirations se manifestent. André Gide lui rend visite ; Jean Paulhan, Aragon, lui écrivent. Gaston Gallimard le sollicite : « *Je voudrais vraiment être votre éditeur.* » Pierre Brisson lui ouvre les colonnes du *Figaro*. Les assauts de la maladie se multiplient. Sa vieillesse est pourtant éclairée par « monsieur Paul », son petit-fils, auquel il voue un amour excessif. Il meurt le 13 mai 1947 à la suite d'une intervention chirurgicale.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, salon d'honneur, 58, rue de Richelieu. Jusqu'au 15 octobre.

BIBLIOGRAPHIE

Les titres disponibles

- *Œuvres complètes*, cinq volumes en coffret, aux éditions Rencontre.
- *La Beauté sur la Terre* ; *Derborence* ; *Farinet ou la Fausse Monnaie* ; *le Garçon savoyard* ; *la Grande Peur dans la montagne* ; *Joie dans le ciel* ; *Besoin de grandeur*, tous ces ouvrages chez Grasset.
- *La Vie de Samuel Belet*, collection « Imaginaires », Gallimard.
- *La Grande Peur dans la montagne* ; *Derborence*, dans le Livre de poche.

Dernières parutions

- *Des saints, des sages*, « Ides et Calendes », Neuchâtel.

Textes, inédits en librairie, sur Goethe, Juste Olivier, Rimbaud, Cézanne, Claudel.

- C.F. Ramuz - Alexandre Cingria : *Lettres 1908-1914*, deux volumes, Lausanne, la Bibliothèque des arts.

A. Cingria, frère de Charles-Albert, peintre et verrier (1879-1945).

Ouvrages critiques

- *C.F. Ramuz, peintre vaudois*, par Jean-Marie Dunoyer. Cet ouvrage, qui avait paru en 1959 et qui était épuisé, est réédité à l'occasion du centenaire. (A la fondation du Grand Cachot de Vent, Neuchâtel ; à Paris, 17, rue Saint-Sulpice, 75006.)
- Signalons aussi l'ouvrage de Gilbert Guisan dans la collection « Poètes d'aujourd'hui », chez Seghers.

Les muses s'amusent.
Les écrivains travaillent.

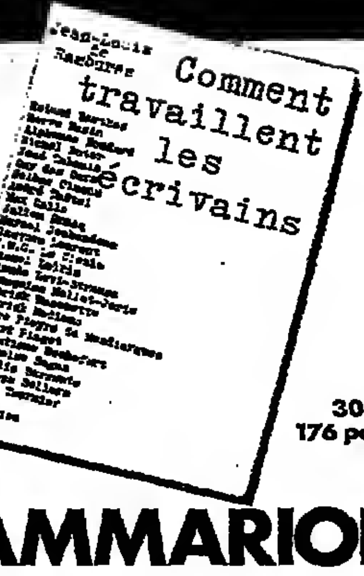

30 F
176 pages

FLAMMARION

SI VOTRE PROJECTEUR
PORTE LE LABEL PHOTO HALL
IL EST GARANTI
6 MOIS DE PLUS

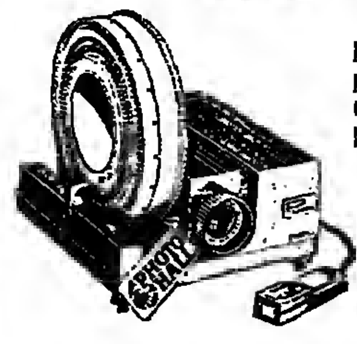

Le Label Photo Hall prolonge gratuitement et de 6 mois la garantie proposée par le fabricant.

SI VOTRE PROJECTEUR
PORTE LE LABEL PHOTO HALL
20 % DE REDUCTION SUR
L'ACCESSOIRE DE VOTRE CHOIX

A l'achat de votre projecteur, vous bénéficierez d'une réduction de 20 % sur l'achat complémentaire d'un écran Photo Hall ou d'une visionneuse ou d'un classeur pour vos diapositives.
* (offre valable jusqu'au 31/12/78).

SI VOTRE PROJECTEUR
PORTE LE LABEL PHOTO HALL
UN CLASSEUR DE 2 PANIERS
50 VUES VOUS EST OFFERT

En plus d'une garantie prolongée de 6 mois, de 20 % de réduction sur un accessoire, vous recevrez gratuitement une boîte classeur de 2 paniers 50 vues.

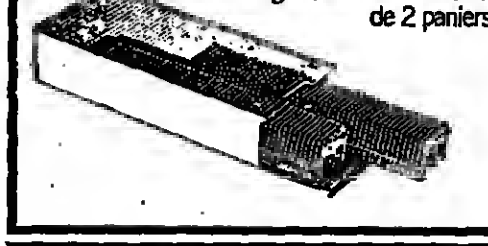

23 MAGASINS
VOUS PROPOSENT DEJA
LE LABEL PHOTO HALL

PHOTO HALL

Photo Hall-Canon
63, Champs-Elysées - Paris 8e - 225.05.24
Centres Commerciaux : Parly 2 - 954.29.92
Vélizy 2 - 946.29.64. Les Ulis 2 - 907.44.76
Rosny 2 - 854.62.08. Parinor - 931.36.45
Belle-Epine Rungis (ouverture Octobre 1978).
Paris 8e - Photo Hall-Darty - Pl. de la Madeleine - 073.29.47
Paris 14e - Photo Hall-Odiovox - 124, av. du Gal. Leclerc - 542.08.17
Paris 17e - Photo Hall-Odiovox - 8, av. des Ternes - 380.62.14
Paris 20e - Photo Hall-Darty - Porte de Montreuil - 373.80.88
78. St-Germain-en-Laye - 41, rue de Paris - 963.11.35
78. Orgeval - Photo Hall-Darty - Centre Art de Vivre - 975.76.27
92. Asnières - Photo Hall-Darty - Carrefour des 4 routes - 791.12.66
92. Châtillon - Photo Hall-Darty - 151, av. Marcel Cachin - 253.00.13
93. Bagnolet - Photo Hall-Darty - Centre Galliéni - 858.91.16
93. Bondy - Photo Hall-Darty - 123, av. Galliéni - 848.20.99
93. Pierrefitte - Photo Hall-Darty - 102, av. Lénine - 826-21-28
Aéroports Orly Sud - 687.12.34 poste 32.75 - Orly Ouest - 853.12.34 poste 43.22
En province : Brest - Dijon - Le Mans - Lorient - Fort de France.

PHOTO HALL : DE SERIEUX AVANTAGES

VIENT DE PARAITRE

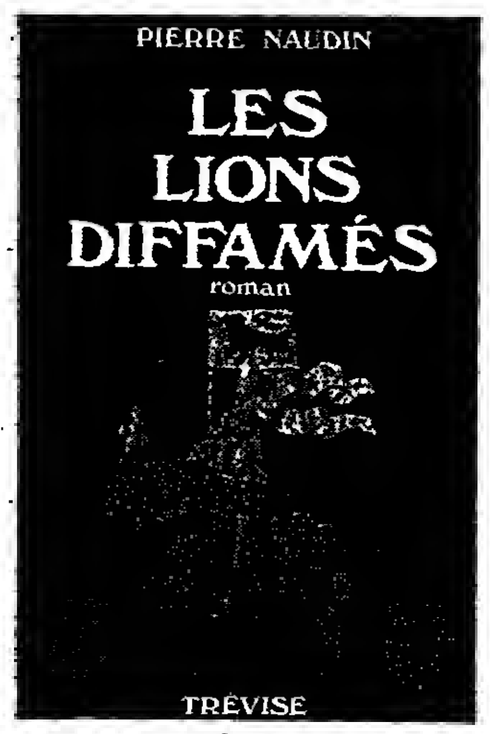

une épopée de fer
et de feu, d'amour et de sang.

En vente chez votre libraire Trévise

PAYOT nouveautés septembre

MIRCEA ELIADE
Histoire des croyances et des idées religieuses
TOME 2 :
de Gautama Bouddha au triomphe du christianisme
DEJA PARU TOME 1 :
de l'âge de la pierre aux mystères d'Eleusis

LOUIS-JEAN CALVET
Les jeux de la société
BRONISLAW BACZKO
Lumières de l'utopie
DR FRANCK FAURE
La doctrine de Michael Balint
FRANÇOIS LARUELLE
Au-delà du principe de pouvoir
OTTO MUCK
Cheops et la grande pyramide
HEINRICH ZIMMER
Les philosophies de l'Inde

PIERRE ERNY
L'enfant et son milieu en Afrique Noire
PBP-342
LOUIS-VINCENT THOMAS
Mort et pouvoir
PBP-343

LA PENSEE UNIVERSELLE

Important Editeur Parisien
recherche pour création et lancement de nouvelles collections
manuscrits inédits de romans, poésie, essais théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.
Adresser manuscrits et C.V.
Tél. 325.85.44
3 bis Quai aux Fleurs 75004 PARIS
Conditions d'édition fixées par contrat régi par l'article 49 de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Amiens international

Allemagne, Amérique, Pologne, gay culture et, bien entendu, Molière : les quatre Molière de Vitez sont en avril à la Maison de la culture d'Amiens, dont le directeur, Dominique Quehec, entend, pour la saison 1978-1979, donner la priorité à la création théâtrale. Lui-même met en scène les Larmes amères de Petra von Kant, *de Fassbinder, et* Introspection, *de Peter Handke, deux pièces inédites en France. Il invite en novembre le Living Theatre, toujours animé par Julian Beck et Judith Malina, avec trois spectacles, échos mélancoliques du mouvement contestataire d'avant 68, qui annoncent un forum. Trois mois pour l'Amérique, sa réalité, ses mythes. Un deuxième forum, en mai, traitera de l'homosexualité, avec des débats publics, des manifestations artistiques. Le Stu de Carcovie viendra, à une date non encore déterminée, présenter* Opérette, *de Gombrowicz.*

La création musicale tiendra aussi une grande place, notamment en mars, et, comme chaque année, la maison de la culture présentera plusieurs grandes expositions, dont une consacrée aux chemins de fer. — (Corresp.)

Le retour des bagnards

Les Charlots partent sur les routes, et si ce n'est pas pour fuir les conséquences de leur carrière cinématographique, c'est pour expérimenter le théâtre. Ils jouent en tournée, du 28 septembre au 3 décembre, la Cuisine des anges, *histoire drôlatique de trois bagnards évadés, qui, depuis sa création en 1952, s'est donnée aux alentours de sept mille fois dans le monde entier, y compris au Japon, y compris à New-York. Hollywood s'était également porté acquéreur : en 1955, Michaël Curtiz en tirait un film avec une jolie distribution : Humphrey Bogart, Peter Lorre, Peter Ustinov. Un pactole pour l'auteur Albert Husson.*

Corneille chrétien et inconnu

C'était le temps où la décence imposait de cacher son corps et de le mortifier, de taire jusqu'aux mouvements de l'âme... Pierre Corneille écrivait une « tragédie chrétienne », Theodore, *et se voyait contraint d'avertir le public :* « ...Certes, il y a de quoi congratuler à la pureté de notre théâtre, de voir qu'une histoire qui fait le plus bel ornement du second livre des *Vierges* se trouve trop licencieuse pour y être supportée... »

Sous le patronage du conseil général de la Seine-Maritime, le Cercle Pierre et Thomas Corneille présente pour le Festival national 1978 cette pièce peu connue, dans la mise en scène de Jean Serge, le 29 septembre, salle Sainte-Croix-des-Pelletiers à Rouen.

Les gaîtés de Molière

Jean-Louis Thamin fait son entrée à Nice, où il a été nommé directeur du centre dramatique, avec prudence. Son premier spectacle — du 13 au 26 octobre — est l'Etourdi, *de Molière, qu'il avait monté à Strasbourg, puis présenté au TEP, dans un mouvement tourbillonnant de cirque et de burlesque. La pièce se situe d'ailleurs à la charnière de la commedia dell'arte et on sait — voir le film d'Ariane Mnouchkine — la fascination de Molière pour Scaramouche, pour la tradition des jongleurs, des bateliers, ces fantastiques improvisateurs. La mise en scène de Jean-Louis Thamin est nouvelle, sa distribution aussi, mais il n'a pas renoncé aux flonflons de la fête et s'est adjoint des clowns : la compagnie du Puits aux images.*

■ Un jury composé de André Asso, José Artur, Pierre Bouteiller, Yannick Flot, Gilles Jacob et de notre collaborateur Jean de Baroncelli, sélectionnera, pour France-Inter, douze à quinze films par an. Les « films Inter » choisis bénéficieront du soutien de la station de radio française, à travers les ondes ou au moyen d'avant-premières en province. Par la suite, les auditeurs seront associés à la sélection de ces films.

Le premier film sélectionné est « l'Argent des autres », de Christian de Chalonge.

Théâtre

« NADIA », DE BERNARD CUAU

Ausculter l'histoire

Un long hangar peu éclairé. Vide. Ce pourrait être l'atelier d'une usine, dont on a ôté les machines. Ce pourrait être le gymnase désaffecté d'une école, un entrepôt.

Le sol de ciment a quelque chose d'inhabituel. Il n'est pas seulement noirci, on y distingue les traces confuses de passés récents, disparates. Traces qui ne mènent pas ailleurs, comme si plusieurs pistes, plusieurs destins, étaient venus s'arrêter là.

Au fond, très loin, une petite porte est ouverte sur une lueur blanche aveuglante. Pas le soleil. Un éblouissement faux, d'agression. Qui fait mal aux yeux, mais qui en même temps attire.

Trois bancs sur le sol, une armoire derrière, une pelle plantée par terre. Bancs de gosses des écoles ou bancs des accusés. Pelle à bêcher un champ, ou pelle à creuser une tombe, à la sauvette, de nuit, là où normalement personne n'est inhumé. L'armoire peut renfermer les draps de la maison, les nappes, mais aussi les dossiers que des filatures et des mouchardages ont gonflés.

C'est tout. Le vide. La pénombre. Dehors on entend le vent et des chiens.

Dans cette pénombre évoluent lentement six personnes. Deux femmes et quatre hommes.

L'action a lieu à Prague, elle évoque un procès de nature stalinienne qui eut lieu là-bas en 1952, et avec lequel le livre d'Artur London, *l'Aveu*, et le film qui en fut tiré, ont un peu familiarisé le public français. Le « procès Slanski », ainsi appelé parce que l'accusé le plus en vue, Rudolf Slanski, était le secrétaire général du parti communiste de Tchécoslovaquie.

La pièce de Bernard Cuau, *Nadia*, est moins circonscrite que le livre de London, parce qu'elle entremêle les documents sur le procès avec un fait qui n'est pas le procès : l'enlèvement, à Moscou, en 1943, de la fille de Rudolf Slanski, la petite Nadia, alors âgée de trois mois. Enlèvement au sujet duquel les enquêtes de la police de Moscou n'aboutirent à rien, et qui fut peut-être un vol, l'acte d'une femme sans enfant, ou « folle ».

Une aventure immense

Revenons dans le hangar. Il y a là Rudolf Slanski (François Michaux), sa femme Josefa Slanska (Martine Pascal), et la petite Nadia qu'ils n'ont pas retrouvée et qu'ici l'on suppose vivante, devenue grande (Rebecca Pauly).

On remarque dans l'attitude de ces trois êtres, dans leurs pas, une raideur et une fatigue, comme un courage dépassé et un abattement dépassé, qui sont propres à certaines personnes particulièrement éprouvées des pays satellites.

Car il existe une différence de couleur, de climat, entre Moscou et Prague par exemple. Est-ce l'accoutumance des décennies, est-ce la solidité du peuple, ou ne serait-ce pas plutôt quelque chose comme un bon droit acquis, la vitesse acquise d'une aventure immense qui a pris naissance là, sur place : les Soviétiques, dans l'épreuve, gardent des épaules carrées et quelquefois une ironie que l'on ne retrouve pas dans les foyers des pays où l'essai du socialisme a été importé plus tard.

L'oreille au sol

Autour de la famille Slanski, trois acteurs (Jean-Claude Fall, Jean-Gabriel Nordmann, Louis Mérino) tiennent successivement plusieurs rôles : professeur, cantonnier, laveur de carreaux, policier, médecin, magistrat, chauffeur...

Dans ces pays, la mobilité sociale est constante. Un paysan devient directeur de théâtre, un garçon boucher devient metteur en scène de cinéma, un ouvrier métallurgiste devient ingénieur de l'atome. Mais les exactions du parti et de l'Etat font aussi qu'un dirigeant politique devient jardinier, qu'un professeur de faculté devient puisatier, qu'un écrivain devient manœuvre.

De même, les lieux changent d'emploi : l'hôtel particulier d'un ancien agioteur devient un jardin d'enfants, mais aussi une clinique devient un lieu de détention.

L'intérêt de cette œuvre, magnifiquement servie par la conscience et la haute tenue des acteurs, repose sur une tentative d'« ausculter » l'histoire, d'ausculter la vie, par touches attentives et hasardeuses, presque par « transmission de pensée », sans à-priori, sans égoïsme, sans détruire, pourrait-on dire, les terminaisons nerveuses du tissu, sans aucune effraction, et cela c'est très beau.

Cette manière un peu féline d'errer dans les parages, de sentir le vent, d'écouter des pas légers en collant l'oreille au sol, toute cette consultation d'une réalité difficile, confuse, sans cesse interrompue par des trous de mémoire, implique une lenteur de parole, de gestes, qui ne gêne pas, tant nous épousons les scrupules de cette approche.

Le décor décrit au début de ce compte rendu est fait par Gérard Didier. C'est un décor juste, beau, pas « envahissant ». Gérard Didier arrive tout droit du prolétariat. Sans doute ces deux choses ne sont-elles pas sans lien.

MICHEL COURNOT.

★ Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30.

« Mon père avait raison », de Sacha Guitry

Le théâtre de Sacha Guitry est-il, comme le veut sa légende, le modèle du divertissement spirituel, brillant ? Un lexique de certitudes légères ? Un miroir rosé offrant aux spectateurs d'élégants reflets ? Ce n'est pas certain, il est trop abstrait. Son monde est celui de la divagation rêveuse, sans le moindre lien avec une quelconque réalité, même celle du romanesque. Sacha Guitry ignorait superbement toute contingence.

Le premier acte de *Mon père avait raison* se passe, le programme le précise, en 1899, les autres en 1919. Pendant ces vingt ans, les personnages ont vieilli, le père est mort mais se retrouve exactement dans le fils, puisqu'un seul comédien, Paul Meurisse, interprète les deux. Rien n'a changé, et il n'y a pas eu de guerre. Les domestiques sont toujours là, fidèles et respectueusement familiers. Et ils pensent que leur maître est devenu fou parce qu'il change de mobilier. Le médecin-ami de la famille diagnostique un « syndrome de futilité », signe de bonne santé.

D'ailleurs, les personnages n'ont ni cœur ni corps. Ils se gardent bien d'aimer, de désirer, de dominer. Ce qu'ils sont leur convient. Ils dissertent sur l'amour, le plaisir, la souffrance, sans faire semblant d'éprouver quoi que ce soit. Sur « les femmes » aussi. Mais les femmes de Sacha Guitry paraissent évidées. Des souvenirs d'absence. D'une absente, sa mère. Lucien Guitry, en la quittant, avait enlevé son fils. Dans la pièce, c'est elle qui trompe, s'en va, revient vingt ans plus tard. Juste une scène pour permettre au mari de vérifier sa liberté, de comprendre qu'il n'a plus à se méfier de l'amour. Il peut alors transmettre à son fils sa confiance dans la vie. *Happy end* fragile qui laisse une bizarre impression d'hypocrisie morbide, comme un pieux mensonge à un malade.

Lorsque Sacha Guitry jouait lui-même, l'insolence ironique de son cabotinage entraînait sans doute vers une fantaisie totale. Paul Meurisse, malgré sa malice, son sourire aigu, transmet une sorte de lassitude mélancolique. Physiquement, il a pris du volume. Il se déplace lentement et semble hésiter à se laisser aller au délire des mots. Il n'est pas le quinquagénaire prêt à bien profiter de chaque minute sans se soucier des conséquences, mais un homme effrayé par le temps perdu et qui joue sans grand espoir sa dernière chance. Seulement, ni le personnage ni la pièce ne supportent ce type d'interprétation, d'autant plus que la mise en scène — elle n'est pas signée (1) — est centrée uniquement sur lui. Les autres ne sont pas même utilisés en faire-valoir, plutôt en punching-balls pour boxeur fatigué.

Le spectacle dévide les répliques sur un rythme « plan-plan ». Pourtant, par instants, le charme opère. Une soirée tranquille, un peu ennuyeuse mais douce, une de ces soirées familiales où personne n'a plus rien à s'apprendre mais où tout le monde s'aime bien.

COLETTE GODARD.

★ Hébertot, 20 h. 30.

(1) Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris, a été saisie d'une audience en référé engagée par M. Jean-Laurent Cochet, qui reprocha au Théâtre Hébertot d'avoir rompu unilatéralement et abusivement son contrat de metteur en scène en le congédiant le 4 septembre.

M. Cochet a demandé, en référé, que la direction du théâtre supprime son nom des affiches et des programmes et qu'elle ne puisse utiliser les éléments originaux de sa mise en scène. Mme Rozès doit rendre prochainement son ordonnance.

Variétés

HARLEM ANNÉES TRENTE

Babbling Brown Sugar (Harlem, années 30) est en forme d'images composées, de séquences chantées et dansées, un regard sur l'âge d'or de Harlem dans les années 20 et 30 après que les Noirs des autres quartiers de New-York et ceux venus avec les grandes migrations du Sud eurent afflué vers ce quartier alors boudé par les Blancs, qui laissaient vides des immeubles entiers. Les Noirs s'enferment dans Harlem comme dans les autres ghettos du Nord qui deviennent d'immenses réservoirs de main-d'œuvre.

Quartier vite surpeuplé, déshérité, inévitablement transformé en taudis, Harlem devient aussi le centre d'une renaissance noire. La musique, parce qu'elle est une des rares portes de sortie pour quitter, d'une manière ou d'une autre le ghetto, jaillit de partout et d'abord des « house-rent parties » où des dizaines de gens s'entassent pour danser, chanter et jouer de la musique moyennant un droit d'entrée pour aider les hôtes à payer leur loyer. C'est le temps de Fats Waller, Luis Russell, Claude Hopkins, Duke Ellington, Chick Webb, Cab Calloway, Bessie Smith.

John C. Smith et Vernon Andradae jouent dans des centaines de « social-clubs ». Au Savoy, les danseurs affectionnent un tempo modérément vif, avec des accentuations « à rebonds » ; au Lafayette, Ethel Waters et Billie Holiday font leurs débuts ; à l'Apollo, Ella Fitzgerald gagne le tournoi d'amateurs hebdomadaire ; au Cotton-Club, Joséphine Baker, puis Lena Horne feront l'affiche. C'est une époque bouillonnante où les Noirs créent leur propre mode, leurs propres signes. Les grandes comédies musicales noires connaissent leurs heures de gloire et le « tap dancing » se répand à travers le monde.

Babbling Brown Sugar est une revue qui célèbre cette période de Harlem, en restitue l'esprit et la fantaisie, ressuscite quelques-uns de ses airs avec *Ain't Misbehavin, Honeysuckle Rose, Sophisticated Lady, Sweet Georgia Brown, Stompin at the Savoy, Solitude, Zim, Zam, Zampin'Jive.* Créé à Broadway il y a trois ans, *Babbling Brown Sugar* se présente à Paris avec une grande partie de la troupe d'origine. C'est une occasion rare de rencontrer des comédiens qui chantent et dansent et qui, dans le naturel le plus décontracté, ont le sens de la parodie, de l'ironie.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Théâtre de Paris, 20 h. 30.

Notes

Danse

Les Tentes Noires d'Arabie

Voilà un spectacle vrai, plein de bruit et de mouvement que l'on regarde avec plaisir. Son responsable, Abdel Halim Caracalla, libanais d'origine, a eu l'excellente idée de présenter les danses traditionnelles des nomades bédouins « en situation ». Elles s'intègrent tout naturellement dans un épisode tragi-comique relatant le mariage imposé à deux jeunes gens pour sceller la réconciliation de deux tribus. Le chorégraphe a travaillé au second degré : les costumes, les caractères sont saisis avec un humour tempéré d'une certaine tendresse pour les gens du désert. Si la gestuelle s'inspire profondément du folklore arabe avec les fières exhibitions des guerriers et des tressaillements d'épaules faisant ressembler les femmes à des bateaux démâtés, elle emprunte aux techniques de la danse moderne une stimulation qui donne son unité à l'ensemble.

A quel point la musique — enregistrée — garde-t-elle son authenticité ? Seul un habitué pourrait le dire. Son mixage avec des bruits naturels qui la fait ressembler plutôt à une bande sonore de film, est un des éléments dynamiques du ballet. La troupe, très entraînée, se prête fort bien au « play back » minuté à la seconde près.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 29 septembre, 20 h. 30.

■ Une annexe du musée Grévin occupera 1 100 mètres carrés au niveau du futur forum des Halles, dont l'ouverture est prévue pour septembre 1979. Cette annexe Grévin-Halles sera consacrée à la « Belle Epoque ». Un spectacle audiovisuel de trente-cinq minutes, animé par les personnages et quelques automates, ainsi que différents spectacles de variété, y seront présentés, les uns et les autres ayant pour thème les dernières années du dix-neuvième siècle.

Cinéma

« LA TORTUE SUR LE DOS », de Luc Béraud

Un écrivain en mal d'inspiration, qui noircit fébrilement du papier, déchire tout, se prend la tête à deux mains, et vit ses conflits intimes dans une mansarde ou un appartement dernier cri, c'est, au cinéma, généralement assommant. Le premier long métrage de Luc Béraud (trente-deux ans, auteur de plusieurs courts métrages, coscénariste des films de Claude Miller, qui a participé au scénario et à l'interprétation de *la Tortue sur le dos*), refuse cette mythologie, ces poncifs, pour montrer — enfin — une réalité prosaïque et juste.

Paul n'a rien pu écrire depuis six ans, depuis un premier livre, estimé des intellectuels. On le voit traîner à sa table, raturer sans cesse des phrases qui viennent mal, flâner et draguer, remettre toujours à demain le véritable travail d'écriture, se punir en acceptant une besogne de « rewriter » et se disputer avec sa compagne, Camille, qui a renoncé à ses études pour l'aider à créer en assurant leur vie matérielle.

Paul n'a rien d'exceptionnel et pas du tout le physique de « l'homme de lettres » pour cinéma romanesque. C'est Jean-François Thévenin, petit, vif, roublard, sournoisement sadique avec Camille (parce qu'elle perce toujours ses ruses, ses fausses raisons) et piquant les rages de la mauvaise conscience. Un acteur pas ordinaire, en lequel s'incarne le malaise du labeur que représente l'écriture.

Camille, c'est Bernadette Lafont dans un rôle qu'elle porte merveilleusement, de femme qui a les pieds sur terre, beaucoup d'exigence intérieure ; d'amoureuse déçue et blessée d'être rendue responsable d'une double impuissance littéraire et sexuelle. Voir ce couple aux prises est un spectacle étonnant.

Un spectacle minutieusement réglé, par la mise en scène de Luc Béraud, sur de continuelles ruptures de ton (humour, ironie, tension, replâtrage et dégradation des rapports de Camille et Paul) qui donnent la vérité d'une vie quotidienne engluée, immobilisée dans une obsession. Du beau travail de cinéaste.

A bout de forces, Camille flanque Paul à la porte et le laisse livré à lui-même, ce qui est peut-être le meilleur moyen de remettre la tortue sur ses pattes. Le film s'engage alors dans une réalité décalée, fantasmagorique, où Paul déambule jusqu'à une semi-clochardise, vit — est-ce en rêve ? — une aventure qui le conduit à écrire son deuxième livre.

Bien qu'un superbe mouvement d'appareil sur la façade d'un cinéma à double programme nous introduise dans cet autre univers, l'absence de Bernadette Lafont se fait sentir comme si son personnage — qui ne reparaît qu'à la scène finale — avait été injustement sacrifié. Pourtant, c'est dans la logique du propos. Mais il semble que Luc Béraud ait, quelque part, manqué deux ou trois mailles dans ce tricotage de la psychanalyse d'une création. Cela n'empêche pas le film d'être original et passionnant. Le prix de la Fondation Philip Morris du cinéma l'a justement récompensé.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Musique

« Mazeppa », de Tchaïkovski à Radio-France

Tchaïkovski a composé une dizaine d'opéras ; deux seulement sont représentés régulièrement : Eugène Onéguine *et* la Dame de pique, *tandis que les autres apparaissent seulement de loin en loin hors de leur pays d'origine. Il y a deux ans, la saison lyrique de Radio-France avait permis de découvrir* la Pucelle d'Orléans *(le* Monde *daté 15-16 février 1976) ; cette fois, c'est* Mazeppa *qui vient d'être donné pour la première fois en France, au grand Auditorium, et retransmis en direct par France-Musique.*

Dans un cas comme dans l'autre, l'intérêt de la découverte l'a emporté sur le plaisir purement musical : il s'agit d'ouvrages dont la qualité est réelle, mais dont les meilleures scènes ne suffisent pas à faire oublier la presque banalité des autres.

Tchaïkovski s'est plaint à plusieurs reprises du peu d'entrain qu'il éprouvait à composer Mazeppa. *Il serait hâtif de prétendre que cela se sent : la rapidité et l'aisance au travail, l'inspiration même, sont souvent des signes trompeurs, mais, jusqu'au moment où le vieux Kotchoubéi, torturé puis condamné à mort, élève la plainte de l'innocence au début du deuxième acte, l'action dramatique n'offrait au compositeur que des situations cent fois mises en musique : après un chœur de jeunes filles au lever du rideau, Maria chante l'amour qu'elle éprouve pour Mazeppa, tandis qu'Andréi, un jeune cosaque, lui avoue les tendres sentiments qu'elle lui inspire. Suivent des chants et des danses de caractère populaire en l'honneur de Mazeppa, qui se dispute bientôt avec Kotchoubéi parce que celui-ci lui refuse la main de sa fille. Les deux amoureux décident alors de s'enfuir. Désespoir des parents et de l'assemblée. Sûr de son fait, Andréi décide d'aller dénoncer au tsar la félonie de Mazeppa... Le meilleur musicien du monde ne pourrait pas faire grand-chose de cela.*

Que Mazeppa se rende bientôt compte que la politique l'accapare plus que l'amour, que Kotchoubéi, victime d'une dénonciation, soit exécuté devant la foule en liesse, que Maria, rendue folle par la cruauté de son amant, prenne dans ses bras Andréi blessé à mort et le berce croyant qu'il s'agit d'un enfant, et voilà que la musique, retrouvant sa raison d'être, peu à peu devenir lyrique. Ainsi, peu à peu, l'œuvre gagne en intensité et en originalité, même si le duo final et le grand air d'Andréi tiennent autant du pastiche de Verdi que de l'opéra russe.

La présentation en version de concert met, bien sûr, l'accent sur la musique, non seulement sur la partition — tandis que l'intrigue passe au second plan — mais aussi sur l'interprétation. La distribution, excellente, était dominée par Nicolas Ghiuselev (Kotchoubéi) et Galina Savova (Maria), dont le vibrato très accentué, typique des voix slaves, devient vite familier ; pourtant, qu'il s'agisse de Mihai Svetlev (Andréi), de Lajos Miller Bary (Mazeppa), de Krystyna Szostek-Radkowa, de Frédéric Vassar, Joseph Frank ou David Britton ainsi que des chœurs de Radio-France ou de l'Orchestre national, aucun n'a voulu rester en-deçà.

Ce qui manquait pourtant à l'ensemble, c'est un phrasé véritablement soigné ; le plus souvent on ne saisissait le dessin des traits ou des lignes mélodiques qu'après coup, alors que le départ d'une idée musicale doit toujours laisser pressentir la courbe, faute de quoi ce ne sont que des notes qui se succèdent sans nécessité. Cette absence relative d'intensité dramatique dans les détails — et l'écriture de Tchaïkowsky joue de ces revirements successifs serrés — est due certainement à la rapidité avec laquelle ont été menées les répétitions, mais sans doute aussi à la direction un peu étriquée de Jean-Pierre Marty.

On appréciera le fait qu'il ne sacrifie pas à cette complaisance sentimentale qui tue presque toujours la musique romantique, mais, à vouloir être précis, ses gestes deviennent inexpressifs : il maintient l'orchestre et les voix dans le juste milieu sans oser se montrer plus exigeant pour obtenir davantage. Les vrais chefs de théâtre sont trop rares pour qu'on puisse faire grief à ceux qui sont seulement honnêtes de rester un peu « à côté ». Le programme de la saison lyrique, en revanche, est tout à l'honneur de Jean-Pierre Marty.

GÉRARD CONDÉ.

CHANGEMENTS A LA TÊTE DU GROUPE VOCAL DE FRANCE

Marcel Couraud quittera la direction du Groupe vocal de France qu'il avait fondé, à la fin de son mandat en avril prochain. Il considérait que les conditions de travail et de financement du Groupe étaient insuffisantes (*le Monde* du 20 avril) et a préféré accepter des propositions intéressantes aux Etats-Unis. La direction de la musique du ministère de la culture lui confiera cependant en France des missions particulières. Cependant, comme cela se produit souvent, les revendications de Marcel Couraud ont été prises en considération. L'effectif du groupe sera porté à douze solistes permanents et quatre à temps partiel. Les rémunérations seront équivalentes à celles des solistes de l'Opéra et de Radio-France et le budget augmenté de moitié (1 500 000 francs), grâce à une aide importante de la Ville de Paris.

Le ministère de la culture et de la communication a choisi comme successeur de Couraud John Alldis, chef d'un célèbre chœur anglais, ce qui accentue l'influence des artistes britanniques dans la vie musicale française. Dans un premier temps, précise le ministère, John Alldis sera chargé d'une mission d'information. Il aura également pour tâche de former un assistant français. Il commencera par faire passer des auditions pour le renouvellement du Groupe vocal de France, dont le délégué artistique et financier sera M. François Pigeaud, qui s'occupait précédemment de l'Ensemble intercontemporain. — J. L.

théâtres
SAINT-SÉVERIN MARAIS
ST-ANDRÉ-DES-ARTS
L'EMPIRE DES SENS
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE
PIERROT LE FOU
LA TORTUE SUR LE D

مكبرة من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 20 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?
Odéon, 20 h. 30 : Travesties.
TEP, 20 h. : On s'fait la valise, docteur ; Cousin, cousine (films).
Petit TEP, 20 h. 30 : Cora Vaucaire.
Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.

Les autres salles

Aire libre, 30 h. 80 : Sidi-Ciné.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Bothéâtre, 21 h. 15 : le Grand Orchestre du Splendid.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Prends bien garde aux zeppelins.
Bouffes-Parisiens, 30 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 20 : Nadia.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Essaïon, 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colégram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : le Fauteuil ; 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 21 h. : Alex Métayer.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 18 h. 30 : Au niveau du chou ; 21 h. : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés (?), 21 h. : Bajazet.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
La Péniche, 20 h. 30 : la Dernière Bande ; Fragment de théâtre 2 ; 22 h. 30 : Teca et Ricardo.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Au bénéfice du doute.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Lunettes, M. Blèche.
Théâtre de Bretagne, 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : la Nuit du 13 ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Succès.

SAINT-SÉVERIN
MARAIS
ALERTEZ LES BEBES
UN FILM DE JEAN-MICHEL CARRE

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

ST-ANDRÉ-DES-ARTS 1
30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18
A 12 HEURES ET 24 HEURES :
L'EMPIRE DES SENS
de Nagisa OSHIMA
A 14 H 10, 16 H 10, 18 H 10, 20 H 10 ET 22 H 10 :
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE
de MIZOGUCHI

ST-ANDRÉ-DES-ARTS 2
30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18
A 12 HEURES ET 24 HEURES :
PIERROT LE FOU
de Jean-Luc GODARD
A 14 H, 16 H, 18 H, 20 H ET 22 H :
LA TORTUE SUR LE DOS
de Luc BERAUD

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
• LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES •
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Jeudi 28 septembre

Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la Clef.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)
EXPOSITION
Chapelle de la Sorbonne, 15 h. 30 : Calligraphie démonstrations.
THEATRE
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : le Tobie.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Mbri El Merma.
Théâtre Mogador, 20 h. 15 : Maître Puntila et son valet Matti.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : H. Barda, piano (Brahms, Chopin).
Point-Virgule, 21 h. : L. Hartmann, piano ; S. Buggy, danse ; B. Plantey, ténor ; M. Bouttier, récitant (Verlaine, Fauré, Chopin).
Palais des arts, 18 h. 30 : P. Henry et M. Marin ; 20 h. 30 : Dieu.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mahler).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. V. Segal, sol. D. Jones et A.-M. Rodde (Mendelssohn, Schubert).
Sainte-Chapelle, 21 h. : A. Bernard et L. Rogg, trompette et orgue (Bach, Pachelbel, Gabrieli, Frescobaldi).

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Maxime Saury Fanfare.
Campagne-Première, 18 h. : Vortex ; 20 h. 30 : Sergio Ortega.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Antoine Toma.
Chapelle des Lombards, 21 h. : Okay Temiz et Oriental Wind.
Stadium, 20 h. : John McLaughlin.
Club Zed, 21 h. : Jazz Bop Quartet.
Petit-Opportun, 22 h. 30 : G. Bibi Gorvanoff et R. Galeazzi.
Petit-Journal, 21 h. 20 : Zagrasky Jazz Band.
Le Palace, 24 h. : Hi-Tension.
Lucernaire, 19 h. 30 : José di Toux.
Caveau de la Montagne, 22 h. 30 : Didier Lockwood.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Beaubourg, 15 h., Les grandes figures du western : l'Aventurier du Texas, de B. Boetticher ; 17 h. et 19 h., Le jeune cinéma français de Trouville (17 h. : Un jour entre chiens et loups, de P. Saglio ; 19 h. : Seul le ciel était témoin, de C. Roux).
Chaillot, 15 h. et 18 h. 30, Cinéma fantastique et science-fiction (15 h. : la Charrette fantôme, de V. Sjostrom ; 18 h. 30 : l'Aventure de Mme Muir, de J.-L. Mankiewicz ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Hommage à Gérard Blain (20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 30 : les Cousins, de C. Chabrol).

Les exclusivités

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e.
BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Gramont, 2e (742-95-82) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).
UN CANDIDAT AU POIL (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LE CONVOI (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Ciné'Ac, 2e (742-72-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CRI DE FEMMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
DAMIEN, LA MALEDICTION Nº 2 (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
DESPAIR (All., v.a.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67).
DOSSIER 51 (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
DRIVER (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES FAUX DURS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
FEDORA (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA FEMME LIBRE (A.), v.o. : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (*), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES GLADIATEURS DE L'AN 3000 (A.), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
GREASE (A.), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e ; 20e (797-02-74).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.) (4 parties), v.o. : la Pagode, 7e (705-12-15).
L'INCOMPRIS (It.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
L'INEVITABLE CATASTROPHE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan (19e) ; (206-71-33).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It.) (**), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
JESUS DE NAZARETH (It.) (2 parties), v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11).
LE JEU DE LA MORT (A.) (**), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE JEU DE LA POMME (Tch.), v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
JEUNE ET INNOCENT (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; le Magic, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; les Tourelles, 20e (636-51-98) H. sp.
LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MOLIERE (Fr.) (deux parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive-gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MONDE DES MORTS-VIVANTS (All., v.f.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

GAUMONT COLISEE (v.o.) - UGC DANTON (v.o.) - BIENVENUE MONTPARNASSE (v.o.)
QUINTETTE (v.o.) - LUXEMBOURG (v.o.) - GAUMONT LUMIERE (v.f.) - UGC OPERA (v.f.)
MONTPARNASSE PATHE (v.f.) - GAUMONT CONVENTION (v.f.) - LES « NATION » (v.f.)
Attention aux horaires. Prière consulter les salles.

ENGHIEN Marly VO • VERSAILLES Cyrano VF • ROSNY Ariel VF •
THIAIS Belle-Epine VF • ASNIERES Tricycle VF • EVRY Gaumont VF

MAISON DE LA CULTURE
NANTERRE AMANDIERS
721.18.81
vous propose pour la saison 1978/1979
Une adhésion-abonnement ..... 30 F
Etud. moins 20 ans, plus de 60 ans, chômeurs ..... 15 F
Donnant droit à 5 spectacles ..... 3 F chacun
variétés - musique
LES FRÈRES JACQUES 28 et 29 septembre
ALBERT MARCŒUR 13 octobre
NASS EL GHIWANE 21 et 22 octobre
théâtre
LA MOUETTE d'Anton Tchekov
mise en scène Bruno Bayen, par la Fabrique de Théâtre du 4 au 14 octobre, à 20h30, dim. 16h.
LE MISANTHROPE de Molière
mise en scène Jean-Pierre Vincent, par le T.N.S. du 7 au 10 novembre, à 20h30, dimanche 16h.
théâtre
ANTOINE ET CLÉOPATRE de Shakespeare
mise en scène Roger Planchon, par le T.N.P. en alternance du 24 novembre au 22 décembre, à 20h15, dimanche 16h.
PÉRICLÈS, PRINCE DE TYR
de Shakespeare
mise en scène Roger Planchon, par le T.N.P. en alternance.
théâtre
LE TRIOMPHE DE L'ILLUSION
de Pétrika Ionesco et Jean-Loup Thébaud
mise en scène, Pétrika Ionesco, une création du Centre dramatique National de Nanterre, du 13 janvier au 15 février, à 20h30, dimanche 16h.
spectacles au choix
Théâtre, ballets, variétés, concerts. Egalement dans le programme : MERCE CUNNINGHAM, ALAN STIVELL, ARCHIE SHEPP, PABLO MILANES et SILVIO RODRIGUEZ, MUNIR BACHIR, le Ballet National Folklorique Cubain, une exposition WILFREDO LAM, des créations du Centre Dramatique National de Nanterre, du cinéma, etc.
Cette adhésion vous permet également de bénéficier d'une importante réduction sur tous les autres spectacles
— Théâtre, variétés, ballets, concerts 17 F au lieu de 34 F
— Cinéma, conférences 10 F au lieu de 13 F
Coupon à retourner à
LA MAISON DE LA CULTURE DE NANTERRE
THEATRE DES AMANDIERS
7, avenue Pablo-Picasso,
92000 NANTERRE.
NOM ....
PRENOM ....
Adresse : Nº ....
Bât. .... Appt .... Escalier ....
Ville .... Code Postal ....
JE DESIRE RECEVOIR
Une carte d'adhésion-abonnement M.C.N.
Je vous joins mon règlement de 30 F.
Je vous joins mon règlement de 15 F (étudiant, chômeur, moins de 20 ans, plus de 60 ans).
Avec photocopie des cartes d'étudiant ou de chômage.
par Chèque bancaire Chèque postal établi à l'ordre de l'Association de la Maison de la Culture de Nanterre.

CHAILLOT
Le Théâtre National de Chaillot accueille le Théâtre Populaire du Québec pour 11 représentations exceptionnelles :
Le temps d'une vie de Roland Lepage, mise en scène d'André Pagé.
La presse au Festival d'Avignon : « Théâtre vivant fait de tendresse et d'intelligence. » (Le Figaro).
« Une actrice étonnante : Murielle Dutil. La classe et le pouvoir des grandes stars. » (C. Godard. Le Monde)
Salle Gémier. 3/14 oct. (727.81.15).

THEATRE D'ORSAY
Cie RENAUD-BARRAULT
à partir du 3 octobre
OH! LES BEAUX JOURS
de Samuel Beckett
en alternance avec
HAROLD ET MAUDE
600e
RHINOCÉROS
de Eugène Ionesco
PETIT ORSAY
à partir du 5 octobre
LA VIE SINGULIÈRE DE ALBERT NOBBS
adaptation et mise en scène Simone Benmussa
location 548.38.53 et agences

DERNIÈRES
LUCERNAIRE

« Corrosif et insolent »
(Jean Amadou.)

THÉATRE
FESTIVAL d'AUTOMNE à PARIS 17... 1978
AME TSUCHI
exercices mythologiques japonais
par la Compagnie YOSHI OIDA
5-15 octobre
CHAPELLE DE LA SORBONNE
location ouverte
FNAC MONTPARNASSE
tél. 222.80.56 de 11 h à 19 h
sauf dimanche et lundi

FONDATION ROYAUMONT
(95270 Asnières-Oise)
SAMEDI 30 SEPTEMBRE 1978
de 14 heures à 24 heures
JOURNÉE DE LA CHANSON FRANÇAISE
avec la particip. de 45 chanteurs et de DAVID et DOMINIQUE, Christian DENTE, Gilles ELBAZ, Annick NOZATI, Jean VASCA.
Renseign. et location : 470-40-18.
L'Abbaye de Royaumont se trouve à 12 km au sud de Chantilly.

EGLISE des BILLETTES
Dimanche 1er octobre à 17 heures (P.a. Klesgen.)
Erlöserkirche-Chor de Munich
dir. : Georg PFEIFFER
orgue : Manfred GEBERT
Bach - Bruckner - Franck

TTT théâtre de la tempête cartoucherie 328 36 36
bernard cuau **Nadia**
la manufacture - cie jean claude fall
théâtre ouvert

CONNAISSANCE DU MONDE
PLEYEL - Dimanche 15 octobre, 14 h. 30 - Mardi 17 octobre, 18 h. 30 et 21 h.
SI QUÉBEC M'ÉTAIT CONTÉ
Récits et film couleurs de Ambroise LAFORTUNE de la Télévision canadienne
La réalité politique alliée au chant profond d'un peuple, ses peines, ses joies, ses espoirs, son devenir. Le Québec : de sa préhistoire aux réalisations modernes. Une grande fresque historique dans un décor unique.

U.G.C. MARBEUF - SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS - 14-JUILLET BASTILLE - 14-JUILLET PARNASSE - OLYMPIC ENTREPOT
bernadette lafont jean-françois stévenin
LA TORTUE SUR LE DOS
un film de luc béraud
PRIME PAR LA FONDATION PHILIP MORRIS
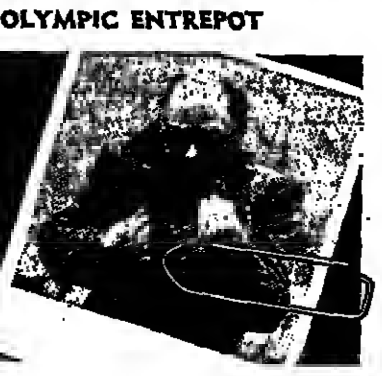

MAC-MAHON - STUDIO SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
OLYMPIC ENTREPOT - 14-JUILLET PARNASSE
14-JUILLET BASTILLE

UN FILM DE KENJI MIZOGUCHI
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRÈS LA PLUIE

BIARRITZ - COLISÉES - GAUMONT RICHELIEU
U.G.C. OPÉRA - CLICHY PATHÉ - MONTPARNASSE-83
GAUMONT GAMBETTA - LUXEMBOURG
STUDIO DE LA HARPE - SAINT-LAZARE PASQUIER
GAUMONT CONVENTION - U.G.C. GOBELINS
C 2 L Versailles - ULYS Orsay - MARLY Enghien
TRICYCLE Asnières - MULTICINÉ Champigny
BELLE-ÉPINE Thiais - GAUMONT Évry - PARINOR Aulnay

DROUOT
Rive Gauche
Cie des Commissaires Priseurs de Paris
GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

LUNDI 2 OCTOBRE
S. 15. - Gravures. Tableau, meubles et Objets d'art. Me Chayette.

MARDI 3 OCTOBRE (Exposition lundi 2)
S. 2. - Bons meubles. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 12. - Tblx. Bibel. Bs meubles. Mes Champetier de Ribes, Ribeyre, Millon.
S. 17. - Ameubl. ancien et mod. Me Ader, Picard, Tajan.
S. 20. - Tablx, Porc. Bij. Me Le Blanc.

MERCREDI 4 OCTOBRE (Exposition mardi 3)
S. 1. - Objets d'art et d'ameubl. des XVIIIe et XIXe. Mes Ader, Picard, Tajan. M. J.-P. Dilliée.
S. 19. - Siég. et mob. ds style
dt cabin. de trav. Rég. Argenter. Mes Peschetean, Pescheteau-Badin.
S. 19. - Amenblement. Mes Boisgirard, de Heeckeren.

MERCREDI 4 SEPTEMBRE
S. 15. - Meubles. Me Chambelland.

JEUDI 5 OCTOBRE (Exposition mercredi 4)
S. 4. - Tableaux. Bibelots. Céramiques. Meubles anc. st style. Mes Godeau, Solanet, Audap.

JEUDI 5, VENDREDI 6 (Exposition le mercredi 4)
S. 6-9. - Succes. de M. Henri de Montfort. Tableaux anc., tabl. modernes, estampes, armes et souvenirs historiques. Objets d'art et de bel ameublement. Tapis. Tapisseries. Mes Ader, Picard, Tajan.
MM. P. Antonini, G. Herdhebaut, R.-J. Charles, Mlle O. Rousseau, MM. J. et J. Lacoste, A. Pacitti, F. Jeanoelle, J. Berthéol, H.-D. et J.-F. Fromanger.

VENDREDI 6 OCTOBRE (Exposition jeudi 5)
S. 2. - Monnaies antiques, françaises, étrangères. Me Ader, Picard, Tajan. M. E. Page.
S. 11. Ameubl Extrême-Orient. Mes Boisgirard, de Heeckeren.
S. 14. - Meubles de style et rustique. Me Morelle.
S. 18. - Mbles. Me Chambelland.
S. 20. - Tablx, meubles et Dbj. d'art anc. et de style. Mes Couturier, Nicolay.

Etudes annonçant les ventes de la semaine
— ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 742-95-77.
— LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 266-24-48.
— BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, r. de Provence (75009), 770-81-36
— CHAMBELLAND, 1, rue Rossini (75009), 770-18-18.
— CHAMPETIER DE RIBES, RIBEYRE, MILLON, 14, rue Drouot (75009), 770-00-45.
— CHAYETTE, 10, rue Rossini (75009), 770-38-89.
— COUTURIER, NICOLAY, 31, rue de Bellechasse (75009), 555-85-44.
— GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, rue Drouot (75009), 770-15-53, 770-67-58, 523-17-33.
— LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD (anciennement REIMS, LAURIN), 1, rue de Lille (75007), 260-34-11.
— MORELLE, 50, rue Saint-Anne (75002), 742-52-12.
— PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-38-38.

GEORGE V VO - CLUNY ECOLES VO - GAUMONT RICHELIEU VF
MONTPARNASSE 83 VF - CLICHY PATHÉ VF - MADELEINE VF
CONVENTION SAINT CHARLES VF
GAUMONT Evry - ALPHA Argenteuil - AVIATIC Le Bourget
BELLE EPINE Thiais - PATHÉ Champigny - STUDIO Party 2

A PARTIR DU 5 OCTOBRE
SYLVIE JOLY
Alain Mallet Présente
mise en scène d'Andreas Voutsinas
LOCATION: 208.18.50.
THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE
LOCATION OUVERTE

SPECTACLES

MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Concorde, 8e (359-92-84).

Les films nouveaux

L'ARBRE AUX SABOTS, film (t s l e o de Ermanno Olmi (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), O.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Colisée, 8e (359-29-46), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), (v.f.) : O.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Lumière, 9e (770 - 84 - 64), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'ARGENT DES AUTRES, film français de Christian de Chalonge : Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount - Elysées, 8e (359-49-34), O.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43) ; le Magic, 15e (828-20-64), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE RECIDIVISTE, film américain de Ulu Grosard (*) (v.o.) : Cluny - Ecoles, 5e (033 - 20 - 12), George - V, 8e (225-41-46), (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Madeleine, 8e (073 - 56 - 03), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA TORTUE SUR LE DOS, film français de Luc Béraud : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), D.O.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).

LE GRAND FRISSON, film américain de Mel Brooks (v.o.) : D.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Luxembourg, 6e (633 - 97 - 77), Ermitage, 8e (359-15-71), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), (v.f.) : D.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23), O.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), D.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320 - 89 - 52), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LES RINGARDS, film français de Robert Pouret : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), D.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Paris, 8e (359-53-99), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), O.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) ; le Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

EMBRAYE... BIDASSE, ÇA FUME, film français de Max Pécas : Omnia, 2e (233-39-36), Balzac, 8e (359-52-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

TIRE PAS SUR MON COLLANT, film français de Michel Lemoine : Capri, 2e (508-11-69), Paramount - Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343 - 79 - 17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

ALERTEZ LES BEBES, film français de J.-M. Carré : Marais-Montparnasse, 6e (548-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343 - 79 - 17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE RECIDIVISTE, film américain de Ulu Grossard (*) (v.o.) : Cluny - Ecoles, 5e (033 - 20 - 12), George - V, 8e (225-41-46), (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Madeleine, 8e (073 - 56 - 03), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA TORTUE SUR LE DOS, film français de Luc Béraud : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), D.O.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).

LE GRAND FRISSON, film américain de Mel Brooks (v.o.) : D.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Luxembourg, 6e (633 - 97 - 77), Ermitage, 8e (359-15-71), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), (v.f.) : D.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23), O.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), D.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320 - 89 - 52), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

L'ARGENT DES AUTRES, film français de Christian de Chalonge : Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount - Elysées, 8e (359-49-34), O.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43) ; le Magic, 15e (828-20-64), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).

EMBRAYE... BIDASSE, ÇA FUME, film français de Max Pécas : Omnia, 2e (233-39-36), Balzac, 8e (359-52-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

TIRE PAS SUR MON COLLANT, film français de Michel Lemoine : Capri, 2e (508-11-69), Paramount - Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343 - 79 - 17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

ALERTEZ LES BEBES, film français de J.-M. Carré : Marais-Montparnasse, 6e (548-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343 - 79 - 17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-82-98).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.

SOLEIL DE HYENES (Tun., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE SOURIRE AUX LARMES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

LE TEMOIN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359 - 29 - 46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; O.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

TROCADERO, BLEU CITRON (Fr.) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

UNE NUIT TRES MORALE (Roug., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-82-98).

UN SECOND SOUFFLE (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

VAS-Y MAMAN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr.) : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

L'ARNAQUE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LES DAMNES (It.-All., v.o.) (**) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi)

LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

HELP (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

JONATHAN LIVINGSTON, LE GOELAND (A., v.f.) : Dominique, 7e, en matinée.

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MONTY PYTHON (A., v.o.) : Daumesnil, 12e

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (033-22-13)

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Palace, 15e (734-92-21) Mer., V., D.

PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mar.) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Paramount-Galité, 14e (326-99-34).

THE MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90).

SPORTS

FOOTBALL

EN COUPE D'EUROPE DES CHAMPIONNATS

Des amateurs plus forts que les « pro »

Strasbourg et Nancy ont passé le premier tour des coupes européennes de l'U.E.F.A. et des vainqueurs de coupe en battant respectivement en match retour Elfsborg (Suède) 4-1 et Frem-Copenhague 4-0, alors que les deux clubs français avaient chacun deux buts de retard après les matches aller. En coupe de l'U.E.F.A., Nantes a, de son côté, arraché le nul (0-0) face à Benfica à Lisbonne, mais ce résultat était insuffisant pour combler le handicap (0-2) du premier match. En coupe des champions, Monaco s'est incliné sur son terrain devant les amateurs suédois de Malmö (0-1) et se trouve ainsi éliminé de la compétition avec les deux clubs finalistes la semaine dernière : Liverpool, le tenant du titre, n'a pas refait son retard contre Nottingham Forest (0-0 après 0-2), et Bruges a été battu par les Polonais de Cracovie (3-1 après 1-2).

De notre envoyé spécial

Monaco. — Lors de la traditionnelle visite qu'ils font aux joueurs après les matches, les journalistes s'attendaient à trouver les footballeurs monégasques abattus et muets. Or, ei certains restaient prostrés sur leur banc, mercredi soir, c'était plutôt du désarroi qui apparaissait sur les visages et dans les propos. Au-delà de la défaite (1 à 0) et de leur élimination au premier tour de la Coupe européenne des clubs champions, les footballeurs de la Principauté avaient, en effet, l'impression d'être tombés dans un piège remarquablement tendu par les amateurs de Malmoë.

Le score nul du match aller et trois victoires consécutives contre Nice (6 à 1), Marseille (2 à 1) et Bastia (6 à 0) en championnat avaient fait oublier aux Monégasques l'avertissement donné aux footballeurs français par les Suédois, le 1er septembre, au Parc des Princes, en championnat d'Europe des nations, tout comme la grande expérience des joueurs de Malmoë dans une épreuve aussi spéciale que la Coupe d'Europe, qu'ils disputent pour la huitième année consécutive.

A l'inverse des Nancéiens et des Strasbourgeois, battus lors de leur première confrontation avec le Frem de Copenhague et Elfsborg (Suède), les Monégasques ont d'abord péché par excès de confiance pour ces retrouvailles avec leurs adversaires. Un minimum de concentration et de motivation supplémentaires leur aurait peut-être permis de profiter, dès la première minute de jeu, d'un invraisemblable cafouillage devant le but suédois, où pas moins de quatre Monégasques furent tour à tour en position de marquer.

Cette faute psychologique n'aurait pas eu de conséquences irréparables si les Suédois ne s'étaient pas rapidement organisés pour entraver toutes les attaques adverses, en disposant sur le terrain d'un véritable bloc de quatre arrières opérant en ligne à proximité des quatre demis et des deux attaquants.

Empêcher l'adversaire de poser le jeu

Pour avoir observé l'équipe monégasque au tour préliminaire contre le Steaua de Bucarest, Bob Houghton, l'entraîneur anglais de Malmoë, l'a jugée *« très technique et irrésistible quand elle peut développer son jeu de passe, mais vulnérable si on l'empêche de s'organiser »*. Dès lors, l'ambition des Suédois était de ne laisser aucun répit à leurs adversaires, afin de ne pas leur permettre de poser le jeu.

En optant pour le défense en ligne, les Suédois avaient déjà choisi de surprendre les attaquants monégasques le plus souvent possible en position de hors jeu, et, surtout, de resserrer leurs propres rangs. Comme ils pouvaient, grâce à leur condition physique, exercer une pression constante à trois et parfois quatre joueurs sur le possesseur du ballon, celui-ci n'avait d'autre ressource que de s'en débarrasser, trop rapidement pour pouvoir le donner dans de bonnes conditions à un partenaire.

Faute de disposer de véritables ailiers de débordement, les Monégasques n'ont jamais pu transpercer ou contourner le bloc défensif adverse. Ce sont, au contraire, les Suédois qui ont tiré profit d'un coup franc prolongé de la tête sur la barre transversale par Bo Larsson et repris par Kinnvall pour inscrire le seul but du match à la trente-quatrième minute.

Comme lors de leur dernière défaite en championnat à Saint-Etienne, où ils avaient été battus 4 à 1, les Monégasques ont été débordés en vitesse, en puissance et en détermination par une équipe plus athlétique et surtout capable de se transcender dans les grandes occasions. Le jeu des champions de France, essentiellement fondé sur la précision des passes et les déviations, s'accommode certainement mal des affrontements sans merci qui sont devenus les grands matches européens, mais on pouvait toutefois s'attendre à un autre comportement de la part de professionnels, dominés dans des domaines aussi essentiels que la tactique et la condition physique par des amateurs. Il ne faudrait pas oublier, en effet, qu'avant d'être footballeurs, Moller, Tapper et Bo Larsson sont employés de banque, Kristensson lecteur, Roy Andersson et Eslandsson ingénieurs, Melmberg représentant de commerce, Cervin instructeur, Magnus Andersson, Prytz et Kinnvall étudients, et que tous doivent s'entraîner tous les soirs après leur travail.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

PREMIER TOUR
DES COUPES D'EUROPE
(matches « retour »)
COUPE DES CLUBS CHAMPIONS NATIONAUX

(les résultats des matches « aller » figurent entre parenthèses)

Malmoe (Suède) bat *Monaco 1-0 (0-0)
*Bohemians (Irlande) bat Nicosie (Chypre) .. 1-0 (1-2)
*W. Cracovie (Pologne) bat F.C. Bruges (Belg.) 3-1 (1-2)
Grasshoppers (Suisse) bat *La Valette (Malte) 5-3 (6-0)
Brno (Tchécoslovaquie) bat *Ujpest (Hongrie) . 2-0 (1-1)
*Lok. Sofia (Bulgarie) bat Odense BK (Dan.) 2-1 (2-2)
*Dyn. Dresde (R.D.A.) b. Part. Belgrade (You.) 2-0 (0-2)
*Austria Vienne (Autriche) bat Schkodra (Albanie) 4-1 (0-2)
*Dynamo Kiev (D.R.S.S.) bat Valkeakoski (Finl.) . 3-1 (1-0)
*Akraenes (Islande) et Cologne (R.F.A.) 1-1 (1-4)
*PSV Eindhoven (Holl.) bat Fenerbahce (Tur.) 6-1 (1-2)
*Liverpool (Angleterre) et Nottingham For. (Aug.) 0-0 (0-2)
*Real Madrid bat Progr. Niederkorn (Lux.) 7-0 (5-0)
*Lillestroem (Norvège) bat L. Belfast (Irl. Nord) 1-0 (0-0)
*Glasgow Rangers (Ecos.) bat Juventus (Italie) .. 2-0 (0-1)
*Porto (Portugal) b. AEK Athènes (Grèce) 4-1 (1-0)

Sont qualifiés : Malmoe, Bohemians, Cracovie, Grasshoppers, Brno, Sofia, Dresde (aux pénalties), Austria, Dynamo Kiev, Cologne, PSV Eindhoven, Nottingham Forest, Real Madrid, Lillestroem, Glasgow, AEK Athènes.

En Coupe des vainqueurs de coupe, Nancy s'est qualifié en battant le FREM Copenhague par 4 buts à 0 (match « aller » : 0-2) et en coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.), Strasbourg s'est qualifié en battant Elfsborg (Suède) par 4 buts à 1 (match « aller » : 0-3). Dans cette coupe de l'U.E.F.A., Nantes a été éliminé par Benfica de Lisbonne (0-0, 0-2).

LISEZ
« le Monde des philatélistes »
En vente dans les kiosques

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - O.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 305 F 400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
265 F 390 F 575 F 760 F
ETRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
143 F 263 F 386 F 510 F
II. — TUNISIE
189 F 340 F 500 F 660 F
Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

(imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe)

1077

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

صكنا من الاصل

SPORTS

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Laurence à la barre !

Vivement la relève ! Avez-vous vu, mercredi soir sur Antenne 2, le gouvernement futuriste formé par Patrice Laffont (« Mi-fugue mi-raison ») : cinq ministres de moins de seize ans, dont l'une, chargée de l'éducation nationale et des universités — il y avait trois filles pour deux garçons, — prônait l'égalité des chances dès l'entrée à la maternelle ? Elle voulait respecter le droit de l'enfant de se développer à son propre rythme, à sa façon, de se sentir bien dans sa peau au lieu de rester à la traîne d'un enseignement privilégié : moins de maths, plus de sport et plus de travaux manuels — à croire qu'elle avait lu le professeur Debray-Ritzen. A la fin de l'émission — en direct, attention, — c'est à elle, à Laurence, que sont allés, par le truchement de S.V.P., nos suffrages. Elle était sensationnelle. Les autres aussi, soyons justes.

Il fallait les entendre, généreux, spontanés, pleins d'idées, de convictions, chaleureux, déterminés. Roland, ministre de l'intérieur et garde des Sceaux, est allé plus vite encore et plus loin : extension du régime des permissions pour les prisonniers (le pourcentage des bavures se situe autour de 0,03 %) et suppression immédiate de la peine de mort. Là, le public a un peu tiqué : que dirait-il s'il s'agissait du meurtre délibéré d'un enfant ou, tiens ! de son propre père ? Il ne dirait pas autre chose : la guillotine, on est pour ou contre. Il est contre totalement.

Le reste à l'avenant. Ils étaient contre la censure en quelque circonstance que ce soit ; pour une télé véritablement démocratique, au service de la société et non pas à la botte de la majorité ; contre la télé le dimanche pour permettre aux gens de s'aérer, de se cultiver. C'était presque trop beau pour être vrai. On s'est demandé si ce n'était pas truqué. Si ces grands sentiments ne leur avaient pas été soufflés. Ils se sont récriés, mi-amusés, mi-indignés : non, la production a eu la main heureuse, tout simplement. La qualité, la spontanéité de leurs réactions à une enquête en duplex depuis Copainville ne trompaient pas.

Cela changeait agréablement des pompeuses déclarations qui sont tombées en guise de préambule de la lèvre supérieure de M. Raymond Barre. Il conseille aux jeunes d'apprendre les langues étrangères et de se préparer à tenir un rôle sur la scène internationale. A l'exemple des Italiens : eux ne craignent pas d'émigrer. Pourquoi les Français n'en feraient-ils pas autant ? Pas pour la vie, pour quelques années seulement. Ça permettrait d'améliorer la situation de l'emploi.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 28 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Musique en direct du Palais des congrès : Symphonie n° 5, de G. Mahler, par l'Orch. de Paris, dir. D. Barenboïm.

ligneroset
aux Galeries Lafayette
Haussmann, Belle Epine, Lyon la Part-Dieu

21 h. 45, Euro 9 (Les tribulations d'Euromégawatt) ; 22 h. 50, Ciné première, avec F. Chatelet, philosophe.
23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Le grand échiquier, de J. Chancel : Pierre Seghers.

A L'OLYMPIA A MINUIT LE 29 SEPT.
Nuit brésilienne avec
V. De Moraes - A. C. Jobim - Toquinho
Miucha
Enregistrement du spectacle.
DISQUE FESTIVAL 697 - CASSETTE 30 177
Distribution MUSIDISC-EUROPE

Avec Juliette Gréco, Monique Morelli, Hélène Martin, Guy Béart, Vinicius de Moraes, Claude Luter...

23 h. 15, Spécial buts : Coupe d'Europe.
23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : TERREUR SUR LE « BRITANNIC », de R. Lester (1974), avec R. Harris, O. Sharif, D. Hemmings, A. Hopkins, S. Knight.

Un maître-chanteur a disposé dans les cales d'un paquebot de croisière 600 kilogrammes d'explosifs. Pour ne pas lui céder, une équipe de déminage tente de désamorcer les engins. Un suspense technique passionnant, avec le clin d'œil de l'humour britannique.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Le Linceul de Prospero », de J. Kreczmar. Réalisation B. Horowicz. Avec M. Vitold, R. Murzeau, R. Dechartre, P. Trabaud, etc. ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

21 h. 5, En direct de Munich... « Requiem allemand » (Brahms), par les chœurs et Orchestre symphonique de la radio bavaroise. Direction R. Kubelik. Avec E. Mathis, soprano ; W. Brendal, baryton ; 22 h. 40, Nuits sans voix ; 23 h., Actualités des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Café de Paris.

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, La source de vie ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 15) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : la Plume, de Barillet et Gredy, mise en scène M. Roux, réal. P. Sabbagh, avec M. Roux, M. Barbulee, A. Feydeau, C. Simon.

Une satire de la littérature et de ses fausses gloires. Le petit monde parisien vu au « boulevard ».

22 h. 5, A bout portant : Mireille.
23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : La chasse aux hommes ; 16 h., Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Graham Green ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Julien Clerc) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Médecins de nuit (2. — Anne).

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (Les méconnus de l'histoire).

Avec Mme G. Dubosoq (Bye bye Geneviève), MM. J.-F. Kahn (Journal de guerre d'un juif patriote, 1914-1918), P. Miquel (les Oubliés de l'histoire), H. Troyat (le Prisonnier), J. Tulard (Mémoires du sergent Bourgogne).

22 h. 40, Journal.

22 h. 45, Ciné-club : FILM : LA NUIT DES FORAINS, d'I. Bergman (1953), avec H. Andersson, A. Gronberg, H. Ekman, A. Ek, G. Brost, A. Tretow, G. Bjornstrand (v.o. sous-titrée, N.).

En 1900, dans une petite ville de Suède, le directeur d'un minable cirque ambulant et sa jeune maîtresse, l'écuyère, subissent affronts, humiliations et échecs. La condition du couple, la condition humaine dans un univers de solitude et de désespoir. Œuvre noire et baroque, avec une extraordinaire séquence onirique.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : les Guides de France ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : Il était une fois... l'homme ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : la Pologne a vingt ans.

Avec le concours de la Télévision suisse romande, Christine Ockrent présente une enquête sur la jeunesse polonaise : la génération qui n'a pas connu la guerre cherche-t-elle en dehors du « système » ? Comment ces étudiants d'une « université libre » remettent en cause l'encadrement officiel.

21 h. 30, Téléfilm : Nous n'irons plus aux champs. Scénario et dial. : R. Le Capitaine, réal. P. Cavassilas, avec : V. Gravier, J. Clève, S. Herbert, etc.

Contraint à l'exode vers la ville et l'usine, un paysan a du mal à s'adapter.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Un livre, des voix : « les Amours impossibles », de G. Houlet ; 14 h. 47, Les Français s'interrogent : les pédagogies parallèles ; 16 h., Pouvoirs de la musique : Haendel, Hindemith ; 18 h. 30, Feuilleton : le grand livre des aventures de Bretagne... la devoir d'une reine ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les fourmis ;

20 h., Relecture : Colette, par H. Juin ; 21 h. 30, Musique de chambre : Debussy, Martelli, Downey.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Grands crus ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... en direct de Stuttgart : « Benvenuto Cellini, ouverture » (Berlioz) ; « Concerto pour piano n° 5 » (Prokofiev) ; « Ainsi parlait Zarathoustra » (R. Strauss), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart. Direction G. Bertini ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : « grands crus » ; 0 h. 5, Nuits sans voix.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 28 SEPTEMBRE

— *M. Meir Rozen*, conseiller juridique au ministère des affaires étrangères israélien, est interrogé en direct de Jérusalem au cours du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *MM. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., *Jean-Pierre Fourcade*, vice-président de l'U.D.F., et *Mme Françoise Giroud*, ancien secrétaire d'Etat, vice-présidente de l'U.D.F., participent à l'émission réservée aux partis politiques, sur TF 1, à 19 h. 40.

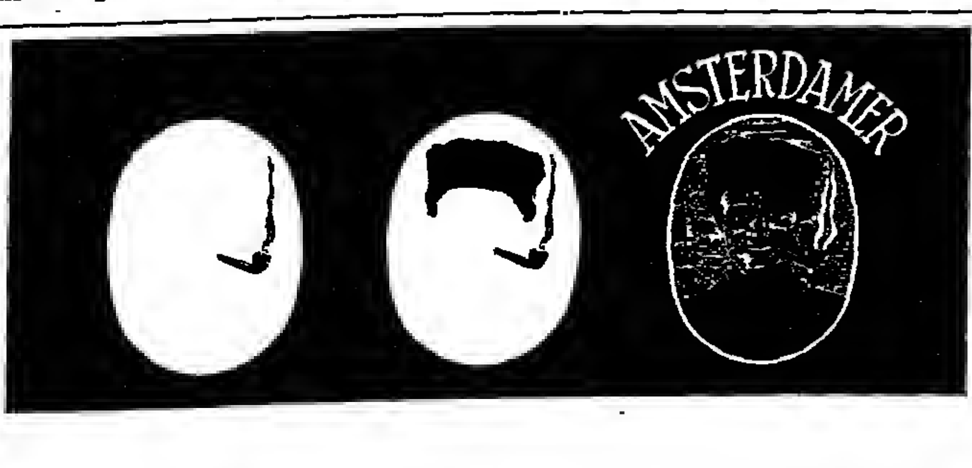

CARNET

Naissances

— Joseph ZYSS et Hélène (née Sobel) ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,
Deborah
le 26 septembre 1978.
28, rue Desaix, 75015 Paris.

— La tribu Steghens.
André Steghens, arrière-grand-père, à Nice,
Paul Steghens, grand-père, à Valence,
Jean-Paul Steghens, le père, et sa fille Aline, à Lyon,
Catherine et Muriel Steghens, tantes, à Vienne et à Florence,
Alain Steghens, oncle, à Rennes,
sont heureux d'annoncer la naissance tant attendue de
Richard STEGHENS
le samedi 16 septembre 1978.
Sa maman, née Rolande Rossi, est heureuse et va très bien.

Décès

— Le président et les membres de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille,
Le président et les membres de la chambre régionale de commerce et d'industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse,
ont le profond regret de faire part du décès de leur président honoraire,
M. Léon BETOUS.
(*Le Monde* du 27 septembre.)

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Gilbert BRON,
survenu le 21 septembre.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 26 septembre 1978, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.
De la part de :
Mme Gilbert Bron,
Christian et Eric,
M. et Mme de Marchéville, leurs enfants et petits-enfants.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil de surveillance,
Le directoire de Carnaud S.A.,
ont le profond regret de faire part du décès, survenu le 21 septembre 1978, de
M. Gilbert BRON,
directeur de la division Emballage alimentaire de Carnaud S.A.
Les obsèques ont eu lieu le 26 septembre 1978, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris (8e).
85, avenue Edouard-Vaillant,
92 Boulogne-sur-Seine.

— Le conseil d'administration de la société La boîte métallique illustrée a le profond regret de faire part du décès de son président,
M. Gilbert BRON,
survenu le 21 septembre 1978.
Les obsèques ont été célébrées le 26 septembre 1978 en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris (8e).
19, rue Saint-Vincent-de-Paul,
92 Boulogne-sur-Mer.

— M. André Gaitz,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès, le 23 septembre, de
Mme André GAITZ,
née Suzanne Eschwege.

— Mme Henri Guiraud,
M. et Mme Robert de Lagasnerie et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Guiraud et leurs enfants,
M. José Guiraud,
M. et Mme Philippe Guiraud et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri GUIRAUD,
survenu le 14 septembre 1978, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale en l'église réformée de Castres (Tarn), le 18 septembre 1978, et l'inhumation à Lacoste (Vaucluse).
40, boulevard Albert-Ier,
81200 Mazamet.
475, rue Saint-Fuscien,
80000 Amiens.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Louis GUIRAUDON,
dit Louis Guiral,
homme de lettres,
le mardi 26 septembre 1978, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 29 septembre, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne (92).
De la part de Geneviève Sigisbert, 22, rue Vaneau, 75007 Paris, et de Michèle Guiraudon, 93, rue de la République, 93200 Saint-Denis.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Louis LE GUILLOU,
commandeur de la Légion d'honneur,
colonel en retraite
(promotion de Saint-Cyr La Fayette 1917-1918),
breveté d'état-major,
diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques,
docteur de l'université de Strasbourg,
survenu le 9 septembre 1978.
Ses obsèques ont été célébrées à Strasbourg, dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Louise LORET,
codirectrice-fondatrice du cours Louise de Marillac-Magenta.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en la paroisse de Saint-Sulpice, et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Servan-sur-Mer (35).
De la part de ses neveux et nièces et de Mlle Vincent.
20, rue Bonaparte, 75006 Paris.

— Mme Jacqueline Mahé,
M. et Mme Claude Thomas,
M. et Mme Michel Brulon,
M. François Bondu,
Mme Blanche Seyler,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme Eugène MAHE,
née Madeleine Georgin,
rappelée à Dieu dans sa quatre-vingt-deuxième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu à Vouziers vendredi 29 septembre 1978, à 10 h. 30, en l'église Saint-Maurille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
29, rue Chanzy, 08400 Vouziers.
18, avenue Raphaël, 75016 Paris.

— Lyon.
Mme Cyrille Piot,
Mlle Madeleine Piot,
M. et Mme Michel Barret,
Les familles Barret, Berlioz, Pipard, Piot, Genton, Deluchi, Charmetant, Jeannin, Pellat, Marmonnier, Jannone, Parrot, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-treizième année, de
M. Cyrille PIOT,
ancien combattant 1914-1918,
médaille militaire,
croix de guerre.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 27 septembre 1978, à Lyon.
Cet avis tient lieu de faire-part.
35, avenue Tony-Garnier,
69007 Lyon.

— Les obsèques de
M. Joseph VIAL,
décédé à Bourges, le 7 août 1978, ayant été célébrées dans l'intimité familiale, Mme Vial et ses enfants feront célébrer une messe à sa mémoire le 3 octobre 1978 en l'église Saint-Philippe du Roule à Paris, à 17 h. 45, chapelle de la Sainte-Vierge.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui
Annie VILLARD,
née Hollingshausen,
décédée le mercredi 27 septembre 1978, dans sa quatre-vingtième année.
De la part de
M. Claude Villard, son époux,
Monique et Thierry Lefebvre,
Anne, Philippe et Alexandre,
Christiane et Alain Despalries,
Laurence et Armand,
Chantal Villard,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Anna Freytag,
Et de toute sa famille.
On se réunira en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris (16e), où la cérémonie sera célébrée le lundi 2 octobre 1978, à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2 bis, square Henri-Paté,
75016 Paris.

— Cannes, Toulouse, Paris.
Mme Jean Yon,
M. et Mme Guy Sfeir-Yon et leurs enfants,
Mlle Françoise Yon,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean YON,
survenu à Cannes, le 25 septembre 1978.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité, le 29 septembre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue des Belges, 06400 Cannes.
9, avenue du Coustou,
31650 Saint-Orens.
37, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Anniversaires

— Il y a un an, le 29 septembre,
Pascal BENICHOU
nous a quittés brutalement, à l'âge de vingt-trois ans.
Pour lui, une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont approché, apprécié et aimé.
Baure, Sainte-Suzanne,
64300 Orthez.

Messes anniversaires

— La chancellerie de l'ordre de la Libération, l'Association des Français libres, les médaillés de la Résistance et l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle célébreront le huitième anniversaire de la mort du
général de GAULLE,
le jeudi 9 novembre. Deux messes (à 10 h. 30 et 11 h. 30) seront célébrées à Colombey-les-Deux-Eglises, et une messe sera dite à 19 heures dans la chapelle Saint-Louis des Invalides.
Les personnes qui souhaitent se rendre à Colombey, au départ de Paris, pourront utiliser un train spécial. S'inscrire à la chancellerie de l'ordre de la Libération (téléphone : 705-35-15), avant le 1er novembre dernier délai, 180 F tout compris. De plus, des cars seront prévus au départ de Paris et d'un certain nombre de villes de province : s'adresser aux responsables locaux de l'Association des Français libres.

Naturels, sains, savoureux,
désaltérants,
SCHWEPPES Lemon
et « Indian Tonic »
les deux SCHWEPPES.

PRESSE

LA SAISIE DE « PARIS-MATCH » : une injure faite au public.

L'hebdomadaire *Paris-Match*, qui avait été saisi la semaine dernière à la suite d'une action judiciaire engagée par Jacques Brel, commente cette mesure sous le titre « *Paris-Match* dérange ».

« *Saisir un journal est une affaire doublement grave. C'est d'abord exercer un blocus sur des informations qui n'avaient rien à voir avec la photo incriminée. (...) C'est, enfin, et surtout, une injure faite au public, à nos quatre millions de lecteurs, traités non pas comme des adultes mais, comme des mineurs irresponsables puisque l'on s'arroge le droit de leur indiquer ce qu'ils peuvent lire ou non. C'est en somme les priver d'une démarche d'hommes et de femmes libres. (...)* »

UN « JOURNAL TÉLÉVISÉ » A ORLY

Une expérience de « journal télévisé » est lancée à Orly, depuis quelques jours, dans les salles d'embarquement d'Air-Inter, à l'initiative d'une jeune société, V.D.C. (Vidéo, diffusion, communication). Il s'agit de diffuser à l'intention des voyageurs en attente, sur des récepteurs de télévision classiques, des résumés sélectionnés de dépêches de l'Agence France-Presse, en lettres blanches sur fond bleu mais sans aucun fond sonore, afin de ne pas gêner les messages de l'aéroport. « Télé Vidéo Information » est présenté tous les jours de 6 h. 30 à 9 h. 30, de 11 h. 30 à 14 h. 30 et de 17 h. 30 à 21 h. 30. Son financement est assuré par des messages publicitaires intercalés entre les informations.

S. B.

● *Pour les jeunes de quatre à quinze ans* habitant Paris et la région parisienne, la revue *Loisirs jeunes* publie un numéro spécial recensant cent ateliers, clubs, centres sociaux et conservatoires proposant différentes activités manuelles, musicales et culturelles au cours de l'année scolaire. Le numéro (8 francs) à *Loisirs jeunes*, 36, rue de Ponthieu 75008 Paris (tél. : 225-60-28).

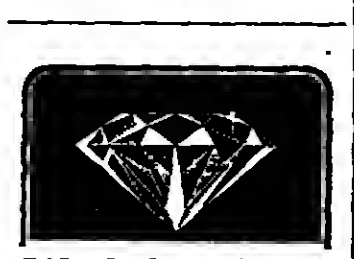
GODECHOT et PAULIET
36, avenue R. Poincaré (16)
Place Victor-Hugo
Tél. : 727.34.90
DIAMANTS
RUBIS - SAPHIR - ÉMERAUDE
ACHATS - VENTES
EXPERTISES GRATUITES

Les Tailleurs de Qualité
CLUB DES GRANDS CISEAUX
BERCEVILLE, 4, bd Malesherbes - 265.38.28
BUNTLEY, 29, rue de Marignan - 225.59.36
CAMBOURAKIS, 97, bd Raspail - 548.22.23
COURTÈS, 33, rue Marbeuf - 225.04.81
DESTRAC & Cie, 47, rue des Mathurins - 265.47.27
A.L. GUERIOT, 17, rue de Choiseul - 742.47.12
LORYS, 33, av. Pierre-Ier-de-Serbie - 720.80.46
PITTARD & PLUMET, 8, rue St-Ph-du-Roule - 225.20.21
QUIN, 2, place des Victoires - 233.75.05
S.A. SCHLERET, 7, rue d'Artois - 359.17.66
TALON, 62, av. Bosquet - 551.11.64 et 705.87.36

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES O'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES O'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

	Le m/m col.	T.C.
ANNONCES ENCADREES	27,00	30,89
OFFRES O'EMPLOIS	6,00	6,86
DEMANDES D'EMPLOIS	21,00	24,02
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

Importante Société de Distribution d'Equipements Electroniques recherche

LE CHEF DE SON SERVICE COMPTABLE

Rattaché directement au Directeur Financier, le poste exige un DECS complet ou une formation équivalente ainsi que 3 années d'expérience au moins.

Des connaissances en informatique seraient très appréciées.

L'expansion de l'entreprise offre une évolution de carrière intéressante à un candidat dynamique.

Le poste est situé en Banlieue parisienne Ouest.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à M. BOGNIER - SGP - B.P. 88 - Paris 17ème, qui traitera les dossiers confidentiellement.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
FILIALE GROUPE SUISSE

Leader mondial dans sa branche (Sécurité Vol et Incendie) Banlieue Ouest PARIS

recherche

PROGRAMMEUR - ANALYSTE

2 à 3 années d'expérience

Formation DUT Informatique ou équivalent. Il devra être capable de maîtriser rapidement l'existant pour développer de nouvelles applications orientées « bases de données » et télétraitement (DEC PDP 11/70).
Larges possibilités d'évolution pour candidat dynamique. Connaissance de la langue allemande appréciée. Le poste impose des déplacements ponctuels à l'étranger.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à CERBERUS GUINARD
81, rue Corot - 92410 VILLE-D'AVRAY.

MATRA

développe sa politique industrielle et crée un poste

INGENIEUR METHODES-PRODUCTION

Il est chargé d'assister les responsables des différentes branches d'activités du groupe en vue de promouvoir les méthodes séria.
Ce poste nécessite une polyvalence technique (mécanique, électronique, plastique) acquise au cours d'une expérience série de 8 à 10 ans.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 379

MATRA - R. KORFAN - B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

---

secrétaires

SECRETAIRE STENO ALLEMANDE
Appelez
G. K. Conseils, 225 - 63 - 84.

TEKELEC-AIRTRONIC
92 - SEVRES

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS
STENO ANGLAISE INDISPENSABLE

13e mois - Cantine
Avantages sociaux.
Téléphoner pour rendez-vous : 534-75-35, poste 2216.

gérances libres

J. Fme exper. ch. gérance de laverie automatiq. et levage à sec. Excell. référ. S'adr. à Mme Giecalone, 25, rue de VERNEUIL, 75007 PARIS.

occasions

EN SOLDE MOQUETTE ET REVETEMENTS MURAUX 1er et 2e choix. 50.000 m² sur stock. Téléph. 589-86-75.

cours et leçons

Technig. d'expression, littérature française, critique littéraire, par enseignante, femme de lettres. Méthode nouvelle. Cycles courts. Horaires souples. Tél. à partir 1er octobre (le matin) 084-11-51.

ETUDIANTS 3e CYCLE ET AGREGATION donnent leçons maths tous nivx. Tél. 651-35-82.

capitaux ou proposit. comm.

Quelle maison spécialisée veut diffuser en France le jeu du
PROLO POLY I
Ecrire : N. PRAZ, 7, rue Chaponnière, CH - GENÈVE.

Pour tout problème financier consultez E. F. I. C., 500-41-98, 15, rue Le Sueur, 75016 Paris.

Recherche pour la SUISSE REPRESENTATION DE PRET-A-PORTER LUXE ou autre article féminin. Gds locaux à disposition. Ecr. ss chiffre P. 305.936 à Publicitas, 1002 LAUSANNE, case postale IVO), Suisse.

BRASSEUR D'AFFAIRES
BLUE JEANS
DE RÉCUPERATION
Pour marchés aux puces, magasins à prix réduits, universités, exportation jeans, vestes, jupes. Approvisionnement continu.
NATIONAL DIVERSIFIED INDUSTRIES INC. 55-45, N.E. 73rd St., MIAMI, Florida, U.S.A. 33138.
TELEX 264321 LUCKY-UR.

Directeur Société de relations publiques, à NEW-YORK, désireux entreprendre promotion de produits ou Sociétés françaises aux Etats-Unis. Pour rv-vs appeler Fabian, 587-32-46 à part. 18 h.

formation professionnelle

STAGES DE RECONVERSION CHOMEURS
(rémunérés)

1) ASSISTANTS EXPORT
- Niveau Bac + 2.
- Notions d'anglais + 1 autre langue.

2) SECRÉTAIRES TRILINGUES
- Niveau Bac.
- Notions d'anglais.

Durée des stages : 8 mois environ.
Renseignements : tél. au 379-97-68, poste 30.

emplois régionaux

STE DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE recherche, urgent, pour région BOURGOGNE

EMPLOYÉ ADMINISTRATIF
RESPONSABLE DE LA FONCTION PERSONNEL

Travaillant en étroite relation avec le Service Central des Relations Humaines, il sera chargé de l'application à la région (300 personnes), de la politique du personnel de la société (administration courante, recrutement, formation, sécurité et conditions de travail, relations avec les partenaires sociaux...).

Le candidat retenu (H. ou F.) aura une formation supérieure (droit, psychologie du travail...), le sens des contacts humains. Une première expérience de la fonction sera appréciée.

LIEU DE TRAVAIL : BEAUNE (COTE-D'OR).
REMUNERATION ANNUELLE : 40.000 F.

Adresser curriculum vitae à S.A.P.R.R., Service des Relations Humaines, 36, rue du Docteur-Schmitt, 21000 DIJON SAINT-APOLLINAIRE.

POUR SAINT-DENIS

INGÉNIEUR
E.S.E., I.E.G., E.N.S.T.A. ou I.S.E.P.

Possédant environ 3 années d'expérience dans les domaines de :
— mini et micro informatique ;
— téléinformatique et réseaux ;
— terminaux d'ordinateurs ;
— et, si possible, en logiciel,
pour étude de systèmes et suivi d'affaires et projets.

Anglais indispensable.

Adr. lettre manuscr. et C.V. dét. sous réf. 78-09-52 à P. LANSSADE, B.P. 111, ST-DENIS Cedex 93203.

SOCIÉTÉ INGÉNIERIE CHIMIQUE et PÉTROCHIMIQUE
RÉGION PARISIENNE
travaillant principalement à l'exportation recherche

INGÉNIEUR HAUT NIVEAU

pour poste à responsabilités importantes tant en négociation qu'en exécution de contrat.

Le poste suppose une bonne connaissance de l'ingénierie et conviendrait à Ingénieur ayant dirigé projets importants.

LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE.

Adr. C.V. détaillé et prét., sous le numéro 1.121, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

RENAULT INDUSTRIES EQUIPEMENTS ET TECHNIQUES (R. I. E. T.)
recherche

INGENIEUR D'AFFAIRES
130 000+

appelé à devenir INGENIEUR DE PROJETS (branche agro-alimentaire)

Formation : AGRO, ENSIA ... âgé de 35ans minimum.

Expérience : réalisation et exploitation dans le domaine agro-industriel si possible élevage.

Anglais indispensable, Espagnol souhaitable. Déplacements fréquents.
Adresser CV manuscrit à Direction du Personnel 325 Bureaux de la Colline 92213 ST CLOUD.

Organisme national de FORMATION D'ADULTES rech.

ANIMATEUR de FORMATION

Formation supérieure exigée : sciences humaines, psychologie, sciences de l'éducation. Exper. réelle format. d'adultes. Connais. milieu agricole apprec. Lieu de travail : VIENNE. Envoyer C.V. et photo à ANFOPAR, 6, bd Rich.-Lenoir, 75011 Paris.

CLINIQUE D'ARGONAY 74370 (Haute-Savoie) recherche

INFIRMIÈRES D.E.

Envoy. C.V. ou tél. 1501 57-82-61.

OFFRONS SUR AVIGNON (84000)
POSTE à rédacteur d'actes de sociétés ayant connaissances juridiques confirmées. Ecrire HAVAS AVIGNON, n° 3.531, qui transmettra, avec C.V. et prétentions.

E. A. I.
Filiale française de E.A.I. U.S.A.
recherche

DEUX A.T.P. ÉLECTRONICIENS

pour installations et S.A.V. de ses calculateurs numériques et analogiques.

Possédant :
— Expérience S.A.V.
— Connaissances sérieuses des systèmes mini-ordinateurs et périphériques associés.
— Technique des circuits analogiques.
— Anglais technique.

- Formation complémentaire assurée par nos soins.
- Remboursement frais réels et voitures.
- Travail diversifié.

Envoyer C.V. et prétentions ou téléphoner pour Rendez-vous : E.A.I. Service du Personnel, 25-27, rue Ginoux - 75737 PARIS - Cedex 15. Tél. : 577-08-13.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE
recherche
pour son service financier

jeune cadre

ou **maîtrise** pour recouvrements créances clients et gestion de trésorerie. Diplômé de l'enseignement supérieur ou possédant une expérience de 3 à 5 ans en trésorerie et recouvrements.

Adresser C.V. et prétentions à CISI, 35, boulevard Brune, 75014 PARIS.

Emplois et Carrières.

---

emplois internationaux

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DE TAILLE MOYENNE recherche, dans le cadre du développement de ses activités EXPORTATION

1 DIRECTEUR COMMERCIAL

De formation ingénieur, le candidat devra avoir une vaste expérience de la vente à haut niveau à l'étranger de bâtiments clés en main à usage industriel, commercial ou socio-éducatif. Il devra par ailleurs avoir déjà dirigé un service commercial expertation et bien connaître les pays d'AFRIQUE et MOYEN-ORIENT.

Ce poste impliquo des déplacements et une parfaite maîtrise de la langue anglaise (écrite et parlée).

Adresser C.V., photo, n° 22744 PA SVP, 37, rue du Général-Foy - 75008 Paris.

POUR SAINT-DENIS

INGENIEUR II ou CADRE II

Bonne expérience industrielle, études développement, connaissant schémas logiques et analogiques et ayant la pratique de la technologie industrielle.

Pour standardisation et qualification de composants dans le cadre de l'assurance qualité de la division.

Le candidat doit être attentif aux problèmes de fiabilité, de production, d'organisation et posséder une excellente formation de base associée à une pratique récente.

Adr. lettre man. et C.V. dét., sous réf. 78.09.51, à P. LANSSADE, B.P. 111, St-DENIS - CEDEX 93203.

POUR CONNAITRE TOUTES LES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS

OUTRE-MER, ÉTRANGER

Amériqna du Nord et du Sud, Australie, Afrique, Europe, avoir des offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens, demandez une documentation sur notre revue spécialisée : MIGRATIONS (T. 40) 3, rue de Montyon - 75429 PARIS CEDEX 09.

Cherch. pr travail en Allemagne

INGÉNIEUR
ou format. équiv., spécialisé en
RADIO-CHIMIE

Adres. candidat à EURATOM, 7500 KARLSRUHE I.R.F.A., Postfach 2264.

Société IVOIRIENNE recherche

INGÉNIEUR AFRICAIN T.P.

pour études et réalisations de travaux routiers. Envoyer C.V. détaillé à A. T., 29, av. de Friedland, Paris (8e).

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche

INGENIEUR
Responsable d'Applications Informatiques

(définition cahier des charges, relations utilisateurs - service informatique, coordination avec autres applications etc ...)

Adresser CV et prétentions sous réf 6462 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

FILIALE GRAND GROUPE
recherche

PROGRAMMEURS P.A.C.

Disponibles rapidement.

Pour renseignements complémentaires et rendez-vous. Téléphoner à :

Mlle DE BOURNET,

256-03-08

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

REDACTEUR-AGENT-ADMINISTRATIF
Sérieuses références exigées. Salaire début 3 700 F. Adr. C.V. n° 80 943 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Organisme d'hébergement travailleurs étrangers recrute pour foyers région parisienne

COLLABORATEURS

Ayant le sens des responsabilités, goût des contacts humains, esprit de gestion, sens social.

Age min/m. 28 ans. Sal. annuel 42.000 F. Logt assuré. Formation complémentaire. Expérience antérieure appréciée.

Ecrire avec C.V. et photo, s/réf. 4.542, à ICA, qui transm.

ICA PETITES ANNONCES 3 RUE D'HAUTEVILLE, PARIS 10e

O.N.E.R.A.
rech. pour son établissement de CHATILLON-SOUS-BAGNEUX 92320, 29, avenue Division-Leclerc

UN INGÉNIEUR PHYSICIEN

Pour recherches appliquées. Spécialisations souhaitées :
— Microprocesseurs ;
— Optronique.
Adr. cand. avec C.V. et photo.

URGENT. Pour assurer seul comptabilité P.M.E., Société d'électronique recherche

COMPTABLE
(Homme de préférence)

B.T.S. ou équivalent, 2 a. expér. minimum. Libre de suite. Conditions et poste intéressants. Lieu de travail ORSAY. Ecr. à Sté A.T.N.E., av. de l'Atlantique, zone de Courtaboeuf, 91400 ORSAY. Tél. 928-76-72.

C.E. banlieue Sud de Paris, recherche

à mi-temps, 20 h. par semaine, pour son centre de loisirs, les mercredis et petites vac. scol.,

UN DIRECTEUR (TRICE)
diplômé ayant expérience.

Ecr. à T 08.369 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Centre d'action culturel recherche

DIRECTEUR (TRICE)

Env. C.V. détaillé et prétent. avant le 5 octobre 1978 à : Président des Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92330 SCEAUX.

S.P. 2 M
— Conseil en recrutement.
— Rech. pr différents clients
— De premier plan.

ANALYSTES-PROGRAM.
COBOL-Assembleur
Connaissance C.I.C.S./O.I. 1 O.O.S. ou O.S. très appréciée.

PROGRAMMEURS
ou
ANALYSTES-PROGRAM.
P.O.P. 11 - Assembleur ou BASIC - R.S.T.S.

PROGRAMMEURS P.L. 1
Tél. pour rendez-vous 292-06-77.

Niveau PUBLIC RELATION pour situation grand standing. Ecr. référ. 376 M, M. Meunier, 149, rue St-Honoré, 75001 Paris.

EMPLOIS de l'artisanat, du plein air, des loisirs et du tourisme social. Demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE - ANIMATION (B 3), B. P. 402-09, PARIS

Centre socio-culturel et sportif M.J.C. recherche

ANIMATRICE - ANIMATEUR
Exp. animation exig. URGENT, C.V. à Club de Créteil (94000), r. Charpy, qu. Croix-des-Mèches.

Usine de récupération cherche

UNE PERSONNE

à temps réel pour organisation et manutention de dépôt. Envoyer référence à C.O.I., 8, rue Sebeut, 93380 PIERREFITTE poste 24.

Ecole privée ch professeur physio-anat Experience pédag. exigée - Tél. : 700-99-75.

---

demandes d'emploi

DIRECTEUR FINANCIER

Grande expérience de l'Afrique.
Excellentes références sociétés internationales
Français - Anglais - Allemand - Néerlandais.

Redressement et création service comptable.
Formation cadres africains.
Cherche situation Afrique francophone.

Ecr. ss le n° 511.237 à Rossel Régies Publicitaires, 112, rue Royale, 1000 BRUXELLES (BELGIQUE).

J. F., 25 ans, licence maîtrise histoire contemporaine, D.E.C.S. Sc. Politiq., information, doc., anglais/espagnol, cherche poste DOCUMENTALISTE, expérience enquêtes, analyses, presse, thésaurus. Région indifférente. Ecr. n° 84.548 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune femme, ex-professeur de mathématiques parfaitement trilingue (Allemand - Anglais), sens organisation, esprit de synthèse, très bon contact, recherche situation. Ecrire à : S. THELLMANN, 16 bis, rue Molitor, 75016 Paris.

J. H., 25 ans, marié, dipl. sup. de comm. intern., dég. O.M., angl. court, bnes not. espagn., disp. de suite, ch. empl. comm. ds service import-export, transit ou transport. Ecrire M. FAURE, 117, r. Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Téléphone : 325-79-11.

Jeune femme AIDE-COMPTABLE, 2 ans expérience dans service paye, clients, fournisseurs, cherche poste stable. — Ecr. n° 6.915, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 28 ans
OPERATRICE L 9000 Burroughs 4 ans expérience, esprit vif et dynamique. Libre de suite. Ecr. n° 6.917, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROJETEUR COLLABORATEUR D'ARCHITECTE
23 ans, 4 ans d'expér., recherche place stable, libre de suite. Projets, permis de construire, exécution, décoration intérieure. NONNET, 75, r. des Mouriaux, 92600 ASNIERES. Tél. 790-99-71.

DIRECTEUR CENTRES DE VACANCES ch. centre en gestion directe, Noël, février, Pâques, zones A, B, C, 80 enfants maximum 7-12 ans. Alpes, Pyrénées. Ecr. n° 3.149, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 27 a., ch. emploi comptabil., 1er éch. 10 a. exp. clients, fournisseurs, payes, trésoreries. Ecr. n° 6.913, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Comptable 12 a. cabinet expert OECS complet, stage expert terminé. Recherche situation de respons. dans import. société. Cabinet s'abst. Tél. : 937-28-38.

CHEF COMPTABLE 33 ANS

Ecole de commerce + O.E.C.S. comptable. Plusieurs années expérience en Afrique noire, recherche poste à responsabilités service administratif et comptable
A DAKAR, Sénégal.
Ecr. à 8.036, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 18 ans dégagé O.M. cherche emploi de bureau
CHAUVIERE. Tél. : 845-42-68.

J.F. 31 ans, doctorat en sociologie, diplômée institut statistiques université de Paris, espagnol, anglais, 7 ans recherche (urbanisme), expérience gestion, journalisme. Etudierait propositions édition, journalisme, urbanisme, Sud-Est France — SIMONET, 14, boulevard Victor-Hugo, 78100 St-Germain. Tél. 963-24-74.

41 ans. Secrét. direction, conn. anglais, esprit ouvert, sens organisation et responsabilités, cherche poste évolutif, préférence presse, édition, publicité, tourisme. Ecr. à 2.147, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fille, étud., italienne, Tril. anglais-franç.-italien, bonnes not. allem., rech. emploi temporaire (agence de tourisme, hôtesse, récept. grand hôtel). Ecr. n° 6.914, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

NÉGOCIATEUR PROJETS

Proche et Moyen-Orient, Ingénieur INSEAD, Franç., 50 ans, trè. anglais, arabe. Spécialités : Pays arabes. Ecr. n° T 08966 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

H. 34 ans, b. cult. site, métic., dactylo, esprit documentat., sens crit., exp. classem. div., conn. typo, italien, anglais, allemand, ch. trav. indépend. Gérard POREAU, 4, r. Jean-Robert, 75018 Paris.

J.F. Bac G-1, exp., sans organ., ch. emploi SECRETAIRE avec responsab. (49) 41-40-12, avant 9 h. 30 ou repas, région indiffér.

Clerc de Not., 7 a. de pratique mentre, dipl. Bac., cap. en droit, Ecole de notariat de Paris. Bér. réf. 32 ans. ch. att. responsabil. Stable. Désirant progresser. Ecr. n° 8057, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Psycho-Industr., 35 a., expér. de groupe, ch. emploi rég. Rhône-Alpes, étud. ttes propositions. Ecr. n° 8029, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 31 a., lic. psycho, bibliothéconomie., bonne rédactrice, dactylo débutante, ch. poste st. Ecr. n° 7999, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 18 ans, dégagé O.M., ch. EMPLOI DE BUREAU
CHAUVIERE. Tél. : 845-42-68.

SECRÉTAIRE DIRECTION

Connais. parfaite ALLEMAND, rédigeant et traduisant les deux langues, techniques en particul. Sér. référ. Libre de suite. Téléphone : 670-21-98

J.H., 26 a. maîtrise et D.E.A., géographie, connaissanc. anglais, esp., ét. ttes prop. France-Etr. Ec. à T 08.517 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

صكنا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

Paris rive gauche

Parc MONTSOURIS, imm. P. de T. 3 P., tt cft, (él., 1er étage, vue, soleil, poss. 16, rue des Orchidées, 14e-TP. Pr visiter, tél. av : 758-32-83 ou 580-55-55.

PARC MONTPARNASSE loue rez-de-jardin 4 p. 80 m² tt cft. 2.000 F. Téléph. 320-00-81.

Quart. Latin, soleil, calme, 1er ardnt, 3 p., 200 F. Téléphone : 307-00-32.

PAIL. 52, rue Boissonnade, ig. ss asc., charm. livg + 24 m², tt confrt, impecc., calme, soleil . Visite mardi, 13 h. 30 à 17 h. 30.

BOURDONNAIS, · Studio Atelier 32 m², poutres. Tout confort - 286-44-61.

OUDINOT - 36 m² cuisine, bains, impeccable. 567-22-88.

ESIA. Studios, cuis., entrée, le bains, 28 m², refait neuf, asc. 140.000 F - 280-11-62.

SEVRES-BABYLONE unique studio en duplex, nouvelle restauration, meuble classé - 567-22-88.

SOUFFLOT. Dans cour rés, appt 115 m² (liv. 60 m² chbre) + 2 ateliers photo parts. OAN. 62-98, apr. 18 h.

Boissonade. - Merveilleux ux plein sud, dernier étage ascenseur. Etat parfait. 63-98 après 19 heures.

Mº PORT-ROYAL vd expos. sud, 4e ét., appt ctère, 3 p., cuis., s. d'eau, cent. ind. - Tél. 325-17-64.

GOBELINS - ARAGO ho caractère, tout confort, 000 F - Téléph. 589-04-60.

SAINT-SULPICE

RVEILLEUX living double, bre, tt conft, soleil, étage t, aménagement raffiné, 000 F. Elcher, 359-99-69.

SAINT-PLACIDE AU S P., confort, balcon, il, étage élevé, ascenseur, ARME, calme, 920.000 F. EICHER, 359-99-69.

EXCEPTIONNEL

ROC. Bel immeub. baurgeois, + chbre, lél., cave. RE- T NEUF. Ppiaire, 325-77-33.

13e PLACE D'ITALIE

t. vd pour étudiant appt 2 p. mé), très calme, au 5e étg. B soleil (ss asc.). Chauffage Individuel. Cave + tél. 63.000 F - Tél. 580-94-30.

PARIS-15e

lèces, 100 m², sur verdure, de bains, s. d'eau, cuisine ipée, parking double, cave, ph. 700.000 F - 359-95-01.

CITÉ FLORALE

PARIS-13e - 170 m² ur 55 m², cuisine équipée, cave, tél. 850.000 F - Tél. : 359-95-01.

proximité PONT MIRABEAU

BEAU 3 P., 75 M2

tt, pierre de taille, ascens. VUE, SOLEIL - URGENT 000 F. Dabentry, 296-12-93.

ST-SULPICE ORIGINAL

PCES, 56 m² en GRENIER, 000 F. OORESSAY, 548-63-94.

GRANDS-AUGUSTINS

perbe appartement 130 m² VUE SUR SEINE A.B.C. IMMOBILIER 278-33-23.

ALMA-BOSQUET

plex 5 p., 220 m², 7e-8e étg., rasse 110 m², 2 garages - ique superbe sur la Seine. CNEL & REYL - 265-90-05.

26, RUE UNIVERSITÉ

meuble XVIIe, 5 p., 145 m², plein sud, 1.300.000 F. r place vendredi, 15 à 18 h.

300 m PARC MONTSOURIS p., 165 m², dern. étage, box. 858.000 F. - 589-49-34.

CENSIER

STUDIO 20 m², kitch., bains, neuf. 117.500 F. - 504-76-23.

MONTPARNASSE ATELIER D'ARTISTE

PIECES, 125 m². 890.000 F. LME, VERDURE - 720-55-53

UNIVERSITE SOLFERINO 150 M² sur jardin

Calme rénover, Standing. ODE. 42-78

DUPLEX

Pierre de taille 4 P. tout confort, 420.000 F. 2e et 2f, de 11 à 16 h : 7, RUE CLODION

CHAMP-DE-MARS

MAGNIF. HOTEL PARTICUL. SUR JARDINS. PRIX INTERESSANT VU URGENCE 16e 2 APPTS de standing 300 et 430 m² envir. TEL. 556-16-53

ST-JULIEN-LE-PAUVRE

5, RUE FREDERIC-SAUTON Petit Immeuble entier, restauré

2-3 PIECES 62 M2

4-5 PIECES 135 M2 ENVIRON

Gros œuvre et aménagements TRES MODIGNES Sur place jeudi et vendredi de 14 h à 18 h 30, ou 755-98-57

TOLBIAC

Immeuble pierre de taillin ravalé, 2 pièces, entrée, cuis., w.-c., possibilé salle d'eau. Prix 155.000 F. - 584-52-02.

INVALIDES

Dans bel immeuble B P, 219 m2, 2e ét. s/verdure. 1.400.000 F. Exclus. AMSELLE - 329-78-90.

TOLBIAC

Bel immeuble ravalé Studio, cuis., wc, bains, chauff. central. 55.000 F (possibilité location 750 F). - 585-54-00.

MAUBERT

STUDIO à rénover 95.000 F. - 325-77-33

RARE,

SACRE-COEUR bel imm. rénové. 2 P. tt cft., calme, soleil sur jard. Visite vend.-sam. 13-18 h. 6, rue Maurice-Utrillo. TEL. : 359-61-49.

PLAINE MONCEAU

IMM. GD STANDING 2e étage GRAND 7 P. CONFORT + 2 CHBRES DE SERVICE. PRIX VU URGENCE. 1.350.000 F.

Me voir ce jeur 14 h. à 19 h. 11, RUE TNEDDULE-RIBOT ou TEL. 722-91-22.

MARAIS

près BEAUBOURG DUPLEX de CARACTERE 75 m2 très belle RENOVATION Pptaire. TEL. : 359-01-49.

ST-AUGUSTIN.

3 et 5 Pièces. Belles récept. 325-22-77 et 271-72-80.

REUILLY IMPECCABLE

3 P. Belle DECORATION étg. élevé, ascens. 346-67-06.

VRAI MARAIS

5-7-9, RUE DES TOURNELLES. Rénovation de grande qualité. 2, 3, 4, 5 PIECES en duplex, du mardi au samedi, 16 à 19 h., ou téléph. heures bur. 359-30-85.

CHARDON-LAGACHE

PPTAIRE VEND 1 GD APPT 112 m2 refait neuf + terrasse 90 m2 dans petit imm. confort. Cadre exceptionnel. TEL : 723-38-58.

SAINT-CLOUD

près gare dans NOTEL PART., EXCEPTION. DUPLEX 220 M2. Récept. de gde classe 90 m2. Belle cuis., 4 chbres dont 1 avec cheminée, 3 bains. Appt. de caractère. VUE SUR PARIS. 1.500.000 F. H. COGE S.A. 685-57-27.

SURESNES BELLE

récente 248 m2 sur 2 niveaux + sous-sol aménagé. Jardin, piscine. NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

NOGENT OS RESIDENCE S/ BOIS

5 Pces tout confort, balcon, parking 2 voit. Prix 570.000 F. 365-60-61.

LES ESSARTS-LE-ROI

(25 minutes gare Montparnasse) Très 102 m2 pte résid. bel. résid. bord. bois 350.000 F. Vis. Les Amazones, B, 6, rue Ét., dr/dr, sam. ap.-midi et sur rend.-vs 485-70-70.

NEUILLY

IMM. RECENT GD STANDING 5 P. confort living double + 3 chbres] + 2 bains, moquette, hall., S/VERDURE + PARKING SOUS-SOL

PRIX 920.000 F

Vendredi, samedi, 14 h à 18 h : 5, rue PAULINE-BORGNESE, ou Tél. 723-91-28

ST-GERMAIN

A 500 m du R.E.R. de anc. petit HOTEL PARTICUL. en TRIPLEX, dominant Paris. Authentic. poutres/son. 480.000 F. RHODES, Le Vésinet, 976-30-94.

Mº BERAULT

Bel immeuble 2 pièces cuis., wc, bains. A 50 m Bois de Vincennes. Prix 170.000 F. 566-02-85

BOULOGNE

près Mo REGENT 2 P., tt cft, 2e ét., SOLEIL sur VERDURE. Prix 275.000 F. 566-02-85

CHATOU

CADRE EXCEP. TIONNEL 18e R.E.R. Ds propriété appt à moderniser 105 m2 + grenier. 450.000 F. EXCLUSIVITE Agence BARTHEL - 976-06-88.

CHANTILLY CENTRE

Part. vend appt 3 p. tt confort. Immeuble réc., soleil, verdure, 70 m2. Tél. au : (4) 457-03-27 après 18 h. et samedi, dimanche.

SENLIS

Imm. neuf dans la ville, 6 p., 114 m2, gd standing. 230.000 F. de 14 heures à 19 heures. TEL. : (16-4) 453-19-64

SAINT-CLOUD

Dans imm récent tout confort 5e ét., 78 m2, séj. + 2 chbres, cuisine équipée + grand balcon et box. Prix : 425.000 F. SEGONDI S.A. 374-05-45.

BOULOGNE

construction 1960, 1er étage : entrée, séjour double, 2 chbres, tout confort, 80 m2 + loggia. Prix : 420 000 F. Tél. : 825-60-49.

Province

VENCE sous la lumière de la COTE D'AZUR LA RESIDENCE HENRI-MATISSE 9 km. de la mer, proche du cœur du village, au calme, route de Saint-Paul, 19 appartements, 2 ascenseurs, chauffage électrique intégré individuel, 2, 3 et 4 Pièces de très grand standing, piscine, larges terrasses avec loggia. — Livraison immédiate, appartement témoin, commercialisation. BERTEAU FONCIER, 180, avenue Emile-Hugues, 06140 VENCE. Téléphone : (93) 58-01-56.

LA PLAGNE

VILLAGE (73) Ski d'été imm. récent, plaire vend 4-5 P. en duplex meublé Regain, balc., 2 salle bains, 2 w.-c., cave, asc. Prix à débattre. 764-61-07.

appartem. achat

JEAN PEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement compt.

constructions neuves

LE CLOS DES VIGNES (78e) Résidence rive, pierre de taille massive, habitable immédiatem. 5 PCES 97,45 m2 + terrasse 24,96 m2 + cave. 5.000 F le m2. Visite sur R.-Vs, ou le samedi : 14 h. 30-17 h. 30. TREVAL. 277-62-23.

LES TERRASSES DE NEUILLY

petit imm de GD STANDING du STUDIO au 7 PIECES SUR JARDINS. Visite de notre appt décoré ts les jrs 10/12 h. et 14/18 h. 30 117, BD BINEAU ou renseignements : 624-39-49.

DUPLEX

2 pièces avec jardin. Renseignements sur place 52, RUE MADEMOISELLE. Ts les jours de 11 h. à 18 h. 30. CIME - 538-52-52.

bureaux

MADELEINE, pour association loi 1901, 2 bureaux indépendants. Téléph. 286-45-14, matin.

1 A 20 Bureaux tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT ST-LAZARE 293-45-55.

locations non meublées Offre

Paris

PRES BUTTE-MONTMARTRE STUDIO, cuisine équipée. Tél. s. de bains, w.-c., 1.133 F net. Téléph. : 227-33-51 et 2227-39-32.

MÉTRO PLACE-DES-FÊTES

Face sortie COMPANS Immeuble neuf jamais habité, — Gds studios + loggia.. 1.590 — 2 pièces, 71 m² ..... 1.880 — 3 pièces, 91 m² ..... 2.360 — 4 pièces, 108 m² ..... 2.750 Parkg ss-sol et provisions sur charges comptis. Visites lundi, mercredi, 12 h. à 19 heures, samedi, de 10 h. à 18 heures, PLACE DES FETES A côté magasin RADAR. H. LE CLAIR.

Région parisienne

VINCENNES. Gd standg, 4 p., 3 ténêtres s/bois, 2.825 F + ch. par Propriétaire - 328-18-46.

VILLIERS - 3, rue Saussure, studio, cuisine, refait neuf - 788 net. Ce jour 13 h.-17 h.

locations non meublées Demande

Paris

Part. à Part. ch. loc. 3-4 p. Paris, cuisine, w.-c., salle de bs, 1.500 F maxi. Ecr. Dr Jobin, 99, rue Cardinet, 75017 Paris.

Part. à P. ch. F3 min. 50 m², même sans confort, dans arrondissements 10e, 11e, 19e, 20e. Ecr. à 6.912, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COLLA BORATRICE JOURNAL cherche 2 ou 3 pièces, calme et clair, quartier place Italie. Loyer 1.200 F maxi, URGENT. Ecr. à 6.110, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etudia cherche pour CADRES villas, pavillons tres bani, Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

Studio meublé, téléphone, très ensoleillé, 6e étage, asc., serv., avec cuis., salle bains, quartier Etoile, 350 F mois. Pour visite téléphoner : 501-73-16.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa directian Beaux appts de standing, 4 p. et plus - 285-11-88.

URGENT. Rech. STUDIO ou DUPLEX, tt cft, lél., dans 7e, 5e, 6e, 16e, Boulogne côté 16e ou NEUILLY - Prix raisonnable. Ecr. à 6.916, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

immeubles

ORLANDO, FLORIDE U.S.A.

5 574 m2 immeuble de ville passe loué à J.-C. Penney Co. 1 500 000 ! Le parc d'attractions de Walt Disney n'est pas le seul attrait d'Orlando. Nous avons beaucoup de magnifiques placements à proposer. Courtiers bienvenus. FLETCHER & ASSOCIES, Inc. Agents Immobiliers, B. P. 59 ORLANDO, Floride 32802 USA (1-305-843-17901.

Europa, 54, r. d'Amsterdam (8e), ach. urgence immeuble occupé loi 1948, avec 1 appartem. libre, Paris ou banlieue. — 224-02-86.

13e Placement 1er ordre 2 P. bel imm., asc. calme, soleil, loué loi 48 - 764-12-35.

locaux commerciaux

TOULOUSE Ouverture Centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux sans pas-de-porte, magasin tous commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré. Ecr. Sté Windsor 4, place Occitane, TOULOUSE. Téléph. : (16-61) 21-18-20.

HAUTE-SAVOIE ANNECY cède murs magasin pour tout commerce 100 m2, emplac. privilégié, possib. extens. étage. NOVIS, 22, av. de Chambéry, 74000 ANNECY. T. (50) 51-25-40.

A LOUER

ANTONY Sur 4.061 m2 locaux neufs modernes et personnalisés. Entrepôt 1.867 m2 + bureaux 547 m2 (divisibles 2 lots). Disponibles fin année. Bail longue durée. S'adr. après heures repas. (34) 76-11-79.

SAINT-DENIS (93) PRES AUTOROUTE NORD Parlc. toue hangar et bureaux de 650m², sur terrain de 3.500m², possibilité 4.500m², ACCES GROS PORTEUR. Ecr. no 6.105, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Boutiques

VAL D'ISERE Ds pet. cure ccial sit. ds rés. gd stdg. Bout 40 m2 permet. créat. de commerce. Conv. à commerce de luxe (bijoux, antiq.). Tél. : 926-21-45 (Paris) ap. 19 h.

fonds de commerce

Vends cause santé GARAGE RENAULT 40 km Verdun - 45 km Metz Vigneulles-lès-Hattonchâtel. Tél. : 116-291 89-30-21.

NICE zone piétonne grand local idéal pour haute couture, restaurant, salon de thé. Prix : 500 000 F. Ecrire NAVAS, 06011 NICE, Cedex référence : 02860.

Droit au bail 138 m2, à visiter. VENDITTI, 21, bd Montmartre, métro Richelieu - Drouot, 2e.

SUD-OUEST Vends mure de pharmacie, 300 000 F, bon rapp. Ecr. BABOK, Sauveterre, 30150 Roquemaure ou (66) 89-24-12.

AUBERGE RESTAURANT

Charmant village 50 km. Paris, vds murs et fonds. T. 476-30-52.

locaux indust.

Par suite développement activité agro-alimentaire, ch. à céder première activité produits chimiques d'entretien. Travail à façon assuré pour clientèle leaders du marché. Extension possible puisque construction de 2 500 m2 s/ terrain de 2 ha. Mais. 10 p. avec parc, embran. SNCF. 30 km St-Malo. Ecr. nº 9 091, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

pavillons

St-Germain-lès-Corbeil (91), ds résid., pavil. 160 m2, 4 ch., 2 bs, séj., chem., cuis. équ., tél., gar. db., jard. 730 m2 : 490.000 F. Téléphone : 499-78-18, le soir.

VILLEMONBLE 3 min. gare, Part. vd pavillon 3 Pces, tt conft, s.-sol, garage, terrain 270, m2. - Téléphone : 738-16-42, après 19 h. et W.-E.

MASSY. Vend petit pavillon : 3 chbres, séj., cuis., S. de B., cft, chif, centr, Prix intéress. Téléphone : 930-12-80.

Epinay-sur-Orge, à 2 minutes de la gare, pavillon 5 Pièces, 600 m2 T.C.F. + local 30 m2 avec chambre froide. Prix 320.000 F. Téléphone : 909-38-05.

PARIS-19e Prox. mérc TELEGRAPHE part. vd résid. princip. 187 m2 VOIE PRIVEE 9 P. tt cft. gar., cour. 800.000 justifiés. 205-88-19.

terrains

Placement - Avenir - Vacances VAUCLUSE - SUD LUBERON : 40 km. Aix Avignon. Propr. vd 4 beaux terr. viabil. de 3.100 à 3.800 m2, ds pet. lotis. de classe (5 lots/2 ht. - Tél. : 966-47-52.

Part. vend TERRAIN à BATIR, Vexin, 50 km. Paris (5 km. de Meulan), 4.200 m2 environ, tiere boisé. T. : 467-10-90 aa 475-42-43.

maisons de campagne

AU PIED DU JURA 60 kilomètres Chalon-sur-Saône, ancien moulin en pierre, borde par canal et rivière à truites, 5 chambres, cuisine, S. de B., wc, double living 60 m2, avec dépendances, sur jardin 3.000 m2. Téléphone : (85) 74-81-39, M. MAZEL, Chardenoux, 71500 BRUAILLES.

Proximité Montfort-l'Amaury : belle maison 1962, parfait état, 2.500 m2 terrain, grand living, 3 chambres, bains, téléphone, chauffage central, 700.000 F. COURTOIS, Tél. : 261-80-02.

12 KM. CHATEL-GUYON Parc des Volcans, loue CHAUMIERE meublée au vide du 17e siècle, restaurée, 340 m2 habit. poss., 2 appts, terrain 1.500 m2, téléph., dépendances. Si loue à équipe chercheurs, conditions particulières. Téléphone : (42) 27-09-00.

villas

PROVENCE, dominant le Rhône, vds villa, tt cft, s/l ha terrain. Prix élevé justif. Ecr. BABOK, Sauveterre, 30150 Roquemaure, ou Téléphone : (66) 89-24-12.

Part. vend à Ville-d'Avray charmante maison, 380 m2 de jard. + living double, 4 chambres, S. de B. + dépend. : 850.000 F. Téléphone : 709-57-47.

LE PECQ domaine de villas résidentielles : cadre verdure, calme, VILLA ILE-DE-FRANCE 1966, récept. 40 m2 3 chbres, bns, tt confort, gar. Beau JARDIN de 650 M2. AGENCE de la TERRASSE, Le Vésinet, 976-85-90.

VERNEUIL-SUR-SEINE (78)

Maison 7 p., tt confit, 600 m² de terrain ds forêt lexposit. Sud), 300 m. de la gare de Verneuil, 30 minutes SAINT-LAZARE. Prix 580.000 F. Téléph. 971-92-54 ou 971-65-82.

fermettes

Près RAMBOUILLET FERMETTE 5 P. sur 1.200 m2. Px : 250.000 F. CREDIT 80 % T. 483-36-35.

propriétés

CORPS de FERME à aménager, 6 Pces. 3.8.000 m2, belles dép. Prix 120.000 F. — OAU. 48-61.

95-BEAUCHAMP. - Vends ville bourgeoise de style av. tourelles, tr. gd LUXE, 12 P., parfait état, sur 1.800 m2 PARC OECORE AVEC ILE. — Tél. : 482-47-96.

A vendre résidence secondaire, entièrement restaurée, aménagée et meublée. Maison ancienne avec jardin. Très belle situation. Forêt de Reno (Perche) 130 km. de Paris. 300.000 francs. Pour tous renseignements téléphoner : (16) 33-25-14-74.

70 KM. rég. MEAUX, médecin, pharmacien, gare, rivière : excellente maison, 6 Pces, cuis., 2 caves, chf central, jardin : 1.400.000 F. Téléphone : 808-25-52.

PONT-AUDEMER gentilhommière 18e siècle, vastes dépendances, maison gardiens, 4 hectares parc bordé par la Risle, étang poissonneux privé, parfait état. Téléphone : 567-22-88.

Limite ENGHIEN 1951, Propriété 180 m2 habitables + 90 m2 de communs : 860.000 F. SOGIOEC : 359-94-04.

Vd. libre. PROPR. RUSTIQUE, AUVERGNE. BURON aménagé, 6 chbres, tt cft, parc 2 ha, pour skieurs, écrivains, artistes, aimant le calme. V. ROUZET. Téléphone : (1861 68-86-96.

PARIS EST 50 km. dans charmant hameau. PROPR. RUSTIQUE, maison principale 6 Pces, terrasses, 3 chbres indépend. sauna, barbecue, dann. 5 pièces chaufftée, salle de jeux, 60 m2, garages, dépend., caves, OANS PARC 1 ha 32 bordé par ru. — Prix justifié. — Visite exclusivement sur rendez-vous Téléphone : 409-66-81.

FORET FONTAINEBLEAU 6 KM. MILLY-LA-FORET LE VAUDOUE, 50, r. des Templiers, Part. vd mais. et dép. sur jardins clos de murs, tout confort, excellent état, calme, verdure, soleil. Prix 320.000 F. Visite sur place sans prévenir.

AIN, 20 km. Mâcon, vd belle maison bressane de caractère, 9 Pces aménagées, gdes dép. pr atelier, tt neuf, cheminée, chauffage, 4.000 m2 terr, avec jardin. — Prix : 350.000 francs. Téléphone : (74) 37-11-68.

VESINET CALME VERDURE 2 MIN. R.E.R. récept 42 m2 + 4 chbres, très beau jardin, 1.350.000 F. Agence BARTNEL. 976-06-88.

Près Montfort-Amaury, Orbe FORET RAMBOUILLET s/ctéau, vue, cuis., séj. 60 m2 s/TERRASSE et LOGGIA, 3 ch., 2 bns, gar., Piscine. Ensemble luxueux. PARC CLOS DE 8.000 m2. Px justif. Matin ou ap. 20 h. 461-70-41.

60 km AUTOROute OUEST Site ravissant, calme Jolie Demeure Campagne. Récept. 60 m., 6 chbres, 1 ha merveilleux parc av. ss-bois. CHANTACO. 478-32-83, 478-33-24.

NORMANDIE Région DREC, CHAUMIERE sur 4.800 m² parc planté, séjaur, 3 chambres, 2 salles de bains, entièrement meublé, garage, tennis. Prix 600.000 F au total. M. THOREL : 16 (37) 32-72-06.

CORPS DE FERME

en équerre, hall, vaste salon, séj. en chapelle, 3ème monum., mezzanine, pout. app., 3 b. ch., cuis., bns, wc, chif. ci + magn. combles amén., jardin d'hiver, cave voûtée, dépend. 4.800 m2 parc clos complanté fruitiers, ornements, rég. boisé, vallon. Prix 475.000 avec 95.000 F cpt. ACB 25, rue Nationale, Beaumont-s.-O. 470-20-94 et 29-10

44 VENDONS PROPRIETE IMPECCABLE grand confort, 19 ha, 900.000 F.

LOUONS CHATEAU tt cft, 25.000 F. Tél. (40) 71-80-18 Celtique, 2, r. Cadeniers, Nantes

753 PROPRIETES

de la Fermette au Château Autour de Paris : 0 à 120 km SELECTION GRATUITE VENEZ, TEL, ou ECRIVEZ : par ordinateur. MAISON DE L'IMMOBILIER C.I.M.I. 27 BIS, AV. OE VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02

GISORS pr. Maison ANCIENNE tail petites tuiles. Séjour, cheminée, cuis., 1 ch., bains, grenier aménageable, jard. 500 m2, parfait état. Prix 250.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, faub. Cappeville, GISORS. Tél. 16 (32) 55-06-20.

manoirs

BRETAGNE

56 Manoir XIVe s., 1 km. mer, 6 Pièces à restaurer, 1 ha.

22 Manoir XVIIe s., vue mer, 6 Pièces à restaurer, 2 ha.

56 Manoir XVIIe siècle, classé, 8 Pièces à restaurer, bois, rivière, 10 ha.

56 Moulin XVIIe siècle, 10 km. mer, 10 Pièces, parfait état, étang, rivière, 3 ha.

ANJOU

53 Château historique XVIIe s., classé, 20 Pièces, très bon état, boiseries, dépendances, étang, jardin à la française, parc 10 ha. Possibilité ferme. Libre.

49 Fermette à restaurer, bois, prés, rivière, 7 ha 50.

VENDEE

85 Château XIXe siècle, 10 Pièces, bon état, dépendances, parc, étang, bois, 10 ha.

FORETS ET MANOIRS DR FRANCE 53340 CHEMERE-LE-ROI Téléphone : (43) 01-25-23.

Autor. Ouest, 50 min. de Paris, prox. golf, parc 1 ha, manoir, tuc. aménag., nombr. dép., plsc. chauf., imm. cheminée et vitrx d'époque. — Tél. : (32) 58-42-11.

domaines

Particulière achèterait sablière 12 à 22 hectares, dans un rayon de 100 kilomètres autour de Paris. — Téléphone : 766-50-78.

chasse-pêche

SEINE-ET-MARNE région Coulommiers 450 hectares plaines et forêts, tous gibiers, gros lâcher, action, demi-action, chasse en groupe, à la journée. Téléph. 254-30-08.

Immobilier (information)

Allo! **525.25.25** Information Logement

Je cherche un logement...

Oui, nous avons un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Nous vous conseillons gratuitement

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

Publivoyer

le "super catalogue" des annonces immobilières

chaque mois plus de 500 pages d'annonces

en vente chez votre marchand de journaux

automobiles

vente

– de 5 C.V.

ENAULT 4 GTL, 04-1978, prix .900 F. garantie 6 mois. Tel. 602-70-61. p. 392 et 926-79-88.

5 à 7 C.V.

PARTICULIER VEND OS 77 PALLAS toutes options, bon état, 58.000 km, sous Argus Téléph. 585-03-20.

Collaborat. Simca-Chrysler vend ORIZON G L S, 15 avril 1978. 500 km., bleu métallisé, toutes ptions, Tél. domicile, le soir : 4 - 84 - 74. Bureau : 965 - 40 - 00, poste 40-75.

DRD TAUNUS 75, 7 CV, excellt état, 10.500 F à débattre. Téléph. 285-50-80 (bureau).

A VENDRE Particulier vend V.W. PASSAT 1974, 7 CV, 4 portes, bleu métallisé, très bon état. Px 9.000 F. Téléph. 901-37-16.

Part. vd GS X 3 1975, blanche, vitr. teintées, phares L.P., autoradio, 8.000 F. Téléph. 378-35-98. Bureau 584-14-21, poste 300.

8 à 11 C.V.

504 GL ET TI 78 Ex TI, peu roulé, garanties. 69, r. Desnouettes. Tél. 533-69-45.

Part. vd B.M.W. 1502, ann. 76, 9 CV, excell. état. Px 19.000 F à débat. Tél. (4) 459-18-48, soir.

12 à 16 C.V.

Part. vd BMW 2002 72, première main, 96.000 km., excellent état. Prix 11.000 F. — Tél. 973-33-85.

Part. vd BMW 525, année 1976, 66.000 km., parfait état, gris métallisé. — Téléph. 522 - 02 - 03.

MERCEDES 240 D 1978, verte, faible kilométrage. MERCEDES 200 D 1978, blanche, faible kilométrage. Téléph. 677-81-01.

divers

BMW FRANCE 644-13-13, P. 24-77

VEND PLUSIEURS VEHICULES DE DIRECTION MODELE 733-i et 633 CSi. PARFAIT ETAT.

JAGUAR neuf et occasion WILSON-E LACOUR 116, R. DU P. WILSON, 92300 LEVALLOIS. TEL : 739.92.50

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
Tél. : 505.13.80
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

La mise en place des conseils départementaux

L'architecture du pauvre

La consultation des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement ne sera pas obligatoire avant le 1er janvier 1984, si le Parlement vote le projet de loi adopté par le conseil des ministres du mercredi 27 septembre.

Ce retard sans gravité si, d'autre part, le gouvernement avait dégagé des crédits suffisants pour la mise en place rapide de ces organismes chargés par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 de développer » l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement ».

La loi avait réservé une période de deux ans pour la mise en place des conseils dans chaque département et le Parlement avait décidé que, dès le 3 janvier 1979, les personnes qui désirent construire sans architecte seraient obligées de consulter le conseil pour recueillir un avis sur leur projet, sans pour autant être tenue de suivre cet avis.

Les conseils devaient aussi développer par d'autres moyens pédagogiques la culture architecturale des élus, des techniciens, des artisans et du public. Créés sous la forme d'associations réunissant des fonctionnaires, des praticiens et des usagers, les C.A.U.E. prennent la suite des divers organismes d'assistance architecturale qui existent depuis quelques années dans certains départements.

Depuis le vote de la loi, les lenteurs administratives et les complications politiques, les querelles d'interprétation entre l'ancien ministère de l'équipement et celui de la culture, le manque de crédits, enfin, ont ralenti la mise en place des C.A.U.E. Six départements seulement ont déjà créé leur association : Pyrénées-Atlantiques, Dordogne, Lozère, Cantal, Hautes-Pyrénées, Aube.

On estime à la direction de l'architecture que cinquante autres associations pourraient être créées d'ici à la fin de l'année, et les dernières avant mars prochain. Ce qui ne veut pas dire qu'elles seront en état de fonctionner.

Cinq millions de francs ont été consacrés aux conseils, en 1978, et le ministère de l'équipement a, de son côté, mis à leur disposition beaucoup de ses architectes-consultants. Mais, dans le projet de budget pour 1979, les crédits n'augmentent pas de manière notable. Et le gouvernement a l'intention de proposer au Parlement l'institution d'une taxe additionnelle à la taxe locale d'équipement qui permettrait de financer les conseils et dont le taux serait décidé par les conseils généraux.

L'attitude du gouvernement est apparemment logique. Le report de l'obligation de consulter les conseils est justifié dans l'exposé des motifs du projet de loi par le souci que de répondre à » une demande effective du milieu local. Si l'on veut que cette institution décentralisée et originale prenne un bon départ, il ne faut pas qu'une opération prématurée de consultation obligatoire du conseil vienne transformer une aide souhaitée par les habitants en une démarche administrative qui soit ressentie comme une nouvelle procédure de contrôle ». *Ces arguments avaient déjà été employés lors du débat, puisque l'obligation de consulter les conseils résulte d'un amendement parlementaire.*

Il est souhaitable que le public aille de lui-même à la rencontre des architectes. Les conseils doivent, comme le précise le projet de loi, « organiser un dialogue, faire partager le goût et la recherche de la qualité architecturale ». *Un échange libre de toute contrainte, une pédagogie souple sont préférables à la peur du gendarme. Sans doute. Mais comment les conseils d'architecture pourront-ils faire la preuve de leur utilité, si, d'autre part, l'Etat, initiateur de cette politique, ne leur donne pas les moyens d'exister. Le report de l'obligation n'est pas grave en soi. Le manque de crédits budgétaires est, en revanche, l'indice plus inquiétant d'un relâchement de la politique en faveur d'une meilleure qualité architecturale.*

MICHÈLE CHAMPENOIS.

M. JEAN-EUDES ROULLIER DIRECTEUR DE L'URBANISME

Sur proposition du ministre de l'environnement et du cadre de vie, M. Jean-Eudes Roullier, inspecteur des finances, a été nommé directeur de l'urbanisme et des paysages.

[Né le 20 février 1931, à Paris, M. Jean-Eudes Roullier est inspecteur des finances. Licencié en droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique, M. Roullier est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Conseiller technique au cabinet de plusieurs ministres de l'équipement, de 1967 à 1969, il était secrétaire général du groupe central des villes nouvelles.]

● *L'Agence pour la récupération des déchets à Angers.* — Dirigée par M. Michel Affholder, l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets est désormais définitivement installée à Angers, où son conseil d'administration s'est, pour la première fois, réuni mercredi 27 septembre. Etablissement public à caractère industriel et commercial, l'A.N.R.E.D., qui emploiera dès cette année une cinquantaine d'ingénieurs et de cadres, a pour triple mission de conseiller les collectivités locales et les entreprises dans le choix des modes de traitement des rejets, de favoriser la mise en œuvre de procédés d'élimination « *efficaces et protecteurs de l'environnement* », de promouvoir la récupération et la valorisation des déchets

TOURISME

Un centre national d'information sur les vacances sera créé à la fin de l'année

Quelque vingt-huit millions de Français — soit 52,5 % de la population — ont pris des vacances au cours de l'été qui vient de s'achever, ce qui représente environ sept cent dix millions de journées-vacances. Commentant ces chiffres devant la presse, mercredi 27 septembre, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, s'est montré satisfait d'un succès qui, « *après le tassement enregistré en 1977, marque la reprise de l'évolution de ces dernières années* ». En 1974, on avait estimé à 43,20 % la fraction de ceux de nos compatriotes ayant pris des congés d'été.

Après avoir indiqué que l'aide à la personne restait au nombre des grandes préoccupations de son ministère, mais que « *cette œuvre de longue haleine nécessite un délai d'au moins dix-huit mois* », temps nécessaire tant au montage technique et financier du système qu'à la première campagne d'épargne préalable des salariés, M. Soisson a annoncé que le centre d'information touristique, dont le principe avait été retenu par le gouvernement le 30 novembre 1977, sera créé d'ici à la fin de cette année. Son objet sera de mieux informer les Français sur les possibilités de vacances — en France — en travaillant en étroite liaison avec les régions, les départements, les maisons de province, les offices de tourisme, les syndicats d'initiative, et les professionnels.

M. J.-P. Soisson a rappelé que le budget du tourisme (*le Monde* du 16 septembre) progressera de plus de 15 % en 1979 et traduira « *des choix politiques* », dégageant deux priorités : présence touristique de la France à l'étranger renforcée ; accroissement des efforts en faveur du tourisme social, à caractère familial, en particulier par la mise en valeur touristique de l'espace rural.

Enfin, M. Soisson a annoncé la création, approuvée par le dernier conseil des ministres, d'une direction unique du tourisme, confiée à M. Alain Serieyx. Elle comprendra trois sous-directions : des professions et du tourisme social ; de la promotion touristique en France et à l'étranger ; des études et recherches.

« *S'il appartient*, a précisé M. J.-P. Soisson, *à la nouvelle direction de donner une impulsion unique, je continue d'exercer mon autorité sur les trois services d'études et d'aménagement touristique de l'espace rural, du littoral et de la montagne.* » Rattachés à la nouvelle direction de l'urbanisme et des paysages, ces trois services restent en effet à la disposition du directeur du tourisme.

[Né le 27 décembre 1934, M. Alain Serieyx, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, était directeur du plan, des études et des finances d'Aéroport de Paris depuis 1975, et avait fait auparavant partie de plusieurs cabinets ministériels, notamment auprès de M. Chirac lorsque celui-ci était ministre chargé des relations avec le Parlement (1971-1972), de M. Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture (1972-1973), de M. Achille Fould, secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées (1973-1974), de M. P. Lelong, secrétaire d'Etat aux P.T.T. (1974-1975).]

TRANSPORTS

LES PILOTES DE SOIXANTE-SIX PAYS ONT RÉCLAMÉ UN RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LA PIRATERIE

La protection des passagers et des équipages contre la piraterie aérienne a été le thème central d'une réunion de trois jours organisée par la Fédération internationale des pilotes de ligne (IFALPA) à Versailles. M. Tom Ashwood, président du groupe de sécurité de l'IFALPA et M. Max Venet, président de la commission de sécurité des vols au sein du même organisme en ont rendu compte, mercredi 27 septembre, au cours d'une conférence de presse.

Les pilotes ont à Versailles fait le point sur les dernières techniques, aussi bien préventives — détection des armes et des pirates — que « réactives » en cas d'échec de celles-ci. Ils ont rejeté l'argument du coût de ces mesures de sécurité. Celui-ci, ont-ils estimé, « *doit faire partie des coûts généraux des transports aériens, au même titre que le carburant ou les taxes d'aéroports* ».

L'IFALPA qui groupe cinquante-sept mille pilotes de soixante-six nations, s'est félicitée de voir que ses interventions nombreuses auprès des gouvernements ont enfin porté leurs fruits. Les pilotes ont rappelé l'accord conclu, en juillet à Bonn, par sept pays occidentaux dont la France et auxquels les pays scandinaves ont l'intention de se joindre prochainement.

Les pilotes ont réaffirmé leurs positions en cas de détournement : les autorités locales doivent établir les contacts les plus étroits possibles avec le commandant de bord. L'opération de force ne doit être que l'ultime recours et, surtout, elle ne doit être menée qu'avec des unités spécialement entraînées, comme il en existe en Israël et en Allemagne de l'Ouest.

Les pilotes ont également considéré que le standard minimum de sécurité contre le terrorisme était la fouille de tous les passagers sans exception. « *Malheureusement, dans de nombreux pays, dont la France, cette norme est loin d'être respectée* », a déclaré M. Max Venet.

UN CONCORDE DOIT ÊTRE RETIRÉ DU SERVICE

Un des quatre Concorde d'Air France, le dernier qui lui ait été livré, a dû être retiré du service le 17 septembre, après qu'une avarie eut été constatée sur l'un des moteurs. Les « services » techniques constatèrent la défectuosité d'une des entrées d'air chaud qui avait endommagé une aile de l'appareil au moment où celui-ci s'apprêtait à décoller pour un nouveau vol. Il s'agit, précise-t-on à la compagnie, d'une avarie sans gravité, qui, à aucun moment, n'a mis en cause la sécurité des passagers.

Réparation navale

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ DU GROUPE TERRIN EST MISE EN GÉRANCE LIBRE

Le tribunal de commerce de Marseille a rendu mercredi 27 septembre sa décision concernant la situation des établissements Oliva, filiale de la SAM, du groupe Terrin. Il a autorisé l'administrateur provisoire et les syndics à conclure un contrat de gérance pour cette firme avec les chantiers navals de La Ciotat. Mais, selon le syndicat C.G.T. de la réparation navale, cette reprise en gérance libre n'intéresse que cinquante-quatre salariés. Les soixante-dix autres membres du personnel seraient licenciés.

D'autre part, face « à l'aggravation rapide qui frappe les industries de la construction et réparation navales et qui au-delà de Terrin et de La Ciotat menace actuellement l'avenir de l'ensemble des chantiers français », les fédérations de la métallurgie C.G.T.-C.F.D.T., qui se sont rencontrées mercredi 27 septembre, ont décidé de renforcer leurs démarches communes et de prendre de nouvelles initiatives.

Les deux syndicats ont décidé d'organiser un grand rassemblement national à Paris le vendredi 20 octobre.

LA R.A.T.P. MET EN SERVICE DE NOUVEAUX TRAINS SUR LA LIGNE SAINT-DENIS - CHATILLON-MONTROUGE

De nouveaux trains circulent à partir de ce mercredi 27 septembre, sur la ligne n° 13 (Saint-Denis-Basilique-Châtillon-Montrouge).

Le nouveau matériel blanc et bleu mis en service par la R.A.T.P. et baptisé « MF 77 » répond à plusieurs objectifs : il est adapté à l'évolution du réseau du métro qui s'étend en banlieue, puisque sa vitesse peut atteindre 100 km-h. (70 km-h. avec l'ancien matériel). Il offre d'autre part un réel confort aux usagers : léger, puisque construit en aluminium, il est plus large que le train traditionnel (2,46 mètres au lieu de 2,40 mètres), ce qui permet aux voyageurs debout d'être plus à l'aise. En outre, les banquettes ont été remplacées par des sièges individuels (cinquante-deux places assises par voiture, soit quatre sièges de plus, mais six strapontins de moins), les strapontins par des sièges à dossier. Des coins-salons sont aménagés dans les voitures. La ventilation et l'éclairage ont fait l'objet de recherches particulières et un interphone d'alarme permet aux voyageurs d'appeler en cas de nécessité le chef de train. Le nombre de portes est ramené de quatre sur l'ancien matériel à trois, mais les ouvertures du « MF 77 » sont plus larges (1,57 mètre au lieu de 1,38 mètre).

Mille voitures de ce type ont été commandées par la Régie ; elles seront livrées d'ici à 1981 et équiperont, outre la ligne 13, les lignes 7 (porte de la Villette-Mairie d'Ivry) et 8 (Balard-Créteil). La modernisation du matériel ancien (il existe encore huit cent cinquante voitures sur les trois mille cinq cents en service, qui datent d'avant la dernière guerre) se poursuit à la R.A.T.P. Elle sera achevée en 1982.

M. C. R.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Au Salon de la création d'entreprises

Une société en progrès se mobilise auprès de ses membres les plus dynamiques

déclare M. Jacques Barrot

De notre correspondant

Le Puy. — En sensible progrès sur celui de l'an dernier, le deuxième Salon national de la création d'entreprises a réuni au Puy plus de mille deux cents participants. Organisée par la DATAR, la région Auvergne, le ministère de l'industrie et celui du commerce et de l'artisanat, cette manifestation a suscité un vif engouement chez les créateurs d'entreprises qui seront encouragés par de nombreux prix. Sur neuf cents candidatures, trois cents se concrétisèrent par un dépôt de dossier, deux cent cinquante-quatre furent présélectionnées, pour aboutir à la sélection finale de cinquante et un projets.

Dans son discours, M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, soulignant que la création d'entreprises est à la fois une priorité de l'action gouvernementale et un levier pour l'aménagement du territoire, a précisé : « *Les cinquante et une entreprises représentées ici venant de trente-neuf départements et de dix-sept régions économiques, doivent, au terme de trois ans, créer trois mille cent soixante emplois et investir 63,7 millions de francs, soit environ 47 000 francs par emploi.* » M. Chadeau a énuméré, bien sûr, toutes les formes d'incitation et d'aide à la création d'emplois accordées par l'Etat et a défini les orientations qu'il entendait donner à la DATAR pour qu'elles atteignent leur pleine efficacité en liaison avec tous les concours techniques apportés par divers organismes économiques.

Le président du conseil régional d'Auvergne, M. Maurice Pourchon (P.S.), a affirmé l'intérêt de cette assemblée pour les créations d'emplois, tout en déclarant ne pouvoir oublier que l'Auvergne, et la région du Puy en particulier, était frappée par des licenciements collectifs et qu'il convenait d'abord de sauvegarder les entreprises parfaitement viables.

Pour M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, « *une société en progrès se mobilise autour des plus dynamiques de ses membres, ceux qui trouvent des idées nouvelles, ceux qui créent et développent des entreprises. Elle connaît trop le prix de l'initiative et du risque pour les négliger ou les maltraiter. La société française se trouve aujourd'hui à un tournant. Elle possède les moyens de se placer du côté des forts. Elle peut faire. Les créations d'entreprises exigent un changement profond de mentalité au niveau du système éducatif, de l'administration, des banques et des organismes professionnels* ».

M. Barrot a ensuite annoncé un renforcement de l'action des chambres de commerce et des métiers par la mise en place de « guichets uniques » pour l'ensemble des formalités relatives à la création d'une entreprise commerciale ou artisanale. En outre, la masse totale des crédits distribués par les banques populaires aux artisans s'accroîtra de 40 %. A propos plus spécifiquement du Massif central, les primes de développement artisanal distribuées en 1977 et dans les quatre premiers mois de 1978 devraient permettre de créer près de sept cents emplois.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. qui ont protesté contre l'organisation de ce « Salon-illusion : pour la création d'emplois, on de leur côté réalisé des stands d'une nature particulière pour informer le public sur les licenciements en Haute-Loire et ont organisé en fin de journée, mercredi, une manifestation qui s'est déroulée sans incident.

FRANÇOIS MORISON.

● *Une nouvelle usine (250 emplois) dans l'Allier.* — La société Wavin, spécialisée dans la transformation de matières plastiques pour l'industrie du bâtiment et des travaux publics, vient d'acquérir un terrain dans la zone industrielle de Varennes-sur-Allier (Allier). L'exécution du programme d'investissement devrait permettre le démarrage de la production au cours du premier semestre 1979. L'usine qui sera construite devrait employer environ 250 personnes en 1981.

CIRCULATION

Aucun texte ne limite la cylindrée des motos autorisées à rouler au Japon

Au terme de l'enquête qu'elle a menée à la suite des déclarations de M. Christian Gérondeau, secrétaire général du comité interministériel pour la sécurité routière, portant sur la réglementation japonaise en matière de circulation des motos (*le Monde* du 19 septembre), l'association Pratique - Sécurité - Moto (P.S.M.) indique que « *si l'infrastructure du réseau japonais ne favorise pas la conduite des motos supérieures à 750 cm3, par ailleurs il n'existe aucun texte législatif interdisant à ces mêmes motos de circuler, contrairement à ce qui a été dit ou écrit* ».

Le bureau parisien de la JAMA (Japan Automobiles Manufacturers Association) nous a précisé pour sa part que si les constructeurs japonais ne mettaient pas en vente sur le marché nippon les machines d'une cylindrée excédant 750 cm3, ce *gentlemen agreement* entre industriels était sans rapport avec les textes régissant actuellement la circulation des motos.

A cet égard on notera que la firme allemande B.M.W.-a.g. a exporté vers le Japon, durant son dernier exercice, pas moins de 254 motocyclettes de 1 000 cm3, dont 170 modèles 100 RS, machines livrées avec un carénage autorisant des vitesses très élevées.

POINT DE VUE

Motophobie et gérontocratie

par RAYMOND DOHET (*)

La liberté fait peur, le plaisir est suspect. L'attaque injustifiée de « Monsieur sécurité », qui tente, au moyen de chiffres discutables, de créer un mouvement d'opinion contre les grosses motos, va peut-être réussir. Elle se fonde sur des sentiments inavouables, mais les cache soigneusement derrière l'inattaquable impératif de la sécurité.

Qui oserait admettre la mort brutale d'un garçon ou d'une fille de vingt ans ? Lorsque c'est un avion, un bateau ou une voiture, qui cause cette sorte de drame, il ne vient à l'esprit de personne de condamner l'objet. Pourquoi en va-t-il autrement quand c'est de moto qu'il s'agit ?

Parce que, même si elle est, avant tout, pour ceux qui l'utilisent un moyen de transport, la moto est également source d'un plaisir et d'une liberté évidents, dénrées qui tendent à devenir rares de nos jours. Il en résulte chez beaucoup une jalousie qui les amène à juger intolérable le spectacle de ceux qui, généralement jeunes, se rient des embouteillages, remontent, goguenards ou superbes, les files à l'arrêt et enchaînent avec volupté les courbes en montagne, quand tous ceux qui roulent en voiture sont aux prises avec le nausée, derrière un diesel fumant qu'il va falloir essayer de doubler...

Bien entendu, ce n'est pas pour leur faire plaisir, les venger en quelque sorte, que « Monsieur sécurité » se propose de faire interdir les « *gros cubes* ». C'est vraisemblablement pour des raisons objectives, économiquement chiffrables, peut-être aussi au nom d'un protectionnisme que M. Raymond Barre a déclaré périmé, mais que certains, en France, trouveraient fort commode.

Il n'empêche que l'on compte bien sur tous ceux qui n'admettent pas la différence, qu'elle soit de style, de race ou de comportements. Et ils sont légion, car comme le dit Brassens : « *Non, les braves gens n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux...* »

Attention ! On commence comme cela et on se retrouve embarqué dans de bien tristes aventures. Aurions-nous peur de la liberté, du plaisir, de la jeunesse ? Sommes-nous mûrs pour la gérontocratie ?

(*) Conseiller de Paris, maire adjoint chargé de la jeunesse et des sports (R. P. R.).

صكناً من الاصل

UNE NOUVELLE FORME DE COMMERCE

Les « bébés-requins » apparaissent dans la région parisienne

Les « bébés-requins » sortent du vivier expérimental où ils se développaient depuis trois ans, grâce eux soins de « pisciculteurs » spécialisés. Les « bébés-requins », ce sont des magasins de moyenne surface (de 300 à 600 mètres carrés) vendant à prix « cassés » un assortiment réduit (cinq cents articles, au lieu de trois mille dans un supermarché), limité à l'épicerie, les boissons, les produits d'entretien, l'hygiène, la parfumerie. Situés au cœur des villes, dans les rues commerçantes, à proximité de commerces de produits frais (viande, crémerie, fruits et légumes), ils pratiquent des prix comparables à ceux des hypermarchés, ces usines à vendre installées en rase campagne, c'est-à-dire légèrement inférieurs à ceux des supermarchés.

L'enseigne de ces magasins d'un nouveau type — il y en a sept et bientôt huit à Paris et dans la région parisienne — est « E.D., épicier discount », de couleur corail sur fond bleu ciel. Carrefour, qui inventa il y a quinze ans l'hypermarché à la française, possède 45 % du capital de la société Erteco, qui les exploite, aux côtés du groupe Radar (45 %) et de M. Simon Bertaud (10 %), initiateur de la formule. Agé de trente-huit ans, il ouvrit, après dix ans de gérance, de succursales dans l'est de la France, avec l'appui de Radar (Erteco était alors filiale 50/50), six magasins de ce type à l'enseigne « Archibas » qui réalisent, en 1978, un chiffre d'affaires d'environ 40 millions de francs. En s'y intéressant (le capital d'Erteco s'est élevé de 400 000 F à 2 millions), Carrefour donne un dynamisme nouveau à l'expérience : on passe du prototype à la grande série.

Car c'est bien d'un mode nouveau de distribution en France qu'il s'agit. Les premiers « bébés-requins » sont nés en Allemagne. Il y a une dizaine d'années (Aldi exploite mille deux cents magasins et s'est installé en 1977 aux Etats-Unis), et ont pénétré en Suisse, avec Danner (1), et en Grande-Bretagne, avec Kwik Save et Shopper's Paradise.

Ces nouveaux magasins, qui ont pour principal handicap d'avoir à trouver des emplacements toujours très convoités dans les rues commerçantes, font principalement concurrence aux supermarchés et aux petits commerçants spécialisés, les uns et les autres conservant l'atout de la multiplicité des marques offertes aux consommateurs. Au demeurant, la confédération générale des P.M.E. et le Cidunati protestant, dans des communiqués, contre la menace que constitue l'envahissement éventuel du territoire des « petits » — les centres villes — par les « grands » du commerce.

L'intérêt porté par deux des géants de la distribution (2) à cette formule tient évidemment à la difficulté d'obtenir des permis d'ouverture pour des magasins de grande surface, mais il est aussi significatif d'un dynamisme commercial. Pour Carrefour, c'est le moyen de pénétrer dans le cœur des villes, à l'heure où les hypermarchés s'essoufflent. Pour Radar, qui semble se créer à lui-même une concurrence dommageable, c'est le moyen d'être présent dans une nouvelle forme de distribution qui aurait tôt ou tard fait son apparition, et d'en recueillir le bénéfice, au lieu d'en subir uniquement le contre-coup. De plus les magasins ED commercialiseront, à côté des produits de marques nationales, les « produits libres » de Carrefour, et les produits Radar : les « bébés-requins » ont de l'appétit.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) *Le Monde* du 29 août 1972.
(2) Carrefour : une soixantaine d'hypermarchés en France et à l'étranger et 8,4 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1977 ; Radar : groupe de douze sociétés succursalistes exploitant 2 035 magasins, dont 17 hypermarchés et 167 supermarchés, soit, en 1977, un chiffre d'affaires de 5,9 milliards de francs.

AFFAIRES

I.B.M. va annoncer de nouvelles et importantes baisses de prix

Les projets de scission du groupe restent à l'ordre du jour

International Business Machine (I.B.M.) devrait annoncer, dans les prochains jours, d'importantes baisses de prix sur ses produits. Ces baisses iraient de moins 8 %, sur les ordinateurs de la série 303 X, à moins 20 % pour les matériels périphériques. Cette nouvelle offensive sur les prix du numéro 1 mondial de l'informatique servira de prélude à une vaste réforme de ses structures et à la sortie, en 1979, de nouveaux modèles. Face aux fabricants de matériels compatibles, aux ambitieux groupes japonais, aux constructeurs traditionnels, I.B.M. passe à la contre-offensive (*le Monde* du 25 mai).

Après les baisses de prix, la seconde opération d'envergure vise à la réforme des structures d'I.B.M., dont l'étude a été reprise. Envisagée il y a quatre ans, l'idée d'une scission des activités du groupe en deux entités avait été abandonnée en raison de son coût. Cette fois, il semble que le principe soit acquis, les modalités pratiques restant encore à définir.

Actuellement, la holding I.B.M. Corp., cotée en Bourse, contrôle trois grands ensembles géographiques : Etats-Unis, E.M.E.A. (Europe, Moyen Orient, Afrique), A.F.E. (Amérique, Asie du Sud-Est). Aux Etats-Unis, qui représentent la moitié du chiffre d'affaires d'I.B.M., il existe de multiples divisions opérationnelles, notamment une division « *ordinateurs* », qui a la charge de la production et de la vente des moyennes et grandes machines, et une division pour les systèmes de grande diffusion (matériels de bureau, petits ordinateurs). On retrouve dans les filiales étrangères — chez I.B.M.-France par exemple, — ces mêmes divisions. Il y a quelque temps, les activités « systèmes de grande diffusion » des vingt et une principales filiales étrangères d'I.B.M. (quinze dépendant de E.M.E.A. et six d'A.F.E.) ont été regroupées, non pas juridiquement, mais sur un plan opérationnel, au sein de ce qu'on a baptisé « *General Business Group International* » (G.B.G.I.).

Le projet actuellement étudié, et qui a toutes les chances d'être adopté, vise à « filialiser » ce groupe. Ainsi, dans les vingt et un pays concernés, il y aurait deux sociétés I.B.M., l'une regroupant toutes les activités présentes, notamment la division « ordinateurs », l'autre, qui devra se doter de ses propres services administratifs et de ses locaux, régnera sur les systèmes de grande diffusion (machines de bureau Série 1, série I.B.M. 32). Une inconnue subsiste, le groupe procédera-t-il à la même séparation juridique aux Etats-Unis ?

Pourquoi une telle opération ? L'argument selon lequel une scission des activités d'I.B.M. lui épargnerait les accusations de monopole ne tient pas. I.B.M. Corp. conserve toute sa puissance, et plus que jamais, les centres de décision se tronveront aux Etats-Unis. En fait, il faut voir dans la scission le moyen pour le groupe de gagner à terme plus d'argent. On espère qu'une « *saine émulation* » s'instaurera dans les vingt et un pays concernés (voire aux Etats-Unis, si la même séparation y est effectuée), entre I.B.M. 1 et I.B.M. 2.

Pour le moment, les produits des divisions ordinateurs et systèmes de grande diffusion ne se recoupent que sur une petite frange. Mais, dans un avenir proche, la concurrence sera plus intense, la mise en place des nouvelles structures d'I.B.M. s'accompagnant de l'annonce de nouveaux matériels, aux performances similaires dans les deux branches. La filiale systèmes de grande diffusion aura à son catalogue de nouveaux et puissants mini-ordinateurs. La division ordinateurs, elle, se verrait dotée de nouvelles séries. La sortie de la série E, déjà retardée deux fois, serait finalement annoncée au début de 1979. Le plus petit des trois modèles aurait les mêmes performances que l'actuel ordinateur 138, mais il serait trois fois moins cher. La série H constituerait le haut de gamme, et l'annonce de sa sortie interviendrait à la fin de 1979. Compatible avec les modèles précédents, elle aurait une puissance nettement supérieure à celle du plus grand modèle I.B.M. actuel (3033). Elle utiliserait les nouvelles technologies de micro-codage incorporant une partie de logiciel à l'intérieur même des circuits imprimés de l'ordinateur. Enfin, I.B.M. annoncerait un nouveau terminal lourd baptisé Orbite.

I.B.M. a, semble-t-il, décidé d'accélérer le rythme de ses innovations techniques. Ses nouvelles gammes de matériels sortiraient désormais tous les deux ou trois ans, au lieu de tous les quatre ou cinq ans. Le but de cet effort est bien évidemment d'obtenir chez les utilisateurs une plus grande vitesse de rotation des matériels...

J.-M. QUATREPOINT.

TROIS CENTS FIRMES ASSURENT LES TROIS QUARTS DES EXPORTATIONS FRANÇAISES

Plus de deux mille entreprises françaises — deux mille quatre-vingt-cinq — ont, en 1977, réalisé à l'exportation un chiffre d'affaires d'au moins 10 millions de francs. Ces firmes — dont la liste est publiée par le M.O.C.I. (« Moniteur du commerce international ») ont représenté l'essentiel des ventes françaises à l'étranger : 77,6 % pour un montant global de 230,7 milliards de francs.

En moyenne, sur l'ensemble des entreprises, l'exportation représente 27 % du chiffre d'affaires hors taxes. Le secteur des matériels de transport occupe la première place (20 % du total), suivi par les produits agro-alimentaires (11 %) et la construction de machines (10 %). Trente-neuf groupes industriels exportent pour au moins un milliard de francs, les cinq premiers étant P.S.A. Peugeot-Citroën (16,7 milliards de francs), Renault (14,5 milliards), la C.G.E. (9,5), Rhône-Poulenc (7,1), et Péchiney-Ugine-Kuhlmann (7,1).

Malgré le nombre croissant de petites et moyennes entreprises, les trois quarts des exportations sont le fait de trois cents firmes à peine. Par rapport au total, les ventes françaises de biens et services, la moitié est à l'actif des cent cinquante premiers « leaders » cité par le M.O.C.I.

ÉTRANGER

SENSIBLE DIMINUTION DU DÉFICIT COMMERCIAL AMÉRICAIN EN AOUT

Washington (*A.F.P.*). — Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis a sensiblement diminué en août, s'établissant à 1,82 milliard de dollar contre 2,99 en juillet et 2,42 en août 1977. Les exportations ont progressé de 5,7 % en août, atteignant un record de 12,47 milliards de dollars. Les importations ont, en revanche, diminué de 4,7 %, pour se situer à 14,09 milliards de dollars. Les achats de pétrole ont toutefois augmenté de 6,7 %, pour s'élever à 3,35 milliards de dollars, alors qu'ils avaient diminué en juillet.

En dépit du résultat d'août, le meilleur après celui de juin (— 1,6 milliard de dollars), le déficit commercial américain, pour 1978, devrait être encore supérieur au chiffre record de 26,5 milliards de dollars enregistré en 1977. Pour les huit premiers mois de cette année, il s'élève déjà à 20,93 milliards de dollars contre 16,02 de janvier à août 1977.

Ce déficit d'août a été le vingt-septième déficit mensuel consécutif aux Etats-Unis. Sur la base CAF (assurance et fret compris), il s'élèverait à 2,56 milliards de dollars.

PRIX

La hausse a été de 0,6 % en août

L'indice des prix de détail calculé par l'INSEE a augmenté de 0,6 % en août par rapport à juillet, passant de 201,3 à 202,5 (base 100 en 1970). Il faut remonter au tout début de l'année pour trouver une hausse comparable (0,5 % en janvier, 0,7 % en février), car, après les élections législatives, le rythme des hausses s'était nettement accéléré : 0,9 % en mars, 1,1 % en avril, 0,8 % en juin, 1,2 % en juillet.

En un an (août 1978 comparé à août 1977), la montée des prix a été de 9,4 %. Ce sont les prix de l'alimentation qui ont le plus augmenté en août, avec 0,9 % (7,3 % en un an). La hausse a été de 0,4 % pour les produits manufacturés (0,9 % par rapport à août) et de 0,6 % pour les services (10,7 %).

Le résultat d'août ne doit pas faire illusion. Durant ce mois, nombre de boutiques et de magasins sont fermés à cause des vacances d'été. Les enquêteurs de l'INSEE, quand ils trouvent porte close lieurs relevés de prix sont effectués sur les mêmes produits et dans les mêmes magasins), n'inscrivent rien sur leurs tablettes, ce qui, statistiquement, équivaut à une stabilité des prix, évidemment problématique. En septembre, quand les mêmes enquêteurs repassent dans les magasins et boutiques qui viennent de rouvrir, ils relèvent des prix, qui traduisent, en fait, une hausse de deux mois (juillet à septembre).

Ainsi presque tous les ans les résultats d'août sous-estiment la réalité, alors que ceux de septembre la surestiment. En 1977, par exemple, juin et juillet, septembre et octobre étaient sur une pente de 0,8 à 0,9 % par mois, alors qu'en août l'indice n'avait augmenté que de 0,5 %.

Il y a donc tout lieu de penser que le résultat de septembre — il sera connu fin octobre — sera mauvais. Peut-être même très mauvais, dans la mesure où la libération des prix industriels, complètement achevée en août, a dû jouer à plein pour la première fois en septembre. Dans la mesure aussi où, selon une rapide enquête que nous avons effectuée dans le commerce, différents prix semblent avoir été sensiblement relevés, notamment eur l'alimentation et l'habillement.

FISCALITÉ

Les ministres sont-ils des privilégiés ?

M. Barre et les membres du gouvernement sont-ils des *supermen* du privilège fiscal comme l'assure *le Canard enchaîné* ?

Les revenus d'un ministre ou d'un secrétaire d'Etat ont une composition mixte. Ils sont constitués par leur traitement, auquel s'ajoutent une indemnité de résidence et, éventuellement, un supplément familial. Cette partie de leur revenu est soumise au droit commun fiscal ; comme tous les salariés, secrétaire d'Etat, ministres et premier ministre ont droit aux abattements de 10 % et de 20 %.

L'autre partie de leurs revenus est constituée par ce qu'il est convenu d'appeler une « *indemnité représentative de frais* », qui atteint, pour le premier ministre, 40 % de la partie du revenu soumis au droit commun (traitement + indemnité de résidence + supplément familial). Cette indemnité est moins importante pour les ministres (20 %) et les secrétaires d'Etat (10 %). Pour tous, elle est totalement exonérée d'impôts.

Cette indemnité représentative que brocarde *le Canard enchaîné* a été créée par deux décrets — jamais publiés, ce qui est choquant, — l'un en date de 1944, l'autre de 1958, c'est-à-dire chaque fois sous l'autorité du général de Gaulle. Ces textes, qui relèvent de la fonction publique, n'ont aucun contenu fiscal. L'exonération d'impôts qui leur est attachée n'est pas le « fait du prince », comme l'avance *le Canard enchaîné*, mais de l'article 81 du code général des impôts, qui précise que sont « *affranchies de l'impôt les allocations spéciales destinées à couvrir les frais inhérents à la fonction ou à l'emploi effectivement utilisées conformément à leur objet* ». Cet article, qui date du 23 décembre 1946, ne s'applique d'ailleurs pas aux dirigeants d'entreprise.

La question se pose de savoir, d'une part, si cette « *indemnité représentative* » est justifiée ; d'autre part, si elle ne fait pas — partiellement au moins — double emploi avec l'indemnité de résidence ou l'abattement de 10 % pour frais professionnels.

A l'origine, c'est-à-dire à la libération, l'indemnité représentative a été créée pour couvrir un certain nombre de frais que le salaire d'un ministre — aligné sur le traitement des hauts fonctionnaires — ne permettait pas de couvrir. Cette indemnité est forfaitaire. Il est juste de souligner que le traitement d'un directeur général d'entreprise privée est la plupart du temps beaucoup plus élevé que celui d'un ministre. Au jeu des devinettes, bien peu de Français donneraient la bonne réponse : au 1er juin dernier, le traitement d'un secrétaire d'Etat était de 19 708 francs, celui d'un ministre de 21 548 francs, indemnités comprises... Côté secteur privé — ou secteur public concurrentiel, — les salaires mensuels dépassent parfois allégrement 35 000 francs par mois.

Les charges inhérentes à la fonction

M. Fourcade, par exemple, quand il était passé du C.I.C. (Crédit industriel et commercial) à la Rue de Rivoli, en mai 1974, en avait fait l'expérience. Il avait raconté avec humour à quelques journalistes ayant choisi le paiement mensuel de l'impôt, celui-ci qui était calculé sur les rémunérations touchées deux années auparavant (alors qu'il était directeur général du C.I.C.) devait être acquitté avec son traitement de ministre, ce qui n'allait pas sans lui causer quelques problèmes de trésorerie...

L'indemnité représentative fait-elle double emploi avec l'indemnité de résidence ? Non, car à l'origine, c'est-à-dire en 1946, il s'agissait de tenir compte du fait que le coût de la vie n'était pas le même dans toute la France, le pays étant d'ailleurs divisé en dix zones. Ce quadrillage a maintenant presque disparu (1) et, avec lui ce qui justifiait l'indemnité. Les fonctionnaires et les ministres en réclament la suppression — ou plutôt l'intégration pure et simple à leur traitement — avec d'autant plus d'insistance que le calcul de leur retraite ne tient pas compte de cette indemnité.

Quant à savoir si l'abattement de 10 % pour frais professionnels fait double emploi avec l'exonération fiscale attachée à l'indemnité représentative, on peut répondre qu'à l'origine l'intention du législateur avait bien été de décharger les salariés (avec les 10 % d'abattement des frais qui leur incombent tous par leur statut (transport, documentation, vêtements, nourriture sur place). L'indemnité, quant à elle, tient compte des charges inhérentes à la fonction de ministre qui est, par définition, « de représentation »...

AL. V.

(1) Il existe encore trois zones dans lesquelles l'indemnité de résidence représente respectivement 9,5 %, 7,5 %, 6,5 % du traitement brut.

Une lettre de M. André Giraud, ministre de l'industrie sur la restructuration de la sidérurgie

M. André Giraud, ministre de l'industrie nous écrit :

Il n'est pas surprenant que le problème de la sidérurgie, par sa dimension et sa difficulté, fasse l'objet d'un débat national. Les commentaires publiés récemment dans votre journal me donnent l'occasion d'y contribuer en clarifiant quelques points.

M. Mathieu m'a trouvé « *embarrassé* » (1) pour expliquer aux journalistes du Club de la presse « *la signification de la restructuration de la sidérurgie française que vient de décider le gouvernement* ». L'affaire mérite que j'y revienne. Je rappellerai donc que dès qu'il a évoqué le dossier, sous la présidence du premier ministre et naturellement avec l'accord du président de la République, le gouvernement a récusé deux solutions extrêmes : l'une consistait à mettre en place une nouvelle aide financière à des structures inchangées ; l'autre à nationaliser ; c'est-à-dire — entendons-nous sur le terme — à mettre en place une structure spécifique, émanation directe de l'Etat, du genre Charbonnages de France, et reprenant les activités de la sidérurgie.

Le choix du gouvernement a consisté à proposer au Parlement une opération analogue à celle qu'effectue un tribunal de commerce lorsqu'il s'agit de redresser la situation d'une entreprise en difficulté financière, en demandant des sacrifices aux créanciers et aux actionnaires. Si je rappelle avec insistance ce point important, c'est parce que, joint au souci de ménager les porteurs d'obligations, il explique de façon cohérente l'ensemble du dispositif auquel est parvenu le ministère de l'économie. La participation de l'Etat, directe ou indirecte, dans les sociétés ainsi renouvelées en résulte. Elle est ce qu'elle est. On peut certes observer, eur la base d'une consolidation arithmétique, qu'elle traduit une prépondérance des actionnaires publics ; mais on peut aussi souligner que la structure de sociétés pleinement responsables a été ainsi reconstituée. Ce qui compte c'est de savoir qui les commandera : le choix du gouvernement est clair. Il faut que ce soient les responsables des sociétés et non pas les fonctionnaires de tutelle ou de contrôle.

Le changement de responsables suscite beaucoup de commentaires. L'Etat ne se grandirait pas à s'associer, fût-ce par son silence, à ceux qui perdent la mesure. Les grands responsables industriels, surtout ceux que l'Etat a aidés, sont soumis à la critique publique. Encore faut-il respecter la dignité des hommes. Celle des dirigeants comme celle des autres. La République n'aime pas l'injustice et le procès n'a pas été instruit. Si l'on plonge dans le passé, la confusion des responsabilités est sans doute la première à blâmer. Sachons en retenir la leçon.

L'obstination avec laquelle j'accomplis la « mission impossible » d'explication ne m'empêche pas d'accepter pleinement la deuxième observation de M. Gilbert Mathieu : « *Il eût mieux valu, pour le ministre, énoncer tout simplement les faits : à savoir que la prise en main du dossier de l'acier par les pouvoirs publics est la seule façon pour l'Etat, ses institutions financières et ses banques nationalisées d'éviter l'aggravation anarchique du dépérissement sidérurgique en Lorraine et dans le Nord, aggravation qui dégrade l'emploi tout en ruinant les créances des institutions publiques.* »

Je ne l'avais sans doute pas assez dit. Il est bon qu'un observateur compétent l'ait relevé. Je songe à ceux de Lorraine et du Nord que tenaille l'inquiétude. L'ampleur même du sursaut demandé par le gouvernement à la collectivité nationale ne mérite-t-elle pas leur adhésion pour gagner cette bataille du renouveau ?

(1) *Le Monde* du 26 septembre.

Il n'est pas nécessaire de disposer d'un capital important pour devenir
UN PROPRIÉTAIRE "BRILLANT"
EURAMEX - DIAMANT
31-33, avenue des Champs-Elysées
PARIS 8e
TÉL. : 359.91-71

Faits et chiffres

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Le taux de croissance ouest-allemand* s'est établi à 2,8 % au cours des six premiers mois de 1978 par rapport à la période correspondante de 1977. Le ministère fédéral de l'économie, dans son dernier rapport mensuel, note une légère reprise de la conjoncture, précisant en particulier que les commandes et la production dans l'industrie ont sensiblement augmenté. De son côté, le secrétaire d'Etat au ministère de l'économie, M. Otto Schlecht, a estimé que la croissance en R.F.A. devrait atteindre « *plutôt 3 % que 2 %* » cette année. Toutefois, l'institut de recherche économique « DIW » se montre moins optimiste, estimant que la croissance ne dépassera pas 2,5 % cette année. — (*A.F.P.*)

BANQUE

● *L'encadrement du crédit dans les petites banques* est en cours d'étude et n'a fait l'objet d'aucune décision, précise-t-on au ministère de l'économie. Des dépêches d'agences, reprises par la presse, avaient prêté à M. Monory, séjournant à Washington pour l'assemblée du Fonds monétaire, des propos selon lesquels « *un désenchantement total des crédits serait annoncé pour les deux cents petites banques dans les prochains jours* ».

BELGIQUE

● *L'indice officiel des prix* a augmenté de 0,56 % en septembre. Ainsi les mesures gouvernementales portent leurs fruits : le taux d'inflation pour les douze premiers mois est descendu en dessous de 4 %, se situant exactement à 3,85 %. La faible augmentation de l'indice aura des répercussions sur les salaires qui y sont automatiquement rattachés : en 1978 il n'y aura que deux adaptations contre deux également en 1977, quatre en 1976, cinq en 1975 et huit en 1974. — (*Corresp.*)

DOCUMENTATION

● *Atlaseco* vient d'être publié pour la troisième année. Cet ouvrage, édité par l'hebdomadaire *le Nouvel Observateur*, présente, sur 256 pages, des informations chiffrées sur la vie politique et économique des cent soixante-neuf pays ayant plus de cent mille habitants. Ces principales statistiques (démographie, agriculture, mines, économie, commerce extérieur) portent sur l'année 1977. Ces informations politiques prennent fin au 15 juillet 1978.

● *La « Documentation française » vient de publier le « rapport sur l'adaptation du VIIe Plan »*. — Cette publication intervient à mi-parcours de l'exécution du VIIe Plan, approuvé par le Parlement le 21 juillet 1976. (25 F. En vente 29, quai Voltaire, à Paris.)

● *L'Institut géographique national* vient de réaliser une carte des échanges commerciaux de la France, à la demande du commissariat général du Plan. Ce document, qui visualise le solde des exportations et importations de la France avec ses principaux partenaires commerciaux, a permis d'illustrer le rapport sur l'adaptation du VIIe Plan. Ce planisphère économique (format 75 × 40) est en vente (6 francs) au magasin de vente de l'I.G.N., 107, rue La Boétie (8e), téléphone 225-87-90.

INDUSTRIE

● *La société Titan* vient de signer un accord avec l'Angola. La firme française a cédé à ce pays une licence de certains de ses produits. Elle a proposé un programme d'industrialisation sur trois ans au ministère de l'industrie angolaise qui l'a accepté et a confié à Titan l'ingénierie concernant le montage à Luanda de trois usines destinées à fabriquer des remorques et des citernes.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières.
Vous y trouverez peut-être
LA MAISON
que vous recherchez.

COLLOQUE

TROIS JOURNÉES D'ÉTUDES A L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES

Comment établir des rapports plus solidaires entre la France et le tiers-monde ?

La solidarité entre les peuples est au cœur de l'analyse sur l'impérialisme qui a fait l'objet du colloque « La France et le tiers-monde », qui s'est tenu pendant trois jours à l'université Paris-VIII-Vincennes. Organisée sous les auspices de l'Association des économistes du tiers-monde par une équipe d'universitaires, de membres du P.S., du P.C.F. et d'organisation syndicales (C.F.D.T., C.G.T., FEN), en collaboration avec le Collectif de lutte anti-impérialiste CEDETIM, cette réunion a mêlé étroitement économie et politique. Et certains rapports soumis aux cinq commissions semblaient tenir plus de de la réflexion militante que de l'analyse économique rigoureuse.

Leur intérêt résultait de ce qu'ils allaient au-delà de la simple analyse théorique habituelle et conduisaient à des propositions d'action concrète. Quelles sont les voies de ce que ce colloque appelle l'impérialisme français, aujourd'hui ? Selon Michel Beaud, la décolonisation et la domination économique américaine, l'émergence des pays en voie de développement, la résurgence des capitalismes allemand et japonais, n'offrent à l'impérialisme français que l'alternative suivante : le déclin dans ses zones d'influence traditionnelles ou le relais de l'impérialisme américain. En outre, le développement du crédit international, en remplaçant progressivement les investissements industriels directs, suscite une forme nouvelle de dépendance : plus subtile, moins voyante, car ne passant plus par l'implantation ou le contrôle de filiales de firmes transnationales.

Dans ce contexte, M. Gérard de Bernis s'efforce de dégager « *les bases objectives de la solidarité du peuple français et des peuples du tiers-monde* « conduisant à une « *nouvelle politique pour la France* ». Les relations actuelles entre la France et le tiers-monde font l'objet de quatre rapports spécialisés : échanges commerciaux, politique de coopération, immigration, ventes d'armes.

De nombreuses critiques sont formulées dans ces documents ; la part du tiers-monde dans nos échanges est trop faible et nos importations trop concentrées géographiquement ; l'aide française aux pays en voie de développement est insuffisante, d'inspiration néo-coloniale (car elle est « liée » et passe le plus souvent par le canal de firmes multinationales dont elle sert les intérêts) ; elle conforte des régimes peu démocratiques — notamment quand elle s'accompagne de ventes d'armes ; l'immigration fournit l' « *armée de réserve* » du capitalisme national, alors que les travailleurs étrangers ne bénéficient pas en France d'une protection sociale suffisante...

Ces critiques ne sont pas nouvelles. Elles auraient gagné à être plus étayées et mieux actualisées (les chiffres du commerce datent de 1975). Les propositions formulées en réponse sont souvent contradictoires, parfois dépassées. Peut-on simultanément augmenter le montant de l'aide et en limiter le bénéfice aux seuls pays vraiment démocratiques ? Le risque serait grand de ne plus rien distribuer. Peut-on privilégier les mécanismes multilatéraux d'aide et développer les accords d'Etat à Etat ?

Fait surprenant, la plupart des rapports ne tiennent pas compte de la crise économique. Celui de M. de Bernis échappe à cette critique, qui examine les conséquences d'un renforcement des égoïsmes nationaux à l'occasion de la dépression mondiale et évoque l'émergence d'une solidarité des travailleurs. Mais pourquoi ne retenir du rapport de Berthelot que la contribution positive des échanges industriels à la création nette d'emplois entre 1970 et 1976, alors que ce même rapport détaille les conséquences négatives pour certaines régions françaises de l'industrialisation des pays en voie de développement ?

La solution préconisée — mise en œuvre d'une solidarité active avec le tiers-monde, qui permette de produire autrement et autre chose — offre une issue non capitaliste à la crise, tel est bien le fondement d'une solidarité objective. Mais elle reste étroite : si la France est peu de chose en regard de l'impérialisme américain, changerait-on vraiment la situation si l'on ne s'attaquait pas à celui-ci ?

Mis à part la note très complète de Mme de Brunhof sur l'évolution de la dette des pays en voie de développement et de la politique financière de la France à leur égard, l'analyse reste limitée aux anciennes colonies françaises et ne vaut que pour elles. C'est, en outre, une faiblesse des rapports que de sembler considérer les pays du tiers-monde comme un tout : quoi de commun entre l'Asie surpeuplée et l'Afrique souvent déserte, entre le Zaïre et l'Inde, l'Algérie et le Tchad ?

Cette divergence d'intérêts et de situations fut d'ailleurs soulignée au cours du colloque, qui permit d'entendre le point de vue d'économistes du tiers-monde. M. Samir Amin préconisa notamment l'établissement d'une division du travail limitée entre une Europe du Sud (socialiste) et l'Afrique. M. Jospin, secrétaire national du P.S., a invité lors de la séance de clôture les participants à beaucoup de réalisme, déclarant qu'un gouvernement de gauche ne pourrait modifier immédiatement et complètement la politique française, même si l'orientation de sa politique devrait bien correspondre à celle qu'a tracée le colloque.

G. D.

AUX GALERIES LAFAYETTE
28, 29, 30 Sept.

3 jours pas comme les autres, des prix à vous couper le souffle !
Reportage permanent sur Europe 1.

Galeries Lafayette

HAUSSMANN, BELLE EPINE, MONTPARNASSE ET ENTREPOT ILE ST-DENIS

PARIS COPENHAGUE
NON STOP SUR DC 9
3 FOIS CHAQUE JOUR AVEC
SAS
742.06.14
26 villes en Scandinavie par Scandinavian Airlines

AGRICULTURE

Un communiqué des actionnaires de Promovindor

A la suite des articles parus dans nos colonnes, concernant la SICA Promovindor et son président, M. Jean Royère (le Monde des 15 et 19 septembre), en application des dispositions de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881, nous sommes mis en demeure d'insérer le communiqué suivant :

Les actionnaires de la SICA Promovindor (société d'intérêt collectif agricole sous forme de société anonyme à personnel et capital variables au capital actuel de 670 000 francs, R.C. Bergerac 76 B 14, B 305 634 974) et les membres de l'association de viticulteurs Provbad (association régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la sous-préfecture de Bergerac le 20 septembre 1971, publiée au Journal officiel du 8 octobre 1971, personne morale, actionnaire et administrateur de ladite SICA), tous présents ou représentés, exceptionnellement réunis, vu l'urgence, mercredi 20 septembre 1978, à 20 heures, salle municipale, à Saint-Laurent-des-Vignes, sur convocation qui leur a été faite par le représentant permanent de l'association Provbad, auprès de la SICA, dûment mandaté, pour ce faire, par les autres membres du conseil d'administration, unanimes, par suite de l'absence de leur président : M. Jean Royère, empêché.

Après avoir entendu les exposés des administrateurs et des différents sachants appelés à participer à cette réunion, aux fins de la bonne information directe de tous les participants, profondément émus par les inculpations signifiées à Mme et M. Jean Royère, dont ils viennent d'avoir connaissance, et qui, ayant motivé l'incarcération de ce dernier, servent de support à une campagne de presse tendancieuse et calomnieuse, déclenchée dans des desseins par trop évidents, au total mépris du secret de l'instruction et du plus élémentaire souci de la recherche et de la manifestation de la vérité,

Estiment de leur devoir de préciser :

— Que les actions entreprises et les opérations menées par M. J. Royère l'ont été dans l'intérêt de leur collectivité et que les infractions reprochées ne se sont traduites, pour eux — seules parties en cause dans cette affaire, — par aucune lésion de leurs droits et intérêts ;

— Que l'information judiciaire lancée contre M. Royère l'a été en dehors d'eux, et sans leur avis, aucune plainte de droit privé n'ayant jamais été déposée, par eux, contre M. Royère, auquel ils renouvellent et confirment toute leur confiance.

Rendent publiquement hommage à M. Royère, pour les efforts qu'il n'a cessé de déployer, dans l'intérêt de leur collectivité, pour tenter de mettre peu à peu en place, par des expériences successives, une organisation capable d'apporter des solutions satisfaisantes aux problèmes auxquels ils sont tous, individuellement, confrontés, dans une conjoncture économique particulièrement pesante.

Regrettent que, dans ces conditions, les décisions actuelles — qu'ils espèrent et souhaitent très provisoires — de l'autorité judiciaire aient un résultat inverse à celui escompté, puisque, bien loin de les protéger, l'absence de leur président ne fait que retarder, et dans une certaine mesure contrecarrer la mise au point du programme d'ensemble qui s'échafaude lentement depuis plusieurs années, à la lumière du résultat de ces expériences successives.

Déplorent que cette information judiciaire ait pu donner naissance à la campagne de presse, dont ils ont eu connaissance, sur les propos tendancieux et diffamatoires de laquelle ils font les plus expresses réserves de tous droits.

Emettent le vœu que la réalité des faits étant rétablie, M. Royère puisse rapidement recouvrer sa liberté et reprendre la direction de ses entreprises.

Donnent mandat à leurs représentants qualifiés de porter à la connaissance de toutes autorités administratives ou judiciaires le texte des résolutions qui précèdent et d'entreprendre toutes actions, nécessaires ou utiles, à la manifestation de la vérité, en ce compris toutes actions contre les auteurs et participants de la campagne de presse déclenchée depuis l'incarcération de M. Royère.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Le premier établissement de préparation aux études de
Médecine et Pharmacie
5 centres Neuilly Saints-Pères, Nation, Créteil, Orsay
Encadrement annuel parallèle à la première année - Petits groupes. Tous CHU - Toutes matières
CEPES Groupement libre de professeurs 57, rue Ch.-Laffitte, 92 Neuilly
722.94.94 ou 745.09.19

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait du jugement du Tribunal Correctionnel de Grasse contradictoire et définitif du 20 janvier 1976 : SANTO Jean-Louis, né le 16 avril 1948 à Rabat (Maroc)
a été condamné à la peine de quatre ans d'emprisonnement dont dix-huit mois avec sursis, vingt mille francs d'amende, dix ans de privation de droits (*art. 42 du C.P.*) et quatre mois de suspension du permis de conduire.
Pour PROXENETISME et RECEL.

Extrait du jugement du Tribunal Correctionnel de Grasse contradictoire et définitif du 20 janvier 1976 : SAVELLI Marie-Thérèse, née le 9 juin 1949 à Tunis (Tunisie)
a été condamnée à la peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant cinq ans et cinq mille francs d'amende.
Pour PROXENETISME et RECEL.

AGRICULTURE

[L]a conférence annuelle F.N.S.E.A.-gouvernement va préparer le projet de loi-cadre

[L]a première phase de la conférence annuelle [agri]cole de 1978 s'ouvre vendredi 29 septembre [au] ministère de l'agriculture. Elle aura pour [objet] de rébroussailler le projet de loi-cadre sur [lequ]el les groupes réunissant les professionnels [agri]coles et l'administration ont travaillé au [cour]s de l'été. On y fera également le point [sur] la réalisation des mesures arrêtées lors de [la p]récédente conférence. On y abordera enfin [une] quinzaine de dossiers conjoncturels, qui pourraient se traduire par l'annonce de l'octroi de quelques crédits supplémentaires, lors de la seconde phase des conversations chez le premier ministre, le 26 octobre. M. Méhaignerie débattra ensuite avec les commissions parlementaires du projet de loi-cadre pour l'agriculture, dont la rédaction devrait être prête au début de 1979 pour une présentation au Parlement lors de la session de printemps.

[A] l'origine du projet de loi, [il y] a le discours pour temps [...]tions prononcé à Vassy [(Cal]vados) le 16 décembre der[nier] par le président Giscard [d'Est]aing. L'intention est de per[mett]re à l'agriculture française [d'aff]ronter sans crainte le troi[sièm]e millénaire.

[Sur] ce vaste programme, qua[tre c]ommissions ont travaillé tout [l'été]. Pour le groupe économique, [il s'a]git de mettre en place une [politi]que d'orientation des pro[ducti]ons, de renforcer l'organisa[tion] économique des producteurs, [de m]ieux gérer les marchés, en [dével]oppant notamment les inter[profe]ssions ou les filières. Ce [group]e met l'accent aussi sur [l'amé]lioration du niveau techni[que] des agriculteurs, une ré[flexio]n sur l'orientation de la [reche]rche et sur la diffusion du [progr]ès technique auprès des [paysa]ns.

[Le] second dossier, social, sug[gère] une révision de l'effort [contr]ibutif des exploitants et la [modif]ication des critères d'assu[jettiss]ement à la mutualité sociale [agric]ole. Le groupe foncier s'est [intére]ssé, comme on s'en doute, [aux] moyens à mettre en œuvre [pour] peser sur le prix des terres [et am]éliorer la législation fon[cière] sur les successions notam[ment], en favorisant les groupe[ments] fonciers agricoles familieux. [Enfin], le groupe sur l'aménage[ment] rural propose d'étendre les [procé]dés de zonage (documents [d'urbanism]es tels que POS, SPAU et [le]s ZAC).

[Si cela] ne fait pas tressaillir de [surpr]ise, le menu de la loi d'orien[tation] n'en paraît pas moins sus[ceptib]le de fournir le cadre dont [l'agri]culture peut avoir besoin. [Pourt]ant, les dirigeants agricoles de l'APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture), de la F.N.S.E.A. (Fédération des exploitants), du C.N.J.A. (Centre des jeunes agriculteurs) et de la C.N.M.P.C.A. (*Confédération* de la mutualité, de la coopération et du crédit), champions de la concertation, sont déconcertés. Parce que cette édition 1978 de la conférence annuelle ne ressemblera pas aux sept précédentes.

Dans l'esprit du ministère de l'agriculture, le temps d'un examen concerté du « budget-biss » de l'agriculture — ce qu'étaient devenues les conférences annuelles à l'époque de M. Jacques Chirac — est révolu. Et il a fallu beaucoup d'insistance, début septembre, de la part de la profession pour *faire admettre* à M. Méhaignerie que des dossiers en suspens comme la rationalisation porcine, les conventions régionales lait-viande, le financement des industries agro-alimentaires ou les crédits d'équipement du budget 1979 et quelques autres encore viendraient s'ajouter à l'examen du projet de loi-cadre.

Par ailleurs, les dirigeants agricoles qui ont fait du discours de Vassy leur petit livre vert de chevet, se demandent si tous les membres du gouvernement font aujourd'hui la même lecture. S'agit-il de prendre les mesures structurelles, sociales et surtout financières pour qu'il y ait encore dans dix ou vingt-cinq années sept cent mille à huit cent mille agriculteurs à temps plein ? Ou bien s'agit-il, comme pour l'industrie, le commerce, l'emploi, d'obtenir une importante modification structurelle de l'appareil de production par le laisser-faire, qui entraînerait l'abandon au milieu du gué d'exploitants qui multiplient les efforts de rentabilité ? L'agriculture est peut-être « *le pétrole de la France* », mais l'expression présidentielle ne précise pas le nombre des puits à entretenir.

Le blocage des dépenses budgétaires, le libéralisme affirmé par *M. Monory*, l'environnement européen enfin — qui n'est plus favorable à une expansion de l'agriculture tous azimuts — donnent effectivement à réfléchir. Ceux qui, parmi les dirigeants professionnels, seraient prêts à envisager des transferts au sein des crédits de l'agriculture, par une meilleure transparence de la *fiscalité*, une limitation des bonifications d'intérêts et une augmentation des cotisations sociales au profit des crédits d'équipement, exigeront que la loi cadre soit accompagnée d'une loi programme définissant les moyens accordés à l'agriculture française pour son rendez-vous avec le troisième millénaire.

JACQUES GRALL.

Le champagne devrait augmenter de 10 à 30 %

Un printemps humide et froid, des grappes petites, des grains totalement avortés, des risques de pourriture : la vendange 1978 des raisins de champagne, qui devrait commencer vers le 15 octobre, sera exceptionnellement mauvaise. GLes spécialistes s'attendent à ne pas récolter plus de 300 000 pièces de 200 litres, soit l'équivalent de 75 à 80 millions de bouteilles. Cette petite production, inférieure de 50 % à celle d'une année normale, aurait réjoui, après la crise de 1974, quand les stocks étaient au plus haut et que les ventes chutaient. Mais elle risque au contraire d'entraîner pour les années à venir des difficultés pour le négoce champenois, dont le rétablissement laisse paraître encore des signes de fragilité.

Cette faiblesse est due, paradoxalement, à l'irrésistible ascension de la consommation de champagne depuis quatre ans. De 105 millions de bouteilles en 1974, on approchera en 1978 des 190 millions de bouteilles. « *La météo va nous mettre d'accord*, dit un professionnel. *De la concurrence dingue à laquelle nous nous livrions, nous allons revenir à une concurrence raisonnée.* » Les stocks, qui représentaient près de cinq années de vente en 1975, ont fondu et sont devenus trop faibles. La récolte de 1978 ne permettra pas de les reconstituer, puisque les négociants ne pourront rentrer qu'environ 40 % de leurs sorties de l'année. Déjà les conséquences sur les cours sont considérables. Les produits semi-finis qui se vendaient entre fabricants 10,50 F la bouteille en octobre 1977, valent 18 F en septembre 1978. Et il faut s'attendre pour la fin de l'année à une hausse d'environ 30 % du prix moyen de la bouteille pour les petits champagnes et d'environ 10 % pour l'ensemble des grandes marques.

1979 verra alors la courbe des ventes prendre une allure plus raisonnable, tandis que le niveau des prix, disent les professionnels, redeviendrait conforme aux nécessités des entreprises. Le comité interprofessionnel des vins de Champagne note à cet égard que, pour une même base 100 en 1970, l'indice des prix de détail était de 197 en juin 1978, et celui du prix de vente moyen d'une bouteille de champagne de 176.

A court terme, l'accident climatique peut apparaître bénéfique pour les négociants, comme peut l'être une piqûre de morphine qui supprime la douleur et non le mal. En effet, la diminution des stocks et l'augmentation des prix vont améliorer les trésoreries. Mais, à moyen terme, l'endettement va devenir crucial. Il faudra payer le prix fort pour reconstituer les stocks. Tandis qu'aux frais fixes des entreprises correspondra une activité diminuée de 20 à 30 %. Aussi, dans les années 80, certaines maisons risquent-elles de ne pas résister à l'accident du vignoble champenois de 1978.

ILC International Language Centre
20, Passage Dauphine, 75006 Paris

2 octobre, 1er cycle des cours rapides
Téléphonez à nos hôtesses : 325.41.37

L'anglais vivant bien enseigné, plus vite appris.

MONNAIES

La session du F.M.I.

MEXIQUE SATISFAIT DE L'ENTRÉE DE L'ESPAGNE DANS LE GROUPE LATINO-AMÉRICAIN

[Wa]shington. — « *Je suis extrê[meme]nt satisfait de l'entrée de [l'Espa]gne dans le groupe latino-[amér]icain nord du Fonds moné[taire] international (F.M.I.) et de [la Ba]nque mondiale* », a déclaré [à l'A.]F.P. M. David Ibarra, mi[nistre] mexicain des finances, à [l'occa]sion d'un entretien en marge [de l'a]ssemblée annuelle du Fonds [moné]taire à Washington.

« *[A]vec l'entrée de l'Espagne, le [group]e est maintenant plus fort, [ce q]ui facilitera le soutien du point de vue des pays en voie de développement à revenu moyen et de petits pays, comme ceux d'Amérique centrale.* »

« *L'Espagne peut aussi nous permettre de diversifier nos contacts économiques à l'étranger, en particulier avec les pays du Marché commun* », a ajouté le ministre mexicain. Il a ensuite souligné que l'évolution politique de l'Espagne permettait maintenant au Mexique de se sentir beaucoup plus proche d'elle.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
...	4,3515	4,3635	— 80	— 45	— 165	— 120	— 390	— 310
...	3,7285	3,7400	— 70	— 38	— 140	— 100	— 300	— 240
[...] (100).	2,3188	2,3190	+ 90	+ 125	+ 170	+ 210	+ 515	+ 570
...	2,2500	2,2570	+ 60	+ 90	+ 140	+ 170	+ 478	+ 530
...	2,8700	2,0760	— 420	— 0,5	— 60	— 30	— 110	— 50
(100)	14,28235	14,3325	— 420	— 220	— 700	— 470	—1300	— 890
...	2,9200	2,9380	+ 160	+ 200	+ 330	+ 375	+1810	+1990
(100).	5,3014	9,3223	— 600	— 380	— 900	— 660	—2140	—1730
...	8,5850	8,6140	— 400	— 330	— 820	— 720	—2150	—2080

TAUX DES EURO-MONNAIES

...	3 3/8	3 3/4	3 5/7	3 11/16	3 3/8	3 3/4	3 9/16	3 15/16
...	3 1/4	3 5/8	8 15/16	9 5/16	9 1/19	9 9/10	9 11/16	10 11/16
...	8	9 3/8	8 1/8	8 5/8	8 1/4	8 3/4	8 3/4	9 1/4
(100)	9	9 1/2	8	18	9	10	9 1/4	10 1/4
...	2 3/8	3 1/8	3/8	3/4	3/8	3/4	13/16	1 3/19
(100).	14 3/4	25 1/4	21 1/4	32 1/4	15 1/4	18 1/4	13 1/4	18 1/4
...	10	11	12 1/8	13	12 1/2	13 1/8	13	13 3/4
[...]nc..	7	7 1/2	8 7/8	9 3/8	9	9 1/2	8 7/8	18 3/8

[No]us donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire [des de]vises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande [banqu]e de la place.

(Publicité)

[RÉ]PUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Moudjahidine

[CO]OPÉRATIVE DES MOUDJAHIDINE ET DES AYANTS DROIT [DU] BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (COOPEMAD B.T.P.)

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAI

Les entreprises ayant retiré le cahier des charges [co]ncernant la fourniture et mise en œuvre d'un [co]ffrage glissant pour la réalisation de deux projets [se]mouleries et minoteries à El Aouinet (Wilaya de [T]ébesso) et Bordj Bou Arreridj (Wilaya de Sétif) sont [av]isées que le délai de remise des soumissions est [pr]orogé jusqu'au 10 octobre 1978.

Déstinés aux jeunes professionnels de l'ère informatique.

Nous sommes au SICOB : Stand 3300, Niveau 3, Zone C.

Les cinq nouveaux calculateurs Hewlett-Packard utilisent la logique informatique -à partir de 389 F t.t.c.*

[...] logique ordinateur.
Ces [5 no]uveaux calculateurs HP utilisent [la notation po]lonaise inverse : une initiation [intére]ssante à la logique ordinateur.
[C]ette notation permet de résoudre [facil]ement les problèmes complexes, en mettant en œuvre une logique simple : celle de l'informatique.
Encore plus performants : nouvelles fonctions, précision accrue.
Un affichage plus grand, incliné, non directif et très lisible grâce à la séparation des chiffres par groupes de trois. Un message codifié annonce la nature exacte de l'erreur de manipulation.
Ces 5 nouveaux calculateurs Hewlett-Packard sont les premiers à offrir le test automatique micro-programmé qui contrôle toutes les fonctions du calculateur.
En vente chez nos distributeurs agréés.

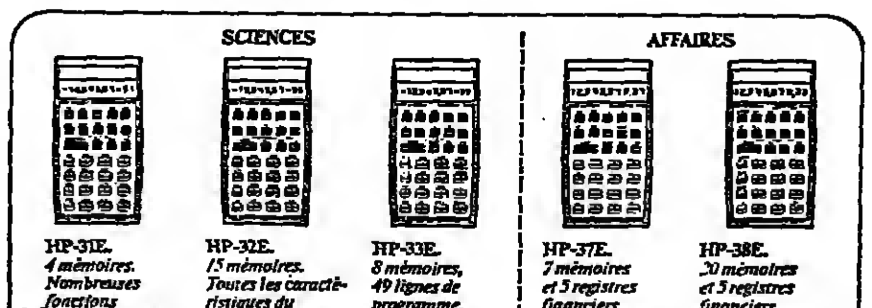

SCIENCES			AFFAIRES	
HP-31E. *4 mémoires. Nombreuses fonctions mathématiques. 3 unités d'angles, touche %. Conversions métriques.* 388,08 F t.t.c.*	HP-32E. *15 mémoires. Toutes les caractéristiques du HP-31E, plus les fonctions hyperboliques. - Nombreuses fonctions statistiques sur 2 séries de variables.* 558,60 F t.t.c.*	HP-33E. *8 mémoires, 49 lignes de programme. Vous initie à la programmation : branchements directs et conditionnels, sous-programmes.* 670,32 F t.t.c.*	HP-37E. *7 mémoires et 5 registres financiers. Spécialisé dans les calculs de marges et de prix, d'intérêts composés et d'amortissements.* 511,56 F t.t.c.*	HP-38E. *20 mémoires et 5 registres financiers. Programmable. Fonction inédite : calcul du taux d'intérêt, jusqu'à 20 groupes distincts de 99 flux chacun (crédit, crédit-bail).* 817,32 F t.t.c.*

**Prix pratiqués dans nos bureaux de vente Hewlett-Packard : Orsay : Z.I. de Courtabœuf, Ecully : Chemin des Mouilles, Toulouse : 20, chemin de la Cépière, Rennes : 2, allée de la Bourgonnette, Le-Blanc-Mesnil : Centre d'Affaires Paris-Nord, rue de la Commune de Paris, Aix-en-Provence : Le Ligourès, place Romée-de-Villeneuve.*

HEWLETT hp PACKARD
France : B.P. 70, 91401 Orsay Cedex - Tél. 907 78.25

FINANCIAL TIMES
INSUD
Conférence internationale
Rome, le 16-17 octobre 1978

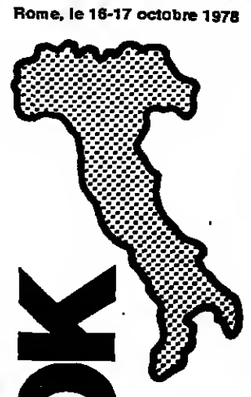

THE OUTLOOK FOR ITALY

Perspectives pour l'Italie

La Conférence sur les perspectives pour l'Italie offrire l'occasion aux directeurs de banques st hommes d'affaires qui participeront, d'évaluer la situation actuelle et les développements lutures de l'économie italienne. La Conférence e été organisée par INSUD (Nuove Iniziative per il Sud) et le FINANCIAL TIMES.
Son importence est ecrrue par la participation des ministres italiens les plus importents ainsi que de dirigeants importants du secteur bancaire et industriel, italiens et étrangers. Les éludes des relations de l'Italie avec les autres pays communautaires, les pays arabes et les Etats Unis seront particulièrement intéressants.
A l'occasion des seances formelles les participants pourront écouter dss expositions importantes en matiere de polinque, mais ils euront également l'opportunité d'échenger leurs idées lors de discussions informelles.
A part les entreprises suscitées, vont intervenir également les organismes italiens pour ls développement régional: ISVEIMER (Istituto per lo Sviluppo Economico dell'Italia Meridionale), FIME (Finanziaria Meridionale), IASM (Istituto per l'Assistenze allo Sviluppo del Mezzogiorno) ét GEPI (Gsstioni e Partecipazioni Industriali)

Pour des inlormations ultérieures s'adresser à:

FINANCIAL TIMES
CONFERENCE
ORGANISATION
Bracken House 10 Cannon Street
LONDON EC4P 4BY
TEL: 01-236 4382
TELEX: 2734 FTCONF G
INSUD
Via XXIV Maggio, 43/45
ROMA
TEL: 06-4756504
TELEX: 61050 BREDA

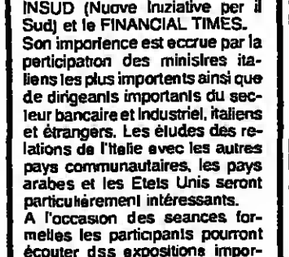

Initiative pour le développement

SOCIAL

Le deuxième pacte national pour l'emploi des jeunes

Par suite de retards administratifs deux fois moins d'offres (49 000) présentées par le patronat

Le deuxième pacte national en faveur de l'embauche des jeunes n'a drainé, au 15 septembre, que *40 % des offres d'emploi* enregistrées à la *même époque*, en 1977, lors du premier « pacte » : quarante-neuf mille, dont vingt-cinq mille en apprentissage, dix-huit mille avec exonération des charges sociales et six mille en contrats emploi-formation.

Pourtant, ces premiers résultats sont jugés « *encourageants* » à la fois par le C.N.P.F., qui a communiqué ces chiffres, mercredi 27 septembre, par la voix de son vice-président, M. Yvon Chotard, et par le ministère du travail et de la participation : c'est que le « pacte bis », comparé au premier, a démarré avec plusieurs mois de retard, par suite de lenteurs administratives, tant dans la publication des décrets d'application que dans la diffusion des imprimés adéquats.

M. Chotard, interrogé mercredi à France-Inter, a d'autre part commenté l'absence de décision constatée au terme de la réunion du conseil d'administration de l'UNEDIC, portant sur le financement de cet organisme : « *Toute augmentation*, a-t-il dit, *des charges sociales des entreprises se fait au détriment des investissements et empêche donc la création de nouveaux emplois.* » C'est pourquoi le C.N.P.F. s'est opposé à l'accroissement du taux de la cotisation vereée aux ASSEDIC (*le Monde* du 28 septembre).

M. Robert Fabre, quant à lui, a défini, mercredi devant la presse, les contours de la mission qui lui a été confiée par le président de la République. L'ancien président du M.R.G., qui se fixe un délai de six mois pour mener à bien son action, dégage « *quatre priorités* » : le transfert de l'assiette des charges sociales, le système d'indemnisation du chômage, la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi et le problème des cumuls d'emploi. Le député de l'Aveyron, qui a réaffirmé avec force qu'il restait « *un parlementaire de l'opposition bien décidé à exercer son droit de critique absolu vis-à-vis du gouvernement* », a également indiqué qu'il présenterait des propositions dans les domaines de l'orientation et de la formation professionnelles, de la création d'emplois dans la fonction publique, du travail partiel, du travail temporaire, du travail féminin, du travail « au noir » ; dans le développement des P.M.I., ainsi que dans le recrutement des cadres « âgés » et la mobilité régionals de l'emploi.

A LA S.N.C.F.

F.O. se joint à la grève des cheminots du 1er au 4 octobre

Grève par rotation de 48 heures

Après l'annulation de la réunion tripartite prévue le 28 septembre pour examiner les conditions de travail à la S.N.C.F. — réunion ajournée, indique-t-on à la direction, en raison de la menace de grève des syndicats, — la situation s'est nettement durcie dans le secteur ferroviaire (*le Monde* du 27 septembre). La Fédération F.O. des cheminots, à son tour, s'est jointe au mot d'ordre de grève lancé initialement par la C.F.D.T., la C.G.T. et la F.G.A.A.C. (autonomes), pour les agents de conduite et d'*accompagnement*. Le préavis de grève a été déposé pour la période allant du dimanche 1er octobre à 0 heure au mercredi 4 octobre à 6 heures.

La Fédération F.O. — nettement minoritaire chez les agents de conduite — indique dans un communiqué qu'elle n'avait pas souscrit à l'appel commun du 25 septembre « *parce qu'on exigeait d'elle le retuemal de sa signature à l'accord salarial de 1978 en lui demandant d'approuver un cahier revendicatif dont le contenu dépasse les problèmes spécifiques aux filières concernées* ». Mais elle réclame à son tour un autre examen des nouveaux horaires et changements de service, en même temps qu'une accélération des négociations.

Selon les syndicats, le mot d'ordre appliqué dans la « *fourchette* » des soixante-douze heures d'action prévues de dimanche à mercredi serait de quarante-huit heures pour chaque agent concerné. Il est donc malaisé de prévoir les perturbations qui en résulteront eu niveau des dépôts. Mais d'ores et déjà, il apparaît que l'ensemble du trafic banlieue sera presque totalement paralysé, et que les horaires des grandes lignes et des trains internationaux *seront fortement bouleversés par* ce mouvement, notamment au départ de la gare de Lyon.

En Normandie

D'autre part, après de fortes perturbations enregistrées mercredi 27 septembre sur le réseau *normand* — *22 trains* de voyageurs sur 69 n'ont pu circuler sur les lignes Paris-Le Havre et Paris-Cherbourg, et le trafic omnibus et marchandises était pratiquement nul, — la situation devait s'améliorer quelque peu jeudi malgré la poursuite de la grève des agents de conduite de la région de Rouen. Selon la direction de la S.N.C.F., le service des *trains rapides et express des lignes* Paris-Rouen-Le Havre, Paris-Caen-Cherbourg et Paris-Granville devait être assuré à 75 % de la normale.

Cet arrêt de travail, d'une durée non précisée, a été décidée pour protester contre le projet de la S.N.C.F. de mettre en service prochainement des trains postaux à bord desquels se trouverait un agent des P.T.T. ayant suivi une formation lui permettant de suppléer, en cas de besoin, l'agent de conduite. Les syndicats de cheminots réclament la présence de deux agents de la S.N.C.F. sur ces convois, qui seraient traités par une motrice appartenant à l'administration des postes.

AZUR : les travailleurs fabriquent et vendent eux-mêmes.

Après plusieurs semaines de lutte, les travailleurs de la biscuiterie Azur, à Vincennes (Val-de-Marne) ont relancé, lundi 25 septembre, la production de madeleines. Ils entendent ainsi s'opposer à la liquidation de l'entreprise et aux cent soixante-quatorze licenciements.

Le 19 juillet dernier, le patron de l'entreprise, M. Gabriel Moreau a déposé son bilan (4 millions et demi de francs de perte en un an et demi), et le 27 juillet l'entreprise Azur était mise en règlement judiciaire par le tribunal de commerce de Paris.

Mais les ouvriers ne s'avouent pas encore vaincus. Dès le mois d'août, ils ont occupé l'usine, pour éviter le transfert du matériel de production à Pons (Charente-Maritime). Selon la C.F.D.T., majoritaire au comité d'entreprise, M. Moreau n'aurait qu'une préoccupation : « *la marque, les machines... et le transfert de la production à Pons, dans son usine Colibri* ». Selon les responsables de la C.F.D.T., l'activité de la biscuiterie peut et doit continuer : « *Certes, il faut des investissements et une politique commerciale correcte, mais quelle production peut s'en passer ?* »

Selon le syndic, une solution est peut-être en vue : la création d'une nouvelle société, dont le principal actionnaire serait M. G. Moreau. Elle prendrait en location-gérance l'entreprise et garderait seulement une cinquantaine de travailleurs.

LES CÉGÉTISTES DE LA SAVIEM MANIFESTERONT AU SALON DE L'AUTOMOBILE

(De notre correspondant.)

Caen. — A l'usine Saviem, de Blainville près de Caen (7 200 personnes) qui n'a été surpris par l'annonce faite lundi par la direction au comité d'établissement ds six nouveaux jours de chômage technique autour du 1er novembre. L'importance des stocks est une réalité que chacun peut constater *de visu* sur les parkings entourant l'usine. Pour les 4 500 salariés qui seront concernés selon la direction, la pilule financière est dure à avaler : cinq jours perdus en 1974, dix-neuf en 1975, cinq en 1976, trente et un en 1977 et déjà dix-neuf cette année, avant cette nouvelle vague de pertes quotidiennes qui ne sont compensées qu'à 60 % minimum.

Les craintes sont encore plus grandes pour l'avenir. En privé, des cadres reconnaissent que, depuis deux ans, on n'a fait que « *bricoler* » dans l'adaptation des capacité de production aux ventes. Chacun sait bien que des décisions plus draconiennes vont intervenir. Mais tout reste encore dans le flou, ce qui permet aux pires rumeurs de circuler. Le départ de certains éléments de services comme les pièces de rechange vers Lyon, l'abandon de certaines fabrications en mécanique, n'arrangent pas le climat, pas plus que les changements répétés à la tête de l'usine : trois départs en trois ans.

Face à cela, les syndicats aimeraient bien réagir mais comment ? La C.G.T., pour sa part, organise une manifestation le 7 octobre au Salon de l'automobile sur le thème « Nous ne serons pas les Terrin du poids lourd ». La C.F.D.T. s'y serait peut-être associée si elle n'avait été mise devant le fait accompli. Il est vrai que dans le Calvados, au moins autant qu'ailleurs, les rapports entre les deux grandes centrales syndicales sont loin d'être bons.

THIERRY BREHIER.

Le procès de la semaine de trav en quatre jours à Saint-Dié

L'envers de la médaille

De notre correspondant

Epinal. — L'affaire de la semaine de quarante heures en quatre jours, pour laquelle comparaîtra devant le tribunal d'instance de Saint-Dié, le 29 septembre, M. Bichet, P.-D.G. d'International Décor à Celles-sur-Plaine, continue à provoquer maintes réactions. Les organisations syndicales, dont aucune n'est implantée dans cette société, dénoncent « *la chasse aux syndicalistes menée par le patron* » et s'interrogent sur le « représentativité » du comité d'entreprise.

De son côté, l'union locale C.F.D.T. de Saint-Dié a adressé, en date du 22 septembre, une longue lettre au procureur de la République de Saint-Dié, dans laquelle elle pose un certain nombre de questions. La C.F.D.T. espère que le ministère public et le président du tribunal les poseront au cours de l'audience, afin de *révéler l'envers* de la médaille dans une entreprise innovatrice. A propos notamment des accidents du travail. « *Pas plus nombreux chez moi qu'ailleurs* », affirme M. Bichet. La vérité est autre. Au cours des quatre dernières années, sur les presses, sept personnes ont été blessées : grièvement, puisque cinq d'entre elles sont aujourd'hui handicapées, *selon des taux* d'incapacité variables.

Le 11 septembre dernier, une ouvrière a eu l'index et le majeur droits écrasés. Le taux d'accidents du travail à International Décor n'est pas exactement connu. Toutefois, dans cette usine, au cours de la période 1974-1978, le nombre des accidents graves sur presse (p[illegible] donné lieu à une enquête) est [illegible] à celui des accidents identiques [illegible] se sont produits dans l'ensemble des usines de l'arrondissement de Saint-Dié. La C.F.D.T. note en outre « que *cinq plaintes pour coups et blessures, après accident du travail ont été classées sans suite* ». Jusqu'à l'heure, en effet, aucune n'a abouti.

Quant aux mouvements de personnel (*turn-over*) à International Décor, la C.F.D.T. écrit qu'il est « un *des plus élevés* ». Il apparaît que c'est exact. On embauche en effet la formule du contrat temporaire renouvelable. Actuellement, on en compte vingt sur un effectif de soixante salariés. M. Bichet explique cela « *par la difficulté de trouver un personnel vraiment qualifié avant de trouver* un bon ouvrier, il faut en essayer *plusieurs* ». Selon les syndicats, il s'agit là d'une politique destinée à s'attacher un personnel docile. A noter cependant que depuis quelques mois cette politique est en régression. « *M. Bichet estime sans doute que son personnel est dans l'ensemble suffisamment docile* », ironisent les syndicats.

Enfin, la C.G.T., tout comme la C.F.D.T., s'interroge et s'étonne : « *Pourquoi cette affaire fait-elle autant de bruit actuellement alors que l'infraction à la législation du travail a été relevée en décembre dernier. Elle arrive*, dit-on, comme *par hasard pour justifier* a priori une réforme de *l'aménagement du temps de travail* dont parle beaucoup *M. Stoléru, le secrétaire d'Etat au travail manuel.* »

NOUVELLES BRÈVES

● *La grève à Air France.* — La grève du personnel navigant commercial d'Air France a obligé la compagnie nationale à supprimer vingt-neuf vols sur trente-trois prévus, ce jeudi 28, au départ d'Orly. Mercredi, les trois quarts des vols avaient dû être annulés.

● *Aux mines de potasse d'Alsace*, la quasi-totalité des six mille sept cents salariés se sont mis en grève pour vingt-quatre heures, et un demi-millier d'entre eux ont manifesté devant le siège de la société, mercredi 27 septembre.

Les mineurs réclament la revalorisation de leur indemnité de chauffage (actuellement, elle est de 2 090 F par an) qui est traditionnellement alignée sur la prime des mineurs de charbon. Les syndicats estiment, compte tenu de divers éléments, que cette prime devrait être majorée de 38 %. La direction ne propose qu'environ 2,5 %.

● *L'ensemble des travailleurs de la Solmer*, à Fos-sur-Mer, a repris le travail mercredi 27 septembre à 5 heures, après un mouvement de grève qui avait débuté lundi à 21 heures. Cette action avait été déclenchée à l'appel de l'intersyndicale (C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C., F.O.) sur la plate-forme revendicative suivante : réduction du temps de travail, embauchage d'une cinquième équipe pour le personnel posté, semaine de quarante heures pour le personnel de jour, élaboration d'un calendrier pour des discussions sur la semaine de trente-cinq heures.

● *Grève à bord du pétrolier « Pierre-Guillaumat »*. — Les officiers du pétrolier de 550 000 t *Pierre-Guillaumat*, immobilisé depuis one semaine an port du Havre-Antifer par une grève des marins, ont voté, mercredi 27 septembre, un nouvel arrêt de travail de quatrante-huit heures. Ces mouvements de grève ont pour but de s'opposer à la vente du pétrolier *Concorde*, propriété de la même compagnie, la Compagnie nationale de navigation.

● *Prud'hommes : la C.G.T. dénonce l'hypocrisie du projet de loi sur la réforme des conseils de* prud'hommes, qui doit être examiné le 2 octobre à l'Assemblée nationale. La liberté de candidature, le système de la proportionnelle « au plus fort reste » et la création d'un collège cadres « *permettra au C.N.P.F. et à ses hommes de paille*, affirme la C.G.T., *de mettre la main sur les conseils* ».

● *Un patron condamné pour infraction à la durée du travail.* — Le gérant d'une entreprise de Cholet (Maine-et-Loire), M. Chiron, vient d'être condamné par la cour d'appel d'Angers à une amende de 4 200 francs — soit vingt et une amendes de 200 francs — pour avoir fait effectuer plus de quarante heures de travail hebdomadaire, en décembre 1976, à des jeunes gens de moins de dix-huit ans. Jugeant *dérisoire* l'amende de 50 francs infligée par le tribunal de simple police de Cholet, le parquet général d'Angers avait fait appel.

● *Mutilés du travail : insuffisance des centres de rééducation.* — « Il n'existe que cinq mille places alors qu'il y a dix mille demandes », se sont plaints les représentants de la Fédération nationale des mutilés du travail, assurés sociaux et invalides civils, lors d'un entretien, mercredi 27 septembre avec M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation. La Fédération a déploré aussi l'insuffisance des ateliers protégés et les difficultés de ré-emploi des accidentés du travail. De son côté, le ministre a annoncé le lancement d'une campagne d'information sur la prévention.

VIENT DE PARAITRE
FRANCIS LEFEBVRE
15, rue Viète
Paris 17è
L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS ETRANGERS
200 pages · 21 x 27 · 49 F. franco

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNIBAIL

Le conseil d'administration s'est réuni le 26 septembre 1978 et a examiné les comptes de la société pour le premier semestre.

Les recettes locatives consolidées *(hors taxes)* s'élèvent à 52,648 millions, auxquels il faut ajouter 2,062 millions correspondant à l'indemnité encaissée pour résiliation amiable d'un contrat de crédit-bail. Les recettes totales atteignent ainsi 54,710 millions. Le chiffre comparable de 1977 : 45,9 millions, fait apparaître une progression de 19,2 %.

Le bénéfice d'exploitation correspondant aux recettes totales s'établit à 20,200 millions contre 18,325 millions en 1977. Ces chiffres s'entendent après des amortissements et provisions de 10,730 millions en 1978 contre 13,506 millions en 1977. Mais les amortissements et provisions du premier semestre 1978 ne tiennent pas compte, à l'inverse de l'an dernier, des écritures d'inventaire qui n'interviennent normalement qu'en fin d'année.

Il faut aussi noter que, pendant la période, le nombre d'actions en circulation est passé de 1 015,968 à 1 192 708 à la suite de conversions d'obligations émises en 1974.

Ainsi, les résultats au 30 juin 1978 ne peuvent être comparés de façon simple à ceux du premier semestre 1977. Les chiffres montrent le développement de l'activité de la société et, au tout état de cause, une augmentation du résultat net par action sur la base du capital actuel.

Les prévisions établies pour le second semestre font apparaître, sauf événement imprévisible, une augmentation du bénéfice et de la distribution ginbale au titre de l'exercice.

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE LE NICKEL-S.L.N.

Le chiffre d'affaires de la S.L.N. pour le premier semestre 1978 a été de 430,7 millions de francs contre respectivement 775,8 millions de francs au premier semestre et 423,1 millions de francs au second semestre 1977. La faiblesse du chiffre d'affaires du *premier semestre* 1978 provient à la fois des prix, des quantités vendues et de la valeur du dollar.

Les résultats ont été sévèrement affectés par cette baisse du chiffre d'affaires et par la grève qui a paralysé pendant près de deux mois la totalité des installations calédoniennes. Le renforcement des mesures de réductions de productions et de dépenses, ainsi que le lancement de nouveaux produits (grenailles, nickel de haute pureté) porteront progressivement leurs effets.

Après une provision pour impôts de 15 millions de francs et une dotation nette aux comptes d'amortissements et de provisions de 145 millions de francs, la perte du premier semestre s'établit à 228 millions de francs.

SÉLECTION VALEURS FRANÇAISES

Afin de contribuer à orienter l'épargne vers le financement des entreprises et de faire en même temps bénéficier leur clientèle des avantages fiscaux offerts par la loi du 13 juillet 1978, le Crédit commercial de France et la Banque régionale d'escompte et de dépôts, auxquels se sont jointes la Banque de Savoie, la Banque Courtois, la Banque Demachy, la Banque Derobert, la Banque Kolb et la Banque Marze, offrent au public, depuis le 18 septembre, Sélection valeurs françaises.

Soixante pour cent des actifs de cette Sicav sont déjà placés en actions françaises et le resteront.

Les souscriptions effectuées en 1978 seront déductibles, dans les conditions prévues par la loi (*minimum* 5 000 F par an), du revenu net imposable au titre de 1978.

AMREP

Au cours de sa séance du 25 septembre 1978, le conseil d'administration d'AMREP a adopté plusieurs dispositions relatives à des prises de participation ou création de filiales en France et à l'étranger.

Considérant les situations d'exploitation et de trésorerie de la société, le conseil a décidé qu'un acompte sur le dividende relatif à l'exercice en cours, d'un montant de 10 F par action, l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) s'élevant à 5 F, serait payable à partir du 12 décembre 1978 (dividende 1976, 9,50 F + 4,75 F ; dividende 1977, 14 F + 7 F).

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Gaz de France
Obligations 8 % 19[illegible]

Les intérêts courus du 15 octobre 1977 au 14 octobre 1978 sur les obligations Gaz de France 8 % 1969 seront payables, à partir du 15 octobre 1978, à raison de 36 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 9 au estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4 F (montant global : 40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,99 F, soit un net de 30,01 F.

Il est rappelé que les titres de la série désignée par la lettre « B » sont remboursables depuis le 15 octobre 1974.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
27 SEPTEMBRE

La hausse reprend

Et c'est reparti ! Après une séance de consolidation des gains, succédant à trois séances consécutives de hausse, le « boom » a repris à la Bourse de Paris, l'indice instantané des valeurs françaises progressant de près de 1,5 %, soit une avance de 5,7 % depuis le début du nouveau mois boursier.

La cotation de plusieurs titres a été retardée en raison de l'abondance des demandes et de l'insuffisance des offres : Europe 1 (+ 12 %), Babcock-Fives (+ 7 %), Prénatal (+ 11,5 %). On a noté des gains de 9 % sur Perrier, Penarroya, de 7 % sur Sagem, C.S.F., sans oublier Matra, dont l'ascension vertigineuse reprend (+ 7,5 %).

Visiblement, la pulsion « haussière » est trop forte pour que les événements extérieurs soient susceptibles de la tenir : chômage, grèves, conflits sociaux, défaites électorales de la majorité, tout cela est balayé tant la pression des achats demeure forte. Phénomène caractéristique des périodes de « boom boursier », les opérateurs font la chasse aux valeurs « oubliées », celles qui n'ont pas encore monté du fait que les résultats soient médiocres (B.S.N.-G.D. + 6,5 %) ou, même, que leur situation soit carrément mauvaise, comme Nobel-Bozel (+ 6 %). Sans doute tablent-ils sur une amélioration ultérieure de la situation...

Aux valeurs étrangères, les américaines sont mieux disposées, les allemandes consolident leurs gains, et les pétroles internationaux progressent.

Sur le marché de l'or, le lingot, qui avait battu mardi son record historique à 30 180 F, reperd 275 F. à 29 905 F, ce qui correspond à un prix de 213,33 dollars cotés le même jour à Londres. Les opérateurs français seraient plutôt vendeurs, comme l'indique d'ailleurs l'évolution du napoléon, qui, malgré son gain de 1,70 F à 262 F, a vu sa « prime » sur le lingot fléchir vigoureusement : 48 % à 51 % actuellement contre 68 % au début mai 1978 et 125 % en septembre 1976.

LONDRES

Indécis

Après son repli de la veille, le marché de Londres se cantonne jeudi dans l'indécision. Hausses, néanmoins, du pétrole et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 217 45 contre 214 80

VALEURS	CLOTURE 27/8	COURS 28/8
Beecham	722 1/2	723 ...
British Petroleum	894 ...	895 ...
Courtaulds	118 ...	118 ...
De Beers	414	418 ...
Imperial Chemical	399 1/2	394 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	246 1/2	246 ...
Shell	580 1/2	572 ...
Vickers	193 1/2	194 ...
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 5/8
*West Driefontein	33 1/2	33 3/8
*Western Holdings	30 2/8	32 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

IMETAL. — Chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre 1978 : 2,54 milliards de francs contre 2,72 milliards de francs. Résultats consolidés : perte de 129 millions de francs contre un bénéfice de 68 millions de francs pour le premier semestre 1977.

PENARROYA. — Le chiffre d'affaires est revenu de 799 millions de francs au 30 juin 1977 à 738,5 millions de francs au 30 juin 1978 en raison de la faiblesse des cours des métaux, notamment le zinc. Après dotation de 44,9 millions de francs aux amortissements et reprise de 50,2 millions de francs sur les provisions constituées antérieurement pour fluctuation des cours des métaux et dépréciation des stocks, une perte de 40,6 millions de francs a été enregistrée au premier semestre 1978 contre un profit de 21 millions de francs au premier semestre 1977.

COPPERWELD CORP. — Chiffre d'affaires au 30 juin 1978 : 212,8 millions de dollars contre 171,2 millions de dollars. Bénéfice avant impôt et provision : 19,5 millions de dollars contre 10,2 millions de dollars.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE BABCOCK-FIVES. — Bénéfice net comptable, en 1977, pour la part du groupe : 63,9 millions de francs contre 49,1 millions de francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

NEW-YORK

Lourde rechute

Une lourde rechute a été enregistrée à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu 7,97 points à 860,18. La nouvelle fâcheuse constituée par le nouveau relèvement de leur taux de base par plusieurs grandes banques a contrebalancé les nouvelles favorables qu'ont été la forte diminution du déficit de la balance commerciale en août et l'adoption par le Sénat du projet de la loi portant libération du prix du gaz naturel produit aux États-Unis. Si les valeurs de pétrole ont progressé, ainsi que A.T.T., sur des perspectives favorables, de fortes baisses ont affecté Kodak, Polaroid, I.B.M.

VALEURS	COURS 30/8	COURS 27/9
Alcoa	45 1/2	44 5/8
A.T.T.	61 1/8	61 1/2
Boeing	34 1/4	33 ...
Chase Manhattan Bank	30 1/2	33 7/8
Du Pont de Nemours	128 3/8	125 5/8
Eastman Kodak	62 1/2	58 7/8
Exxon	51 5/8	51 3/8
Ford	45 2/8	45 1/8
General Electric	53 1/8	52 1/4
General Foods	33 1/8	32 7/8
General Motors	62 3/4	62 3/8
Goodyear	17 1/4	17 1/4
I.B.M.	281 ...	276 ...
I.T.T.	31 3/8	31 1/4
Kennecott	26 3/4	25 3/8
Mobil Oil	70 ...	70 1/8
Pfizer	36 1/2	35 2/8
Schlumberger	88 1/4	87 ...
Texaco	24 7/8	24 5/8
U.A.L. Inc.	38 5/8	38 ...
Union Carbide	38 7/8	38 3/4
U.S. Steel	29 5/8	28 3/4
Westinghouse	21 3/4	21 2/8
Xerox	55 ...	54 ...

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	26 sept.	27 sept.
Valeurs françaises ..	159,8	162,2
Valeurs étrangères ..	107,8	108,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	89	89,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/9	27/9
1 dollar (en yens)	188 92	189 35

BOURSE DE PARIS - 27 Septembre - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35 10	2 976	GAN (Stè) Centr	620	620	Laffitte-Bail	183	183	Immobail	94 10	95
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3749	3750
E.D.F. parts 1950	527	535
E.D.F. parts 1958	521 10	522
Ch. France 3 %	175	175 ..
A.G.F. (Stè Cent.)	380	380
Ass. Gr. Paris-Vie	1458 0	1500 d
Concorde	372	380
Epargne France	278 10	275 10
Financ. Victoire	287	290
France I.A.R.D.	...	210

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
720	4,5 % 1973	729 10	730 ..	729 90	728 90
2565	C.N.E. 3 %	2610	2615	2600	2600
370	Afrique Occ.	418	420	421	418 90
345	Air Liquide	355	357 80	355 50	355
225	Als. Superm.	300	295	296	295
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
110	Free State	114 50	117	116 80	118
230	Gen. Electric	232 80	233 80	233 80	501 50
270	Gen. Motors	272 50	272 ..	272 10	271 50
10	Goldfields	10 ..	10	10 ..	10
305	Hoechst Akt	310 50	311	311	311 ..
240	Xerox Corp.	244 ..	244 40	244 40	242 60
0 82	Zambia Corp	0 90	0 91	2 18	2 21

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
c : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/9	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 362	4 365	4 38
Allemagne (100 DM)	225 580	225 230	274
Belgique (100 F)	14 324	14 284	19 525
Pays-Bas (100 fl.)	207 430	207 260	205 50
Danemark (100 krd)	81 490	81 340	80
Suède (100 krs)	98 500	99 050	00 25
Norvège (100 k.)	80 098	84 860	30 65
Grande-Bretagne (£ 1)	9 852	9 912	9 60
Italie (1 000 lires)	5 281	5 290	5 25
Suisse (100 fr.)	299 900	293 200	294 50
Autriche (100 sch.)	31 145	31 075	30 45
Espagne (100 pes.)	6 039	6 010	5 98
Portugal (100 esc.)	3 680	9 638	8 75
Canada ($ can 1)	3 703	3 710	3 715
Japon (100 yens)	2 225	2 217	2 27

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/9
Or fin (kilo en barre)	29990	29850 ..
Or fin (en lingot)	30180	29905 .
Pièce française (20 fr.)	260 50	262
Pièce française (10 fr.)	214	218 80
Pièce suisse (20 fr.)	271 80	275 40
Union latine (20 fr.)	238 50	238 20
Souverain	267 10	288 00
Pièce de 20 dollars	1285 80	1286 ..
Pièce de 10 dollars	688	677 ..
Pièce de 5 dollars	450 60	..
Pièce de 50 pesos	1178	1170 50
Pièce de 10 florins	233 40	226 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— INFORMATIQUE : « Une télématique conviviale ? », par Alain Maman-Mani et Maurice Ronai ; « L'ordinateur crée des emplois », par Claude Salzmun ; Réplique à André Danzin.

3. ÉTRANGER
— ITALIE : les causes de l'inquiétude et de la morosité des principales formations de la majorité.

4 – 5. ASIE
— SINGAPOUR : la visite du premier ministre à Paris.
— CHINE : les sociétés étrangères pourront ouvrir des bureaux permanents.

6 – 7. DIPLOMATIE

8. PROCHE-ORIENT

9 à 11. POLITIQUE
— Les journées parlementaires de l'U.D.F. et du R.P.R.

12. SOCIÉTÉ

13. JUSTICE

LE MONDE DES LIVRES
PAGES 15 A 21
— Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « le Nain jaune », de Pascal Vardin ; « Un amour de père », de François Soukin.
— Roman : « l'Exploit menstrueux », de Georges Perec.
— Le centenaire de Charles-Ferdinand Ramez.
— Une nouvelle inédite de Borgès : « la Rose de Paracelse ».

22 à 24. CULTURE
— CINÉMA : *la Tortue sur le dos*, de Luc Béraud.

24. SPORTS
— Monaco est éliminé de la Coupe d'Europe des champions par Malmö.

28. ÉQUIPEMENT

29 à 32. ÉCONOMIE
— SOCIAL : le procès de la semaine de travail en quatre jours à Saint-Dié.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (25)
Annonces classées (26 et 27) ; Aujourd'hui (14) ; Carnet (24) ; « Journal officiel » (14) ; Loterie nationale et Loto (14) ; Météorologie (14) ; Mots croisés (14) ; Bourse (33).

Le numéro du « Monde » daté 28 septembre 1978 a été tiré à 557 564 exemplaires.

UN SUCCÈS POUR LE PRÉSIDENT CARTER

Le Sénat américain adopte le « compromis » sur le gaz naturel

Le Sénat des Etats-Unis a adopté, le 27 septembre, par 57 voix contre 42, le compromis sur le gaz naturel laborieusement mis au point entre les commissions parlementaires et le président Carter. La Chambre des représentants doit se prononcer à son tour vers le 12 octobre.

Ce vote et la forte diminution du déficit commercial américain en août n'ont cependant pas eu les effets positifs escomptés sur le cours du dollar.

De notre correspondant

Washington. — Tout va décidément mieux pour M. Carter depuis Camp David. L'adoption par une assez forte majorité du Sénat (57 voix contre 42), mercredi 27 septembre, du compromis sur le gaz naturel, représente le premier grand succès du programme présidentiel sur l'énergie depuis que ce dernier, il y a un an maintenant, s'était englué dans d'interminables discussions entre les deux Chambres.

Depuis l'élimination, sans espoir de retour, de parties importantes du programme énergétique du président Carter, notamment la taxe sur le pétrole brut, le compromis sur le gaz avait pris valeur symbolique : face aux plaintes de l'étranger sur la chute du dollar, il était devenu le test de la capacité des Etats-Unis à agir, et accessoirement, de celle du président de s'imposer à un Congrès ingouvernable.

Si l'on ajoute que le prix du gaz divise périodiquement le législatif depuis quelque trente ans, c'est bien une page importante qui a été tournée mercredi. Certes, il reste à la Chambre des représentants à confirmer le vote du Sénat dans quelques jours ; mais l'on prévoit que, sous la direction habile de son président, M. O'Neil — qui avait déjà fait approuver par les représentants, en août 1977, l'essentiel du programme de M. Carter — les choses pour l'administration devraient se passer plutôt mieux qu'au Sénat.

Ce succès était inespéré il y a un mois encore, lorsque, à la suite de fausses manœuvres de M. Carter, le projet, laborieusement mis au point à la conférence des deux Chambres, avait paru compromis (*le Monde* du 30 août). Il est possible et même probable que le succès de Camp David a créé une dynamique favorable ; mais les chances du projet s'étaient, en fait, améliorées avant la conclusion des accords. Begin-Sadate.

M. Carter, qui commence à mieux savoir s'y prendre avec le Congrès, avait déclenché une vaste offensive de « *lobbysme* » appuyée sur une meilleure stratégie et des interlocuteurs convaincants. En dehors de ses appels personnels aux sénateurs — certains ont été lancés depuis Camp David, — le président avait fait donner M. William Miller, le nouveau président de la Banque fédérale, bien placé pour expliquer aux législateurs l'importance que le projet de loi sur le gaz avait prise aux yeux de l'étranger pour la santé du dollar.

Parallèlement, M. Robert Strauss, celui que l'on appelle le « *tsar* » de la lutte anti-inflation et qui est en fait le bras droit de M. Carter pour les questions économiques, avait fait valoir auprès des industriels des arguments plus frappants encore. Même si on se garde de le confirmer officiellement, il semble que des promesses de libéralités fiscales ou de limitation des importations de produits concurrents aient décidé certaines grandes compagnies à passer d'une attitude hostile à une approche favorable ou, au moins, neutre à l'égard du compromis du gaz. Les industriels de l'acier, les grandes compagnies automobiles comme General Motors, auraient ainsi changé de camp. Du coup, le « *lobbysme* » déployé en sens contraire par les intérêts directement concernés a été partiellement neutralisé.

La confusion dans laquelle se trouve l'industrie du gaz elle-même a joué, elle aussi, en faveur du gouvernement. Le projet de loi est en effet tellement complexe que les intéressés ont en bien du mal à se faire une opinion. En gros, les petits producteurs et les compagnies disposant de grandes réserves de « *vieux gaz* » s'y sont opposés.

Ce gaz sera partiellement gelé à un prix inférieur, puisque celui le gaz nouvellement découvert est promis à une augmentation rapide. En revanche, les grandes compagnies, ayant des intérêts dans les nouvelles nappes, notamment en Alaska, ont finalement constaté que les dispositions avantageuses de la loi équilibraient les mauvaises : c'est le cas d'Exxon, qui a pris récemment une attitude neutre à l'égard du projet. De même, un certain nombre de producteurs locaux, qui ne vendent leur production qu'à l'intérieur de leur Etat, ont préféré voir leurs prix alignés sur le gaz « *panaméricain* » (*interstate*), puisque ce dernier est promis à une augmentation rapide, limitant par là même leurs débouchés sur place.

Il reste que le projet risque de souffrir de cette confusion. On est toujours aussi peu fixé aujourd'hui qu'il y a six mois sur le coût de ces mesures pour le consommateur. L'administration a ramené ses estimations de 70 milliards de dollars (au moment où M. Carter se disait radicalement opposé à toute libération des prix) à 9 milliards, puis à 4, pour la période allant d'aujourd'hui à 1985. Les critiques du projet ont avancé des chiffres allant de 28 à 41 milliards de dollars. Aussi bien, personne ne se dissimule que la complexité du texte rendra son application problématique. Au point où l'on en était, le choix était, comme l'a indiqué le *Washington Post*, entre « *faire quelque chose et ne rien faire* ». Le sénateur Jackson, qui avait été au premier rang des adversaires de la libération des prix, avant de se faire le négociateur et l'avocat du compromis voté mercredi, n'a pas caché que ce vote était dû à la résignation plus qu'à toute autre chose.

MICHEL TATU.

En Italie

PREMIER ATTENTAT DES BRIGADES ROUGES DEPUIS TROIS MOIS

Un mort à Turin

Rome. — Les Brigades rouges ont commis, ce jeudi matin 28 septembre à Turin, leur premier attentat mortel depuis le début de l'été. La victime est un chef d'atelier des usines Lancia, M. Piero Coggiola, âgé de quarante-six ans. Il se trouvait dans la rue en compagnie de son épouse quand une Fiat 124 s'est approchée de lui. Les passagers — au nombre de quatre, semble-t-il — ont vidé leurs armes dans sa direction avant de s'enfuir à toute allure.

Les terroristes n'avaient apparemment pas l'intention de tuer. C'est dans les jambes, selon la méthode d'intimidation habituelle, que M. Coggiola devait recevoir une dizaine de balles. Mais il n'a pas survécu à ses blessures.

Les Brigades rouges ont revendiqué l'attentat

LE GROUPE FRANÇAIS FERODO-SEV L'EMPORTE SUR LE BRITANNIQUE LUCAS POUR LE CONTRÔLE DE DUCELLIER.

Un communiqué de la société Ducellier – Bendix – Air Equipement (D.B.A.), contrôlée à 92,50 % par le puissant groupe américain Bendix, a annoncé, jeudi 28 septembre en fin de matinée, que ladite société avait cédé au groupe français Ferode une « part importante » de ses intérêts dans la société en nom collectif Ducellier, premier fabricant français de démarreurs et de dispositifs d'allumage pour l'automobile.

Ainsi prend fin, à l'avantage de Ferode et de sa filiale S.E.V., la bataille pour le contrôle de Ducellier, qui durait depuis des mois. Au début de 1978, le groupe américain Bendix, qui désirait mobiliser des capitaux pour financer ses investissements aux Etats-Unis, avait décidé de mettre en vente sa majorité de 57 % dans Ducellier. Le groupe britannique Lucas (7,4 milliards de francs de chiffre d'affaires, maître du marché anglais de l'équipement automobile à hauteur de 80 %), détenait déjà 49 % de Ducellier et disposait d'un droit de préemption déjà ancien. Il s'était donc porté officiellement candidat au rachat des 51 % de Bendix pour un peu plus de 120 millions de francs. Mais les pouvoirs publics français ne l'entendaient pas de cette oreille : d'autant que le groupe Ferodo, premier fabricant français d'équipement électrique pour l'automobile, s'était également porté candidat. L'enjeu était de taille.

Soucieux de renforcer ses positions en Europe continentale, pour faire échec à l'offensive de l'allemand Bosch, Lucas n'attendait que la prise de contrôle de Ducellier pour s'assurer la suprématie en Europe dans le domaine du démarreur et du dispositif d'allumage.

Ferodo, qui, sous la houlette de sa filiale SEV, avait regroupé en 1977 Cibié, Marchal et Paris-Rhône (phares, alternateurs, petits moteurs, bobines, bougies, etc.), nourrissait la même ambition. Pendant de longs mois, le gouvernement français avait refusé de donner son accord à la cession de Ducellier à Lucas, dont le droit de préemption était pourtant juridiquement inattaquable.

Le dossier était devenu plus brûlant en août dernier, à l'occasion du rachat des filiales européennes de Chrysler par Peugeot-Citroën : on avait parlé d'« une monnaie d'échange »... Comment Lucas a-t-il pu être amené à retirer sa candidature ? Selon toute vraisemblance, l'attitude du gouvernement français, qui, faute de pouvoir interdire la cession, a refusé de l'autoriser, a pu lasser la société britannique, qui devra désormais soit rester « très gros » minoritaire à 49 %, soit se retirer totalement, soit céder une partie de sa participation. Quant au groupe Ferodo-SEV, il devient, directement ou indirectement, le premier fabricant européen d'équipement électrique pour l'automobile juste derrière Bosch.

La France et la Grande-Bretagne sont parvenues à un compromis sur l'Airbus

- British Airways ne devrait pas acheter d'avion concurrent
- Londres financera 25 % du projet B-10
- La Belgique souhaite participer au programme

Si le premier ministre britannique, M. James Callaghan, approuve les termes du compromis qui lui est soumis, ce jeudi 28 septembre à Londres, et auquel sont parvenus, mercredi 27 septembre à Paris, son ministre de l'industrie, M. Eric Varley et le ministre français des transports, M. Joël Le Theule, sur la coopération européenne en matière aéronautique, la compagnie aérienne British Airways devra s'engager à ne pas acheter d'avions de deux cents places directement concurrents de l'Airbus B-10, et le Royaume-Uni participera, à raison de 25 % du coût total, au développement de cette version.

D'autre part, M. Le Theule a reçu, mercredi 27 septembre, M. Guy Mathot, ministre belge des affaires wallonnes et des travaux publics, qui a indiqué au ministre français des transports que la Belgique souhaitait, comme partenaire industriel, être associée au développement du B-10 et que la compagnie aérienne Sabena, comme client, était intéressée par l'acquisition de plusieurs exemplaires du bi-réacteur moyen-courrier Airbus.

TRANSFERT ILLÉGAL DES CAPITAUX EN SUISSE

M. Larédo avait été dénoncé

C'est par la voie anonyme que l'administration des douanes a été avisée au printemps dernier des évasions de capitaux commises depuis quatre ans par M. Elie-Morgan Larédo, le gérant de la société BETEX (bureau d'études d'exécution), au moment même où celui-ci avait dû abandonner la direction de ce bureau d'études parisien (*le Monde* du 28 septembre). Les documents expédiés aux douanes étaient notamment des relevés bancaires du compte suisse alimenté depuis quatre ans par les transferts clandestins de fonds provenant du BETEX et ayant transité par la société fictive C.C.E.

Ces pièces très compromettantes avaient été adressées à l'administration des douanes après que M. Larédo eut refusé de céder au chantage d'un inconnu qui, par le truchement d'une cassette, lui avait conseillé, dix jours auparavant, de déposer 5 millions de francs à l'aéroport de Genève s'il voulait récupérer les documents qui lui avaient été dérobés deux jours plus tôt, dans son appartement, 14, square Dunois à Paris-13e. Son coffre-fort, pesant 170 kilos et contenant uniquement des documents, avait en effet disparu de son appartement. Les cambrioleurs avaient dédaigné les objets de valeur. Opérant sans effraction, avec le propre trousseau d'clés de M. Larédo que celui-ci avait perdu précisément ce soir-là, et retrouvé plus tard sur la portière de sa voiture.

L'ancien gérant du BETEX avait déposé plainte à la 5e Brigade territoriale pour la disparition de son coffre-fort et le chantage dont il était l'objet.

Après la dénonciation anonyme dont il a fait l'objet M. Laredo avait été convoqué par les enquêteurs de l'administration des douanes. C'est alors qu'il prit peur et quitta la France. Un mandat d'arrêt international a été lancé contre lui depuis le 13 septembre dernier. Il pourrait, dit-on, s'être rendu au Maroc — sans doute via la Suisse — puis en Israël. Deux plaintes ont été déposées contre lui. La première le 27 avril dernier par la société Betex dont il était le gérant unique pour une escroquerie portant sur 6 millions de francs. La seconde, en septembre, par l'administration des douanes qui accuse M. Larédo d'avoir exporté illégalement en Suisse 30 millions de francs.

STARK and SONS
TAILORS
Nouvelle collection
COSTUME 1300F
et la garantie STARK
16, RUE DE LA PAIX
1er Etage

jusqu'au 7 octobre
offre spéciale d'avant-saison
NICOLL
COSTUME SUR MESURES
formule industrielle 1030F
avec gilet 1180 F
NICOLL LA TRADITION ANGLAISE DU VÊTEMENT
29, RUE TRONCHET/PARIS 8e
apl 12

PIANOS : Paris-Ouest 71, rue de l'Aigle, 92250 LA GARENNE - Tél. 242.26.30 & 782.75.87
Piano center
vous offre la location-test
Piano bail
EN CAS D'ACHAT
récupération totale des versements
(caution, transport, location)
PIANOS, ORGUES : Paris-Est 122-124, r. de Paris, 93100 MONTREUIL - Tél. 857.63.30

ECOLE DE DIRECTION D'ENTREPRISES DE PARIS
Préparation, simultanée ou non, aux diplômes d'état :
• D.E.C.S.
• B.T.S. de distribution
• MAITRISE DE GESTION
Une large ouverture sur la vie des entreprises
(stages, séminaires, visites, jeux d'entreprises).
Documentation gratuite sur demande :
130, rue de Clignancourt
75018 PARIS - 252.27.27
Etablissement privé d'enseignement technique supérieur

Old England
a choisi pour vous
Au masculin
Veston sport Harris Tweed, nombreux coloris ..... 620 F
Gabardine Talbot, 100 % laine, beige ou marine ..... 1210 F
Pardessus ville Granville, raglan, uni ou fantaisie ..... 1225 F
Pardessus sport Falmouth, raglan, col chevalière, en tweed ou saxony ..... 1235 F
Manteau réversible, dessins sport ..... 1220 F
Old England
12, bd des Capucines, Paris 9e
9 h 30 / 12 h 30 - 14 h / 18 h 30

SEIKO
Alarm chronograph
montre-calendrier
chronographe au 1/10e de seconde
signal sonore
programmable
éclairage du cadran
1532F
"Quand je vends une montre à Quartz, je prolonge gratuitement de 2 ans la garantie du fabricant"
SEIKO - OMEGA - LONGINES - TISSOT - etc...
MP
Tél : 260.31.44
Paris
8, place de la Madeleine
138, rue La Fayette
86, rue de Rivoli
COLOMBES
65, rue Saint-Denis
Le Directeur
"CRÉDIT QUARTZ" 3 MOIS sans frais
après acceptation du dossier et comptant légal
PUBLIVIT 1478

A B C D E F G

صكناس الاصل